

Marie BLANCHARD

Organisations populaires et transformation sociale

Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres

Cahiers du
GRIDEQ

18

Organisations populaires et transformation sociale

Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres

R.O.C.C.R.

Regroupement des organismes communautaires et
culturels de Rimouski

La coopérative de travail ATENA a contribué
financièrement à l'impression de ce cahier.
Cette aide nous permet d'abaisser le prix de
vente et de rendre plus accessible cette
étude sur les organisations populaires.

Les Cahiers du Grideq sont publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec à Rimouski.

DACTYLOGRAPHIE

Lise BLANCHETTE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Richard FOURNIER

DISTRIBUTION

GRIDEQ

300 avenue des Ursulines

Rimouski G5L 3A1

INFORMATION

Lise Blanchette, (418) 724-1440 ou 724-1441

REVISION ET ÉDITION

Jean Larrivée

ISBN: 2-920270-36-2

Tous droits réservés

Copyright 1986,

Université du Québec à Rimouski

Dépôt Légal, 4e trimestre 1986

POUR CLÉMENT
ET LES AMI-E-S
DU R.O.C.C.R.

ENVOI

J'arrive à mon tour
J'ai l'envie de dire
Le meilleur le pire
De nos alentours
J'ai l'air d'être seul
C'est façon de voir
C'est façon de voir
Regardez tout l'tour

.....
Tout a été dit
Tant et tant de fois
Par d'autres que moi
Mais qui l'entendit
Je redirai donc
C'est façon de faire
C'est façon de faire
Sa part et son nid

J'arrive de la messe
J'arrive du chômage
J'ai pour héritage
D'anciennes promesses
J'arrive de l'est
C'est façon polie
C'est façon polie
De dire que ça presse

.....
Malgré nos errances
Malgré leurs canons
Leurs bombes à neutrons
Un peu d'espérance
Qui n'en a besoin
C'est façon d'aimer
C'est façon d'aimer
En accoutumance

.....

Eudore Belzile

AVANT-PROPOS

Le texte qui suit reprend les principales parties du mémoire de Maîtrise en sociologie que j'ai déposé à l'Université du Québec à Montréal au printemps 1985. Ce mémoire a pour objet les organisations populaires sur le terrain des conditions de vie. Sept groupes évoluant à Rimouski ont été retenus pour notre étude. Il s'agit du Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (R.O.C.C.R.) et de six de ses organismes-membres, soit: l'École populaire d'Arts et d'Essais, les Habitations populaires de l'Est, le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes, la garderie populaire de Rimouski, le regroupement des personnes handicapées les "Assoiffés de vivre" et la Radio communautaire du Bas Saint-Laurent.

L'intérêt que je porte aux organisations populaires et les objectifs que j'ai poursuivis dans la production de mon mémoire ne sont pas d'ordre strictement académique. Avant d'en faire l'objet de ma recherche universitaire, le mouvement populaire représentait déjà pour moi, un lieu d'implication, un lieu où je voulais exprimer, comme des milliers de femmes et d'hommes, mon refus des injustices et des inégalités sociales, mes espoirs d'une société alternative, ma volonté que le présent soit déjà différent. J'ai d'ailleurs été impliquée, pendant quelques années, dans le regroupement qui est étudié dans mon mémoire. On comprendra, dès lors, que ce travail a été une étape non seulement de mon cheminement académique mais aussi de ma démarche militante. Il a alimenté considérablement ma pratique en me donnant l'occasion de questionner et de réfléchir, avec la plus grande objectivité possible, sur des convictions qui m'animèrent depuis quelques années. L'espoir qu'il puisse également être utile à d'autres personnes impliquées dans le mouvement populaire a constitué, il va sans dire, une motivation importante dans sa production et

ce, d'autant plus qu'il est redevable de l'action de nombreux groupes et individus. La réalisation de ce travail a également été rendue possible grâce à la collaboration directe de plusieurs personnes. A ce titre, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Céline Saint-Pierre, qui m'a apporté conseils et support au niveau du processus sociologique tout en comprenant mes préoccupations militantes.

Je veux aussi remercier toutes les personnes qui ont amicalement collaboré à mon enquête sur le terrain - je pense à Yvon, Danielle, Pierre, Lyse, Nathalie, Louise, Roger, Denis,... - ainsi que le Centre populaire de documentation de Rimouski qui m'a permis d'utiliser les données d'une recherche réalisée à l'automne 1981 sur le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski. De façon particulière, je veux adresser mes remerciements à Anne Giguère avec qui j'ai travaillé à cette recherche produite en 1981 et qui m'a toujours soutenue dans la production de mon mémoire à titre de travailleuse du Centre et aussi à titre d'amie.

Mes remerciements s'adressent également à Hélène pour son appui et ses précieux conseils lors de la révision du texte.

Enfin, je veux exprimer ma profonde reconnaissance à Clément avec qui j'ai pu, à plus d'une reprise, partager ma réflexion et de qui j'ai reçu, au jour le jour, un encouragement et un soutien inestimables.

TABLE DES MATIÈRES

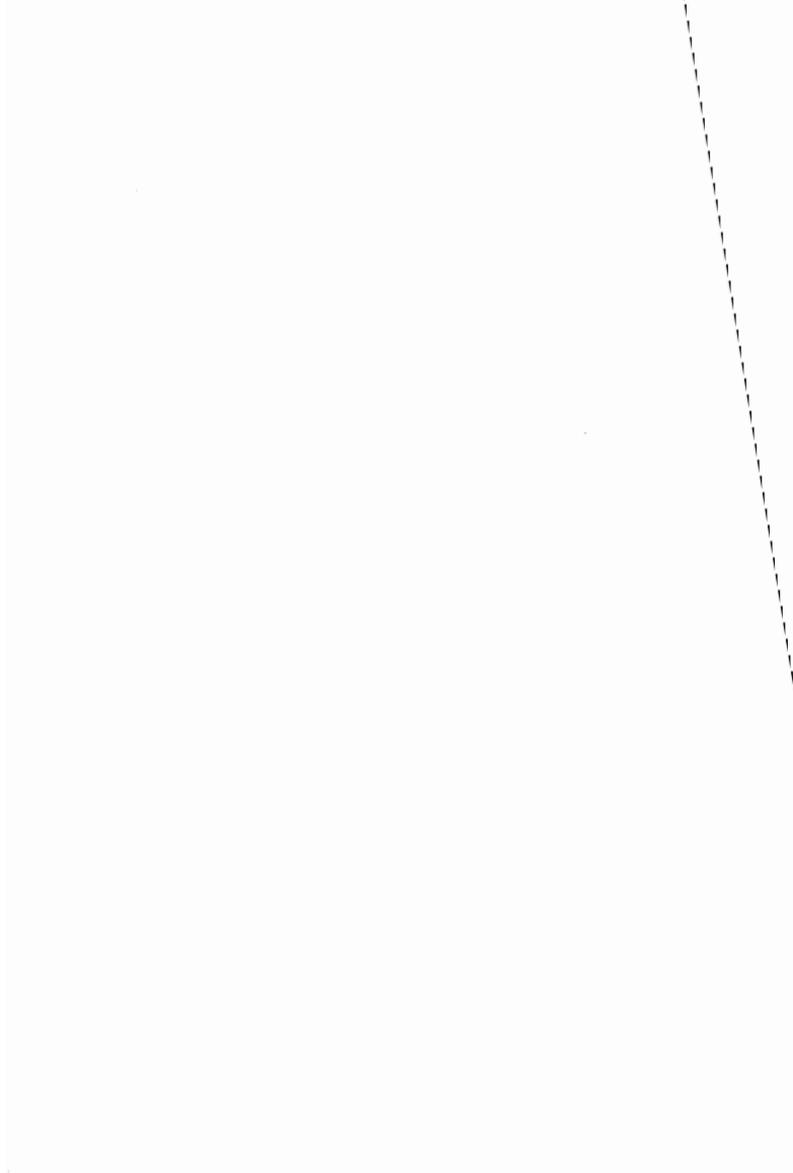
	Page
AVANT-PROPOS	vi
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE	5
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	7
1.1 Remarques préliminaires	8
1.2 Pour comprendre les causes globales de l'émergence des luttes et des organisa- tions populaires	11
1.3 Définition des concepts de luttes et d'organisations populaires	15
1.4 Rôle des luttes et des organisations populaires dans le processus de transfor- mation sociale	22
CHAPITRE 2 MÉTHODOLOGIE	41
2.1 Grille d'analyse	41
2.2 Sélection des six-groupes-membres du R.O.C.C.R.	47
2.3 Cueillette des données	49
2.4 A propos des données recueillies au cours de notre implication militante	52

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE LA PRATIQUE DE SIX GROUPES-MEMBRES DU R.O.C.C.R.	55
CHAPITRE 3 ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION	57
3.1 Au sujet de l'Est du Québec et de Rimouski	57
3.2 Au sujet des six groupes-membres du R.O.C.C.R.	59
CHAPITRE 4 ORIENTATION ET OBJECTIFS	65
4.1 Des discours qui convergent	65
4.2 Un discours qui diffère	76
4.3 Un autre discours	78
4.4 En guise de conclusion	81
CHAPITRE 5 RÉALISATIONS	83
5.1 "La musique c'est dans la rue qu'on la veut et elle y viendra"	83
5.2 Un espace du quotidien qui se transforme	87
5.3 Pour la santé des femmes... et plus encore	92
5.4 Pour Antoine, ses ami-e-s et ses parents	95
5.5 Vivre sans discrimination, sans barrière et sans pitié	101
5.6 Quand l'alternative quitte les ondes	104
5.7 En guise de conclusion	109

	Page
CHAPITRE 6 FONCTIONNEMENT	115
6.1 Pour un fonctionnement collectif et démocratique	115
6.2 Du côté des "bénévoles"	125
6.3 La situation financière	128
6.4 Au fil des jours	135
6.5 D'autres indices d'une démarche alternative	137
6.6 Du côté des travailleur-euse-s	139
6.7 La mémoire collective	150
6.8 En guise de conclusion	151
CHAPITRE 7 LE RAPPORT A L'ÉTAT	155
7.1 Au niveau des relations directes avec l'État	155
7.2 Au niveau des réalisations	161
TROISIÈME PARTIE ANALYSE DE LA PRATIQUE DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET CULTURELS DE RIMOUSKI	165
CHAPITRE 8 ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION	167
CHAPITRE 9 ORIENTATION, OBJECTIFS ET RÉALI- SATIONS	173
9.1 Orientation et objectifs officiels	174

	Page
9.2 Description préliminaire des réalisations	181
9.3 Au fil des années	184
9.4 Pour compléter et conclure	198
CHAPITRE 10 FONCTIONNEMENT	207
10.1 Pour un fonctionnement collectif et démocratique	207
10.2 L'alternative au pluriel	212
10.3 La situation financière	215
10.4 Le défi du quotidien	220
10.5 L'autre côté de la médaille	223
CHAPITRE 11 LE RAPPORT A L'ÉTAT	249
11.1 Les positions	249
11.2 Les limites	254
11.3 La question des taxes	257
CHAPITRE 12 LE R.O.C.C.R.: SON APPORT ... SES LIMITES	261
12.1 Le soutien direct aux groupes-membres ...	262
12.2 Sur la scène politique	265
12.3 Un réseau d'échanges et de solidarité ...	266
12.4 Une source d'influence	278
12.5 L'insatisfaction et la démobilisation des membres	288

	Page
12.6 Le projet de coordination	307
CONCLUSION	315
POSTFACE	327
BIBLIOGRAPHIE	329
LISTE DES TABLEAUX	335
LISTE DES FIGURES	336
ANNEXE 1 : INSTRUMENTS D'ENQUÊTE	337
ANNEXE 11: ORGANISMES-MEMBRES A LA FIN DE 1983	350



INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons au Québec, comme dans la plupart des formations capitalistes du centre, au développement d'une multitude de luttes et d'organisations populaires sur le terrain des conditions de vie. Des revendications concernant certains aspects de la vie hors travail avaient déjà marqué l'histoire de notre société avant 1960, mais la plupart étaient alors liées à l'action des partis ouvriers traditionnels ou des syndicats. Or, aujourd'hui, ces pratiques évoluent "de façon relativement autonome par rapport au mouvement ouvrier"¹. De plus, nombre de secteurs dans lesquels elles se développent maintenant n'avaient jamais été investis auparavant ou l'avaient été de manière très marginale (écologie, culture, condition des jeunes,...). Soulignons, par ailleurs, que ce mouvement a pris, au fil des ans, une ampleur à plusieurs égards sans précédent. Au Québec, c'est par milliers que l'on compte le nombre d'organisations populaires ayant vu le jour depuis 1965² et par centaines de milliers le nombre de personnes qui y ont participé.

En revoyant l'histoire du mouvement populaire québécois au cours des vingt dernières années, on est frappé par la multiplicité, la diversité et la dispersion de ses composantes ainsi que par l'isolement dans lequel plusieurs d'entre elles évoluent. Loin de constituer une entité unifiée et cohérente, ce mouvement semble "éclaté" idéologiquement et divisé en autant de parties distinctes qu'il y a de zones de luttes. Toutefois, il faut savoir que depuis plus de dix ans, se développent de nombreuses expériences visant à lier sur une base géographique et/ou sectorielle certaines pratiques populaires. Les "regroupements communautaires" que l'on retrouve dans plusieurs régions du Québec, font partie de ces expériences. Bien que mobilisant passablement d'énergie au sein du

mouvement populaire, ces regroupements d'organismes intervenant dans un même milieu mais dans différents secteurs, ont fait l'objet de peu d'analyses. Le présent mémoire sera précisément l'occasion de découvrir l'une de ces organisations, en l'occurrence, le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (R.O.C.C.R.) dont nous analyserons la pratique après avoir étudié, dans un premier temps, celle de six de ses organismes-membres.

Ce mémoire a pour objectif de mieux cerner la contribution, dans le processus de transformation sociale, des pratiques populaires telles qu'elles évoluent sur différents fronts relatifs aux conditions de vie d'une part, et d'autre part, des regroupements communautaires en tant que lieux de liaison des groupes populaires. L'expérience du R.O.C.C.R. et celle de ses membres ont été privilégiées puisqu'avant même d'amorcer notre recherche, nous en avions une connaissance approfondie qui nous autorisait à croire qu'il s'agissait bien de pratiques liées (ou qui l'étaient pour bon nombre dans le cas des groupes-membres) au mouvement populaire. C'est ce qu'il nous faudra toutefois vérifier dans notre étude.

La pertinence d'étudier le R.O.C.C.R. réside aussi dans le fait qu'il fut l'une des premières initiatives du genre à voir le jour au Québec. Mais on ne peut parler de cette expérience en tant que "cas type". S'il présente des caractéristiques qui pourraient éventuellement être repérées dans tous les regroupements communautaires évoluant au Québec, certains aspects de sa dynamique lui sont cependant bien spécifiques. En ce sens, nos conclusions ne devront pas être généralisées ou appliquées de façon "mécanique" pour les autres regroupements, mais elles pourront servir de pistes à leur analyse et compréhension.

C'est dans la première partie de ce travail, au moment où nous expliquerons notre démarche méthodologique, que nous identifierons les six organismes-

membres du R.O.C.C.R. retenus pour notre recherche et les critères utilisés pour leur sélection. Mais auparavant, nous développerons les éléments de notre problématique et présenterons nos hypothèses de recherche. Dans la deuxième partie, nous procéderons à l'étude des six groupes-membres du Regroupement. Ce dernier, pour sa part, fera l'objet de la troisième partie de notre mémoire.

NOTES

1. Pierre Hamel, Logements et luttes urbaines à Montréal (1963-1976), Cahier de recherche, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1983, 21. La remarque de l'auteur concerne les luttes urbaines à Montréal mais nous croyons qu'elle peut s'appliquer à la plupart des cas.
2. Marielle Désy et al., La conjoncture au Québec au début des années '80 - Les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire, Rimouski, Ed. La Librairie socialiste de l'Est du Québec, 1980, 157.

Première partie

Problématique et méthodologie

CHAPITRE 1

Problématique

1.1 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

1.1.1 Quelques précisions sur nos références théoriques

La façon d'aborder théoriquement la question des conduites collectives sur le terrain social ne fait pas l'unanimité des sociologues. Les approches sont nombreuses sur cette question. Nous n'avons pas l'intention de les présenter et de les commenter (ce qui, en soi, pourrait faire l'objet d'un mémoire) mais plutôt d'apporter quelques précisions sur les positions théoriques qui ont fondé l'élaboration de notre problématique et de nous démarquer ainsi de certaines approches.

Soulignons d'abord que nous nous situons d'emblée du côté d'une sociologie centrée sur le concept de "transformation sociale", référant ici à la distinction établie par Daniel Vidal et reprise par

Pierre Hamel et Jean-François Léonard, entre cette sociologie et celle centrée sur le concept de "société". En passant de ce dernier concept à celui de "transformation sociale", nous délaissions, comme l'expliquent Hamel et Léonard, "une théorie organisée autour d'une vision intégratrice de la société au profit d'une théorie qui vise à dégager les conditions de rupture sociale en vue de cerner des possibilités concrètes de transformation"¹.

La théorie marxiste a constitué, dans le cadre de cette recherche, une source d'inspiration. Toutefois, constatant que les limites de cette théorie, lorsqu'il s'agit d'étudier les mobilisations populaires sur le terrain des conditions de vie, sont nombreuses et que les ajustements pour les dépasser ne sont pas complétés, ce n'est pas sans critique que nous nous y sommes référée. D'ailleurs, seule l'analyse du concret peut nous aider à cerner ces limites et les moyens de les surmonter. Or, en ce qui a trait au mouvement populaire, cette analyse, même enrichie des résultats de nombreux travaux, n'en est qu'à ses débuts. Plusieurs recherches (y compris la nôtre) se situent finalement à l'étape d'exploration.

Concrètement, nous nous démarquons de l'approche structuro-marxiste qui nous coïncide dans une interprétation mécanique de la lutte des classes en centrant et/ou en ramenant constamment l'analyse de toute la réalité à la contradiction capital/travail. Trop souvent, cette approche nous amène à définir les mobilisations sur le terrain des conditions de vie comme étant secondaires ou nécessairement subordonnées au développement de la contradiction principale et à l'action du mouvement ouvrier dans le processus de transformation sociale. Il ne faut pas craindre de bousculer la théorie marxiste, elle qui a attribué une primauté à la classe ouvrière dans tout le "processus révolutionnaire". Pour nous, et nous serons amenée à en reparler, les mobilisations populaires sont importantes dans ce processus et les groupes sociaux qui en font partie, même si non intégrés dans certains cas à

la classe ouvrière constituée, sont potentiellement "porteurs de changement" au même titre que cette dernière.

Jusqu'où notre analyse du concret nous obligera-t-elle à bousculer la théorie? En réalité, beaucoup de propositions théoriques sont à réviser et à renouveler. Dans une certaine mesure, nous sommes actuellement animée, en tant que sociologue, par plus de questions que de certitudes théoriques. Mais, pour les fins de la présente recherche, nous avons tenté de résoudre minimalement les problèmes que soulevait notre objet d'étude, ne prétendant pas, par ailleurs, avoir apporté de solutions définitives. C'est dans un contexte de renouvellement théorique (et peut-être, dans notre cas, de "transition" théorique) que cette problématique a été formulée. Sans doute avons-nous reproduit certaines faiblesses d'un modèle de référence en "crise", mais puissions-nous espérer que notre recherche contribuera à réajuster notre façon d'analyser la réalité et à mieux comprendre ce qui se passe dans les autres sphères de la vie sociale... Car on ne peut tout expliquer à partir de la contradiction capital/travail... Tout ne se passe pas du côté de la production...

1.1.2 Un terrain à explorer

Les recherches qui contribuent à enrichir la réflexion sociologique au sujet des luttes et des organisations populaires québécoises sont diversifiées au niveau des thèmes qu'elles abordent. Mentionnons, à titre d'exemple, l'existence de recherches portant sur les luttes urbaines dans le secteur du logement², sur la participation des usager-ère-s dans des organismes de services (dont des groupes populaires)³ sur le rôle des intellectuel-le-s dans les groupes populaires⁴, etc. Nonobstant cette diversité, on constate que la plupart des recherches qui concernent, en tout ou en partie, des expériences populaires, réfèrent aux pratiques évoluant dans les grands centres urbains (soit Montréal et Québec) ou

en milieu rural (notamment, celui de l'Est du Québec).

En ce qui a trait aux pratiques populaires que l'on retrouve dans les petites villes situées en région, les travaux sont très peu nombreux. A notre connaissance, l'un des seuls ouvrages qui existent à ce niveau est celui produit par une équipe de l'Institut québécois de recherche sur la culture (I.Q.R.C.) sur les "pratiques émancipatoires en milieu populaire". Dans cet ouvrage préliminaire, les auteur-e-s présentent "les contours, la méthodologie et les étapes" d'une recherche devant porter sur trois groupes populaires soit: la "Coopérative des serres de Guyenne", le "Rézo des coopératives d'alimentation naturelle" et, incidemment, le "Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski"⁵.

Notre recherche qui porte sur la pratique de plusieurs organisations évoluant toutes à Rimouski (petite ville localisée dans la région de l'Est du Québec) se situe donc sur un terrain d'étude encore peu exploré. Evidemment, ce fut là un élément déterminant dans la formulation de notre problématique tout comme l'ont été nos remises en question d'ordre théorique dont nous parlions plus avant. Dans ce contexte, nous avons été amenée à élaborer, en quelque sorte, une nouvelle synthèse d'éléments théoriques et de conclusions analytiques qui, contenues dans divers ouvrages généraux et diverses études spécialisées, pouvaient s'appliquer à notre objet de recherche. Dans cette démarche, nous nous sommes également alimentée de différents documents de réflexion, d'analyse et de synthèse historique produits dans le cadre même du mouvement populaire⁶. Certains de ces documents (tels ceux produits par le Centre de formation populaire de Montréal) peuvent être considérés comme des études spécialisées qui ont la particularité d'être le produit de recherches militantes.

Ayant été impliquée pendant plusieurs années dans le mouvement populaire, nous avons un bagage d'informations sur cet objet d'étude qui équivalait,

dans une certaine mesure, à celui qui aurait pu être accumulé par le biais d'un travail d'exploration préparatoire à la production d'une recherche sociologique. Ces informations nous ont, elles aussi, alimentée pour l'élaboration de notre problématique et, principalement, pour la formulation de nos hypothèses. Celles-ci ont été dégagées, en grande partie, à la lumière de la connaissance que nous avons déjà de notre objet d'étude. D'ailleurs, elles ont germé, pris forme pendant que nous étions impliquée dans la pratique et elles traduisent, en termes sociologiques, des hypothèses, voire des convictions qui ont guidé et guident l'action de nombreux militant-e-s.

1.2 POUR COMPRENDRE LES CAUSES GLOBALES DE L'ÉMERGENCE DES LUTTES ET DES ORGANISATIONS POPULAIRES

L'apparition des luttes et des organisations populaires, au milieu des années 60, "n'est pas le fruit d'une gestation spontanée"⁷. Leur émergence est liée au développement du capitalisme à travers lequel subsistera le système de domination mâle⁸ et s'établiront des mécanismes d'exploitation et de domination spécifiques qui, progressivement, s'étendront sur la presque totalité de la société. Sur ce dernier point, il convient d'expliquer, à l'instar d'Alain Bihr et de Jean-Marie Heinrich, que la praxis sociale se voit subordonnée, réduite de plus en plus, avec l'évolution du capitalisme, "à l'économique (à la sphère de l'échange marchand) (...) et au politique (à la sphère de l'État dont la fonction stratégique est précisément (...) de plier la société toute entière aux impératifs de l'échange)"⁹. Dans tout ce processus, la crise des années 30 a constitué, sans aucun doute, l'une des étapes les plus importantes. A la réorganisation du système productif qui s'effectue au cours de cette période (nous pénétrons alors dans l'ère de la production de masse marquée par une accentuation du taylorisme et l'introduction du fordisme), se conjugue une restructuration de la vie hors de la sphère de la production salariée restructuration qui

ouvrira les portes à l'ère de la "consommation de masse". Cette ère, c'est celle précisément où l'on voit le capital s'attaquer à tous les domaines de la consommation, où l'on voit le marché pénétrer partout où cela lui est possible. Tout ce que les individus ont besoin de consommer pour vivre, tend alors à être marchandisé. Par ailleurs, on crée de nouveaux besoins, de nouveaux produits consommables et donc, de nouvelles marchandises.

Dans ce contexte de transformation du processus de production et de consommation, l'intervention de l'État devient nécessaire. Celui-ci, au sortir de la crise, se voit attribuer le rôle de gérant du capital, "d'investisseur sur le plan économique, d'administrateur sur les plans technique et politique, et il devient un véritable aménageur de la vie quotidienne"¹⁰. C'est aussi l'ère de l'État keynésien qui s'amorce, l'ère d'un État qui interviendra de façon massive et systématique dans de nouveaux domaines de la vie sociale:

(...) pour soutenir l'accumulation du capital, l'État a dû intervenir directement, que ce soit à travers des mécanismes de planification ou encore des programmes concernant les équipements et services collectifs, pour mettre en place sur le plan économique les infrastructures et sur le plan idéologique les nouveaux relais essentiels à l'organisation de la consommation de masse¹¹.

Au Québec, c'est à partir du début des années 60 que l'on verra l'État s'engager activement dans son nouveau rôle. Réclamée à certains moments par les classes populaires, l'intervention de l'État dans la vie sociale aura permis, à plus d'un niveau, l'amélioration de leurs conditions d'existence. Mais on ne peut repérer, dans ce processus, que des aspects positifs:

(...) même si elle est nécessaire pour le capital, la socialisation de la consommation ne couvre pas tous les secteurs de la vie sociale et ne se réalise pas nécessairement avec un souci de justice et d'égalité. Ainsi, il en résulte souvent une aggravation des inégalités dans l'accès aux équipements et services collectifs dont divers groupes sociaux ou fractions de classe font les frais¹².

Si l'extension de l'État et du capital a eu des conséquences plus ou moins différentes selon les secteurs de la société que l'on considère, il est clair qu'elle a globalement signifié, pour la majorité de la population, outre l'apparition et/ou l'aggravation de diverses inégalités et injustices sociales, une désappropriation du contrôle de plusieurs zones de la vie sociale et, à certains niveaux, une détérioration de la qualité de vie. L'insuffisance de logements décentes et accessibles dans les grandes villes (où, en cette ère de la production de masse, s'intensifie la centralisation des unités de production), la déstabilisation des milieux ruraux qui voient leur population diminuer au profit de ces centres urbains, l'effritement des réseaux communautaires, la multiplication des ghettos, la discrimination des personnes âgées et des personnes handicapées, la désappropriation chez les femmes du contrôle de leur corps, l'inégalité que subissent celles-ci sur le marché du travail, le rétrécissement des espaces verts, la course angoissée contre une horloge qui marque un temps de plus en plus fractionné,...: voilà autant de problèmes qui surgissent ou persistent (parfois en s'approfondissant) dans les décennies précédant l'actuelle crise et que celle-ci accentuera.

Depuis la fin des années 60 (et surtout depuis le début des années 70), nous sommes en effet entrés dans une nouvelle crise, dans une nouvelle phase de déstructuration/restructuration du mode de production capitaliste. Pour le capital, la solution à cette

crise repose, entre autres, sur sa capacité d'étendre le fordisme à l'ensemble des secteurs d'activités et principalement au secteur des services. Mais là n'est pas sa seule issue. Pour se sortir de la crise, le capital cherchera également à développer et à renforcer, au sein des formations centrales, la division des travailleur-euse-s en une fraction stable (l'ouvrier professionnel, mâle, blanc et syndiqué) et une fraction instable (les jeunes, les femmes, les immigré-e-s,...)¹³. L'augmentation du nombre de travailleur-euse-s à temps partiel ou à la pige, le retour du "travail au noir", la sous-traitance sont autant de phénomènes qui prennent une ampleur considérable dans la période actuelle et qui font de la fraction "instable" une réalité de moins en moins marginale. D'autre part, le chômage temporaire et même permanent ne cesse de s'accroître, à un point tel, qu'il devient difficile, pour parler de ces exclu-e-s, de référer au concept traditionnel "d'armée de réserve".

Le processus de consommation, pour sa part, se voit également bouleversé. Pour augmenter ses profits, le capital tente de réduire au maximum le temps de production et de consommation des marchandises. Concrètement, cela signifiera la réduction de la durée des produits consommables (ce qui permet d'accélérer leur renouvellement) et, par conséquent, une diminution de leur qualité¹⁴. De plus, la pénétration du marché dans de nouvelles aires de la vie sociale se poursuit. Rares sont les lieux qui demeureront à l'abri de cette pénétration. Et là où le capital ne s'est pas encore imposé, sa logique, bien souvent, a réussi à s'immiscer:

Dans le monde des joueurs normalisés et interchangeable, toutes les relations sont régies par le même principe d'échange qui domine le Marché... Il y a longtemps le Marché avait pris de l'expansion et avait englobé les relations de production. Ce même Marché englobe aujourd'hui toutes les relations¹⁵.

Dans tout ce contexte, certaines inégalités et injustices sociales s'aggraveront donc et une partie importante de la population verra ses conditions de vie se détériorer considérablement. Parler des problèmes actuels de notre société (problèmes subsistant parfois depuis fort longtemps), c'est parler, notamment, de cette incertitude d'un revenu pour nombre de jeunes, de l'obligation de gérer un quotidien avec des bouts de chandelle pour les milliers de chômeur-euse-s, d'assisté-e-s sociaux et de travailleur-euse-s à faible revenu, de l'obligation de vivre dans la pauvreté pour les personnes âgées¹⁶, de cette double journée de travail pour les femmes impliquées dans la sphère de la production salariée. C'est parler aussi de la folie nucléaire, de l'augmentation dramatique de la pollution, de la violence faite aux femmes, etc. A tous ces problèmes et à tous ceux déjà mentionnés plus avant, s'en ajoutent une foule d'autres dont une liste exhaustive exigerait des pages et des pages.

L'État, dans cette période de crise, aura pour rôle de soumettre les classes populaires aux nouvelles exigences du capital, de leur faire accepter la crise et ses conséquences et de canaliser leur révolte. C'est ainsi que l'on voit l'État-Providence se transformer, depuis quelques années, en un État-Autoritaire¹⁷ qui cherche à restreindre au maximum le pouvoir des classes populaires sur la gestion sociale. Mais celles-ci ne restent pas passives et c'est précisément pour défendre leurs intérêts sur le terrain des conditions de vie qu'elles se mobilisent dans ce que nous appelons "les luttes et les organisations populaires".

1.3 DÉFINITION DES CONCEPTS DE LUTTES ET D'ORGANISATIONS POPULAIRES

Au Québec, la mobilisation des classes populaires a donc pris une ampleur particulière à partir des années 60, années marquées précisément par la transformation du rôle de l'État et son entrée en scène qui

sera décisive dans de nouveaux domaines de la vie sociale.

Plusieurs analystes ont vu dans les comités de citoyens de cette époque, les ancêtres des premiers groupes populaires. Cela n'est pas inexact, mais il faut préciser que les organisations qui trouvent leurs racines historiques dans ces comités sont, pour bon nombre, celles qui interviendront sur des fronts relatifs à la vie urbaine et/ou aux conditions de vie socio-économiques. Or, la genèse du mouvement populaire réfère également à l'émergence et/ou au développement du mouvement contre-culturel, féministe, étudiant, régionaliste, etc. En fait, le mouvement populaire a germé dans plusieurs creusets et son histoire a emprunté de multiples voies.

Aujourd'hui, il prend la forme d'une coopérative de logement, d'un collectif de santé pour les femmes, de la lutte pour le désarmement. Il s'appelle aussi garderie populaire, regroupement de chômeur-euse-s, coopérative d'aliments naturels ou, encore, lutte contre la fermeture des villages, lutte pour l'avortement libre et gratuit, lutte contre l'implantation d'une usine dans un quartier résidentiel,... Dans chaque secteur et dans chaque région, il revêt une forme plus ou moins spécifique et suit un cours plus ou moins différent. Dans un même secteur et dans une même région, il peut s'exprimer de diverses façons. Son évolution n'est ni linéaire, ni uniforme. Elle est sinueuse, marquée de moments forts et de périodes creuses. Certaines luttes qui le composent sont marginales, d'autres s'étendent sur plusieurs régions, voire plusieurs pays. Certaines durent quelques jours, d'autres quelques années. Parfois, le mouvement populaire s'exprime spontanément et sans cadre formel; en certains lieux, il est planifié et emprunte une structure permanente. Bref, le mouvement populaire c'est un acteur social aux mille visages.

La multiplicité et la diversité des luttes et des organisations populaires sur le terrain des condi-

tions de vie ne doivent cependant pas tromper l'oeil de celui ou celle qui veut les étudier. Il ne suffit pas d'être action collective sur le terrain des conditions de vie et de se dire "populaire" pour être considérée comme telle. Dans le cadre de notre recherche, ces notions servent à désigner une réalité particulière qu'il convient maintenant de bien circonscrire.

1.3.1 Critères d'identification

Les pratiques dont nous voulons parler, peuvent évoluer non seulement sur le terrain des conditions de vie socio-économiques (logement, alimentation,...) mais aussi sur tous les fronts qui concernent un aspect ou l'autre de l'existence des êtres humains dans la société et qui ne relèvent pas directement du domaine du travail salarié (rapports au corps, loisirs, culture,...). Soulignons cependant que la séparation entre "conditions de vie" (ou "d'existence") et "conditions de travail" n'est évidemment pas étanche. Très souvent, par conséquent, les mobilisations populaires et les mobilisations ouvrières se croisent et même se confondent sur le terrain. Il arrive d'ailleurs que certaines organisations populaires prennent directement en charge des préoccupations relatives aux conditions de travail (c'est le cas, par exemple, de certains collectifs de production culturelle). Dans notre définition des "luttons et des organisations populaires", nous intégrons ces pratiques qui, tout en se situant dans une certaine mesure, dans le domaine du travail, évoluent hors des cadres de l'entreprise capitaliste traditionnelle et de façon relativement autonome par rapport au mouvement ouvrier.

Dans le vocabulaire des militant-e-s, la définition donnée aux luttons et organisations populaires en ce qui concerne leurs zones d'intervention peut différer de celle qui précède. Parfois, certain-e-s utilisent le concept de "mouvement populaire" en y incluant les luttons syndicales et/ou ouvrières. Pour notre

part, le qualificatif "populaire" est donc retenu pour désigner uniquement les actions sur le terrain des conditions de vie ce qui ne nie pas, toutefois, que les luttes syndicales et/ou ouvrières sont portées, elles aussi, par des classes "populaires".

Pour d'autres militant-e-s, les notions que nous utilisons ne servent à désigner que les actions menées sur le front des conditions de vie socio-économiques. La tendance sera alors de distinguer ces pratiques de celles qui se développent sur d'autres fronts: on parlera du mouvement populaire, du mouvement des femmes, du mouvement étudiant, etc. Ce découpage selon l'aire d'intervention n'est pas sans pertinence lorsque l'on veut mettre en relief et analyser des particularités sectorielles. Mais, dans ce mémoire, nous voulons parler d'un ensemble de pratiques sur le terrain des conditions de vie qui, nonobstant leur secteur d'activité spécifique, ont au moins une caractéristique fondamentale commune, celle d'être axées sur la défense des intérêts de groupes sociaux et/ou de fractions de classe composant les "classes populaires". Cette caractéristique constituera, pour nous, le principal critère pour qualifier une pratique de "populaire". Le terme populaire a été retenu en raison du fait qu'il occupe déjà une place importante dans le vocabulaire des luttes et des organisations concernées.

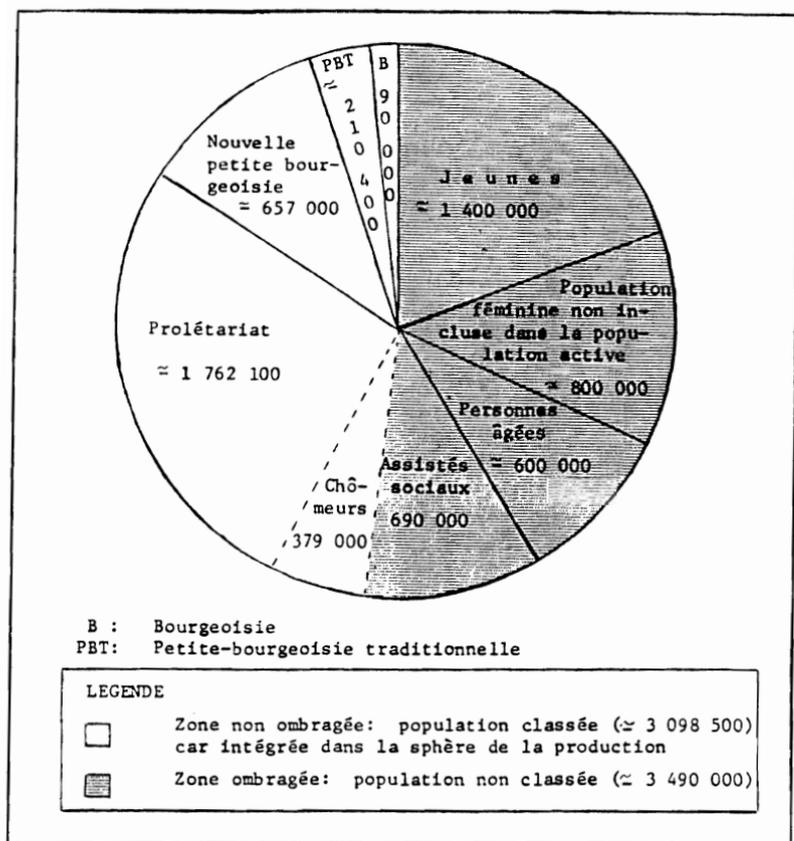
1.3.2 Précisions sur le concept de "classes populaires"

La théorie marxiste place au coeur de l'analyse de la transformation sociale, les concepts de "classes sociales" et de "lutte des classes". Or, lorsqu'il s'agit d'étudier les luttes et les organisations populaires qui évoluent sur le terrain des conditions de vie et d'interroger leur apport dans le processus de transformation, l'utilisation de la grille marxiste pose problème¹⁸. En effet, cette grille définit les "classes" par rapport à la sphère de la production (dans le rapport capital/travail) et ne situe pas (ou

le fait indirectement) les groupes sociaux qui en sont exclus. Voici ce que donne graphiquement l'application de cette grille à la réalité des groupes sociaux au Québec.

FIGURE 1

APPLICATION DE LA GRILLE D'ANALYSE MARXISTE DES CLASSES SOCIALES A LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE - 1983¹⁹



Les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les assisté-e-s sociaux: autant de groupes sociaux, représentant au total près de 3 500 000 personnes, qui ne sont pas "classés" à partir des critères de l'analyse marxiste. Tout au plus, ces individu-e-s pourront être classés soit en se référant à la place occupée par une autre personne, en l'occurrence, le père ou le mari (ce qui est évidemment discutable lorsqu'il s'agit d'étudier les luttes des femmes), soit en se référant (si cela s'applique) à leur situation antérieure dans la sphère de la production. Certes, il est reconnu clairement dans la théorie marxiste que la lutte des classes s'étend au-delà de la sphère de la production, mais celle-ci constitue le lieu à partir duquel sont définies les classes sociales et, également, le point d'ancrage fondamental de cette lutte. Ainsi, à défaut de renouveler cette grille, nous sommes tenus de voir les mobilisations populaires sur le terrain des conditions de vie à l'ombre des luttes ouvrières, de secondariser leur apport dans la lutte des classes (laquelle, rappelons-le, est définie comme le "moteur de l'histoire"), et risquons même d'ignorer certaines catégories sociales dans le développement de cette lutte.

Sans nier la pertinence de la grille marxiste des classes sociales lorsqu'il s'agit d'analyser les conflits relatifs à la sphère de la production, il nous apparaît nécessaire, pour saisir clairement la nature et le sens du mouvement populaire, de développer une conception plus large des classes sociales. Une telle conception doit tenir compte de l'extension du capitalisme sur la presque totalité des activités de la société, intégrer les exclu-e-s de la production et ne pas négliger des types spécifiques de domination et d'oppression vécues sur l'ensemble du terrain social. Pour les fins de la présente recherche, nous proposons de définir les classes sociales par rapport non pas exclusivement à la production économique mais à l'ensemble de l'activité sociale, incluant également l'activité réalisée dans la sphère de la reproduction liée au processus de consommation. Reconnaisant, au point de départ, que les individu-e-s n'ont pas tous

le même pouvoir sur le contrôle de la société qui est actuellement dominée par le mode de production capitaliste, auquel est lié le système de domination patriarcale²⁰, nous distinguons deux classes fondamentales, à savoir: la classe "capitaliste" qui, détenant le pouvoir économique et politique, contrôle, dirige dans son orientation et dans sa production, la majeure partie de l'activité sociale; les "classes populaires" qui ne détiennent pas ce pouvoir et qui réunissent toutes les classes et tous les groupes sociaux exploités, dominés, opprimés à un niveau ou à un autre de leur existence.

C'est ainsi que les pratiques "populaires", axées sur la défense des intérêts des classes populaires, peuvent concerner des personnes âgées, des "femmes à la maison", des chômeur-euse-s, des assisté-e-es sociaux, des travailleur-euse-s intellectuel-le-s, des ouvrier-e-s, des petits agriculteurs, des étudiant-e-s etc. Bref, elles peuvent concerner des individus qui appartiennent à la petite bourgeoisie (traditionnelle ou nouvelle) ou à la classe ouvrière ou encore à cet ensemble social de plus en plus large avec l'extension de la crise des années 70 que constituent les "exclu-e-s" de la production. Dans notre problématique, ces couches se regroupent sous la dénomination de classes populaires.

1.3.3 Remarques complémentaires sur les critères d'identification des luttes et des organisations populaires

Revêtant de multiples formes et surgissant dans tous les recoins du quotidien, l'exploitation, la domination, l'oppression capitalistes (et, dans le cas des femmes, la domination patriarcale) peuvent entraîner et entraînent effectivement, comme nous l'avons déjà illustré, des pratiques populaires de formes également diversifiées. Précisons que deux modèles d'intervention, quelquefois combinés, semblent prédominer dans la pratique, à savoir les revendications/pressions et le développement de services. Quoi qu'il en soit, la forme revêtue par une pratique collective

pas plus que le secteur d'activité (les mobilisations populaires agissant, nous l'avons vu, dans différents domaines relatifs aux conditions de vie) ne constitue un critère pour juger de son caractère "populaire". Ainsi, par exemple, il n'est pas nécessaire qu'une mobilisation soit structurée en termes organisationnels pour se voir attribuer ce qualificatif. Cela explique l'utilisation, dans notre problématique, de deux notions, soit celle de "lutte" et celle "d'organisation" (ou de "groupe"), la première servant à désigner les actions qui ne se déroulent pas nécessairement à l'intérieur d'organismes formellement constitués.

1.4 ROLE DES LUTTES ET DES ORGANISATIONS POPULAIRES DANS LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION SOCIALE

1.4.1 Quelques précisions théoriques sur le processus de transformation sociale

Il convient maintenant d'apporter certaines précisions théoriques concernant le processus de transformation sociale puisque c'est par rapport à lui, rappelons-le, que nous voulons questionner des expériences populaires. Soulignons, en premier lieu, que le concept même de "transformation" désigne ici:

(...) un passage entre structures sociales tel que la structure d'arrivée est articulée au moyen d'un rapport social de classes déterminant autre que celui à l'oeuvre dans la structure de départ, au point où il s'agit de fait d'une modification, d'un renversement des rapports sociaux de base²¹.

La transformation de la société actuelle impliquerait donc le passage vers un pouvoir "populaire" que nous définissons comme étant l'autogestion généralisée de la société, toutes formes d'exploitation, de domination et d'oppression que subissent actuellement

les classes populaires étant alors abolies. Nous sommes d'accord avec ceux et celles qui estiment qu'une telle transformation est à réaliser en élargissant et en opposant la résistance des classes populaires partout où le capitalisme est présent, et la résistance spécifique des femmes partout où le patriarcat exerce son emprise; en tissant par/à travers cette résistance des alternatives à ce mode de production et ce, "progressivement de façon radicale"²². Considérant que le capitalisme envahit la presque totalité de la société, c'est la presque totalité de celle-ci qui est à transformer. La transformation à envisager est, en d'autres mots, GLOBALE et ne concerne pas uniquement, par exemple, la sphère de la production salariée. En ce sens, la primauté accordée traditionnellement, par les marxistes, à la classe ouvrière dans l'avènement d'une société "socialiste" n'est pas justifiée. Tout groupe social exploité, dominé, opprimé, est à considérer dans le processus de transformation, à défaut de quoi, l'on risque d'aboutir à un "socialisme boiteux" au sein duquel persisteront des inégalités.

Ces quelques précisions nous amènent à dire que la lutte des classes populaires sur le terrain des conditions de vie ne peut être qualifiée de "secondaire" dans la construction d'une société alternative. Cette lutte est tout aussi importante politiquement que la lutte de la classe ouvrière dans l'univers de la production salariée. Cela étant reconnu que peut-on constater dans la pratique? Quel rôle les luttes et les organisations populaires, en tant que lieux de défense des intérêts des classes populaires sur le terrain des conditions de vie, ont-elles joué jusqu'à ce jour au Québec? Notre mémoire se propose de contribuer à la clarification de cette question par l'analyse de sept organisations, soit un regroupement d'organismes communautaires et culturels et six de ses groupes-membres. Cette analyse sera guidée par un certain nombre d'hypothèses que nous pouvons, à ce stade-ci, formuler.

1.4.2 Rôle actuel

Différents points de vue au sujet du rôle des luttes et des organisations populaires se dégagent des études qui ont été réalisées au Québec. Par exemple, l'équipe de recherche qui a produit l'ouvrage "Les pratiques émancipatoires en milieu populaire", croit que les groupes populaires sont porteurs d'un nouveau mouvement social (le mouvement autogestionnaire) qui s'attaque à l'aliénation des citoyens face au pouvoir technocratique²³. Par rapport à nos sociétés industrielles avancées, ces groupes introduisent des ruptures (l'autogestion, le féminisme, l'écologie, ...) "qui, si elles devaient s'élargir et se diffuser, annonceraient de profondes transformations" dans ces sociétés²⁴.

Pour d'autres analystes, les groupes populaires ne constituent ni un contre-pouvoir, ni un nouveau mouvement social. Ils représentent "une réalité beaucoup moins impressionnante"²⁵ que cela. Pour Jacques Godbout, les groupes populaires pourront constituer la base d'un contre-pouvoir en autant que "le contrôle partiel des orientations et de l'action est détenu par ceux-là même à qui l'action est destinée"²⁶. A l'origine, ces groupes ont été, selon cet auteur, "la manifestation d'une nouvelle pratique professionnelle", "d'une nouvelle forme d'intervention de la part des travailleurs sociaux professionnels" basée sur une approche participationniste des citoyens²⁷. Par la suite, ils ont acquis une certaine autonomie, leur histoire ayant été marquée, au milieu des années 70, "par l'importance croissante des usagers" dans leur structure²⁸. Les professionnels y prendront une place secondaire mais ne seront "pas exclus du processus", sauf dans le cas, des maisons de quartier qui, suite à l'application de l'idée de participation, ont constitué une expérience brève mais radicale de déprofessionnalisation. Ce mouvement d'auto-organisation sera, dans la phase suivante, "menacé et freiné", d'une part par le noyautage de ces groupes par les militant-e-s d'extrême gauche qui contribuera "à diminuer leur pertinence sociale";

d'autre part, par la "reprise en main" par les professionnels de l'idée de participation pour consolider leur pouvoir dans "les institutions publiques à dominante professionnelle et bureaucratique" et ce, dans le contexte de la réforme gouvernementale des services sociaux²⁹.

S'il ne faut pas surestimer le rôle subversif des groupes populaires et considérer leurs pratiques "comme de pures conquêtes de libération comme si l'adversaire n'existait pas"³⁰, il faut par contre éviter, tel que le soulignent Benoît Lévesque et Yves Vaillancourt dans leur critique de l'analyse des groupes populaires présentée par Godbout, "de sous-estimer ce même apport subversif"³¹. D'ailleurs, nous croyons que les luttes et les organisations populaires qui évoluent sur différents fronts relatifs aux conditions de vie sont non seulement des lieux importants de défense et de résistance des classes populaires, mais aussi l'un des creusets où se forment des éléments de rupture avec le mode de production capitaliste et le patriarcat, où s'élabore (de façon émiettée et plus ou moins implicite) un nouveau projet social.

Les pratiques formellement constituées dans des organisations (ce qui est le cas de celles que nous étudierons) ne développent pas nécessairement des luttes, des actions revendicatrices sur le terrain politique pour réagir contre des attaques directes du pouvoir dominant. Par contre, toutes s'inscrivent dans une démarche de contestation face à diverses inégalités et injustices sociales (spécifiques ou non à leur secteur d'activité) et tissent d'ores et déjà des brides d'une alternative sociale; de là notre hypothèse voulant qu'elles contribuent au processus de transformation sociale. Cette contribution peut se matérialiser de diverses façons et notamment par le développement de luttes défensives et/ou de revendications visant l'amélioration des conditions et de la qualité de vie et/ou par le développement de services, d'outils alternatifs... En fait, on peut repérer, tel que dit précédemment, de multiples formes de pratiques populaires. De plus, il est clair qu'elles

sont diversifiées idéologiquement. Globalement subsistent toutefois des convergences importantes dont cette volonté de développer une action qui permette aux classes populaires, ou à des groupes sociaux composant ces classes, d'exercer un contrôle autonome sur divers aspects de leurs conditions de vie.

A "l'appropriation étatique du tissu social"³², à la pénétration du capitalisme dans le quotidien, le mouvement populaire oppose des pratiques d'organisation, de gestion et de consommation qui diffèrent de celles préconisées par le pouvoir dominant. L'idée selon laquelle la construction d'un pouvoir populaire n'est pas un projet à amorcer "demain" s'exprime concrètement dans ce mouvement. En effet, les groupes populaires, tant par les objectifs qu'ils poursuivent que par leur fonctionnement, témoignent d'un refus de renvoyer aux calendes grecques la possibilité d'assumer un contrôle sur l'existence et indiquent une volonté de gérer de façon autonome, différentes zones de vie sociale. Or, cette volonté d'auto-contrôle n'est pas dissociée d'un souci, d'une recherche de l'égalité, de la démocratie, de la qualité de vie, du mieux-être. Ces groupes veulent par leur action améliorer, transformer certaines facettes de la réalité et intègrent dans leur fonctionnement des préoccupations qui reflètent ces intentions, n'hésitant pas à bousculer dans cette démarche des schémas politiques traditionnels. Ils sont novateurs et cela peut expliquer la difficulté de saisir, à première vue, le sens précis de leur action. Ces propos de Louis Maheu peuvent d'ailleurs s'appliquer aux groupes populaires:

Comme ces mouvements sociaux en arrivent fréquemment à être plus qu'une lutte défensive contre un état donné des conditions de vie, et qu'ils se manifestent aussi comme rupture et volonté de rupture avec une manière antérieure d'entretenir des rapports sociaux inégalitaires, ils côtoient fréquemment l'ambigu, le vague, le mal défini. A la rupture s'ajoute la

tension vers l'implantation de nouvelles manières de faire, de dire, de vivre qui en sont encore à se matérialiser³³.

Si certains aspects du caractère alternatif des groupes populaires sont encore en germe, il sera néanmoins possible, par notre analyse de leur pratique, de cerner globalement leur apport dans l'évolution de la société.

Sur cette base, nous formulons l'hypothèse que ces groupes constituent des pratiques transformatrices.

1.4.3 Les difficultés

La résistance et l'alternative ne se développent toutefois pas sans obstacle. En effet, les groupes populaires rencontrent de nombreuses difficultés dans la poursuite de leurs objectifs et la réalisation de leur travail.

Sans chercher à repérer les problèmes spécifiques aux différents secteurs d'activités dans lesquels ces groupes sont impliqués (ce qui en soi aurait exigé autant de recherches approfondies qu'il y a de secteurs étudiés), nous tenterons de cerner les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur fonctionnement interne. Nous croyons que ces difficultés se situeront, entre autres, aux niveaux de la poursuite des objectifs en termes de fonctionnement, de la conservation d'une mémoire collective, et des conditions de développement au chapitre des ressources humaines, matérielles et techniques, et, particulièrement, au chapitre du financement. Questionnant le vécu des groupes sur ce dernier point, c'est notamment l'importance des subventions gouvernementales dans leur financement et dans leur développement qui devrait être révélée.

1.4.4 Rapport à l'État

Certains analystes semblent voir dans les

mobilisations populaires de nouveaux appareils étatiques³⁴. Les liens économiques que ces pratiques ont avec l'État pourraient être perçus comme l'un des indices confirmant un tel point de vue. Mais nous avançons plutôt l'hypothèse que les groupes populaires ont tendance à se démarquer idéologiquement et politiquement de l'État comme appareil administratif mais aussi comme appareil idéologique. Notre hypothèse, pour être confirmée, n'implique pas nécessairement que nous devrions trouver des groupes engagés activement dans le développement d'actions contestatrices visant directement l'État. D'autre part, nous n'excluons pas la possibilité que se développent, par moments, des relations de collaboration avec des organismes gouvernementaux. Une analyse trop "mécaniste" nous amènerait peut-être à conclure que de telles relations ou, encore, que les attitudes conciliantes qu'adoptent parfois les groupes populaires et les compromis qu'ils sont amenés quelquefois à faire, sont signes d'intégration, de récupération. Toutefois, nous savons que si "l'État est principalement pour d'autres", il ne peut être totalement contre (les classes populaires)³⁵ et que dans la pratique des groupes, des relations de "concertation" peuvent être stratégiquement importantes pour la poursuite de leurs objectifs. Par conséquent, c'est d'abord le sens des objectifs, des intentions et des positions qui animent fondamentalement les organismes et le sens même de leurs actions qu'il faudra considérer pour vérifier notre hypothèse. A ce niveau, nous devons mettre à jour les indices qu'ils sont dans une position d'autonomie idéologique et politique par rapport à l'État; l'autonomie économique, quant à elle, n'est pas requise quoique la dépendance financière peut avoir des incidences importantes sur l'autonomie dans la définition de l'orientation.

Nous formulons donc l'hypothèse que cette position d'autonomie est repérable chez les groupes faisant l'objet de notre étude et que dans bien des cas, elle s'articule à une position critique, à une rupture idéologique explicite par rapport à l'État. Certes,

certaines revendications formulées envers l'État pour-
ront sembler paradoxales par rapport à cette volonté,
qui tend à s'exprimer au sein du mouvement populaire,
d'assumer de façon autonome le contrôle de divers
aspects de l'existence. En effet, les groupes popu-
laires revendiquent souvent l'engagement de l'État.
Mais, ici aussi, il faut éviter de conclure mécanique-
ment et de faire une analyse déterministe de l'État et
de son rôle. L'État est traversé par des contradic-
tions et n'est pas que l'instrument de la classe domi-
nante. Comme le soulignent Hamel, Léonard et Mayer:
"(...) il fait partie des responsabilités sociales de
l'État de prendre en charge les équipements et servi-
ces collectifs"³⁶; et tel que l'explique, d'autre
part, Réjean Mathieu:

(...) il peut être avantageux pour les
conditions de vie de la population en
général d'exiger de l'État (ou d'accepter)
qu'il prenne à sa charge certains services
coûteux et accaparant pour les groupes
populaires par ailleurs incapables souvent
de les développer autant qu'il le fau-
drait.³⁷

Par ailleurs, l'engagement de l'État que récla-
ment les groupes en est un, croyons-nous, de "sou-
tien" et de redistribution des ressources collectives
qu'il draine. Cette vision va à l'encontre de l'État
centralisateur et contrôleur³⁸.

1.4.5 Rôle potentiel des luttes et des organisations populaires

En plus de constituer, d'ores et déjà, des zones
de contestation, de résistance contre la logique domi-
nante et des creusets d'une alternative sociale, les
mobilisations populaires représentent une menace
"potentielle" pour le pouvoir dominant: celle-ci rési-
de dans la possibilité qu'elles se coordonnent entre
elles et avec le mouvement ouvrier. On peut imaginer,
comme le précisent Bihr et Heinrich, "l'ampleur et la

puissance contestatrice mais aussi créatrice qui naît d'une pareille coordination"³⁹. A l'inverse, on peut dire que leur isolement représente une limite importante dans leur contribution au processus de transformation sociale. En effet, en demeurant isolées les unes des autres, ces pratiques peuvent plus facilement être intégrées dans la logique du capital, "institutionnalisées dans l'État et/ou par la marchandisation"⁴⁰ ou, tout simplement, écrasées sous le poids de leurs difficultés. Mais même si elles réussissent à survivre, les luttes et les organisations populaires, en étant séparées, constituent des "îlots" de résistance qui risquent d'être marginalisés et dont l'apport transformateur est certes essentiel mais partiel. Or, selon la définition que nous avons donnée du processus de transformation, la résistance populaire doit s'étendre sur toutes les zones de la société. Partout où le capitalisme et le patriarcat sont présents, une opposition des classes populaires est à développer, une alternative est à créer. N'y a-t-il pas lieu de penser dans ce cadre que ces milles oppositions et ces milles alternatives doivent se tisser et se coordonner politiquement de façon, entre autres, à s'enrichir mutuellement et à mieux résister devant la logique capitaliste et patriarcale? Ce qu'il faudrait viser par cette coordination, c'est plus spécifiquement, outre le renforcement et l'enrichissement des pratiques populaires, le développement d'une solidarité entre les différentes couches sociales exploitées, dominées et opprimées et la formulation progressive d'une alternative sociale globale (que nous avons définie comme étant l'autogestion généralisée de la société) intégrant une multitude de buts particuliers (l'égalité des femmes, la protection de l'environnement, le contrôle autonome de son corps, l'anti-productivisme, le droit à une vieillesse épanouissante, etc.).

Une telle coordination ne devrait pas signifier, cependant, l'écrasement des enjeux spécifiques et de la diversité organisationnelle qui caractérisent le mouvement populaire. Etouffer ces spécificités et

cette diversité, ce serait étouffer la richesse même de ce mouvement qui s'oppose à des formes variées d'exploitation, de domination et d'oppression en empruntant souvent, pour ce faire, des voies inexplorées et des formes témoignant d'un très grand potentiel créateur. Ce processus doit plutôt être défini comme la conjugaison, l'articulation progressive des pratiques populaires et ouvrières, au-delà de leurs divergences mais en tenant compte de leurs différences.

D'autre part, ce processus, dans la mesure où l'on reconnaît (comme c'est le cas ici) qu'il doit s'effectuer en correspondance avec cette volonté d'auto-contrôle, cette volonté de s'appropriier l'organisation et la gestion de différents aspects des conditions d'existence qui tend à s'exprimer au sein du mouvement populaire est, selon nous, à définir, dans sa forme et dans ses modalités, par les classes populaires elles-mêmes et ce, directement sur le terrain social. Toute organisation qui chercherait à y travailler en centralisant le pouvoir, en demeurant extérieure aux luttes et aux organisations populaires et qui se considérerait "supérieure" à celles-ci, irait à l'encontre de cette tendance. D'ailleurs, de manière plus ou moins explicite, se manifeste à travers les mobilisations populaires, le refus de s'insérer dans toute démarche politique qui serait extérieure à ce mouvement, le refus de "lutter pour une organisation qui proposerait à sa place les buts, les modalités et les formes de direction du combat qu'il poursuit"⁴¹. Ce refus s'inscrit dans un questionnement sur l'action politique qui, conjugué à cette recherche de démocratie dont nous avons parlé plus haut, tend à déboucher sur une conception de l'organisation politique qui laisse place à la participation directe, critique, active et créatrice des groupes et des individu-e-s concernés.

En terminant ici, précisons qu'il faut s'attendre à ce que le processus de coordination politique suive des voies sinueuses et variées ne pouvant

emprunter de raccourcis au détriment de la démocratie. Il faut s'attendre, de plus, à ce qu'il soit marqué des nombreux moments d'hésitation qu'implique toujours la recherche d'un "autrement".

1.4.6 Émergence des regroupements communautaires

Le confinement sectoriel et l'éclatement idéologique, comme nous l'avons laissé entendre dans l'introduction, semblent caractériser l'évolution du mouvement populaire au Québec. Toutefois, de nombreuses initiatives visant à lier différentes actions populaires et même certaines d'entre elles avec le mouvement ouvrier, se sont développées au fil des ans. Mentionnons l'existence, entre autres, des fronts temporaires de solidarité autour d'enjeux spécifiques; des regroupements sectoriels établis sur une base locale, régionale et/ou nationale (telle, par exemple, l'Association des radios communautaires du Québec); des sommets populaires; et enfin, des regroupements communautaires. C'est cette dernière forme de liaison, rappelons-le, qui nous intéresse dans ce mémoire, mais une seule expérience sera analysée, soit celle du Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (R.O.C.C.R.).

Avant d'énoncer notre hypothèse par rapport au R.O.C.C.R., soulignons que l'émergence de ce type d'initiatives au Québec, n'est pas sans lien avec la crise que traverse, depuis plus de dix ans, notre société. Au sein de cette crise, les organisations populaires subissent de façon marquée l'attaque de l'État. En effet, celui-ci tente, dans ce contexte de déstructuration/restructuration du mode de production capitaliste, non seulement d'affaiblir mais aussi d'éliminer cette résistance populaire: il "coupe" les subventions rendant ainsi la survie de certains organismes difficile, voire impossible; il cherche à "délégitimer" publiquement l'action de ces groupes; il essaie d'enfermer leurs revendications dans le "corporatisme"⁴²; il utilise "au besoin" la force et la répression pour mettre un terme à leur développement; etc.

Face à cette offensive croissante de l'État, les mobilisations populaires sur le terrain des conditions de vie, même si affaiblies en certains endroits, se poursuivront, voire s'intensifieront et se renforceront. En réalité, les classes populaires en viendront non pas à abandonner leur pratique contestatrice mais à inventer et à développer des moyens pouvant leur permettre de poursuivre leur action. Parmi ces moyens, se retrouve précisément celui de se "regrouper" localement sur une base permanente et ce, quel que soit le secteur d'intervention. Depuis plus de sept ans, émergent donc dans différentes régions du Québec, des regroupements multi-sectoriels connus sous le nom de "regroupements communautaires". Nous les retrouvons à Alma, Rouyn, Hull, ... et Rimouski.

1.4.7 Hypothèses sur le R.O.C.C.R.

Le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski sera questionné, dans cette étude, au même titre que ses six organismes-membres et, également, à titre d'expérience de liaison. Ainsi, à un premier niveau, nous l'interrogerons en tant qu'organisme populaire (dans la mesure, évidemment, où notre recherche le révélera comme tel) avançant alors, à son sujet, les hypothèses qui formulées plus avant, pourraient se résumer comme suit:

Les organismes "populaires", c'est-à-dire les organismes dont la pratique est axée sur la défense des intérêts des classes populaires, constituent des pratiques transformatrices et ont tendance à se démarquer de l'État sur le plan idéologique et politique.

Rappelons de plus que nous voulons cerner divers problèmes rencontrés par les groupes populaires dans leur fonctionnement interne.

De façon liée mais à un deuxième niveau, nous avons l'intention d'expliquer l'apport spécifique que le R.O.C.C.R., en tant que "regroupement de groupes

populaires", a eu dans le processus de transformation sociale. L'hypothèse que nous avançons réfère à cette étape fort importante dans le processus de transformation sociale, soit celle de la coordination politique des forces populaires. En fait, nous voulons démontrer que le R.O.C.C.R. a participé au processus de coordination. Nous n'espérons pas, cependant, trouver une forme "achevée" d'organisation politique, l'objectif même d'assumer un tel rôle n'ayant pas réussi, croyons-nous, à s'ancrer réellement dans la pratique de ce regroupement. De toute façon, dans le contexte actuel de redéfinition de l'action politique, nous ne pensons pas qu'il faille chercher sur le terrain social "le" modèle organisationnel mais plutôt les maillons, les moments d'un processus qui ne peut plus être perçu selon les schémas traditionnels de l'organisation politique. En étudiant le Regroupement, nous pensons donc découvrir qu'il fut élément de ce processus, mais nous devons probablement constater et expliquer le fait que sa contribution fut limitée d'où une hésitation à parler ici d'un "maillon" fort même si, croyons-nous, loin d'être négligeable.

Précisons, en terminant, que notre étude du R.O.C.C.R. sera l'occasion de tracer un portrait d'ensemble de cette expérience qui est aujourd'hui (nous nous situons en mars 1984), à un point tournant de son évolution comme nous le verrons dans la troisième partie. Animée par l'espoir que notre recherche puisse être utile aux militant-e-s du Regroupement et constatant l'importance d'une évaluation de la pratique de cet organisme, nous apporterons parfois des explications sur quelques facettes de son vécu qui paraîtront peut-être secondaires ou superflues par rapport à nos hypothèses de départ mais qui pourraient être pertinentes pour la réflexion et l'action menées sur le terrain.

NOTES

1. Daniel Vidal, "Formation sociale et mouvements sociaux" dans Sociologie et sociétés, II, 2 (novembre 1970): 170 et suivantes, cité par Pierre Hamel et Jean-François Léonard, Les organisations populaires, l'État et la démocratie, Montréal, Nouvelle optique, 1981, 97.
2. Pierre Hamel, Logements et luttes urbaines à Montréal (1963-1976), Cahier de recherche, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1983, 322 p.
3. Jacques Godbout, La participation contre la démocratie, coll. "Pratiques sociales", Montréal, Ed. coop. Albert Saint-Martin, 1983, 190 p.
4. Donald McGraw, Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973), Montréal, Ed. coop. Albert Saint-Martin, 1978, 184 p.
5. Jean-Pierre Dupuis et al., Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, coll. "Documents préliminaires no 2", Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 176 p. Nous nous sommes référée de façon ponctuelle à cette recherche et, plus particulièrement, à ses résultats concernant le R.O.C.C.R. Ceux-ci ont fait l'objet d'un document dont la rédaction a été terminée alors que notre propre recherche était déjà amorcée: Jean-Pierre Dupuis, Les hauts et les bas du Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski, Institut québécois de recherche sur la culture, (s.d.), 269 p. (texte photocopié).
6. La liste des ouvrages consultés pour l'élaboration de notre problématique accompagne le mémoire que nous avons déposé à l'Université du Québec à Montréal et est disponible au Centre de documentation du GRIDEQ.

7. L'expression est empruntée à Réjean Mathieu: "Les groupes populaires et Dieu-le-père-qui-est-à-Québec-Ottawa-ou-ailleurs" dans Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, Les mobilisations populaires urbaines, Montréal, Nouvelle optique, 1982, 352.
8. Le système de domination mâle (nous parlerons de patriarcat) qui subsiste depuis plusieurs siècles a été intégré, articulé, spécifié au/par le système capitaliste. Précisons qu'avec le développement du capitalisme, la sphère de la production a été progressivement séparée de la sphère de la reproduction dans laquelle les femmes ont été confinées. Derrière le rideau qui les séparent du monde de la production "salarisée", les femmes accompliront un travail essentiel à la survie du capital: le travail domestique.
9. Alain Bihl et Jean-Marie Heinrich, La néo-social-démocratie ou le capitalisme autogéré, Paris, Ed. Le Sycomore, 1979, 37 et 38.
10. Ces expressions sont empruntées à Manuel Castells dans Luttes urbaines, Paris, Petite collection Maspero, 1975, 12.
11. Pierre Hamel et Jean-François Léonard, Les organisations populaires, l'État et la démocratie, op. cit., 92.
12. Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, Les mobilisations populaires urbaines, op. cit., 20.
13. Voir à ce sujet: Benjamin Coriat, "Y a-t-il un avenir pour la crise?" dans Le Temps fou, no 18 (décembre-janvier 1981-1982): 28. Voir également: André Granou, Yves Baron et Bernard Billaudot, Croissance et crise, Paris, Petite collection Maspero, 1979, 254 p.

14. Voir à ce sujet: Jean-Guy Lacroix, "L'unité au sein du mouvement populaire: espérance et réalité" dans Les Cahiers du socialisme, nos 10/11 (automne 1982): 87-89.
15. Barbara Ehrenreich et Deirdre English, Des experts et des femmes - 150 ans de conseils prodigués aux femmes, Montréal, Ed. du Remue-ménage, 1982, 308.
16. A la fin des années 70, on estime que 63% des personnes de plus de 65 ans vivent en bas du seuil de la pauvreté. Pierre Hamel, Logement et luttes urbaines à Montréal, (1963-1976), op. cit., 109.
17. A ce sujet, voir entre autres: Nicos Poulantzas, dir., La crise de l'État, coll. "Politiques", Paris, PUF, 1976, 348 p. et, également, Nicos Poulantzas, "La crise des partis" dans Le monde diplomatique, (septembre 1979): 28.
18. Nous nous référons à la grille qui, selon nous, est la mieux ajustée à la réalité actuelle au niveau de la production soit celle de Céline Saint-Pierre, élaborée dans son texte "De l'analyse marxiste des classes sociales dans le mode de production capitaliste", Socialisme québécois, no 24, (1974): 9-33.
19. Nous avons construit ce graphique à partir de données recueillies auprès de Statistique Canada au mois d'octobre 1983, dans un tableau des classes sociales au Québec produit par Gérald Doré en 1971 ainsi que dans un document du Conseil du statut de la femme daté de 1978. Dans ces deux derniers cas, nous avons donc extrapolé les données. Ces extrapolations et les ajustements que nécessitent les statistiques gouvernementales nous obligent à considérer ce graphique comme une illustration "approximative" de la réalité actuelle (Etude réalisée par une

équipe à laquelle j'appartenais, Université Laval, octobre 1983).

20. Voir, entre autres, l'ouvrage collectif Le sexe du travail, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984, 320 p. Voir en particulier la deuxième partie de cet ouvrage et, notamment, l'article de Danielle Combes et Monique Haicault, "Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes", 155-175.
21. Louis Maheu, "Rapports de classes et problèmes de transformation: la thèse de la société post-industrielle" dans Sociologie et sociétés, vol. X, no 2 (octobre 1978): 12.
22. Voir à ce sujet: Jean-Guy Lacroix, "Quel socialisme opposer à l'attaque du capital?" dans Les Cahiers du socialisme, no 9 (hiver 1982): 178.
23. Jean-Pierre Dupuis et al., Les pratiques émancipatoires en milieu populaires, op. cit., 129-131.
24. Ibid., 63.
25. Jacques Godbout, La participation contre la démocratie, op. cit., 90.
26. Ibid., 68.
27. Ibid., 64, 67 et 90.
28. Ibid., 86.
29. Ibid., 91 et 99.
30. Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque, Le mouvement social au Québec: continuité et rupture (1960-1985), Montréal, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 1985, 8, (texte photocopié).

31. Benoît Lévesque et Yves Vaillancourt, "La participation des usagers, un nouveau pouvoir pour une société nouvelle?" dans Service social, vol. 33, no 1 (1984): 119.
32. Ces termes sont empruntés à Louis Maheu dans son texte "Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social" dans Sociologie et sociétés, vol. XV, no 1, (avril 1983): 77-92.
33. Ibid., 90 et 91.
34. Eric Alsène décrit et critique brièvement des positions allant en ce sens dans son article "L'alternative au tournant": Revue internationale d'action communautaire, 10/50, (automne 1983): 56 et 57.
35. Ces expressions sont empruntées à Denis Fortin et Marc Roland, Sur les rapports avec l'État et les compagnies... Hypothèses d'action pour les "ACEF-FNAC", Cahier no 4 de la première série des Cahiers du Groupe de recherche en action populaire, Québec, Université Laval, École de service social, (s.d.), 10 et 11.
36. Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, Les mobilisations populaires urbaines, op. cit., 13.
37. Réjean Mathieu, "Les groupes populaires et Dieu-le-père-qui-est-à-Québec-Ottawa-ou-ailleurs" dans Les mobilisations populaires urbaines, op. cit., 360.
38. Il est important de préciser que dans notre étude, nous ne chercherons pas à expliquer les stratégies de l'État par rapport aux groupes populaires. Si nous avons voulu considérer tout cet aspect de la réalité, il nous aurait fallu, en pratique, orienter notre recherche

exclusivement sur la question de l'État ou retenir des organismes intervenant dans un même secteur, les stratégies de l'État pouvant varier considérablement d'un secteur à l'autre. Or, nous avons plutôt choisi d'étudier les groupes à plusieurs niveaux de leur pratique et de retenir, comme nous le verrons plus loin, des organismes intervenant dans différents secteurs de façon, notamment, à rendre compte de la diversité du mouvement populaire.

39. Alain Bihl et Jean-Marie Heinrich, La néo-social-démocratie ou le capitalisme autogéré, op. cit., 44.
40. Ces termes sont repris du texte de Jean-Guy Lacroix, "Quel socialisme opposer à l'attaque du capital?", loc. cit., 179.
41. Pierre Hamel et Jean-François Léonard, Les organisations populaires, l'État et la démocratie, op. cit., 44.
42. Voir à ce sujet: Jean-Guy Lacroix, "Le sommet populaire: une forme d'organisation politique dans la crise" dans Les enjeux de la décroissance, Actes du colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française tenu en 1982, Montréal, Ed. coop. Albert Saint-Martin, 1983, 246-247.

CHAPITRE 2

méthodologie

2.1 GRILLE D'ANALYSE

2.1.1 Étude des groupes populaires

Pour procéder à la vérification de nos hypothèses concernant les groupes populaires agissant sur différents fronts relatifs aux conditions de vie (hypothèses qu'il faut bien distinguer de celle relative au Regroupement en tant que lieu spécifique de liaison), nous interrogerons donc la pratique de sept organisations. Notre analyse de ces pratiques portera sur quatre dimensions qui, quoiqu'interreliées, doivent être séparées les unes des autres pour les fins de notre étude. Ces quatre dimensions sont les suivantes:

A) L'orientation et les objectifs

Cette dimension réfère, ici, au "discours" du groupe, ce qu'il annonce, ce qu'il énonce comme positions idéologiques et comme intentions globales en termes d'action. A ce niveau, notre enquête a porté principalement sur le discours "officiel" que nous avons défini ainsi: le discours formellement endossé par les membres (tels les objectifs inscrits dans les règlements généraux) et/ou celui qui est véhiculé au nom du groupe (telle une déclaration dans les médias) et/ou celui qui constitue clairement un élément de la pratique de l'organisme (tels des rapports d'étape d'un comité).

B) Les réalisations

Cette deuxième dimension réfère au "produit" spécifique du groupe, au travail, aux activités qu'il a assumées et aux résultats qui en découlent. A ce niveau, nous excluons les activités internes propres à l'organisme, c'est-à-dire celles qui sont liées à son fonctionnement; elles seront considérées séparément.

C) Le fonctionnement

La notion de fonctionnement est celle que nous avons retenue pour analyser l'ensemble de la dynamique interne du groupe (structures, organisation du travail, financement,...).

D) Le rapport à l'État

Cette dimension réfère à la position dans laquelle se situe le groupe face à l'État et ce, non seulement au niveau du discours mais aussi au niveau de la pratique réelle.

A chacune de ces dimensions, sont rattachées diverses questions dont l'analyse devrait permettre de conclure sur nos différentes hypothèses. Voici quelles sont ces questions:

Orientations et objectifs globaux

Peut-on repérer chez les différents groupes, une volonté de soutenir, de défendre les intérêts de groupes sociaux et/ou de fractions de classe exploités, dominés, opprimés dans notre société; en d'autres mots, peut-on repérer chez ces groupes, des "préoccupations populaires" et ce, de façon à vérifier si ce sont formellement des organismes "populaires"?

Ces groupes ont-ils une position critique face à la société actuelle ou, du moins, face à certains aspects de cette société? Veulent-ils participer au processus de transformation sociale? Ont-ils des visées transformatrices? Ont-ils une vision globale ou plutôt "partielle" de la transformation à réaliser?

Réalisations

De par le travail qu'ils réalisent, de par leur "produit" spécifique, les organismes contribuent-ils au processus de transformation sociale; en d'autres mots, participent-ils au mouvement de résistance à diverses formes d'exploitation, de domination, d'oppression et, de façon liée, à l'élaboration d'une alternative sociale? Leur action vise-t-elle effectivement des groupes sociaux et/ou fractions de classe populaires?

Fonctionnement

Au niveau de leur dynamique interne, les organismes participent-ils au processus d'appropriation du contrôle des conditions de vie par les classes populaires; dans notre perspective, cette participation devrait se matérialiser par la recherche d'un fonctionnement "collectif" et "démocratique" (nous pouvons parler aussi de "préoccupations autogestionnaires")? Peut-on repérer dans leur "façon de faire" d'autres préoccupations alternatives témoignant d'une rupture avec certaines valeurs dominantes dans notre société?

qui font obstacle à un mieux-être (tels, par exemple, l'individualisme, l'autoritarisme,...)?

Quels sont les principaux problèmes que nous pouvons cerner dans le fonctionnement interne des groupes?

Rapport de l'État

Les groupes ont-ils tendance à se démarquer de l'État: de par les positions qui les animent et le sens de leurs actions, se situent-ils ici dans un rapport d'autonomie idéologique et politique? Peut-on repérer chez ces groupes, un point de vue critique clair et une position de rupture explicite face à l'État?

Par notre étude de sept pratiques collectives, guidée par les diverses questions que nous venons d'énoncer, nous ne prétendons pas qu'il nous sera possible d'approfondir tous les aspects pertinents de leur vécu. Toutefois, lorsque cela nous apparaîtra possible et sur la base des données recueillies, nous n'hésiterons pas à étayer notre analyse de façon, bien sûr, à cerner plus clairement la contribution des groupes dans le processus de transformation sociale mais aussi à dégager des éléments pouvant nous permettre d'avoir une meilleure compréhension de ces pratiques. D'ailleurs, nous mettrons en relief, dans certaines dimensions, les particularités de chaque organisme, particularités qui font la richesse du mouvement populaire.

La majeure partie de notre analyse à partir des hypothèses sur les diverses pratiques populaires, sera développée dans la deuxième partie qui, rappelons-le, portera sur les groupes-membres du R.O.C.C.R. Cette partie préparera également le terrain pour l'analyse du Regroupement qui sera donc questionné à la fois comme groupe populaire (les différentes questions qui précèdent s'adressant aussi à lui) et comme lieu spécifique de liaison entre les groupes.

2.1.2 Étude du R.O.C.C.R.

Quelles devraient être les caractéristiques du R.O.C.C.R. pour que nous puissions conclure qu'il a effectivement contribué au processus de coordination politique des groupes populaires de Rimouski? Pour déterminer ces caractéristiques, nous avons tenté de dégager les éléments qui, dans la conjoncture actuelle, pourraient illustrer la dynamique "idéale" d'un regroupement communautaire en regard du processus de transformation sociale. Présentons rapidement ce "portrait-type" qui, élaboré à partir de la définition que nous avons donnée du processus de coordination dans notre problématique, s'est voulu "ouvert" à la possibilité de découvrir, en cours d'analyse, d'autres caractéristiques de ce processus.

Des groupes populaires intervenant dans un même milieu mais dans différents secteurs s'associent donc et créent ainsi un lieu, un outil commun. Cette nouvelle organisation, cette nouvelle dynamique collective dans laquelle ils se retrouvent, contribue à renforcer leur démarche spécifique et ce, non seulement au niveau technique (par exemple, en termes d'organisation matérielle) mais aussi au niveau idéologique. En effet, par la liaison des forces qu'il entraîne et par les outils qu'il développe dans la perspective, entre autres, de contribuer au processus de coordination, ce regroupement aide ses membres à surmonter leurs différents problèmes et à renforcer idéologiquement et politiquement leur démarche dans le sens des intérêts des classes populaires. De plus, il favorise le développement/renforcement d'une solidarité idéologique entre les groupes populaires et le développement de liens concrets d'abord entre ses membres mais aussi avec d'autres pratiques populaires et ouvrières qui lui sont extérieures. Dans ce contexte, le développement d'actions concertées est également facilité. Enfin, au sein de ce regroupement, la conscience de l'importance d'une coordination s'approfondit progressivement et les moyens d'y contribuer concrètement et efficacement se définissent, se structurent, se

mettent en place peu à peu. Dans sa forme, dans son orientation, dans son développement, le regroupement est évidemment défini par les groupes qui y participent en tant que membres. Il est le fruit d'une pratique collective qui n'étouffe par les pratiques spécifiques le composant mais qui, au contraire, s'y alimente, s'en imprègne tout en les enrichissant et en les renforçant à son tour.

Référant à cette description de la dynamique "idéale", nous pouvons formuler un certain nombre de questions dont l'analyse nous permettra d'infirmier ou de confirmer notre hypothèse au sujet du R.O.C.C.R. Ces questions concernent, d'une part son orientation et ses objectifs, et d'autre part, ses réalisations. Au niveau des réalisations, nous considérerons, dans ce cas-ci, les "résultats" découlant non seulement des activités spécifiques du Regroupement mais aussi de l'ensemble de sa dynamique.

Orientation et objectifs

L'orientation et les objectifs du Regroupement nous révèlent-ils une volonté de participer au processus de coordination des forces populaires? Cet organisme tend-il à se définir explicitement comme un outil de coordination?

Réalisations

- Le Regroupement a-t-il favorisé l'amélioration des conditions de développement de ses membres et ce, notamment en termes matériels? En d'autres mots, les organismes ont-ils pu, de par leur participation au R.O.C.C.R., assumer et/ou solutionner plus facilement certains de leurs problèmes internes?

- Le Regroupement a-t-il favorisé le développement d'une solidarité "idéologique" entre ses groupes-membres; ceux-ci se sont-ils sensibilisés à d'autres préoccupations populaires de par leur participation au Regroupement?

- Le Regroupement a-t-il été un moteur dans le développement de liens concrets au sein du mouvement populaire et, également, entre les mobilisations populaires et ouvrières?

- De par leur participation au Regroupement, les organismes ont-ils été "influencés" idéologiquement de façon à clarifier, étayer, renforcer leurs positions et ce, dans une perspective populaire?

- Le Regroupement a-t-il favorisé chez les membres la clarification et/ou le renforcement d'une position critique et de démarcation par rapport à l'État?

- Le Regroupement a-t-il favorisé chez ses membres le développement d'une conscience de l'importance de se coordonner politiquement? A-t-il été un lieu de création d'outils concrets permettant de structurer efficacement et de consolider progressivement une démarche de coordination?

L'analyse de ces questions relatives aux réalisations du R.O.C.C.R. sera introduite, soulignons-le dès maintenant, dans un bilan global de la pratique de cet organisme.

2.2 SÉLECTION DES SIX GROUPES-MEMBRES DU R.O.C.C.R.

L'analyse de la pratique du R.O.C.C.R. nous amènera donc à référer, par moments, aux positions et au vécu de ses membres. En effet, en plus d'être la raison d'être de ce regroupement, les groupes le composant sont directement concernés, nous venons de le voir, par certaines questions soulevées à son sujet. Toutefois, il est impossible, dans le cadre de ce mémoire, d'étudier en profondeur tous les organismes qui, jusqu'à ce jour, y ont participé à titre de membres (soit, au total, trente groupes). Au moment de questionner plus en détail les membres du R.O.C.C.R., nous centrerons notre attention sur six de

ses organismes. La sélection de ces groupes, qui ont également été retenus pour la vérification de notre première série d'hypothèses, a été effectuée à partir d'un certain nombre de critères que nous pouvons résumer comme suit:

- 1- retenir des groupes qui sont membres du Regroupement depuis au moins deux ans et ce, compte tenu que nous voulons voir si leur pratique s'est modifiée de par leur participation à cet organisme;
- 2- avoir un échantillon reflétant la diversité des secteurs d'activités dans lesquels agissent les groupes populaires (et aussi, les groupes-membres du R.O.C.C.R.);
- 3- choisir au moins un organisme non-résident du Centre communautaire et culturel (le Centre est un édifice appartenant au Regroupement et dans lequel logent certains de ses membres);
- 4- s'assurer que les groupes n'appartiennent pas tous à une même tendance idéologique au sein du R.O.C.C.R.

A partir de ces quelques critères, nous avons retenu pour notre étude les groupes suivants: l'École populaire d'Arts et d'Essais, les Habitations populaires de l'Est, le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes, la Garderie populaire de Rimouski, le regroupement des personnes handicapées les "Assoiffés de vivre" et la Radio communautaire du Bas Saint-Laurent (CKLE-FM).

Ces organismes ne sont pas, en tous points, représentatifs de l'ensemble des groupes du mouvement populaire rimouskois et même de l'ensemble des membres du R.O.C.C.R. Par exemple, au niveau idéologique, les divers points de vue ayant traversé ce regroupement ne sont pas tous représentés. Cependant, nous estimons qu'ils le sont à plusieurs niveaux et qu'une partie

importante des résultats de notre étude pourraient probablement s'appliquer à la majorité des groupes populaires évoluant à Rimouski. En ce qui a trait à l'étude du R.O.C.C.R., laquelle nécessite par moments que nous référions aux membres, l'analyse plus approfondie des six groupes sera complétée par certaines données concernant d'autres organismes, ce qui devrait nous permettre de dégager la plupart des éléments pertinents pour l'analyse et l'évaluation globale de cette expérience.

2.3 CUEILLETTE DES DONNÉES

Les données que nous avons dû recueillir pour vérifier nos hypothèses sont donc celles qui allaient nous permettre de bien cerner la pratique des différents groupes de notre échantillon. Il nous fallait considérer une période relativement longue compte tenu que nous voulions cerner la contribution des groupes dans le processus de transformation sociale et repérer les modifications qu'ils avaient pu subir à travers leur participation au Regroupement¹. Dans les faits, nous avons pu recueillir des données sur ces groupes depuis qu'ils existent (soit depuis 6 à 10 ans selon les cas) jusqu'en mars 1984. Sur certains aspects de notre recherche, l'analyse approfondie des données recueillies a couvert les deux ou trois dernières années de leur existence. Voici comment nous avons procédé à cette cueillette de matériel.

2.3.1 Documents internes

Nous avons d'abord traité les informations contenues dans une banque de données produite par le Centre populaire de documentation de Rimouski (organisme - membre du Regroupement) dans le cadre d'une recherche sur l'aire de rayonnement du R.O.C.C.R., recherche réalisée en majeure partie à l'automne 1981 et à laquelle nous avons activement participé. Cette banque de données a été construite à partir d'entrevues de deux à quatre heures avec des représentants du

Regroupement et un-e membre de chaque organisme ayant participé à ce regroupement d'une part, et d'autre part, à partir d'un dépouillement des principaux documents produits par ou sur les groupes depuis leur origine jusqu'en décembre 1981 (lettres patentes, documents de presse, règlements généraux, dépliants, etc.)². Par ailleurs, nous avons dépouillé les documents les plus importants produits par les groupes étudiés depuis janvier 1982 jusqu'au début de 1984.

L'ensemble de ce travail a été réalisé à l'hiver 1983³ et au mois de février et mars 1984.

2.3.2 Entrevues

Nous avons réalisé à l'hiver 1983 et au début de mars 1984, une série d'entrevues auprès de trois personnes impliquées au R.O.C.C.R. et d'un-e membre de chaque groupe étudié. Près de vingt-cinq heures d'entrevues ont ainsi été enregistrées et retranscrites pour fins d'analyse. Il s'agissait d'entrevues "semi-dirigées"⁴.

Nous avons choisi les personnes interviewées en fonction, prioritairement, de leurs connaissances et de leur appartenance au groupe étudié. Dans la plupart des cas, elles étaient très bien renseignées sur le vécu de leur groupe depuis son origine. Les neuf interviewé-e-s (cinq femmes et quatre hommes) étaient tous et toutes impliqués activement dans l'organisme et ce, dans la plupart des cas, depuis plusieurs années. De plus, ils et elles ont tous et toutes participé, à un moment ou à un autre, aux instances du groupe et, également, à celles du Regroupement. Enfin, pour plusieurs, ils et elles ont déjà été (ou étaient encore) des travailleur-euse-s rémunérés par leur organisme.

A travers ces entrevues⁵, ce sont d'abord et surtout les principales caractéristiques de l'évolution du groupe et son vécu actuel au niveau des dimensions définies précédemment que nous voulions cerner

plus clairement et ce, en complément des données déjà contenues dans le reste de notre matériel. Cependant, nous n'avons pas voulu empêcher les informateurs-trices d'exprimer leur point de vue personnel et, par moments, nous les avons même invités à le faire. Ces positions constituaient, dans une certaine mesure, un élément de la pratique de l'organisme et pouvaient être fort significatives compte tenu que les interviewé-e-s étaient activement impliqués dans leur groupe et que plusieurs y assumaient un rôle de leader. Toutefois, le traitement de ces informations particulières a été réalisé avec précaution afin de ne pas confondre les positions de l'interviewé-e avec celles de son groupe si elles n'y correspondaient pas.

De ces entrevues et de celles contenues dans la banque de données du Centre de documentation, nous avons retenu, pour les fins de notre étude, des extraits qui traduisaient les orientations, les positions des différents groupes et/ou d'une partie de leurs membres.

2.3.3 "Observation" participante

Nous avons été impliquée dans le R.O.C.C.R. de 1979 à 1982 à titre de militante et, pendant quelques mois, en tant que travailleuse. De 1980 à 1982, nous avons également milité et travaillé au Centre populaire de documentation de Rimouski (C.P.D.R.) lequel est membre du Regroupement. Par cette implication et par le biais, notamment, de différents travaux de recherche sur le Regroupement que nous avons été amenée à réaliser au sein du C.P.D.R., nous avons acquis une connaissance du milieu qui nous a été très utile dans la production de cette étude. On peut parler ici d'une cueillette importante de données à partir d'une "observation" participante qui était, en fait, une "implication militante". Nous reparlerons plus bas de l'utilité de ces données mais aussi des exigences particulières de leur traitement.

Soulignons enfin que nous avons pu discuter régulièrement depuis notre départ du R.O.C.C.R. en juin 1982, avec des personnes associées à cette expérience et suivre ainsi les grandes étapes de son évolution jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars 1984. C'est à cette date que s'arrête notre étude. Le lecteur ou la lectrice devra y référer lorsque nous parlerons, dans ce mémoire, de la période "actuelle".

2.4 A PROPOS DES DONNÉES RECUEILLIES AU COURS DE NOTRE IMPLICATION MILITANTE

De par notre implication au sein du R.O.C.C.R., nous avons accumulé, tel que mentionné plus haut, une connaissance du milieu qui nous a été fort utile pour notre recherche. Par ce biais, nous avons pu, à plusieurs moments, compléter, étayer les informations contenues dans le matériel recueilli en 1983 et 1984 et, plus d'une fois, resituer et interpréter des données avec une meilleure compréhension que si nous avions enquêté sur le terrain pendant seulement quelques semaines. Lorsque l'on connaît très bien, par exemple, le contexte politique dans lequel un document a été écrit ou, encore, lorsque l'on peut lire entre les lignes d'un procès-verbal parce que l'on a participé à la réunion dont il est question, on peut plus facilement en saisir son contenu et, parfois, éviter des interprétations erronées.

Cependant, il faut savoir que le traitement des informations accumulées pendant nos quatre années d'implication militante n'a pas toujours été facile. Ces informations avaient été recueillies non par un sociologue mais par une militante et bon nombre d'entre elles étaient empreintes d'un point de vue idéologique que nous défendions dans la pratique. Afin que notre interprétation de la réalité ne soit pas biaisée par cette situation, nous avons dû passer au crible plusieurs points de vue que nous avions portés en tant que militante, procédant à des

vérifications approfondies par le biais des documents écrits dont nous disposions. Ces vérifications n'ont pas toujours apporté de réponses claires et par moments nous avons donc choisi d'écarter certaines de nos conclusions analytiques. Peut-être étaient-elles justes, mais étant préoccupée d'être la plus objective possible, nous avons préféré nous abstenir là où des doutes d'interprétation subsistaient. C'est ainsi que nous avons connu l'avantage et l'intérêt, dans une recherche, d'avoir été étroitement liée à l'objet d'étude, mais aussi les tourments "sociologiques" que cela peut occasionner, voire même les vérifications méthodologiques supplémentaires qui peuvent en découler.

NOTES:

1. A l'origine, nous avons envisagé la possibilité d'effectuer une analyse comparative entre la situation de l'organisme avant son adhésion au R.O.C.C.R. et celle après son adhésion. Mais la réalité nous força à abandonner ce projet. En effet, la presque totalité des organismes qui sont membres actuellement du Regroupement sont nés, tout au plus, un ou deux ans avant leur adhésion.
2. Ces données sont classées sur fiches: entre 200 et 500 fiches par organisme-membre et plus de 2 000 fiches pour le R.O.C.C.R.
3. Le travail réalisé à l'hiver 1983 l'a été dans le cadre d'un Laboratoire de sociologie politique à l'Université du Québec à Montréal.
4. Pour la construction de nos instruments de cueillette, nous nous sommes inspirée d'une grille d'entrevue que nous avons élaborée avec Hugues Dionne dans le cadre d'une recherche sur

des expériences de gestion en commun dans le milieu rural de l'Est du Québec. Cette grille (qui nous avait également inspirée dans la production des outils de cueillette pour les fins de la recherche sur l'aire de rayonnement du R.O.C.C.R. réalisée par le Centre populaire de documentation de Rimouski) est annexée dans le document Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural (cahier no 11 du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, Université du Québec à Rimouski, février 1983). Nous l'avons construite en nous inspirant en partie "du cadre général d'approche" tel qu'élaboré dans l'ouvrage de Jacques Godbout et Jean-Pierre Collin, Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?, Rapports de recherche no 3, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, 1977, 311 p.

5. Voir l'annexe 1.

Deuxième partie

Analyse de la pratique de six
groupes-membres du R.O.C.C.R.

CHAPITRE 3

Éléments de présentation

3.1 AU SUJET DE L'EST DU QUÉBEC ET DE RIMOUSKI

L'Est du Québec, qui depuis quelques décennies bat de tristes records par son faible taux d'activité, son faible revenu per capita et son taux élevé de chômage (près de 20% en 1981) et qui a perdu, entre 1951 et 1976, "au moins 148 000 personnes, pour une population totale qui se maintient autour de 300 000"¹, est connu de plusieurs analystes pour avoir été, à partir des années 1970, le théâtre d'une série de mobilisations populaires dans le milieu rural (les Opérations-Dignité, les Sociétés d'exploitation des ressources, le J.A.L., la lutte contre le pillage des forêts à Esprit-Saint, etc.). Ces expériences, qui témoignent de la volonté de la population de contrer la fermeture de ses villages (déjà effective dans une dizaine de cas) et de prendre collectivement en charge son développement, ne sont pas les seules pratiques populaires contestatrices et novatrices qui se

sont développées dans la région. Au cours de la même décennie, on voit également surgir plusieurs organisations populaires en milieu urbain. A Rimouski, elles ont émergé surtout entre 1973 et 1978. Parmi plusieurs facteurs qui peuvent expliquer la naissance de nombreux groupes populaires dans le milieu rimouskois, la "Librairie socialiste" identifiera les plus importants comme étant:

(...) les luttes ouvrières au niveau national pour l'indexation des salaires après le ressac d'octobre 1970; l'effet d'entraînement des mobilisations populaires dans l'arrière-pays; l'augmentation rapide du taux de chômage à 19% (selon le C.R.D.); l'état permanent de crise; le brusque accroissement du nombre des travailleur-euse-s des "appareils idéologiques d'état qui, pour un bon nombre apportent une certaine expérience de militant².

Les organisations rimouskoises évolueront dans de multiples secteurs. Le front culturel sera tout particulièrement investi par ces pratiques mais celles-ci se retrouveront également sur le front du logement, de la consommation, de la condition des femmes, du chômage, etc. A ce niveau, les six groupes que nous avons choisi d'étudier sont déjà révélateurs puisqu'ils interviennent dans six secteurs différents³. Avant de présenter brièvement ces organismes, quelques remarques sur le profil de Rimouski s'imposent. Ainsi, il faut savoir que cette ville, considérée comme la métropole régionale, est le centre administratif de tout l'Est du Québec. Elle regroupait 29 125 personnes en 1981. A cette date, 84,5% de la population active était impliqué dans le secteur tertiaire. Parler des classes populaires à Rimouski, c'est parler surtout des travailleur-euse-s agissant au niveau des services (35,8%) et, notamment, des petits fonctionnaires (la plupart des ministères provinciaux et fédéraux y ont un bureau), des travail-

leur-euse-s du commerce (20,3%), du transport et des communications (18,9%); c'est parler des travailleur-euse-s culturels, des travailleur-euse-s intellectuels, des étudiant-e-s (on compte près d'une cinquantaine de maisons d'enseignement dont une Université, un Cegep et un Conservatoire de musique), des "femmes à la maison" et de tous les autres exclu-e-s de la production dont les chômeur-euse-s (en 1981, 15% de la main-d'oeuvre, dans la ville même de Rimouski, était disponible) et les assisté-e-s sociaux. Bien sûr, c'est parler aussi des travailleur-euse-s du secteur primaire (qui ne représentent toutefois que 2,3% de la population active), et des travailleur-euse-s du secteur secondaire (13,2%)⁴.

3.2 AU SUJET DES SIX GROUPES-MEMBRES DU R.O.C.C.R.

3.2.1 L'École populaire d'Arts et d'Essais

C'est à l'été 1977 qu'une équipe de quatre personnes décide de mettre sur pied une École populaire d'Arts et d'Essais. Bien qu'incorporé officiellement en janvier 1978⁵, cet organisme (qui intervient, comme plusieurs autres groupes à Rimouski, sur le front culturel) amorça ses activités à l'automne 1977. A une certaine époque, sa structure fut divisée en deux. On y retrouvait une École de musique et une École de théâtre lesquelles possédaient, l'une par rapport à l'autre, une marge d'autonomie tout en étant liées au niveau de l'orientation générale et pour diverses décisions et activités. A l'heure actuelle, seule l'École de musique est en opération.

3.2.2 Les Habitations populaires de l'Est

Prenant conscience de l'ampleur du problème du logement dans la région du Bas-Saint-Laurent et constatant qu'il frappait davantage les personnes à faible revenu, les personnes âgées et les personnes handicapées, quelques individus se réunissent en comité à l'automne 1977 afin d'étudier les différents moyens

pouvant permettre d'aider les groupes concernés. A cette époque, trois projets de coopérative d'habitation sont en voie de réalisation dans la région. Or, le comité voit justement dans cette formule de coopérative une solution valable pour les gens à faible revenu. Désireux d'apporter sans plus tarder un soutien aux trois projets déjà amorcés et de favoriser la création d'autres projets de ce genre, il entreprend des démarches auprès de la Société d'habitation du Québec qui octroie des subventions à des organismes officiellement reconnus comme "Groupe de ressources techniques" (G.R.T.). La Société d'habitation accepte le projet d'un G.R.T. dans l'Est du Québec et, en janvier 1978, on procède à l'incorporation de ce nouvel organisme qui portera le nom des "Habitations populaires de l'Est". Légalement, cet organisme mettra sur pied une autre corporation (Les logements populaires) et enregistrera officiellement l'un de ses services (La Boutique de gestion). Mais ces distinctions légales ne subsistent que pour des fins techniques et, dans la pratique, tous ces projets font partie de la même dynamique.

3.2.3 Le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes

A la même époque, soit à l'automne 1977, "un groupe de personnes sollicitées par la Fédération québécoise pour le planning des naissances (F.Q.P.N.) et préoccupées par l'information dans ce domaine, décide de jeter les bases d'une Association de planning dans la région". Deux comités sont alors formés: un à Matane et un à Rimouski (ce dernier étant l'organisme étudié ici). Bien qu'ayant une certaine autonomie, ces deux comités tenteront d'échanger les informations pertinentes et de se soutenir réciproquement dans leur action.

Jusqu'en août 1980, l'Association demeurera sans statut légal, (ses règlements généraux seront alors ceux de la F.Q.P.N.). En fait, pendant plus de deux ans, elle cherchera à définir son rôle et ses objec-

tifs spécifiques et se questionnera sur sa "clientèle-cible". Si au mois d'août 1980, l'Association adopte ses propres règlements généraux et ses propres objectifs, son questionnement n'est pas pour autant terminé. Mais, dans la pratique, tout se précise progressivement. Ainsi, il devient de plus en plus clair pour le comité de Rimouski, que les femmes constituent sa clientèle-cible et que son champ d'intervention concerne non pas strictement le planning des naissances mais la santé prise dans son sens large. Au mois de février 1983, le comité de Rimouski ne se reconnaissant plus dans l'appellation "d'Association de planning des naissances du Bas du Fleuve", prend officiellement le nom de "Collectif de Rimouski pour la santé des femmes". Il se dissocie du comité de Matane et adopte de nouveaux objectifs concordant avec la pratique qu'il développe depuis quelques mois.

3.2.4 La Garderie populaire de Rimouski

Toujours à l'automne 1977, "une assemblée publique réunit une trentaine de personnes pour discuter de la problématique des garderies et de la nécessité de mettre sur pied à Rimouski une deuxième garderie"⁶. Celle qui fonctionne déjà a atteint son nombre maximal d'enfants et, de plus, n'offre pas de service de pouponnière. Le projet se met en branle: on procède à l'adoption de statuts et règlements, effectue des démarches d'information et de recrutement, établit des contacts avec des organismes du milieu (notamment pour l'obtention d'un local), etc. En juillet 1978, le ministère des Affaires sociales accepte d'accorder des subventions d'aménagement et d'équipement pour ce projet de garderie, subventions qui lui seront versées sur réception du bail. Mais ce n'est qu'au printemps 1979 que la Garderie trouvera un endroit où se loger. Son ouverture aura lieu en janvier 1980.

3.2.5 Les Assoiffés de vivre

"En 1974, une personne handicapée se voit refuser l'accès à un restaurant" de Rimouski. Des person-

nes handicapées de la région "réagissent à ce geste discriminatoire", se réunissent pour discuter de la situation et décident de se regrouper pour former une association de personnes handicapées physiques et sensorielles qui portera le nom des Assoiffés de vivre. Pendant quelques années, l'Association fonctionnera sans être officiellement incorporée. C'est en 1978 qu'elle procédera à son incorporation et adoptera ses objectifs officiels et ses règlements généraux⁷.

3.2.6 La Radio communautaire du Bas-Saint-Laurent - CKLE-FM

En 1976, quelques jeunes entreprennent, à Rimouski, une diffusion radiophonique "communautaire" sur un canal du câble à la télévision. Cette expérience, plus spontanée que structurée au point de départ, est alors animée par une corporation connue sous le nom des "Productions de l'Étoile filante". Cette corporation sera également l'initiatrice d'autres projets évoluant tous, à l'origine, dans le réseau contre-culturel rimouskois. Ainsi, elle mettra sur pied un bar communautaire où seront organisés des événements "socio-contre-culturels" (le Bar "0"), un atelier-galerie en arts plastiques (la Grande Ourse), un bureau de production de spectacles, un groupe de production vidéo et une troupe de théâtre pour enfants (Taratapomme).

En ce qui concerne la diffusion radiophonique, l'expérience se poursuivra sur le câble pendant un peu plus de deux ans. Elle sera interrompue à l'hiver 1979 afin de concentrer les énergies sur un projet envisagé depuis les débuts et qui, progressivement, se structure, soit celui de diffuser sur ondes MF. Déjà, au printemps 1978, une nouvelle corporation, légalement autonome des Productions de l'Étoile filante, avait été fondée pour porter ce projet.

Les tâches de préparation à la mise en ondes furent multiples: soumission de la demande de permis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunica-

tions canadiennes (permis qui sera obtenu en mars 1980), démarches de consultation dans le milieu, élaboration des politiques de la Radio, aménagement des locaux, cueillette de fonds, etc. La période de structuration dura jusqu'au début de septembre 1980, date à laquelle a eu lieu l'ouverture officielle de la Radio communautaire du Bas-Saint-Laurent.

3.2.7 Des pratiques à découvrir...

Notre travail consistera à analyser la pratique de ces six organismes dont l'un des points communs est l'appartenance au Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski. Les étudier, nous l'avons dit, c'est préparer le terrain à l'analyse de ce regroupement. Mais notre intention première dans cette partie est, rappelons-le, de voir si ces groupes contribuent au processus de transformation sociale. Pour ce faire, nous allons examiner au chapitre 4 ce que les groupes eux-mêmes nous annoncent à ce sujet ou, en d'autres mots, ce que nous révèle leur discours idéologique en termes d'orientation et d'objectifs poursuivis.

NOTES:

1. Serge Côté et Benoît Lévesque, "L'envers de la médaille: le sous-développement régional" dans Interventions économiques pour une alternative sociale, no 8 (printemps 1982): 69.
2. La Librairie socialiste de l'Est, Pour une histoire des groupes populaires dans le Bas Saint-Laurent - 1960-1979, Ed. La Librairie socialiste de l'Est, Rimouski, 1981, 19.
3. Dans la troisième partie, nous apporterons d'autres données sur les conduites collectives à Rimouski.

4. Les données statistiques sont extraites du Dossier économique de Rimouski produit par le Conseil économique de Rimouski. Celles relatives à la répartition de la population active par secteur d'activités concernent la circonscription électorale de Rimouski.
5. L'École et tous les autres organismes étudiés sont incorporés légalement à titre d'organisme sans but lucratif.
6. A cette époque, on estimait qu'il y avait 8 266 enfants à Rimouski dont 4 121 âgés de moins de cinq ans.
7. On retrouve à Rimouski entre 175 et 200 personnes handicapées.

CHAPITRE 4

Orientation et objectifs

4.1 DES DISCOURS QUI CONVERGENT

Quatre des six groupes que nous avons étudiés fondent leur projet collectif sur des positions idéologiques qui convergent à plusieurs niveaux. Il s'agit de l'École populaire, des Habitations populaires, du Collectif de Rimouski pour la santé des femmes et de la Garderie populaire. Considérons, dans un premier temps, ces quatre organismes en soulignant d'abord les similitudes que nous avons pu repérer à travers l'analyse de nos données.

Retenons comme première caractéristique commune à ces quatre groupes, leur volonté très claire de défendre les intérêts des classes populaires. En effet, plusieurs éléments de leur discours officiel, éparpillés ici et là dans divers documents, nous indiquent qu'ils sont conscients de l'existence d'une majorité dominée² et désireux de travailler dans

les intérêts de celle-ci tout en priorisant certaines catégories sociales dans l'énoncé de leurs objectifs spécifiques. D'autre part, il est évident, comme nous le constaterons plus loin, qu'ils ont des visées transformatrices. Ces visées sont explicitées surtout par rapport à leur propre champ d'intervention. Une vision plus large de l'action à mener se révèle cependant dans l'analyse critique de la société qui sous-tend l'énoncé de leurs objectifs globaux. Par contre, au-delà de leur secteur d'activité, ces organismes ont peu précisé leur façon de concevoir le processus de transformation sociale et les caractéristiques d'une société alternative, n'exprimant guère plus que des intentions générales telle celle de travailler à un "mieux-être collectif". Est-ce là l'indice qu'ils ont peu réfléchi sur un projet global de société? Certes, mais c'est peut-être l'indice, en premier lieu, qu'ils se refusent à définir trop tôt un tel projet, sans la participation de ceux et celles qui sont concernés à chaque niveau:

Faut pas s'attendre à tout définir (...)
il faut aller au rythme des gens.

Travailleur des Habitations populaires
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983.

C'est peut-être l'indice également qu'ils ne prétendent pas avoir trouvé les "mots" pour définir le processus de transformation sociale considérant que même le langage et la façon de conceptualiser la réalité est à "révolutionnariser":

Il y a aussi notre vocabulaire, notre façon de voir qui est à changer... ça va jusque-là... les petits tableaux et les petits graphiques, je trouve ça très mâle...

Militante au Collectif
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983.

... ou encore l'indice qu'ils ne prétendent pas avoir cerné tous les objectifs à poursuivre et, encore moins, toutes les solutions à apporter:

C'est tellement partout la lutte des femmes (...) au travail, dans ton lit, dans ton bain, le matin, le soir (...)
C'est tellement partout, tout le temps, avec tout le monde que tu ne peux pas voir c'est quoi qui va régler ça, vers quoi on s'en va, c'est quoi notre objectif.

Militante au Collectif
Ibidem.

Enfin, c'est peut-être l'indice qu'ils sont en rupture avec un modèle théorique de la transformation qui axe celle-ci sur l'idée du "grand soir", étant conscients que le projet est à définir et à construire dans/par la pratique.

Je ne crois pas au grand soir (...), ça se transforme lentement.

Travailleur des Habitations populaires
Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983.

Mais quelles que soient les raisons qui la justifient, l'absence de positions étayées sur la question de la transformation sociale n'est pas synonyme de l'absence d'une volonté de travailler à améliorer, transformer certains aspects de la réalité et ce, dans les intérêts des classes populaires. De plus, elle n'est donc pas synonyme de l'absence d'une tendance à se situer dans une démarche "globale". Ces positions étaient déjà présentes au moment où ces groupes furent mis sur pied mais, à divers niveaux, elles se préciseront et/ou se renforceront au fil des ans. Cela nous a été confirmé par la plupart des informateur-trice-s dont la "représentante" du Collectif qui nous dira:

Les objectifs se sont transformés dans le sens d'un élargissement, d'une politisation moins implicite. C'est plus clair que ça s'intègre dans une lutte de transformation, de dénonciation globales.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983.

Voyons maintenant comment se spécifient, dans le discours de chaque groupe, leur caractère populaire et leurs visées transformatrices.

4.1.1 L'École populaire

L'École populaire a précisé son orientation et ses objectifs globaux officiellement en vigueur aujourd'hui au cours des premières années de son existence. Les positions énoncées à cette époque et confirmées par la suite, traduiront un refus de la domination capitaliste et, de façon spécifique, un refus de la domination exercée par une "élite" dans le domaine culturel. La difficulté, voire l'impossibilité pour certaines couches sociales, et surtout celles démunies économiquement, de se former au niveau artistique (sans chercher nécessairement à en faire un métier) constitue l'objet central des critiques formulées par l'École au sujet de la société actuelle. Chasse-gardée d'une minorité bien nantie, les arts, explique-t-on à maintes reprises au fil des années, sont à démocratiser, à démystifier. C'est précisément en ce sens que l'on veut travailler afin que "tout individu qui le veut puisse un jour se servir des arts comme moyen d'expression". "Prendre l'art des mains d'une élite et la (sic) remettre dans les mains des masses": voilà, en d'autres mots, le projet auquel on s'associe en se fixant comme objectif "de rendre accessible l'apprentissage des arts à toute la population, principalement aux couches sociales les plus défavorisées".

Le discours de l'École en plus de nous révéler, à l'occasion, la conscience de l'existence d'autres

inégalités et injustices sociales, traduira sans ambiguïté, par moments, celle de l'importance de se lier aux autres actions qui visent à transformer la société:

L'École populaire d'Arts et d'Essais est un organisme de formation qui désire participer activement à la transformation de la réalité sociale, principalement dans le domaine culturel. Dans cette perspective, l'École considère important que s'établissent des liens entre son action et toutes les autres menées par les travailleuse-s en vue de leur émancipation (travailleuse-s non-syndiqués, groupes communautaires et culturels, femmes, étudiant-e-s).

Extrait de la Déclaration de principes 1979.

Le sens donné à l'action de l'École nous sera commenté par notre informatrice en des termes qui confirment bien l'idée que ce groupe se situe dans une démarche de transformation globale:

L'École, ce n'est pas une petite affaire qui finit demain, qui ne concerne pas le long terme (...) On appartient à un groupe plus large qui travaille au changement des conditions de vie et au mieux-être (...) Notre action fait partie du reste des revendications du monde (...) pour s'organiser.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983.

Cette informatrice nous a toutefois laissé entendre qu'un tel point de vue et, en fait, l'ensemble des grands énoncés idéologiques contenus dans la "déclaration de principes" ne sont pas portés avec la même conviction par tous les membres de l'École. Un

grand nombre d'entre eux et elles adhèrent non pas tant à toute une conception idéologique de la société (qu'ils et qu'elles auront peu l'occasion de débattre collectivement) qu'aux objectifs spécifiques qui sont poursuivis et, principalement, celui de l'accessibilité à l'apprentissage des arts.

4.1.2 Les Habitations populaires

C'est surtout à partir de 1980 que les Habitations populaires exprimeront avec clarté, dans certains de leurs documents, leur désir de défendre au niveau du logement les intérêts des classes populaires et en priorité, ici aussi, les intérêts des groupes sociaux les plus démunis. Moins volubile à l'origine sur cette question (rappelons que les Habitations sont nées en 1978), il demeure que cet organisme a toujours voulu orienter son action vers les couches sociales défavorisées. Dès le départ, les personnes âgées, les personnes handicapées, les gens à faible et moyen revenu ont été identifiés comme les groupes cibles.

La revendication première des Habitations est celle du "droit au logement pour tous", revendication qui se liera à l'objectif de promouvoir et favoriser la prise en charge par la population de cet aspect de leurs conditions d'existence et l'accès à la propriété collective. La formulation d'un tel objectif et les positions développées au sujet des moyens à prendre pour l'atteindre, seront sous-tendues par une analyse critique de la société à travers laquelle on dénoncera, à diverses occasions, les intérêts de certaines couches dominantes dans le secteur du logement. Ces intérêts, expliquera-t-on en des termes variés, s'opposent à l'amélioration des conditions de vie des classes populaires et, entre autres, à la réappropriation par celles-ci du contrôle de leur habitat.

Les indices que les Habitations situent leur pratique dans une démarche de transformation qui dépasse le front du logement sont quant à eux

éparpillés, décousus ici et là dans le discours. Même s'il ne peut être considéré comme élément du discours officiel, retenons à ce sujet ce commentaire de notre informateur qui nous semble traduire la position des Habitations:

Nous-autres, les groupes populaires, on a des constances qui sont les mêmes au niveau des revendications, qui sont globales, qui dépassent l'habitation, l'alimentation (...) et on s'insère dans ce mouvement là (...) politiquement, on est des organismes qui se veulent de changement.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983.

Or, dans ce mouvement, les Habitations envisagent actuellement d'intervenir plus largement. En effet, un nouveau projet est en voie d'élaboration, projet dans lequel est inclus l'objectif de travailler à l'amélioration des conditions de vie non seulement au niveau du logement mais aussi dans tous les secteurs où les ressources du groupe pourront être mises à contribution pour "l'organisation collective des individus". L'objectif "d'améliorer les conditions de vie de travailleur-euse-s du groupe" est également introduit dans ce projet. Cela nous amène à souligner, d'ores et déjà, que les travailleur-euse-s des Habitations ont occupé une place importante dans la pratique du groupe ayant d'ailleurs développé, pour une bonne part, les positions idéologiques qui balisent officiellement cette pratique.

4.1.3 Le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes

Le discours du Collectif de Rimouski pour la santé des femmes révèle clairement, par endroits, outre une conscience de la domination capitaliste, celle de la domination subie par les femmes. Soit par le biais de déclarations faites par des organismes auxquels il a été associé et dont il a endossé

officiellement le contenu (telles des déclarations de la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit), soit par le biais de ses propres déclarations, ce groupe exprimera son refus des inégalités et des injustices sociales et, tout particulièrement, celles qui affectent les femmes.

Depuis un peu plus de deux ans, c'est d'abord au sujet de la santé que le Collectif étaye sa critique de la société et spécifie ses objectifs qui globalement, rappelons-le, furent modifiés en février 1983. A cette époque, les membres s'entendront pour dire que la santé des individus est influencée par leurs conditions de vie, par l'environnement socio-économique et idéologique. Elle n'est pas qu'absence de maladie; elle est aussi et surtout contrôle sur son corps. Mais dans la société actuelle, la très grande majorité est désappropriée de ce contrôle et, compte tenu des conditions de vie dans laquelle elle doit vivre, voit sa santé se détériorer. Cette définition de la santé, nous a souligné l'informatrice du Collectif, peut s'appliquer "autant aux hommes qu'aux femmes". Toutefois, celles-ci sont davantage touchées par le problème étant, notamment, exclues du pouvoir médical. C'est donc pour elles que cet organisme veut travailler et prioritairement pour celles les plus démunies, c'est-à-dire "les femmes des classes populaires". Les objectifs globaux qu'il poursuit sont, entre autres, de "promouvoir le développement de la santé des femmes", "de travailler et lutter pour favoriser leur conscientisation en visant leur prise en charge et leur autonomie" et "de travailler et lutter pour leur permettre le plein exercice de leurs droits au niveau social, économique et politique". A l'origine, la volonté de ce groupe de travailler à l'amélioration des conditions de vie concernait principalement le domaine du planning des naissances. On a donc élargi, étayé les préoccupations spécifiques de transformation mais, déjà au début, le Collectif (alors connu sous le nom d'Association de planning des naissances du Bas du Fleuve) adhérerait à l'idée "qu'il faut lutter et maintenir des liaisons avec ceux qui luttent à d'autres niveaux contre les inégalités sociales". Cette idée

est encore très présente aujourd'hui. On se veut partie prenante d'une lutte globale de transformation, intention qui est même devenue plus explicite, comme nous l'a mentionné l'informatrice, avec la modification des objectifs. La définition que le Collectif accorde au type de groupe auquel il s'identifie résume assez bien le sens donné à la pratique:

(...) pour nous, un groupe populaire est un:

- organisme qui ne recherche pas le profit;
- groupe de dénonciation, luttes et pressions pour modifier le pouvoir en place;
- groupe qui travaille à conscientiser leurs membres et les classes populaires en vue d'un changement social;
- groupe qui agit dans un secteur spécifique (logement, jeunes, théâtre, musique, femmes) et qui voit la globalité des luttes;
- groupe qui propose des alternatives pour répondre aux besoins réels;
- groupe qui brise l'isolement des individus pour créer un rapport de force.

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983.

En terminant, soulignons qu'il nous est permis de croire, sur la base de notre "observation" participante, que la majorité sinon la totalité des membres du Collectif adhère aux positions officielles avec une conviction semblable.

4.1.4 La Garderie populaire

C'est dans des documents produits quelque temps avant son ouverture que la Garderie a le plus explicité les positions idéologiques et les objectifs globaux devant baliser et guider sa pratique. Quoique voulant s'adresser à tous les milieux de la communauté

rimouskoise, cet organisme, qui est conscient d'intervenir dans une société où subsistent des rapports d'exploitation, tiendra alors à préciser ce qui suit:

Il est naturel (...) que le souci d'une justice sociale élémentaire conduit la garderie de Rimouski à satisfaire en priorité les besoins de ceux qui sont les plus touchés par les injustices économiques et culturelles de la société actuelle (les chômeurs, assistés sociaux, familles à faible revenu, etc...).

Extrait d'un document interne (Programme d'activités de la Garderie - sans date)

Outre cette déclaration sur la "clientèle-cible", nous avons repéré, dans les documents d'origine sur l'orientation, des éléments de critique de la société concernant son désintéressement par rapport à l'éducation de l'enfant d'âge pré-scolaire et des commentaires sur la condition des femmes témoignant de la conscience de leur oppression spécifique. La Garderie s'inscrira clairement dans le processus "d'émancipation économique et culturelle" de ce groupe social et intégrera un souci évident de l'épanouissement de l'enfant. Retenons, par exemple, cette intention formulée au point de départ:

Par delà d'un "simple" service, la garderie de Rimouski veut contribuer à une redéfinition de la division sociale de travail entre les sexes (donc à une restructuration de la cellule familiale) et à l'élargissement de la vie sociale et affective de l'enfant.

Ibidem.

Depuis son ouverture, la Garderie a formulé divers objectifs spécifiques, précisé certaines positions (notamment celles par rapport à l'État sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain chapitre),

mais, à notre connaissance, elle n'a pas formellement élaboré de plate-forme dans laquelle ses grands principes idéologiques auraient été étayés. Par contre, ses règlements généraux actuellement en vigueur indiquent clairement l'intention de travailler au "mieux-être collectif". De plus, certaines volontés exprimées au point de départ seront reconfirmées d'une façon ou d'une autre au cours des années. Ainsi en est-il du désir de satisfaire d'abord les besoins des faibles revenus, de celui de s'associer à la défense des intérêts des femmes et de celui d'assurer l'épanouissement de l'enfant. Soulignons, à un autre niveau, l'attention accordée dans le discours de ce groupe à la question des conditions de travail de ses employé-e-s. Tout comme s'est maintenant le cas aux Habitations populaires, le souci de l'amélioration de ces conditions tend nettement à être intégré dans les objectifs poursuivis par la Garderie. Précisons enfin que l'idée d'être partie intégrante d'une démarche globale, évidente en ce qui concerne les conditions des femmes, est aussi repérable en ce qui concerne l'ensemble des conditions d'existence. Elle se révèle, entre autres, lorsque la Garderie énonce son désir de se lier à d'autres groupes populaires, au mouvement des femmes et au mouvement syndical. Cependant, quand nous l'avons interrogée sur les liens entre les objectifs de son organisme et ceux des autres groupes populaires, l'informatrice de la Garderie nous a répondu:

Ça fait très très longtemps que l'on n'a pas parlé de ça parce qu'il y a plein d'autres choses qui passent avant... Tu parles surtout de tout ce qui est interne à la garderie, tous les problèmes qu'il peut y avoir. Tu as toujours des petites choses qui arrivent tout le temps et sur lesquelles tu dois travailler.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Dans un prochain chapitre, nous serons amenée à constater que le quotidien des groupes est effectivement rempli de tâches et traversé par certains problèmes par rapport auxquels la réflexion idéologique se voit souvent secondarisée. Cela est vrai pour la plupart des organismes que nous avons étudiés et qui, concrètement, n'auront pas souvent l'occasion de se pencher sur le sens de leur action, de questionner globalement leur pratique et de rediscuter avec l'ensemble de leurs membres de leurs objectifs fondamentaux formulés, dans certains cas, à l'origine.

4.2 UN DISCOURS QUI DIFFÈRE

En ce qui concerne les Assoiffés de vivre, on ne peut évidemment nier que les objectifs poursuivis concernent un groupe social appartenant aux classes populaires, en l'occurrence, les personnes handicapées physiques. Cet organisme vise clairement l'amélioration des conditions de vie de ces personnes voulant travailler, plus particulièrement, à leur intégration et à leur normalisation au sein de la société. On revendique le droit pour ces personnes de vivre comme tous et toutes, le droit d'être reconnues comme des citoyen-ne-s à part entière, d'être considérées d'abord comme des personnes avant d'être considérées comme des handicapé-e-s. Sans contester la nécessité de tenir compte de l'individu, les Assoiffés de vivre ont voulu favoriser le développement, chez les personnes handicapées, de la conscience d'être un "groupe", se situant ainsi en démarcation avec une approche qui ne fait qu'individualiser leurs conditions.

(...) le mandat premier des Assoiffés de vivre fut d'élever le degré de conscience individuelle de la personne handicapée à celui de conscience collective.

Extrait du bilan préparatoire à l'assemblée générale du R.O.C.C.R. de mars 1981.

Par ailleurs, nous devons souligner que le discours des Assoiffés de vivre intègre une critique de la société moins développée que celle que nous avons repérée dans les quatre groupes précédents. Si l'on insiste sur la nécessité de transformer la mentalité et les attitudes des personnes non-handicapées à l'égard de celles qui le sont, si l'on revendique des changements au niveau de certaines structures pour favoriser l'intégration de ce groupe social, l'on n'introduit guère, cependant, l'idée (même implicite) qu'il y a tout un mode d'organisation, toute une logique dominante à transformer. Et si l'on formule l'importance de faire des "représentations" auprès des autorités qui ont un pouvoir déterminant, on ne conteste pas, d'autre part, l'existence de ce pouvoir. Mis à part ce qui concerne la condition des personnes handicapées, on ne remet pas fondamentalement en question la réalité sociale actuelle. Ce que l'organisme conteste, c'est ce qui empêche ces personnes de participer au fonctionnement, au développement de la société.

On peut donc parler d'une "acceptation critique" de la société, position qui se comprend, en partie, de par la nature même des objectifs poursuivis. En effet, il faut convenir qu'il n'est pas nécessairement facile d'articuler une critique de la société à la revendication d'y être intégré. C'est un peu le dilemme contenu dans le défi que lancent aux femmes Barbara Ehrenreich et Deirdre English lorsqu'elles écrivent:

(...) nous refusons de rester en marge de la société et nous refusons d'y entrer selon ses conditions³.

Mais les personnes handicapées sont-elles en mesure de se confronter actuellement à ce dilemme? Le rapport de force qu'elles peuvent établir face à la société est bien différent de celui créé par les femmes, ne serait-ce que par leur nombre. Car ici, c'est d'une minorité dont il s'agit. Il est permis de penser que cet état de fait peut freiner le développement

de positions critiques concernant la dynamique sociale de crainte de renforcer la marginalisation des personnes handicapées en bousculant ainsi les conceptions dominantes, plutôt que d'inciter l'écoute et l'ouverture de la communauté et des "autorités" à leurs revendications. Il y a bien sûr tout le rapport de force potentiel que représente le développement des liens entre les classes populaires. Toutefois, les Assoiffés de vivre seront peu volubiles à ce sujet. Différemment des quatre premiers groupes, la conscience de l'existence d'autres formes d'injustices et d'inégalités sociales n'est pas clairement exprimée pas plus que ne l'est la volonté de se lier à d'autres actions transformatrices. Mais tout cela s'explique: avant de cerner ce qui se passe dans la société, les personnes handicapées ont sans doute à faire tomber certains murs qui les empêchent d'y vivre et même, en partie, d'appréhender et de saisir sa dynamique interne.

Que conclure au sujet de ce groupe? Reconnaissons d'abord qu'il s'agit formellement d'un organisme populaire; il n'est pas nécessaire pour être qualifié de la sorte, de se définir par rapport à l'ensemble des classes populaires. Il suffit de vouloir défendre les intérêts d'un groupe social appartenant aux classes populaires. Reconnaissons également qu'il a des visées transformatrices. L'intégration des personnes handicapées est un objectif qui va en ce sens.

4.3 UN AUTRE DISCOURS

Qu'en est-il maintenant de la Radio communautaire? Si nous nous étions limitée à étudier les documents écrits dans les mois précédents son ouverture officielle (et principalement ses politiques, qui, adoptées en juin 1980, n'ont pas, semble-t-il, été formellement modifiées depuis), nous aurions pu conclure que son orientation s'apparentait considérablement à celle des quatre premiers groupes. En effet, il est clair dans ces textes que la Radio se veut un

outil de transformation sociale et que ses préoccupations de changement dépassent le cadre strictement des communications:

La Radio communautaire est un outil de parole pour l'épanouissement culturel, pour le développement régional, l'auto-détermination des membres, pour l'éducation populaire, le mieux-être collectif. Et qui permet de découvrir des alternatives sociales, culturelles, politiques, économiques et de communication dont les citoyens sont les gestionnaires.

Extrait de la Politique globale - Juin 1980

Tout en ayant pour objectif "d'offrir l'accessibilité aux individus et aux groupes de la région", la Radio a convenu, à cette époque, qu'elle donnerait la parole en priorité aux catégories sociales défavorisées, à savoir: "les travailleurs à faible revenu, les chômeurs, les assistés sociaux, les handicapés, les syndiqués, les différentes minorités, les femmes, les jeunes et les personnes âgées". Cependant, elle a tenu à préciser que, "tout en étant lié à ces groupes", le contenu de la programmation devrait "voir à traiter des sujets soit qui ne trouvent pas place dans les médias traditionnels ou à traiter des sujets dans une optique différente, de façon à répondre aux objectifs énoncés dans la politique globale"⁴ (objectifs révélant donc la volonté d'être un outil de changement social). D'ailleurs, elle formulera dans sa politique globale le désir plus spécifique de "rejoindre prioritairement les individus et les différents groupes organisés revendiquant une plus grande démocratisation des structures sociales en n'ayant pas suffisamment accès aux médias traditionnels".

A côté de ces positions officielles adoptées au printemps 1980, subsistent toutefois d'autres façons de concevoir l'orientation de la Radio. Retenons d'abord la présence d'un courant contre-culturel qui,

sans s'opposer au discours officiel, portera avec peu de conviction le souci de préciser les intérêts de classe et les visées transformatrices que devrait défendre cet organisme. Dominant de 1976 à 1979, alors que le projet se structurait, le courant contre-culturel a donc cédé la tribune, pour la formulation de la "plate-forme", à une tendance plus politisée. Mais cette dernière aura peine à s'imposer et à se consolider.

Rapidement, soit au début de 1981, on voit surgir, dans un débat sur l'élargissement des normes publicitaires devant ouvrir les portes à de nouvelles sources de revenus, les germes d'une nouvelle tendance qui, sous-tendue par des préoccupations de rentabilité, écartera progressivement le courant politique. Une fois accepté l'élargissement des normes, on verra se dissoudre peu à peu les préoccupations populaires et les visées transformatrices exprimées au point de départ. L'action que l'on avait voulu insérer dans les sillages de l'alternative tendra de plus en plus à se définir en référence au marché, à ses normes, à ses exigences, à ses valeurs. La Radio se "commercialise". Officiellement, les groupes-cibles demeureront les mêmes mais la volonté de défendre des intérêts populaires se diluera. On mettra l'emphase sur les notions de "communauté", de "masse" sans y introduire l'idée qu'il s'agit d'une majorité dominée. La recherche d'une différence par rapport aux autres médias semble se fonder davantage sur un souci de marketing que sur l'objectif d'être un outil de transformation. D'autres façons de concevoir l'orientation, dont certaines peuvent rappeler les positions du début, réussiront à survivre et à s'exprimer par le biais de quelques membres; mais elles auront peine à faire le poids devant cette tendance commerciale qui, même si non formalisée au niveau des objectifs globaux, semble s'imposer dans la formulation des objectifs spécifiques à poursuivre au fil des mois.

Un organisme populaire? La Radio se veut peut-être étiquetée de la sorte mais surtout dans le sens commun du terme... Certains membres préfèrent la

présenter comme un "FM"... "Votre Radio"... Quelques-un-e-s tendent toujours à la définir comme un organisme "communautaire" qui pour plusieurs participant-e-s au sein du R.O.C.C.R. (nous le verrons dans la troisième partie) a été synonyme de "groupe populaire" dans le sens que nous avons donné à ce concept. Quant à nous, il faut reconnaître que le discours officiel, depuis quelques années, dilue plus qu'il ne confirme les préoccupations populaires et transformatrices du départ.

4.4 EN GUISE DE CONCLUSION

La plupart des organismes étudiés convergent donc sur des points importants en termes d'orientation. En effet, nous avons constaté dans ce chapitre que cinq groupes avaient des préoccupations populaires et des visées transformatrices. Ces visées et la critique de la société qui les sous-tend semblent dépasser, sauf dans un cas, le cadre spécifique du secteur d'activité. Par ailleurs, un groupe (la Radio) tend de plus en plus à fonder son projet sur des préoccupations étrangères à la problématique des groupes populaires. Tout ce qui un jour, s'est voulu "populaire" et outil de transformation, ne conserve pas nécessairement pour toujours cette orientation.

D'avoir pu repérer des préoccupations populaires et transformatrices dans le discours de la plupart des organismes nous laisse espérer que les pratiques concrètes les reflèteront. Est-ce effectivement le cas? Les résultats de notre enquête nous permettent de répondre par l'affirmative à cette question et pour le prouver, nous allons d'abord analyser le travail réalisé par ces groupes. Notre intention n'est pas d'expliquer en profondeur les enjeux particuliers à chacun des secteurs d'activités concernés mais plutôt de mettre en relief, par un rapide tour d'horizon des réalisations de chaque organisme, leur contribution globale dans le processus de transformation sociale. Nous constaterons alors que l'action transformatrice revêt plusieurs formes, se développe de différentes

façons. Mais parfois, elle se dilue, s'effrite, semble s'éteindre peu à peu en des lieux où elle avait pourtant commencé à poindre.

NOTES:

1. Un appendice regroupant les objectifs globaux de chaque groupe étudié et, dans certains cas, leur déclaration de principes se retrouve dans notre mémoire déposé à l'Université du Québec à Montréal. On peut également consulter cet appendice au Centre de documentation du GRIDEQ.
2. Dans le vocabulaire des organismes-membres du R.O.C.C.R., la notion de "classes populaires" semble souvent désigner les catégories sociales défavorisées et ce, principalement au niveau économique. On exclut ici une frange de la petite-bourgeoisie mieux nantie (tels les professeur-e-s, les "petits professionnels",...). Pour parler de l'ensemble des classes exploitées, dominées, opprimées, on tend plutôt à utiliser des concepts comme ceux de "majorité", de "collectivité", de "masse"...
3. Barbara Ehrenreich et Deirdre English, Des experts et des femmes, Montréal, Ed. du Remue-ménage, 1982, 325.
4. Extrait de la politique de contenu - juin 1980.

Réalisations

5.1 "LA MUSIQUE C'EST DANS LA RUE QU'ON LA VEUT ET ELLE Y VIENDRA"²

Au point de départ, l'École populaire d'Arts et d'Essais a eu comme projet d'intervenir dans plusieurs domaines artistiques et de devenir un lieu de formation, de création et de diffusion multidisciplinaires. Toutefois, mis à part quelques sessions de formation en écriture et en théâtre, son énergie aura été consacrée, en grande partie, à dispenser des cours de musique. Ces cours, qui intègrent les acquis de la musique dite "classique", sont offerts dans une dizaine de disciplines (piano, violon, guitare, flûte traversière,...). Environ 150 personnes se sont inscrites à la session d'hiver 1984 (l'année est divisée en deux sessions de 15 heures chacune). Soulignons que l'École a également animé, par moments, une chorale mixte à quatre voix et organisé quelques fêtes populaires et soirées culturelles en collaboration, parfois, avec d'autres organismes communautaires.

A première vue, on pourrait croire que l'École est un lieu d'enseignement semblable aux institutions traditionnelles où sont dispensés des cours de musique. Toutefois, elle s'en distingue. Comment? Bien sûr, cet organisme est à but non lucratif mais cela ne constitue pas nécessairement une différence. Globalement, celle-ci réside dans le fait que les diverses activités de l'École ont toutes été animées, tel que prévu dans les objectifs, par le désir de démocratiser les arts. Concernant spécifiquement l'enseignement de la musique, on constate que l'École s'est impliquée dans une recherche constante de moyens concrets pour favoriser cette démocratisation et répondre à l'objectif qui lui était lié, soit celui de rendre accessible l'apprentissage de cet art. Sans cesse, à la lumière de la réflexion et de l'expérience quotidiennes, on a fait des ajustements et intégré de nouveaux éléments. Ces efforts ont été réalisés au niveau, entre autres, des mécanismes d'accessibilité. Par exemple, en plus d'intervenir à Rimouski, l'École a choisi, dès la première année de son fonctionnement, de se rendre dans quelques villages de la région (principalement à Saint-Fabien et Esprit-Saint) afin de rejoindre une clientèle défavorisée "économiquement et culturellement". C'est ainsi qu'environ 25% des étudiant-e-s résident dans des localités où il était difficile d'accéder à une telle formation avant l'arrivée de l'École. De plus, constatant rapidement que ses usager-ère-s provenaient majoritairement de milieux plutôt aisés économiquement (du moins, à Rimouski), l'École a, progressivement et autant que possible, baissé le coût de ses services puis mis sur pied un plan de paiement tenant compte des capacités financières de chacun-e. Nous reviendrons sur cette question dans le prochain chapitre, mais il convient de dire ici que par ces efforts particuliers, cet organisme a réussi à rejoindre toujours un peu plus sa "clientèle-cible", soit "les couches sociales les plus défavorisées".

D'autre part, l'École n'utilise aucun mécanisme de sélection/élimination. Quel que soit son âge,

quelles que soient ses aptitudes, on peut suivre les cours sans avoir crainte de subir des examens traditionnels. Dans les faits, on remarque cependant que ce sont majoritairement des personnes âgées de moins de 35 ans qui y sont inscrites. Par contre, les données dont nous disposons nous révèlent clairement que les usagers-ère-s appartiennent aux classes populaires:

TABLEAU 1

PROFIL DES USAGER-ÈRE-S DE L'ÉCOLE POPULAIRE
(1981 - 1982)³.

NOMBRE/ANNÉE	AGE	SEXE	STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE
350	0-17 ans: 40% 18-35 ans: 52% 36-50 ans: 4% 51-64 ans: 3% 65 ans + : 1%	Hommes: 33% Femmes: 67%	Travailleur-euses: 53% Étudiant-e-s: 7% Professionnel-le-s: 12% Chômeur-euse-s: 18% Mères de famille: 10%

Notre informatrice nous a fourni des informations qui confirment pour l'année 1983, les mêmes tendances qu'en 1981-1982. Elle nous a précisé que parmi les usager-ère-s se retrouvaient des étudiant-e-s, quelques chômeur-euse-s et assisté-e-s sociaux et, des travailleur-euse-s dont le revenu annuel variait entre 13 000 et 25 000 dollars.

A un autre niveau, il faut savoir que l'École populaire a remis en question la pédagogie utilisée dans plusieurs institutions traditionnelles. Plus souvent qu'autrement, dans ces institutions, les connaissances musicales sont retransmises sur la base de principes et à partir de méthodes qui ne correspondent pas à la culture d'une fraction importante des classes

populaires et qui, de plus, renforcent certaines valeurs contestables, tels l'individualisme et la compétition. Critiquant cette réalité, l'École se mettra en quête d'une pédagogie "progressiste" et ce, peu après son ouverture. Concrètement, cela l'amènera à élaborer des programmes et à développer des approches pédagogiques: qui tiennent compte du vécu, des besoins, des goûts et du rythme de chaque étudiant-e; qui stimulent leur créativité et leur imagination; et à travers lesquels on tente de ne pas reproduire le rapport traditionnel de domination entre le-la professeur-e et les étudiant-e-s et d'inciter ces dernier-ère-s à participer activement à leur apprentissage.

Non, l'École populaire n'est pas un lieu d'enseignement comme les autres. Elle est plus accessible aux classes défavorisées, les étudiant-e-s peuvent y apprendre la musique "autrement", s'y approprier de nouveaux moyens d'expression et puis, tout simplement, prendre plaisir, se divertir d'une façon différente... L'École, ce fut donc aussi, pendant quelque temps, un outil de formation en théâtre et en écriture qui a été animé, précisons-le, par des préoccupations similaires à celles véhiculées dans l'enseignement de la musique. Enfin, l'École, c'est cette touche artistique "novatrice" que l'on retrouve dans quelques fêtes populaires du milieu.

Dans une société alternative qui ne serait ni froide, ni aseptisée mais épanouissante, empreinte de créativité, sensible aux émotions, les arts ne représentent-ils pas un élément indispensable? Si l'on veut que la musique soit un jour dans la rue, il faut bien commencer à diffuser les moyens pour en faire. C'est ce que l'École a amorcé comme travail. Alternative, elle l'est et son action nous rappelle que la lutte, c'est aussi la recherche du plaisir...

Si l'on ne cherche pas toujours à trouver la position la plus confortable, à tirer le meilleur parti de ce qui existe, bref

si l'on ne cherche pas la jouissance,
pourquoi alors lutterait-on?⁴

... et qu'elle doit également se mener au niveau des
sens:...

Élaborer un projet de société différente,
c'est aussi refuser le son du pouvoir et
inventer collectivement notre propre ima-
ginaire sonore⁵.

5. UN ESPACE DU QUOTIDIEN QUI SE TRANSFORME

On se rappellera qu'à l'origine, les Habitations populaires ont retenu, comme élément de solution aux problèmes de logement dans la région, l'idée des coopératives d'habitation. Depuis ses débuts, c'est effectivement au développement de ce type de propriété collective qu'il veut "sans but lucratif, sans capitalisation individuelle et essentiellement non spéculative" que cet organisme a principalement travaillé voyant là une façon concrète de favoriser, tel que souhaité, la prise en main par les citoyens et les citoyennes de leur logement.

Jusqu'à ce jour, vingt-deux coopératives (totalisant environ 200 logements) ont été mises sur pied dans l'Est du Québec avec l'aide des Habitations populaires et près d'une dizaine sont actuellement en voie de formation. Outre le soutien technique qu'elles apportent dans l'élaboration de ces projets (service d'architecture, démarches auprès des différents intervenants gouvernementaux et des entrepreneurs,...), les Habitations y assument un travail de formation par le biais duquel elles tentent, entre autres, de sensibiliser les membres des coopératives à l'importance de s'approprier cet espace de leur quotidien. Explicitement, ce groupe a comme objectif de développer des coopératives "capables d'assumer elles-mêmes la direction et l'exécution de leur gestion et propres à assurer un sentiment d'appartenance et de responsabilité" devant se traduire "par une participation réelle et un

contrôle direct des membres usagers". Dans la perspective d'assurer ainsi une véritable prise en charge par les membres de leur coopérative, les Habitations ont tenu également à se donner certains principes d'intervention dont ceux-ci :

Déprofessionnaliser les services rendus en s'assurant que les personnes-ressources auprès des projets particuliers demeurent sous le contrôle et la direction des membres-usagers du projet et qu'elles mettent expertise et connaissance à leur portée et au service de leurs décisions.

Fournir une aide technique temporaire parce qu'orientée vers la création de groupes autogérés.

Extrait des objectifs officiels

Outre le soutien à l'implantation de coopératives d'habitation, ce groupe offre, depuis 1983, des services de gestion à des coopératives déjà établies et à quelques organismes sans but lucratif de logement. Selon des données recueillies à l'été 1982, ce sont presque essentiellement des personnes à faible revenu qui ont bénéficié des services offerts par les Habitations celles-ci rejoignant donc leur clientèle. Des données sur le profil de ces personnes, et de celles rejointes par le biais de séances d'information que le groupe organise pour promouvoir la formule des coopératives d'habitation, sont regroupées dans le tableau 2 à la page suivante.

Groupe de ressources techniques subventionné par l'État, les Habitations populaires évoluent sur une corde raide où il s'agit d'utiliser le système sans que celui-ci les récupère. Si l'État, comme l'explique Micheline Bonneau dans une étude sur le développement coopératif au Québec, "peut se montrer assez subtil pour récupérer et utiliser au mieux des projets formulés et expérimentés par les classes populaires

TABLEAU 2

PROFIL DES USAGER-ÈRE-S DES HABITATIONS POPULAIRES
(1981 - 1982)³.

NOMBRE/ANNÉE	AGE	SEXE	STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE
Séances d'informa- tion / 300 individus	18-35 ans:52%	Hommes: 50%	Travailleur-euses: 35%
Soutien à des coopéra- tives en	36-50 ans:40%	Femmes: 50%	Chômeur-euse-s: 15%
formation 12 groupes 80 individus	51-64 ans:30%		Bien-être social: 20%
			Autres (retraité-e-s) : 30%

telles les coopératives, il peut s'agir là d'une arme à deux tranchants⁷. C'est ce que pensent également les Habitations qui, profitant des subventions attribuées au niveau des coopératives d'habitation tout en se souciant de ne pas dévier par ce biais de leur orientation (nous reparlerons de toute cette question de l'autonomie dans le chapitre sur l'État), verront dans le développement de ce type de propriété une façon de briser le marché spéculatif, d'améliorer les conditions de vie des classes populaires et de faire germer l'alternative. Sur ces deux derniers points, il convient de souligner davantage l'apport des Habitations. D'abord, il faut savoir que de par leur travail, elles ont permis à plusieurs personnes (qui sont donc à faible revenu) d'accéder à un logement qui correspond à leurs besoins et à leur capacités financières. Étant intervenues principalement dans le milieu rural (près de 90% de sa clientèle réside dans ce milieu), elles ont également aidé à contrer, dans une certaine mesure, l'exode et la fermeture des villages qui ont durement marqué l'histoire de l'Est du Québec dans les deux dernières décennies. D'autre

part, compte tenu des objectifs qui guident leur intervention, les Habitations ont contribué à une réappropriation du contrôle de l'existence. Ce groupe a véhiculé des principes et des valeurs qui sont en rupture avec celles qu'intègrent la logique dominante, proposant aux membres des coopératives une autre façon de vivre une partie de leur quotidien.

On propose des structures aux coopératives qui, espérons-le, vont participer à la transformation sociale; ça ne se fait pas du jour au lendemain (...) On leur amène deux, trois façons de fonctionner et on leur dit laquelle nous-autres on privilégie... Celle que l'on propose est vraiment plus démocratique que les autres et elle est vraiment basée sur le contrôle des usagers, de ceux qui sont dans le projet.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984.

Nous n'avons pas questionné en profondeur, au cours de notre enquête, le vécu des coopératives d'habitation mais nous savons, pour en connaître une initiée par les Habitations, que s'y retrouvent quelques germes d'un autrement. Ceux-ci ne semblent pas se développer sans difficulté, mais on repère bel et bien un souci d'autonomie collective et, de plus, on perçoit nettement dans le quotidien, des préoccupations d'entraide et de solidarité communautaires.

Favoriser par le biais des coopératives d'habitation, le développement d'un nouveau rapport au quotidien, c'est un pas en avant, mais pour les Habitations il y a aussi des acquis à défendre, d'autres gains à obtenir, des problématiques à éclaircir, des forces à créer. C'est pourquoi, ce groupe a également travaillé dans différents dossiers et diverses luttes susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de logement (ou d'empêcher leur détérioration);

formulé dans le cadre de ces actions des revendications et exercé des pressions auprès de l'État; réalisé des recherches sur le logement; participé à divers comités; essayé (mais en vain) de mettre sur pied un regroupement régional des coopératives d'habitation; développé des liens avec d'autres groupes agissant à Rimouski et ailleurs au Québec dans ce secteur⁸, etc. Par rapport au processus de transformation sociale, ces activités doivent être vues comme des moyens concrets de résister contre la logique capitaliste et, du même coup, d'aider le "nouveau" qui germe ici et là, à s'enraciner davantage. Et là ne s'arrête pas le travail des Habitations. Depuis peu, elles offrent des services techniques à des groupes communautaires et des entreprises autogérées intervenant dans d'autres secteurs. D'ailleurs, nous avons déjà souligné qu'elles envisageaient élargir leur champ d'intervention... Mais alors, ce ne seront plus nécessairement les Habitations populaires proprement dites qui interviendront. Ce pourra être l'un ou l'autre des organismes regroupés dans la nouvelle structure que ce groupe a projeté de mettre sur pied, à savoir: une coopérative de travailleur-euse-s. Cette coopérative, qui aura notamment comme objectif de favoriser le développement d'entreprises coopératives et/ou communautaires travaillant dans le sens d'une amélioration des conditions de vie et de travail, chapeautera, outre les Habitations qui poursuivront le même travail, un Centre de formation, de recherche et de documentation ainsi que les "Logements populaires" (organisme déjà incorporé et lié à la dynamique des Habitations dont le but est d'acquiescer et de gérer des immeubles). S'il est clair dans la formulation de ce projet que l'on veut encore contribuer à améliorer les conditions d'existence des classes populaires, il est également évident, nous le savons, que cette préoccupation se veut présente par rapport aux travailleur-euse-s qui y seront engagés. Façon concrète de favoriser le contrôle par ces personnes de leur travail, la coopérative que l'on envisage créer, pourra devenir, on l'espère, un lieu de formation, de créativité, d'apprentissage,

d'épanouissement... Produire autrement de nouvelles choses... Cet autrement, c'est l'autogestion... Ces nouvelles choses, ce sont des services, des outils, des ressources pour soutenir des groupes et des entreprises qui participent à la transformation sociale.... Par ce projet, les Habitations nous témoignent du fait que les défis font partie du développement des groupes populaires, défis qui, dans ce cas-ci, s'inscrivent nettement dans la perspective d'ouvrir encore davantage les portes à l'alternative.

5.3 POUR LA SANTÉ DES FEMMES... ET PLUS ENCORE

C'est d'abord autour de la question du planning que le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes a donc développé son action pour s'impliquer, par la suite, sur le terrain plus large de la santé. Les thèmes sur lesquels il a travaillé depuis les débuts sont nombreux. Retenons, parmi les plus importants, celui de la contraception, de l'avortement, de l'éducation sexuelle, du pouvoir médical, du stress, de la santé mentale et de l'auto-santé. Selon la conjoncture et l'intérêt des membres actives (exclusivement des femmes), les questions priorisées dans l'action varieront plus ou moins d'une année à l'autre. Cependant, elles seront toujours abordées dans la perspective de favoriser un mieux-être et, depuis 1983, de favoriser le développement de la santé des femmes, la prise en charge par celles-ci de leur existence et le plein exercice de leurs droits.

Pendant les premières années de son fonctionnement, cet organisme s'est interrogé sur le type d'intervention à privilégier. Progressivement, à travers la pratique, ses intentions se préciseront. En effet, pendant que s'éclaircissent ses nouveaux objectifs qui seront adoptés en février 1983 (et, du même coup, sa volonté de travailler pour les femmes et d'élargir son champ d'intervention), s'éclaircit également son désir d'être à la fois un groupe de pression et de luttes et un groupe travaillant à développer des alternatives.

Les activités réalisées par le Collectif depuis le début de son existence sont nombreuses et diversifiées: en plus d'avoir formulé des revendications et exercé des pressions auprès des institutions médicales et de différents ministères, il a assumé le rôle d'un centre de référence, d'échanges et d'informations, et répondu à un grand nombre de demandes individuelles; diffusé de l'information et dénoncé des problèmes par la voix des médias; participé à des rencontres d'information et organisé des ateliers de formation sur différents thèmes; réalisé des enquêtes, préparé des dossiers et produit des outils de formation pour soutenir ses diverses interventions; établi des liens de solidarité avec d'autres organismes (de la région et d'autres régions du Québec et même du Canada) sur des questions relatives à la condition des femmes et développé avec certains d'entre eux des actions concertées; participé à des manifestations et à différents événements spéciaux, etc.

Le Collectif n'offre pas de services de consultation, d'intervention et de soins médicaux. Il a envisagé, pendant un certain temps, la possibilité de mettre sur pied un Centre de santé pour les femmes où de tels services auraient pu être dispensés, mais il décida finalement de s'en tenir, dans ce domaine, à un travail de vigilance, de revendication et de pression auprès des institutions traditionnelles où la majorité des femmes se rendent lorsque besoin est. Par ailleurs, tout en luttant par rapport à "ce qui est déjà en place", le Collectif a donc développé, et ce, à la mesure de ses moyens, certains "services" (par exemple, en répondant à des demandes individuelles⁹ et en organisant des ateliers de formation) par le biais desquels il a pu rejoindre, au fil des années, plusieurs centaines de femmes de Rimouski et des environs. Or, il est clair que ces usagères appartiennent aux classes populaires. Remarquons ici une forte proportion de personnes âgées entre 18 et 35 ans, ce qui s'explique facilement par le fait que c'est cette catégorie d'âge qui est directement concernée par nombre de questions abordées par le Collectif (tels la contraception et l'avortement):

TABLEAU 3

 PROFIL DES USAGÈRES DU COLLECTIF
 (1981 - 1982) 10

NOMBRE/ANNÉE	AGE	SEXE	STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE
30	0-17 ans : 5% 18-35 ans:70% 36-50 ans:20% 51-64 ans: 3%	Femmes: 100%	Travailleuses à faible revenu :40% Étudiantes :20% Femmes à la maison:40%

Outre ses services et ses luttes dans le domaine du planning et de la santé, le Collectif, qui définit la santé comme étant influencée par l'ensemble des conditions d'existence, n'a pas hésité à s'impliquer, lorsque possible, dans d'autres luttes contribuant à détiisser les fils de l'exploitation, de la domination et de l'oppression exercées sur les femmes. On évite de concevoir la réalité en pièces détachées et, tout en priorisant une intervention au niveau de la santé, on tient à conserver du temps et des énergies pour se lier à des actions qui favorisent l'appropriation par les femmes du contrôle de leur vie et leur mieux-vivre. Retenons, de plus, que le Collectif désire, d'ores et déjà, constituer pour ses propres membres, un outil pour briser leur isolement, un lieu de ressourcement et un moyen d'apprendre à défendre leurs droits collectivement.

Dans toute sa démarche, ce groupe se veut en rupture avec des modèles dominants qui enfrennent l'autonomie et l'épanouissement et, plus encore, veut éviter de définir de nouveaux modèles à suivre, d'imposer de nouvelles normes. Par le travail qu'il réalise, il n'a pas la prétention de bouleverser le monde et d'apporter de grandes solutions. Il est clair

cependant qu'il fait partie de ces pratiques sociales qui soutiennent, défendent, diffusent, au sein de la société, un refus de la domination et une volonté de transformation. Que ce soit, par exemple, sur la question de la contraception et de l'avortement (il défend le droit des femmes "d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, d'en déterminer le nombre et le moment, d'avoir à leur disposition les moyens efficaces, adaptés et adéquats pour y parvenir") ou encore de la sexualité (il défend le droit des femmes "à une sexualité exprimée sans ségrégation ou discrimination quel que soit leur âge" et ce dans la mesure où ce droit "ne porte préjudice à aucun autre individu"), il contribue à rompre un silence et à développer des moyens d'action concrets. Certes, il n'est pas le seul groupe à Rimouski qui brise le silence face à l'oppression des femmes et qui mène des luttes dans l'intérêt de celles-ci. Toutefois, par rapport au secteur de la santé, il constitue une pratique novatrice qui ne dédouble pas d'autres actions mais qui plutôt s'y lie, les renforce et s'en enrichit.

Le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes, c'est l'une des formes d'action revêtues depuis 1977 par le mouvement des femmes. Par lui, sont défendus certains acquis, portées certaines revendications débordant parfois le cadre de la région et alimentée la recherche d'une nouvelle façon de vivre le rapport au corps. De plus, les femmes peuvent ici s'informer, trouver un soutien, échanger entre elles. De par la pratique de cet organisme et de par toutes les luttes qui s'inscrivent dans la même perspective, les femmes marquent des pas en avant dans leur quête d'une autonomie et d'un mieux-être.

5.4 POUR ANTOINE, SES AMI-E-S ET SES PARENTS

Comme à tous les matins de la semaine, Antoine vient rejoindre pour la journée ses ami-e-s de la garderie. Aujourd'hui, il fera peut-être du bricolage, un peu de cuisine (à base d'aliments naturels), une

sortie écologique. Il ira peut-être à la piscine ou jouer dehors. Nathalie contera peut-être une histoire et Antoine mimera alors l'un des personnages. Mais quelles que soient les activités qu'il fera, elles auront été pensées pour lui et ses ami-e-s afin qu'ils et elles puissent se développer et s'épanouir à tous les niveaux. Il a son rythme bien à lui, sa personnalité propre: on en tiendra compte, on le respectera, on favorisera son autonomie et on l'affectionnera. On lui apprendra à respecter, lui aussi, les autres, à s'impliquer dans le groupe, à partager, à aider, à prendre des décisions. On ne lui dira pas que seules les filles ont le droit de pleurer et que seuls les garçons peuvent faire de la menuiserie. Ici, petite fille ou petit garçon, il n'y a pas de discrimination.

Ils sont en moyenne 55 enfants dont l'âge varie entre 3 mois et 6 ans à venir ainsi, chaque jour, jouer et apprendre à la Garderie populaire¹¹. Celle-ci est ouverte de sept heures trente à dix-sept heures trente, cinq jours par semaine, douze mois par année. Elle offre, lorsque des places sont disponibles, un service de halte-garderie. De plus, avec deux autres garderies de la région, elle a offert pendant quelques mois un service de garde à domicile pour les enfants malades, service qu'elle envisage redonner si les ressources s'y prêtent.

La Garderie populaire a réussi à rejoindre sa clientèle-cible: ce sont majoritairement des personnes à faible revenu qui bénéficient de ses services (voir page suivante, tableau 4)

Des informations recueillies en mars 1984 révèlent que la Garderie rejoint encore majoritairement des personnes à faible revenu. On nous a indiqué que plusieurs familles monoparentales composaient la clientèle laquelle provient de Rimouski et de la région immédiate (Pointe-au-Père, Bic, Saint-Anaclet, ...). La Garderie aurait en moyenne 60 usager-ère-s par année, mais ici, la notion d'usager-ère-s est

TABLEAU 4

 PROFIL DES USAGER-ÈRE-S DE LA GARDERIE POPULAIRE
 (1981 - 1982)¹²

NOMBRE/ANNÉE	AGE	SEXE	STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE
114	18-35 ans:98%	Hommes: 38%	Travailleur-euse-s à faible revenu :33%
	36-50 ans: 2%	Femmes: 62%	Étudiant-e-s :17% Professionnel-le-s:32% Chômeur-euse-s :15% Bien-être social : 3%

ambigüe. S'agit-il des enfants ou des parents? Dans ce dernier cas, il est fort probable qu'un seul parent par enfant soit compté. Quoi qu'il en soit, on peut penser qu'au moins 60 familles bénéficient des services de la Garderie.

A plusieurs niveaux, la Garderie populaire, comme d'ailleurs l'ensemble des garderies sans but lucratif du Québec¹³, a un apport indéniable dans le processus de transformation sociale. Est-il nécessaire de souligner d'abord le rôle que ces organismes jouent dans la lutte des femmes? Le service de la Garderie populaire, qui par son coût est accessible aux faibles revenus (nous l'expliquerons dans le prochain chapitre), permet à des femmes d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail, de poursuivre des études et/ou de réaliser différentes activités au niveau culturel, social ou autre. Dans leur quête d'une autonomie, ce service s'avère être pour nombre d'entre elles des plus utiles voire, dans certains cas, indispensable.

D'autre part, les garderies, de par leur existence même, contribuent à bouleverser les valeurs traditionnelles concernant le rapport enfant/mère. Le rôle de cette dernière est encore très souvent synonyme d'abnégation. Or, la mère est aussi une femme qui peut avoir le goût et/ou doit faire autre chose que de s'occuper en permanence de ses enfants. Conséquemment, la société doit donner aux femmes les moyens d'être autonomes et à ce titre les services de garde accessibles en termes de coût deviennent essentiels. Il faut même reconnaître, comme l'ont souligné certaines centrales syndicales dans un dossier sur cette question, qu'un réseau de services de garde constitue une condition fondamentale du droit au travail pour les femmes, et que l'absence de tels services est lourde de conséquences sur le vécu de ces dernières:

L'absence de tels services peut obliger certaines femmes à choisir entre la maternité et le travail; ces choix devraient pourtant s'exercer simultanément et non l'un par opposition à l'autre.

Cette absence peut les obliger également à recourir à l'aide sociale puisque comme le souligne le Conseil du statut de la femme dans "Égalité et indépendance", il existait au Québec en 1976, 158 895 familles monoparentales dont 132 565 familles avaient pour chef une femme. Dans ces cas, pour travailler, faire garder les enfants est une obligation¹⁴.

La Garderie populaire soutient d'ailleurs la revendication, portée depuis quelques années au Québec, de mettre à la disposition des femmes un réseau public de garderies entièrement financé par l'État et a maintes fois exercé des pressions s'inscrivant dans cette perspective.

Parler de services de garde, c'est également soulever toute la question de la place des enfants

dans notre société, de ces êtres qui ont leurs droits, eux aussi, dont celui de pouvoir se développer et s'épanouir entièrement. Ce développement et cet épanouissement sont évidemment influencés de façon considérable par les conditions de vie socio-économiques dans lesquelles les enfants doivent vivre. Par exemple, selon le niveau de revenu, les ressources et les outils éducatifs seront plus ou moins accessibles aux parents. La garderie constitue ici un complément important, permettant précisément l'utilisation de ressources souvent difficiles à obtenir autrement, tout particulièrement si l'on a un revenu peu élevé.

Les garderies participent au processus de socialisation des enfants et dans le cas de la Garderie populaire, il est clair que l'on veut assumer ce rôle en référence à des valeurs égalitaires et alternatives (non-sexistes, non-racistes, écologiques, communautaires,...). Constamment, depuis les débuts, cet organisme s'interroge sur les attitudes et les approches pédagogiques à développer étant soucieux de favoriser réellement l'épanouissement de l'enfant (son autonomie, sa créativité, sa conscience collective,...) et étant également préoccupé de ne pas reproduire certaines valeurs et comportements traditionnels avec lesquels il est en rupture. Cette recherche d'une pédagogie "progressiste", qui n'avancera pas toujours aussi vite que la Garderie le souhaiterait (compte tenu, entre autres, des problèmes de fonctionnement dont il sera question plus loin), sera soutenue, au fil du quotidien, par les éducateur-trice-s et dans une certaine mesure, par les parents qui seront invités à y participer de différentes façons. Ceux-ci, précisons-le dès maintenant, ne sont pas considérés comme de simples usagers dans cet organisme qui se veut co-géré par eux et par ses travailleur-euse-s. Pour les parents, la garderie est un lieu possible d'implication. Par son quotidien, ses structures de participation et certaines activités d'animation qui sont organisées à l'occasion (tels des soupers communautaires), elle est aussi un lieu d'échanges. En fait, elle permet aux parents de se sortir d'un

certain isolement par rapport à l'éducation de leurs enfants.

Toutes les femmes, qu'elles travaillent à l'extérieur ou à la maison, tous les parents qui ont des enfants en bas âge ont besoin des garderies. Pour se regrouper, pour échanger, pour découvrir, comparer, pour collaborer et apprendre leur métier de parents, pour élargir leur vision de choses, pour se retremper, pour évoluer, pour vivre leur vie propre, pour avoir leurs activités personnelles, pour respirer, penser, planifier, pour étudier, travailler, militer, bouger d'une façon autonome¹⁵.

La Garderie populaire, c'est une alternative pour les parents dans le besoin, un outil dans le processus d'émancipation des femmes, une façon de partager des préoccupations. Et puis, ses pratiques contribuent aussi à faire germer l'alternative par l'éducation de ceux et celles qui un jour seront grands mais qui déjà composent la société.

Les garderies (à l'échelle nationale) ont créé une sorte de changement social. Les femmes retournent au travail ou aux études ou encore se séparent de leur mari car elles ont une autre possibilité qui s'offre à elles: la garde de l'enfant à coût modeste. Il y a aussi d'autres impacts que l'on ne peut mesurer: quels seront les enfants qui ont grandi dans une garderie?

Travailleuse de la Garderie populaire
Extrait d'une entrevue réalisée par le
C.P.D.R.¹⁶ en décembre 1981.

5.5 VIVRE SANS DISCRIMINATION, SANS BARRIÈRE ET SANS PITIÉ

C'est d'abord autour d'activités de loisir que les Assoiffés de vivre ont, quant à eux, développé leur pratique. De 1974 à 1978, ils réussirent, par ce type d'activités à mieux connaître les personnes handicapées vivant à Rimouski qui, isolées dans leur maison, pouvaient difficilement être rejointes par d'autres biais. A cette époque, l'organisme était en partie soutenu par des personnes-ressources non handicapées mais en 1979 (année au cours de laquelle il s'incorpore légalement), il sera composé et contrôlé presque exclusivement par des personnes handicapées. Parallèlement à ces changements internes, le champ d'intervention se déplacera. En effet, les Assoiffés de vivre s'impliqueront de plus en plus au niveau socio-économique faisant du loisir, un secteur d'activité secondaire.

En choisissant de s'impliquer à titre de membre dans ce groupe, les personnes handicapées ne sont pas guidées par le désir de pouvoir bénéficier de certains services matériels leur étant spécifiquement destinés (tel, par exemple, un véhicule adapté) puisque dans les faits, l'organisme n'a pas vraiment pour objectif d'offrir ce genre de services. C'est pour participer à un travail de promotion et de défense de leurs droits et donc, nous a-t-on dit, "par conviction" que ces personnes adhèrent à la pratique. Depuis 1978, ce travail a porté principalement sur les questions de l'accessibilité aux lieux publics et au logement, du transport adapté et du droit au travail. Production de dossiers, revendications, pressions, participation à des tables de concertation et à différents comités de travail sont autant de moyens qui furent utilisés pour que dans chacun des domaines concernés, des améliorations et des changements soient apportés dans l'intérêt des personnes handicapées. A cela s'est greffé tout un travail de sensibilisation et d'information auprès de la population au sujet des conditions de vie de ces personnes, de leurs besoins, de leurs

attentes, de leurs revendications: on a tenu des kiosques dans des centres d'achat, participé à des rencontres avec différents groupes de citoyens, utilisé les médias, soutenu la production et la diffusion d'une pièce de théâtre, etc. Les Assoiffés de vivre sont intervenus, d'abord et avant tout, à Rimouski et dans la région immédiate. Ils ont cependant développé et maintenu des liens avec d'autres associations de (ou pour les) personnes handicapées agissant ailleurs dans l'Est du Québec, participant ainsi, par moments, à une action d'envergure régionale et même provinciale. Soulignons, qu'un bulletin d'information est publié plusieurs fois par année, à quelques centaines d'exemplaires, et distribué aux membres et à différents intervenants du milieu. Enfin, retenons qu'un mini-service de documentation et d'information a été mis sur pied par les Assoiffés de vivre et que d'autre part, pour les besoins de fonctionnement, une permanence est assurée cinq jours par semaine.

Pour bien saisir l'importance du travail réalisé par les Assoiffés de vivre, il faut expliquer brièvement les conditions dans lesquelles plusieurs personnes handicapées vivaient il y a peu longtemps et vivent encore pour bon nombre. Ces individus étaient (sont), dans bien des cas, confinés dans la maison familiale ou dans des institutions, étant confrontés, en ouvrant les portes de leur demeure, à une société inaccessible, non adaptée à leurs conditions. Se déplacer d'un endroit à l'autre lorsqu'il n'y pas de transport adapté, n'est pas nécessairement chose simple pour ces personnes... Mais de toute façon, se déplacer pour aller où? Entrer dans des lieux publics n'est pas toujours possible et, de plus, on a peu d'argent pour se récréer. Car, c'est aussi l'exclusion du marché du travail qu'elles subissent, se voyant forcées, par conséquent, de vivre avec des ressources financières fort limitées (95% des membres des Assoiffés de vivre, que l'on peut considérer comme les usager-ère-s "directs", sont des assisté-e-s sociaux). En 1978, il y a eu cependant l'adoption au Québec de la Loi assurant l'exercice des droits des

personnes handicapées (laquelle entraîna la création de l'Office des personnes handicapées. Ce fut là un acquis des plus importants dans la lutte de ces personnes mais les Assoiffés de vivre savaient bien que, même avec une loi (dont certains articles ne sont entrés en vigueur qu'en 1984), tout ne serait pas réglé du jour au lendemain. Il restait des structures à mettre en place, des services à développer et, évidemment, des mentalités à changer.

Nés à la suite d'un geste discriminatoire, les Assoiffés de vivre sont conscients que nombre d'individus ne voient pas encore les personnes handicapées comme étant, d'abord, des personnes. Les sentiments de pitié, de charité sont souvent prédominants à leur égard. Ce sont là des sentiments que cet organisme rejette demandant à la population de les considérer comme "tout le monde". L'apport des Assoiffés de vivre dans l'évolution des mentalités à Rimouski est difficilement évaluable, mais il est permis de croire qu'il n'est pas négligeable (nous verrons dans la troisième partie qu'ils ont exercé une influence, entre autres, au sein du R.O.C.C.R.). Qui de mieux placé pour nous convaincre de changer nos attitudes face aux personnes handicapées que les personnes handicapées elles-mêmes qui, par le biais de leur association, développeront une argumentation basée sur des principes non de pitié mais d'égalité?

Outre cet apport spécifique des Assoiffés de vivre qui s'inscrit, sans contredit, dans le processus de transformation sociale, il faut préciser que plusieurs améliorations matérielles dans le milieu rimouskois (et, parfois, dans la région) ont été apportées en partie grâce à leur travail. Ainsi, ce groupe n'a pas attendu que l'article de la Loi concernant l'accessibilité des lieux publics entre en vigueur pour intervenir sur cette question. Par exemple, à plus d'une reprise, des membres des Assoiffés de vivre se sont rendus, en chaise roulante, repérer des barrières architecturales et formuler, par la suite, des recommandations aux responsables des établissements concernés. Puis, si besoin était, ils et

elles exerçaient des pressions pour que les barrières soient abolies à ces endroits. Par ailleurs, en février 1984, on nous a informée du fait qu'un service de transport adapté était sur le point d'être mis en opération à Rimouski. Or, les Assoiffés de vivre n'y sont pas pour rien, loin de là, car ils ont été directement impliqués dans les revendications et les négociations à ce sujet auprès de la Municipalité¹⁷. De plus, un projet de centre de travail adapté est aujourd'hui en voie d'élaboration et les Assoiffés de vivre y sont activement engagés.

On pourrait ainsi multiplier les exemples d'actions concrètes qui ont contribué et contribuent au développement de l'autonomie des personnes handicapées, à l'amélioration de leurs conditions de vie. En d'autres mots, la pratique de cet organisme a permis et permet aux personnes handicapées d'avancer dans leur quête d'un mieux-vivre, dans leur lutte pour pouvoir vivre comme tous et toutes. Même si l'on doit constater que cette pratique a été fondée sur une critique partielle de la société et préciser qu'elle n'a guère intégré concrètement d'autres types de préoccupations populaires, elle a été transformatrice.

5.6 QUAND L'ALTERNATIVE QUITTE LES ONDES...

Cent vingt heures par semaine, la Radio communautaire du Bas-Saint-Laurent se fait entendre sur un territoire qui s'étend, sur la rive sud, de Trois-Pistoles aux Boules incluant l'hinterland et, sur la rive nord, de Tadoussac à Baie-Comeau. Depuis le printemps 1982, la voix qui ouvre les ondes et les anime pendant deux heures trente est celle d'un animateur-vedette dont le discours s'apparente à celui de bien des "morning man" dans les postes de radio commerciale. Puis, jusqu'à minuit, dépendamment de la programmation en cours (l'année est divisée en trois programmations dont une partie importante du contenu variera en fonction des projets réalisés par des bénévoles), dépendamment de ceux et/ou celles qui

produisent les émissions ou qui viennent utiliser les ondes pour quelques minutes, on entendra des points de vue plus ou moins critiques, des opinions plus ou moins "alternatives", des informations plus ou moins analysées et beaucoup de musique... tout cela entrecoupé d'annonces publicitaires qui nous questionnent sur le défi d'assurer la survie financière d'une entreprise populaire tout en n'altérant pas ses visées transformatrices.

Dans son ensemble, il est clair que le produit de cet organisme n'est pas celui qui était espéré par nombre de personnes impliquées dans le mouvement populaire. En fait, la Radio déçoit ceux et celles qui croyaient qu'elle serait vraiment un outil de changement social en soutenant les actions qui s'inscrivent dans cette perspective. Elle déçoit ceux et celles qui souhaitaient y entendre parler, d'abord et avant tout, des préoccupations et des luttes populaires et des trouvailles alternatives. Elle déçoit ceux et celles qui souhaitaient y trouver en prédominance un contenu qui, tel qu'annoncé au point de départ, susciterait "une réflexion visant à l'analyse des idées, habitudes, comportements et valeurs véhiculés par la société en général", un contenu qui pourrait "favoriser une action individuelle et collective"¹⁸. Elle déçoit ceux et celles qui attendaient que ce média diffuse un son, un contenu différent, alternatif par rapport aux médias traditionnels et ce, non seulement ici et là au gré des personnes qui animent les ondes, mais dans l'ensemble de la production. A cela, certains membres de la Radio pourraient répliquer qu'à bien des occasions, celle-ci touche des sujets non traités dans les autres médias. Ils et elles pourraient répliquer également qu'elle peut certes apporter quelque chose de nouveau, mais qu'elle ne peut pas "promouvoir ce qui n'existe pas à la base" ou, en d'autres mots, "qu'elle ne peut pas aller plus loin que le milieu" à qui d'ailleurs elle veut formellement appartenir et ouvrir toutes grandes ses portes.

Il est vrai que le contenu est parfois différent

mais, à ce niveau, la programmation est très inégale. Tout dépend, nous l'avons dit, des producteur-trice-s et des émissions. On a peine à repérer des balises idéologiques et il semble bien qu'aucune politique d'information ne soit réellement en vigueur. Il est vrai aussi que les portes de la Radio sont ouvertes et que tous et toutes peuvent s'y référer. A la limite même l'élite peut venir y mousser ses opinions quoique dans la pratique elle ait peu tendance à l'utiliser. Cependant, certains animateur-trice-s n'hésitent pas à la convier de temps à autre et ce n'est pas toujours avec un esprit critique. Mais cela n'enlève rien au fait que l'on peut facilement aller y diffuser ses messages, bénéficiant alors d'un soutien technique qui, on peut le penser, satisfait généralement les usager-ère-s (des individus nous ont d'ailleurs souligné leur appréciation de la disponibilité et de l'ouverture des travailleur-euse-s de la Radio). De plus, il faut constater qu'aux alentours d'une trentaine d'émissions par semaine, variant entre une et deux heures, sont produites par des gens du milieu. Environ 50% de la programmation est en effet assumée par des bénévoles, et tous ceux et toutes celles qui le désirent peuvent soumettre un projet d'émission.

Une Radio où il est donc possible d'agir sur le contenu et qui aura permis effectivement à quelques centaines de bénévoles de réaliser un projet d'émission (pour diffuser la musique de leur goût et/ou véhiculer leurs préoccupations, informer, divertir, susciter l'imagination,...), donnant ainsi à plusieurs l'occasion de faire l'apprentissage de certaines techniques radiophoniques traditionnellement réservées aux spécialistes. Par contre, on remarque que la parole est peu portée (du moins dans le cadre d'émissions régulières) par ceux, celles-là mêmes que l'on voulait rejoindre au point de départ. En d'autres mots, les groupes-cibles, c'est-à-dire les "catégories sociales défavorisées" (les travailleur-euse-s à faible revenu, les chômeur-euse-s, les différentes minorités,...) et les organisations "revendiquant une plus grande démocratisation des structures sociales" ne sont pas au

coeur de la programmation. Cela s'explique, en grande partie, par l'absence de travailleur-euse-s chargés spécifiquement d'aller chercher ces groupes et de les aider à produire des émissions ou des entrevues à travers lesquelles ils pourraient diffuser leurs préoccupations.

Tout le travail de sensibilisation à l'utilité de la Radio, d'animation et de soutien auprès des groupes-cibles (travail qui pourrait favoriser une appropriation réelle du média par ces groupes) est peu assumé dans la pratique. La première année, deux personnes étaient assignées à ce travail d'animation communautaire. Toutefois, les postes furent coupés de moitié puis abolis pour un temps indéterminé ayant été considérés comme moins importants que ceux reliés, entre autres, à la publicité et ce, en raison de la précarité financière de "l'entreprise". Cela a eu un impact particulier sur les rapports avec le milieu rural où, aux débuts, les animateur-trice-s communautaires en poste étaient allés offrir les services de la Radio. Pendant quelques années, la présence de ce milieu sur les ondes de CKLE-FM ne fut d'ailleurs pas négligeable. Des comités existaient dans certaines régions environnantes et apportaient régulièrement leur contribution. Progressivement, cette présence diminuera. Des problèmes d'ordre géographique et technique expliquent cette diminution, mais le choix que fit la Radio dans la répartition des postes de travail n'y est pas pour rien.

A l'heure actuelle, quelques animateur-trice-s d'émissions régulières sont toujours préoccupés, dans le cadre de leur propre programme, d'aller chercher des groupes-cibles. Cependant, là n'étant pas leur seul mandat, ils ne réussiront pas à compenser réellement l'absence de ressources à ce niveau.

C'est ainsi que n'étant pas interpellés avec vigueur par la Radio, les groupes populaires de Rimouski agissent peu sur son contenu. De plus, bon nombre sont fermement en désaccord avec la voie

commerciale qui tend à être empruntée depuis quelques années. Pourtant, au cours des premières programmations, les préoccupations populaires étaient clairement repérables occupant même une place importante dans le contenu des émissions. A cette époque, la Radio avait-elle un large auditoire? Non, pas vraiment et c'est en partie la façon de concevoir l'élargissement de cet auditoire qui altéra l'image de ce média et amena certains groupes populaires à s'en dissocier. Expliquons brièvement en soulignant d'abord qu'à l'hiver 1981, la Radio comptait 5 900 auditeur-trice-s par semaine. C'était très peu, évaluera-t-on, sachant que le bassin de la population était de 80 000 personnes, voyant d'autre part que ces auditeur-trice-s n'étaient pas représentatifs de l'ensemble des groupes-cibles (on comptait un fort pourcentage d'enseignant-e-s, d'étudiant-e-s, de technicien-ne-s et professionnel-le-s) et, surtout, se rappelant pour certain-e-s, que les commanditaires (à qui l'on avait décidé de se référer davantage pour assurer une part du financement) avaient besoin d'une cote d'écoute attirante pour accepter d'investir. Mais pour plusieurs, rien d'alarmant à ce niveau puisque la Radio en est à ses débuts. Tous et toutes conviennent néanmoins qu'il faut augmenter le nombre d'auditeur-trice-s. Or, dans la poursuite de cet objectif, et plus précisément dans les efforts pour susciter davantage l'intérêt de la communauté, l'adhésion de la "masse", c'est la logique commerciale qui prédomina.

La rupture idéologique se produisit dans la définition que l'on donna implicitement de la "masse", celle-ci pouvant évidemment être perçue de différentes façons. Ainsi, on peut voir la "masse" telle que composée d'une foule d'individus baignant dans l'anonymat de la consommation qui porte son nom et écrasée par l'idéologie dominante. Et il y a la "masse" qui a conservé ses spécificités culturelles, qui exprime de maintes façons sa créativité, qui bouge, lutte, se regroupe pour manifester son refus de certaines injustices et sa volonté de changement. A la Radio, la tendance fut de considérer de plus en plus les besoins

de la "masse" telle qu'assujettie aux valeurs dominantes. Ainsi, par exemple, on a préféré répondre au goût d'entendre un animateur-vedette au discours truffé de ces valeurs plutôt que de chercher un moyen de rejoindre le "monde" en étant accessible culturellement sans pour autant reproduire ce qui doit et peut être transformé. Par ce choix et par bien d'autres allant dans le même sens (telle la participation sans esprit critique à certaines activités de l'élite), la Radio s'est mise davantage, semblent dire quelques-uns de ses membres, au diapason du milieu... Il serait plus juste de dire "au diapason de l'idéologie qui y domine" (du moins, par moments)...

En 1981, le nombre d'auditeur-trice-s par semaine augmentera à 9 000 puis passera à 18 000 en 1982 et à 20 400 en 1985, l'émission de l'animateur-vedette s'attirant alors la plus haute cote d'écoute. Pour cette augmentation, on aura fait de lourds compromis.

Une pratique transformatrice? Parfois, lorsqu'on l'écoute, elle nous rappelle les espoirs du début, mais rapidement on s'aperçoit que des choses ont bien changé... et ce n'est pas dans le sens de la transformation sociale telle que définie dans notre problématique.

5.7 EN GUISE DE CONCLUSION

La volonté de "transformer le monde " n'est pas un projet pour demain. Déjà, aujourd'hui, on se met à l'oeuvre. Le travail réalisé par les groupes s'adressant et rejoignant les classes populaires en témoigne et donne, à ce jour, des résultats qui constituent bel et bien des éléments de transformation. Parfois, on change cependant de cap en cours de route. C'est le cas de la Radio dont la production n'a pas été vidée, par contre, de toutes préoccupations populaires et alternatives. Il y a des moments d'une pratique qui peuvent s'insérer dans le processus de transformation sociale même si ce n'est pas là son orientation

globale. Mais nonobstant ce cas particulier, on peut donc conclure que les autres groupes étudiés sont sans contredit, au niveau de leurs réalisations, des pratiques populaires et transformatrices. Or, ce qu'il faut maintenant savoir, c'est que leur apport transformateur ne réside pas uniquement dans les résultats de leur travail. En effet, notre enquête nous a permis de constater que les groupes tentent déjà, dans leur dynamique interne, de développer une façon de faire et de travailler qui soit la plus démocratique possible et cohérente avec leurs objectifs globaux. Le "nouveau" germe aussi à l'intérieur... Étudiant leur fonctionnement, on doit toutefois constater que les organismes évoluent, comme nous l'avions annoncé au point de départ, à travers nombre de problèmes, d'obstacles et de défis. D'ailleurs, c'est l'ensemble de leur vie qui constitue un défi constant. Autant on a peut-être été frappé par la richesse de leurs réalisations, autant on sera impressionné de constater qu'ils réussissent à produire "autre chose" dans des conditions difficiles.

NOTES:

1. Un autre appendice accompagnant notre mémoire déposé à l'Université du Québec à Montréal contient des informations qui complètent celles contenues dans ce chapitre. On retrouve dans cet appendice une liste de quelques-unes des actions ponctuelles menées par les groupes et des liens qu'ils ont eus avec d'autres organismes. Ce document est également conservé au Centre de documentation du GRIDEQ.
2. Ce voeu émis par Ludwig Van Beethoven, sera cité en mémoire d'une militante active de l'École populaire.

3. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R., produit par ce dernier en collaboration avec le Centre populaire de documentation de Rimouski à l'été 1982. Dans ce travail, nous référerons à plusieurs reprises aux données contenues dans ce dossier. Ce sont, sinon des données exactes, des estimations qui, fournies par les groupes concernés, se veulent le plus précises possibles.
4. Bertolt Brecht cité dans un recueil d'extraits du spectacle "N'attendez pas demain!": Eudore Belzile, Danièle Lévesque et Pierre Montgrain, N'attendez pas demain!, Rimouski, Ed. N'attendez pas demain, 1982, 30.
5. Yves Alix, "Le son du pouvoir" dans Mouvements, (printemps 1985): 58.
6. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R.
7. Micheline Bonneau, "Le développement coopératif au Québec: logique de régulation en pleine effervescence" dans Revue du CIRIEC, Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur la coopération, vol. 14, no 2, (1981-1982): 125.
8. Dans la troisième partie, sera abordée plus spécifiquement la question des liens inter-sectoriels entre les groupes populaires.
9. Il est à noter que l'horaire d'ouverture des locaux du Collectif variera au cours des années selon la disponibilité des membres et les ressources financières. Soulignons, d'autre part, que le Collectif ne dessert pas une clientèle régulière sauf par le biais des ateliers de formation qui sont organisés sur des périodes relativement courtes.

10. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R. Ce tableau ne concerne évidemment pas les personnes rejointes par le biais de certaines activités spéciales (tel le 8 mars) ou de diverses luttes et dont le nombre serait impossible à évaluer. Il concerne ce que nous pourrions appeler les "usagères directes" des services proprement dits. Cependant, la population rejointe est beaucoup plus vaste et c'est là un rayonnement qui, même si non mesurable, doit être clairement reconnu.
11. La Garderie a une capacité d'accueil de 70 enfants. Son service de pouponnière est le seul disponible à Rimouski.
12. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R.
13. On comptait, en 1982, 360 garderies sans but lucratif au Québec. Voir: Micheline Lalonde-Graton, "Le mouvement des garderies: divergence ou convergence de luttes?" dans Les Cahiers du socialisme, nos 10/11 (automne 1982): 50.
14. Confédération des syndicats nationaux, Centrale de l'enseignement du Québec et Syndicat canadien de la fonction publique, Dossier garderies - Pour un réseau universel gratuit, (s.l.), (s.d.), 15.
15. Ibid., 15.
16. Centre populaire de documentation de Rimouski.
17. Soulignons d'ailleurs que les Assoiffés de vivre ont été à l'origine d'un organisme - Transport Autonomie Plus - qui a travaillé pendant un certain temps sur ce dossier. Cet organisme est aujourd'hui inopérant et c'est la corporation Kangourou, dans laquelle les Assoiffés de vivre sont impliqués, qui agit maintenant à ce niveau.

18. Extrait de la Politique de contenu, juin 1980.

CHAPITRE 6

Fonctionnement

6.1 POUR UN FONCTIONNEMENT COLLECTIF ET DÉMOCRATIQUE

Chaque groupe a son mode de fonctionnement qui lui est propre mais, au-delà des particularités, subsistent diverses similitudes significatives par rapport à notre problématique. Retenons, en premier lieu, celles relatives au membership et aux structures de participation, pour découvrir à ce niveau les indices d'une volonté de développer, dans ces groupes, un fonctionnement collectif et démocratique.

6.1.1 Les membres

Considérant d'abord la composition formelle de leur membership, nous devons constater que les groupes ont la volonté d'être la propriété sinon de l'ensemble de la population pour qui ils travaillent, du moins de groupes et/ou individus issus de cette population et

directement concernés par la démarche. Ainsi, à l'École populaire, seront reconnus comme "membres", les étudiant-e-s adultes (16 ans et plus) inscrits et suivant des cours, un parent ou une personne responsable de chaque étudiant-e mineur-e (15 ans et moins) inscrit-e et suivant des cours, les professeur-e-s et le ou la coordonnateur-trice. Aux Habitations populaires, peuvent devenir membres, les organismes et les individus préoccupés par la situation du logement et la qualité de vie ainsi que les groupes qui élaborent des projets de coopératives. Le Collectif, pour sa part, désire réunir uniquement, comme "membres actives", les femmes intéressées par les objectifs de l'organisme. La catégorie "membre de soutien" existe également et est ouverte aux hommes. Toutefois, ces membres ne peuvent pas participer aux assemblées.

Le membership de la Garderie est composé, quant à lui, des parents usagers (au moins un parent d'enfant usager doit le devenir) et de toutes les personnes travaillant de façon rémunérée ou bénévolement sur une base régulière à temps plein comme à temps partiel. Chez les Assoiffés de vivre, il existe, selon les règlements généraux, deux catégories de membres votants, à savoir: 1) les membres actifs associés qui sont les personnes handicapées physiques ou sensorielles désireuses de bénéficier des services de la corporation et de s'impliquer dans la régie interne de celle-ci; 2) les membres actifs individuels qui sont des personnes non handicapées désireuses de s'impliquer dans la régie interne et de participer aux buts et objets de la corporation. Ces dernier-ère-s ne doivent pas représenter plus de 8% de l'ensemble des membres actifs associés.

Enfin, la Radio regroupe deux catégories de membres votants: les membres individuels et les membres organismes. Autrefois, on avait comme principe que pour être membre votant (on parlait de membre "actif"), il fallait participer d'une façon ou d'une autre au travail de la Radio, une catégorie "membre de soutien" complétant alors la composition du membership.

En 1983, ces distinctions furent abolies et il fut convenu que toute personne ou tout organisme qui le désirait pourrait devenir membre votant en autant qu'elle ou il adhère aux règlements de la corporation¹.

Si l'on identifie, dans un même tableau, ceux et celles qui peuvent être considérés comme les principaux usager-ère-s des organismes (référant, pour ce faire, aux informations contenues dans les chapitres

TABLEAU 5
RAPPORT USAGER-ÈRE-S/MEMBRES

STATUT \ GROUPE	USAGER-ÈRE-S	MEMBRES
École populaire	Étudiant-e-s	Étudiant-e-s Professeur-e-s Coordonnateur-trice
Habitations populaires	Coopératives d'habitation	Coopératives d'habitation Groupes et individus intéressés
Collectif de Rimouski	Femmes	Femmes intéressées
Garderie populaire	Parents	Parents Travailleur-euse-s
Assoiffés de vivre	Personnes handicapées	Personnes handicapées Personnes non handicapées (8%)
Radio communautaire	Communauté	Communauté

précédents) et ceux et celles qui peuvent en devenir membres, on constate qu'il y a ici, dans la mesure où l'on se situe dans une perspective autogestionnaire, un "dédoulement" positif.

En principe, les membres ne sont donc pas des intervenant-e-s extérieurs" par rapport à la "clientèle" de leur groupes, les travailleur-euse-s ayant toutefois une position particulière. Mais dans les cas où l'on donne à ces dernier-ère-s une place dans le membership, c'est le souci de permettre une participation de tous les partenaires qui s'exprime. Cette préoccupation, nous le verrons plus loin, se manifestera clairement dans la définition des instances.

Dans les faits, le travail des groupes touche évidemment une population plus vaste que le bassin des membres. Cependant, les principaux usager-ère-s, dans les cas où cela est possible, sont effectivement du nombre des membres. En mars 1984, ce nombre s'élève à 150 à l'École populaire (étudiant-e-s et professeur-e-s), à environ 120 à la Garderie (parents et travailleur-euse-s) et à 47 aux Assoiffés de vivre (tous et toutes des personnes handicapées). A la même date, la Radio compte entre 250 et 300 membres, les Habitations regroupent, à ce titre, 11 groupes et une dizaine d'individus (en l'occurrence, les travailleur-euse-s de l'organisme) et le Collectif réunit une dizaine de "membres actives"².

Le recrutement des membres au sein des organismes qui ouvrent leurs portes à une large population (les femmes, la communauté,...) constituera une tâche tantôt assumée comme une priorité, tantôt délaissée au profit d'autres préoccupations. Chez certains, on tentera, par moments, d'augmenter le membership de façon considérable. Ainsi, à la Radio, on se fixera l'objectif, au début de 1984, de recruter un millier de membres. Chez d'autres, on ne cherchera pas à élever le nombre de membres sans limite. C'est le cas du Collectif qui, s'il dépassait un certain seuil, devrait repenser son mode de fonctionnement basé,

soulignons-le dès maintenant, sur une participation de toutes les membres aux principales décisions qui jalonnent la vie de l'organisme. Mais, nonobstant les spécificités de chacun et les choix particuliers qu'ils peuvent faire, c'est cet indice d'une volonté chez les groupes d'établir un rapport de "non-extériorité" entre eux et leur "clientèle" qu'il faut repérer dans la composition de leur membership. Voyons dans le tableau 6, (tableau contenant des données recueillies par le R.O.C.C.R. et le C.P.D.R. à l'été 1982), le profil de ce membership (page 120).

Là où les informations sur le statut socio-économique sont relativement détaillées dans ce tableau, on peut relever un fort pourcentage de personnes faisant partie des plus défavorisées dans notre société (travailleur-euse-s à faible revenu, étudiant-e-s, chômeur-euse-s, assisté-e-s sociaux). D'autre part, il faut remarquer que la tendance de certains groupes à rejoindre majoritairement leur clientèle-cible (tels les faibles revenus à la Garderie et aux Habitations) se prolonge au niveau de leur membership. Mais cela n'est pas surprenant puisque les usager-ère-s et les membres se confondent donc jusqu'à un certain point. Constatons, enfin, une très forte proportion de personnes âgées entre 18 et 50 ans. Dans certains cas, comme à la Garderie, cela s'explique de soi, les membres étant surtout des parents d'enfants d'âge préscolaire. Toutefois, globalement, cette donnée, déjà repérée au sujet des usager-ère-s, doit être soulignée et retenue comme une constance que l'on retrouvera d'ailleurs au niveau du R.O.C.C.R.

6.1.2 Les structures de participation

Formellement, les six groupes étudiés attribuent le pouvoir de contrôler et de gérer leur développement à l'ensemble de leurs membres (excluant, si c'est le cas, les membres de soutien et les membres honoraires). En effet, tous véhiculent, en des propositions plus ou moins différentes, ce principe de fonctionnement que l'École populaire, à titre d'exemple, a formulé comme suit:

TABLEAU 6

PROFIL DES MEMBRES (1981-1982)³

GROUPE VARIABLE		École populaire	Habitations populaires		Collectif de Rimouski	Garderie populaire	Assoiffés de vivre	Radio communautaire
			Individus	Groupes				
NOMBRE		155	10	15	15 (actives)	71	76	180 (actives) 350 (soutien)
AGE	0-17 ans	20%	-	-	-	-	-	-
	18-35 ans	76%	100%	30%	100%	98%	40%	80%
	36-50 ans	2%	-	40%	-	2%	40%	15%
	51-64 ans	1%	-	30%	-	-	20%	5%
	65 ans & +	1%	-	-	-	-	-	-
SEXE	Hommes	20%	80%	50%	-	38%	60%	55%
	Femmes	80%	20%	50%	100%	62%	40%	45%
STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE		Travailleur (euse)s:60% Profession- nel-le-s:8% Étudiant-e :15% Chômeur- euse : 7% Mères de famille:10%	non précisé	100% faible revenu	Professeur-e : 17% Professionnel -le-s : 17% Étudiant-e : 25% Faible revenu Chômeur-euse: 41%	Travailleur -euse-s à faible revenu: 33% Profes: 32% Étud. : 17% Chôm. : 3% Bien- être social: 15%	Travail- leur-se: 5% Bien être social: 95%	Profession- nel-le-s : 30% Étudiant-e-s: 30% Autres: 40%

L'École populaire d'Arts et d'Essais, quant à son orientation et son administration, devra être dirigée et contrôlée par ses membres selon le mode d'auto-gestion.

Extrait de la Déclaration de principes - 1979

Les organismes ont comme objectif de faire participer leurs membres à la fois aux niveaux des prises de décision et de la réalisation du travail proprement dit. Au premier niveau, le pouvoir attribué aux membres est inscrit dans la définition des principales instances décisionnelles lesquelles s'apparentent à celles qui composent habituellement les organigrammes des corporations agissant selon des principes démocratiques⁴. Ainsi, l'instance souveraine est l'assemblée générale des membres. Elle a lieu au moins une fois par année pour discuter et prendre position relativement à différentes questions déterminantes et/ou centrales dans la vie de l'organisme. Conscients que pour être en mesure d'y exercer un pouvoir réel, les membres doivent être bien informés et préparés pour l'assemblée, la plupart des groupes semblent investir passablement d'énergie dans l'organisation de ces rencontres. Les résultats ne sont pas toujours évalués comme des plus satisfaisants mais il est clair, néanmoins, que dans la majorité des groupes, cette instance n'est pas une entité "fictive" ou "passive", qu'elle constitue un maillon important dans l'exercice de la démocratie et, surtout, un maillon dont on reconnaît le caractère souverain. Concrètement, elle ne représente cependant qu'un bref moment dans le processus décisionnel. Entre les assemblées, le groupe aura à vivre un quotidien à travers lequel des décisions qui marqueront son visage seront prises. Ce ne sont pas des décisions qui, considérées séparément, remettront nécessairement en cause son orientation telle que définie en principe par l'ensemble des membres, mais, accumulées les unes aux autres, elles peuvent la renforcer ou la diluer et l'étouffer progressivement. Or, dans la majorité des groupes (le Collectif faisant figure d'exception), tous les

membres ne participeront pas à chacune des prises de décision qui s'imposent au fil des semaines. On a attribué ce pouvoir à des instances intermédiaires où le nombre de participant-e-s est fonctionnel. Formellement, la "confiance" des membres par rapport à (aux) l'instance(s) qui agira(ront) en leur nom entre les assemblées peut être justifiée puisque cette (ces) instance(s) est (sont) composée(s) de représentant-e-s des différents groupes d'intérêts présents dans l'organisme. Il s'agit, dans la plupart des cas, du Conseil d'administration (C.A.) dont le rôle consiste à administrer, planifier, coordonner le développement de l'organisme en cours d'année, sur la base des recommandations de l'assemblée.

Aux Habitations populaires, le C.A. est composé de sept personnes dont cinq représentant-e-s des coopératives d'habitation (auprès de qui, rappelons-le, ce groupe de ressources techniques travaille), d'un-e représentant-e du milieu et d'un-e représentant-e des travailleur-euse-s. A la Garderie, le C.A. réunit neuf membres dont au moins cinq parents (deux parents d'un même enfant ne peuvent faire partie d'un même C.A.) et au moins deux travailleur-euse-s.

Chez les Assoiffés de vivre, il réunit sept membres. Depuis quelques années, s'y retrouvent des personnes handicapées. A la Radio, il est composé de neuf personnes dont sept représentant-e-s des membres individuels mais qui ne pas pas employé-e-s de la corporation, un-e représentant-e des membres organismes et un-e représentant-e des employé-e-s de la corporation en excluant le directeur général.

A l'École, la structure est différente, mais la préoccupation de permettre aux différents groupes de membres d'être représentés dans le processus décisionnel entre les assemblées générales est également présente. Ici, c'est le Comité central (qui regroupe les professeur-e-s) et les comités locaux (comités qui, dans chacun des endroits où l'organisme travaille, réunissent des étudiant-e-s et/ou des parents d'étudiant-e-s mineurs et quelques professeur-e-s) se

répartissent les responsabilités d'un Conseil d'administration.

Rappelons qu'au Collectif ce sont toutes les membres actives qui participent aux prises de décision déterminantes au fil des semaines, le C.A. n'ayant dans ce groupe qu'une fonction technique s'apparentant à celle attribuée généralement au Comité exécutif que l'on retrouve dans l'organigramme de certains groupes⁵.

Agissant donc sur le développement de leur organisme par le biais de l'assemblée générale et du Conseil d'administration (ou de ce qui lui correspond), les membres peuvent également s'impliquer par le biais des différents comités de travail. Ces instances, créées très souvent en fonction des objectifs poursuivis et/ou des priorités d'action à court terme, se situeront, dans bien des cas, à cheval entre le processus décisionnel et le processus opérationnel (réalisation des tâches). Elles seront le lieu où l'on discutera de certaines questions-thèmes (telle la question de la pédagogie à la Garderie), élaborera des propositions sur les décisions à prendre dans les instances officielles, mettra en oeuvre certaines activités, développera des outils de fonctionnement, etc. Tenant compte de l'ensemble des groupes, on constate que plusieurs comités ont permis de réaliser un travail important tout en étant un moyen concret pour les membres, de s'associer davantage à la pratique. Mais il faut savoir que dans certains organismes, les comités ont parfois eu peine à se développer. Différents problèmes ont pu être repérés dans l'histoire des groupes au sujet de ces instances: difficulté à définir leur mandat, difficulté à bien les situer dans la dynamique et à coordonner leurs activités avec l'ensemble du travail et, surtout, difficulté à les faire fonctionner faute de participant-e-s, certains comités ayant même, par moments, travaillé autant sinon davantage à recruter des membres (et pas toujours avec succès...) qu'aux tâches qui leur étaient assignées.

Les comités ne constituent pas la seule voie par laquelle les membres peuvent s'insérer dans la structure opérationnelle. Chez certains groupes, la participation directe des membres usager-ère-s dans la réalisation des principales activités est d'ailleurs un principe de fonctionnement. C'est le cas à la Radio où des bénévoles assument une bonne partie de la production des émissions. Toutefois, la nature des services offerts implique la prise en charge par des travailleur-euse-s salariés d'une part importante de leur production (tels la garde des enfants à la Garderie, l'enseignement de la musique à l'École,...); les membres usager-ère-s sont cependant invités à participer, sinon à cette production, à la réalisation de diverses tâches connexes dont celles relatives au fonctionnement (campagne de financement, corvées de ménage, etc.).

La participation des membres constitue une préoccupation importante dans le développement de la majorité des groupes pour qui, cela semble évident, l'idée d'être contrôlés et animés collectivement se veut plus qu'une intention théorique. Pour favoriser cette participation, mobiliser les membres et les associer à la démarche, différents outils d'animation et d'information ont été utilisés. Par exemple, on a organisé des activités "sociales" (tels des soupers communautaires), mis sur pied des mécanismes de communication..., produit un bulletin d'information destiné prioritairement aux membres (cinq des six groupes ont déjà produit et/ou produisent un tel bulletin), etc. Malgré les efforts faits à ce niveau (efforts qui ont été nombreux, même si parfois limités par les problèmes de ressources dont nous parlerons plus loin), la participation n'a pas toujours été aussi forte qu'on l'aurait souhaité. Dans plusieurs groupes, c'est une minorité qui assumera activement, au fil des jours et des semaines, le travail à réaliser.

6.2 DU COTÉ DES BÉNÉVOLES

6.2.1 Les militant-e-s

Considérant pour l'instant la participation bénévole des membres, on constate effectivement qu'un petit nombre de personnes dans chacun des organismes s'implique de façon vraiment active et sur une base régulière dans la vie de leur organisation. Nous les appellerons les militant-e-s actifs, tenant compte ici de ceux et celles qui s'impliquent non pas tant pour occuper des moments de loisir (ce qui est le cas de plusieurs bénévoles à la Radio qui participent régulièrement, mais uniquement pour réaliser leur propre émission) que pour assurer une part du travail collectif qu'ils et elles jugent utile et important pour eux et les autres et ce, en étant préoccupés de l'ensemble de la démarche. Plusieurs heures par mois, ce sont ces personnes qui viennent représenter les membres dans les instances, assumer le suivi des réunions et/ou la réalisation de diverses tâches. Quelques-unes sont, à d'autre heures, travailleur-euse-s salariés dans l'organisme concerné, l'intensité et l'ampleur de leur participation en faisant plus que de simples employé-e-s. Très souvent, les militant-e-s étaient là dans les premières années de fonctionnement et ont parfois participé à la mise sur pied de l'organisme. Généralement, ils et elles ont été les leaders de leur groupe pendant quelques mois, voire quelques années.

Au Collectif, les militantes, ce sont toutes les membres, mais dans le quotidien, on retrouve un noyau de quatre ou cinq personnes engagées plus activement. La composition de ce noyau variera selon la disponibilité des membres. Aux Assoiffés de vivre, ce sont les membres du Conseil d'administration et quelques bénévoles: ils et elles ne sont guère plus qu'une dizaine tout comme c'est le cas à l'École, aux Habitations, à la Garderie et à la Radio où les militant-e-s sont, pour bon nombre, associés directement aux instances et/ou intégrés dans l'équipe des travailleur-euse-s.

Au cours de notre "observation" participante, nous avons pu constater que la plupart de ces personnes sont âgées de 18 à 35 ans et que dans la majorité des groupes, elles ont une formation post-collégiale.

Regardant avec recul l'histoire des organismes, on remarque que les militant-e-s ont eu une influence considérable sur leur évolution du fait, notamment, qu'ils et elles ont souvent été les animateur-trice-s des démarches réflexives à travers lesquelles les positions idéologiques du groupe étaient développées. Par ailleurs, il faut reconnaître que depuis les débuts, plusieurs dizaines de femmes et d'hommes, sans être impliqués nécessairement de façon active, ont contribué à l'ensemble de la démarche collective. La majorité des groupes se sont, en effet, enrichis de la participation ponctuelle de nombreux bénévoles sans lesquels leur pratique aurait été probablement différente.

6.2.2 Les usager-ère-s

A côté des militant-e-s actifs et des nombreux membres bénévoles qui s'impliqueront ici et là au cours des années, on retrouve, dans la plupart des organismes, des membres qui participent très peu ou pas du tout. Ce sont parfois des personnes qui agissent en simples "usager-ère-s" plus ou moins indifférents à la démarche collective ou qui, même si elles sont sensibles à l'importance de cette démarche, décident par goût ou par nécessité de ne pas s'y impliquer et de faire confiance aux travailleur-euse-s et/ou aux élu-e-s. Ils et elles sont relativement nombreux, au fil des jours, à porter le titre de membre mais à ne pas s'associer aux prises de décision et/ou aux diverses tâches. Ainsi en est-il aux Assoiffés de vivre où la non-participation de plusieurs membres fera plus d'une fois l'objet d'une réflexion critique. En effet, à quelques reprises, les élu-e-s constateront et déploreront auprès des membres le fait qu'une minorité de gens s'impliquent activement. D'ailleurs, le problème sera tel qu'à certains moments on s'interro-

gera sur la volonté collective de poursuivre l'action.

A l'École, le nombre d'étudiant-e-s non impliqués était assez élevé au point de départ et, pendant plusieurs années, la gestion de l'organisme a été assumée d'abord et avant tout par les professeur-e-s. Dès les débuts, bien des efforts ont été déployés pour susciter la participation des membres et peu à peu cela donnera des résultats positifs. Aujourd'hui, nous a expliqué l'informatrice de l'École, l'assemblée générale s'anime réellement de la participation de nombreux étudiant-e-s et les comités locaux (dans lesquels on retrouve des membres usager-ère-s) sont des instances actives. Mais tout n'est pas acquis et il y a encore bien des personnes qui agissent comme de simples usager-ère-s.

Aux Habitations, la non-participation de plusieurs usager-ère-s apparaît être, à certains niveaux, une réalité difficilement surmontable mais dorénavant, nous en reparlerons plus loin, la question se posera de façon différente.

A la Garderie, on a adopté formellement le principe que tout membre devait fournir deux heures de travail bénévole par mois. On critiquera quelquefois le non-respect de ce règlement soulignant, à d'autres moments, l'implication active de nombreux parents. Le taux de participation est ici, comme dans la majorité des groupes, inégal, variant notamment selon la nature des défis de l'heure.

Enfin, à la Radio, on se préoccupe d'impliquer des membres dans la production d'émissions et au niveau des instances, mais on ne s'attend pas à obtenir, du moins depuis quelques années, la participation de tous les membres. Dans cet organisme où le fait de simplement devenir membre est vu comme une forme de soutien et de participation, les efforts pour associer la base à la "gestion" semblent avoir été peu à peu secondarisés au profit, entre autres, des efforts pour

rejoindre, par le biais des ondes, le maximum possible d'auditeur-trice-s.

Dans leur ensemble, les organismes tendent à être "tolérants" devant la présence de membres qui ne participent pas; ils sont surtout préoccupés, non pas de repérer les individus concernés, mais de susciter l'implication du plus grand nombre possible de gens. Au fil des semaines, il demeure que les membres s'impliquant de façon active ne se comptent pas par dizaines. Toutefois ceux-ci, celles-ci ne sont pas seuls pour assumer le travail puisque dans la majorité des cas, nous retrouvons des travailleur-euse-s salariés. Avant de situer ces dernier-ère-s dans la dynamique, il convient de considérer d'autres facettes du fonctionnement des groupes dont celles relatives au financement.

6.3 LA SITUATION FINANCIÈRE

On ne saurait parler des groupes populaires sans expliquer brièvement leur situation financière ce qui nous permettra de mieux comprendre certains problèmes auxquels ces organismes sont confrontés dans le quotidien tout en préparant le terrain pour l'analyse du rapport à l'État. Mais d'ores et déjà, en décrivant cette situation, nous pourrions constater que les groupes ont fait des choix idéologiques qui ont des incidences directes sur l'état de leurs revenus. Voyons d'abord le montant de ces revenus:

TABLEAU 7
REVENUS ANNUELS⁶

ÉCOLE	HABITATIONS	COLLECTIF	GARDERIE	ASSOIFFÉS	RADIO
42 192\$	195 965\$	11 116\$	216 610\$	3 000\$	205 653\$

La réalité financière, au chapitre des revenus, est donc fort diversifiée. Alors que des groupes comptabilisent à ce niveau aux alentours de 200 000 dollars, d'autres fonctionnent avec moins de 12 000 dollars. Dans ce dernier cas, on retrouve le Collectif et les Assoiffés de vivre, soit les deux groupes où les activités de "pression et de revendication" occupent dans la pratique une place aussi, voire plus grande (dans le cas des Assoiffés) que la production de services proprement dits. On peut comprendre assez facilement que l'organisation d'actions revendicatrices n'exige pas, habituellement, des revenus comparables à ceux nécessités, par exemple, pour la production et la diffusion d'émissions radiophoniques. Mais nous n'avons pas l'intention d'évaluer et de comparer les besoins de chaque groupe; nous voulons simplement souligner que le vécu peut différer de façon considérable selon la nature des activités, la production de services (comme c'est surtout le cas de quatre des six organismes) pouvant entraîner des exigences financières plus lourdes que la réalisation d'activités de pression.

Relevons une constance fort significative dans l'état des revenus des six groupes, à savoir, la place importante qu'y occupent les subventions gouvernementales. En effet, dans la majorité des cas, la contribution de l'État représente plus de la moitié des revenus.

TABLEAU 8

POURCENTAGE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES
PAR RAPPORT AU TOTAL DES REVENUS

ÉCOLE	HABITATIONS	COLLECTIF	GARDERIE	ASSOIFFÉS	RADIO
33%	70%	96%	51%	83%	52%

Ces groupes ne sont donc pas indépendants financièrement et pourraient difficilement l'être. Pour quelques-uns, la nécessité de référer à l'État réside dans le fait qu'ils ne vendent pas ce qu'ils "produisent", la réalisation de leurs activités impliquant néanmoins des dépenses parmi lesquelles se retrouvent les frais de base (loyer, téléphone, matériel de bureau,...). Les organismes concernés ici sont principalement le Collectif et les Assoiffés de vivre, bien que d'autres groupes (telles les Habitations) réalisent également certaines activités qui ne sont pas sources de revenus autonomes.

La nécessité de recourir aux subventions gouvernementales s'explique aussi par le fait que les services produits, lorsque "vendus", le sont à un coût moindre que sur le marché. A l'automne 1982, le R.O.C.C.R. fit calculer, sur la base de données en date de 1981, le bénéfice que retirait le "consommateur rimouskois" grâce aux services offerts par ses groupes-membres. Après avoir retranché le montant des subventions des revenus globaux de chaque organisme, retenu le montant "restant" comme étant l'équivalent de ce que le consommateur payait pour les services et vérifié la valeur sur le marché libre de ces dits services, on fit le constat que ce bénéfice était assez élevé. Les services de l'École populaire étaient 50% moins cher que sur le marché et le "consommateur rimouskois" faisait un bénéfice de 12 336 dollars. La Garderie, pour sa part, faisait épargner 181 546,50 dollars au "consommateur" qui y trouvait des services dont le coût était de 60% inférieur à celui du marché. Le pourcentage est le même pour la Radio où le bénéfice se chiffrait à 90 000 dollars. Pour les organismes non-vendeurs de services, on estima que la valeur sur le marché libre était égale au montant des subventions précisant que c'était là sous-estimer leur vraie valeur. Établissant cette équivalence, on calcula que le bénéfice pour le "consommateur rimouskois" était, à cette époque, de 4 227 dollars en ce qui concerne l'Association de planning (le Collectif) et de 5 000 dollars pour ce qui est des Assoiffés de vivre. Pour ce qui est des Habitations populaires, on ne semble pas identifier de revenus

autres que les subventions évaluées au montant de 92 000 dollars, ce montant représentant donc le bénéfice pour le "consommateur"⁸.

TABLEAU 9
BÉNÉFICE RETIRÉ PAR LE CONSOMMATEUR

Calcul Groupe	Recettes payées par le consommateur ¹	Valeur sur le marché ²	% moins cher que sur le marché	Bénéfice pour le consommateur Rimouskois
École	12 336,00	24 672,00	50%	12 336,00
Habitations	—	92 000,00	—	92 000,00
Planning	—	4 227,00	—	4 227,00
Garderie	121 031,00	302 577,50	60%	181 546,50
Assoiffés	—	5 000,00	—	5 000,00
Radio	60 000,00	150 000,00	60%	90 000,00

- 1 - Revenus totaux moins les subventions: c'est l'équivalent de ce que les consommateurs ont payé pour les services.
- 2 - Pour les organismes non vendeurs de services, on considère que la valeur sur le marché libre est égale au montant des subventions.

La vente par les groupes de certains de leurs services se fonde sur des intentions bien différentes de celles qui guident les entreprises privées. Le but de leur existence n'est pas la recherche du profit (d'ailleurs, on se souviendra que tous sont reconnus légalement à titre de corporation sans but lucratif). Dans la mesure du possible, nombre de leurs activités seront réalisées gratuitement et, si vendus, leurs services le seront généralement au coût le plus bas possible pour des raisons autres que la concurrence (sauf exception). Voyons de plus près les principaux services vendus par les groupes et les principes qui les animent à ce niveau.

A l'École populaire, les cours de musique constituent la principale activité rémunératrice. Les revenus qui découlent de cette activité représentent 67% du total des recettes. Cet organisme, nous l'avons déjà dit, s'est préoccupé de diminuer dans la mesure de ses moyens, le coût des cours afin de mieux rejoindre sa clientèle-cible à savoir, les couches sociales les plus défavorisées. En 1982, elle adopta un plan de paiement voulant par ce mécanisme "élargir l'accessibilité en abaissant le coût autant que possible pour les gens à faible revenu et en rendant plus réalistes les coûts pour les gens à revenus élevés"⁹.

Les Habitations populaires, quant à elles, vendent quelques-uns de leurs services techniques aux coopératives d'habitation et à quelques organismes sans but lucratif dans le secteur du logement¹⁰. En 1983, cette source de revenus représentait au moins 15% du total des recettes. L'objectif des Habitations est d'offrir leurs services à un coût accessible.

A la Garderie, les frais de garde constituent la principale source de revenus après les subventions gouvernementales. Les parents à faible revenu bénéficient d'une aide de l'État qui représente près de 24% du total des revenus. La contribution des parents non subventionnés représente pour sa part 23%. Depuis le début, la Garderie lutte pour maintenir le service de

garde à un prix accessible, objectif qui sera clairement intégré dans ses revendications auprès de l'État.

Enfin, la Radio vend de la publicité (notamment aux petits marchands de la place) et ce, à un coût qu'elle évalue comme étant très concurrentiel. La part de ces revenus augmentera progressivement d'année en année passant de 30% en 1981 à 35% en 1982 et à 42% en 1983. Evidemment, cette source de revenus ne se compare pas à celles identifiées dans les autres organismes puisque la vente de publicité n'est pas la raison d'être de ce groupe (même si c'est là une activité qui prendra de plus en plus de place) et ne s'adresse pas, comme telle, à l'ensemble de la population-cible. Or, les autres services offerts à la communauté (telle l'utilisation des ondes) le sont gratuitement.

TABLEAU 10

PRINCIPAUX SERVICES VENDUS
ET POURCENTAGE DES RECETTES PAR RAPPORT
AU TOTAL DES REVENUS

ÉCOLE	HABITATIONS	GARDERIE	RADIO
Frais de cours	Services techniques	Frais de garde	Publicité
67%	15%	47%	42%

Les organismes veulent donc rendre accessibles leurs services aux groupes et individus pour qui ils travaillent. Néanmoins, au chapitre des dépenses, ils demeurent liés aux conditions du marché capitaliste. En effet, bien des outils nécessaires à leur travail ne coûtent pas moins chers parce qu'ils sont des orga-

nismes à but non lucratif. Dans les faits, tous voient d'ailleurs leurs dépenses, même si réduites au minimum, dépasser largement leurs revenus autonomes. Outre la vente de services, plusieurs groupes organiseront, bien sûr, diverses activités d'auto-financement (cyclothon, vente de macarons, fête bénéfique,...). Cependant, ces activités "spéciales" exigeront quelquefois une énergie considérable pour obtenir finalement des recettes nettement insuffisantes.

Si l'on comprend mieux maintenant la nécessité pour ces groupes de référer à l'État, il faut savoir, d'autre part, que même avec l'obtention de subventions, leur situation financière demeure fragile. Leur histoire, à ce niveau, aura été marquée de nombreuses difficultés. Tous ont vécu l'instabilité et la précarité financières et ont connu l'incertitude du lendemain. Le caractère temporaire de bon nombre de subventions (pour lesquelles il faut souvent se battre et dont les montants sont généralement inférieurs à ce qui avait été demandé), a pesé (et pèse) lourd sur leur planification budgétaire. Réussir à survivre et, surtout, réussir à survivre sans compromettre son orientation, ne fut pas nécessairement chose simple pour ces organismes et l'un d'entre eux n'a pas complètement relevé le défi. A la Radio, l'objectif de la rentabilité, rappelons-le, tend depuis quelques années à écraser les autres préoccupations et pour atteindre cet objectif, on a choisi certains moyens d'action qui hypothèquent le caractère transformateur de la pratique. Si les autres groupes ont réussi à maintenir leur orientation en dépit de leur précarité financière, tous par ailleurs ont appris à accomplir un travail considérable sur une base bénévole, à fonctionner, comme nous le verrons plus loin, avec des ressources matérielles minimales et à accepter des conditions salariales peu enviables. Mais, malgré ces efforts, quelques organismes ont frôlé, par moments, un seuil critique. Par exemple, la Garderie populaire a dû fermer temporairement ses portes à l'automne 1981 ayant alors accumulé un important déficit. L'octroi de nouvelles subventions suite aux pressions que cet

organisme exerça avec d'autres garderies sur l'État et nombre d'efforts en termes de gestion interne lui permettront de relever peu à peu la situation.

Actuellement, la plupart des groupes parviennent à boucler leur budget (seule la Radio qui a dû faire face, très tôt dans son histoire, à un déficit, accuse aujourd'hui un manque à gagner) et il semble bien qu'ils ont réussi au cours des années à améliorer toujours un peu plus leurs conditions. Mais ils se savent "fragiles" et le quotidien vient régulièrement leur rappeler qu'ils sont loin de l'idéal.

6.4 AU FIL DES JOURS

La précarité financière des groupes a évidemment eu des conséquences directes sur l'état de leurs ressources matérielles et techniques. Plus souvent qu'autrement, nous l'avons déjà laissé entendre, ils ont dû fonctionner avec le minimum. Certains ont d'ailleurs dû, par moments, utiliser des matériaux désuets n'étant pas en mesure financièrement de les renouveler. Même la recherche de locaux adéquats et accessibles en termes de coût a constitué, à l'origine, un problème pour quelques organismes dont la Garderie qui a investi, à ce niveau, passablement d'énergie.

Peu à peu, tous les groupes ont résolu (ou tout simplement appris à contourner) plusieurs problèmes d'ordre technique et matériel. Cependant, aujourd'hui comme depuis les débuts, ils font constamment appel à l'imagination et doivent régulièrement doubler leurs efforts pour réduire au maximum les dépenses liées au fonctionnement. Or, ces efforts s'ajoutent aux tâches déjà nombreuses qu'ils doivent assumer au fil des jours et des semaines (réalisation de leur travail spécifique tels l'enseignement de la musique, la comptabilité, le secrétariat, la préparation des réunions, les demandes de subventions,...) sans compter celles qui sont inhérentes à la réalisation de diverses

activités spéciales en cours d'année (campagne de financement, fête communautaire, etc.) et, bien sûr, celles qui sont liées aux imprévus de la vie quotidienne. Bref, ce n'est pas le travail qui manque et, dans les faits, on ne réussit pas toujours à assumer toutes les tâches que l'on estime importantes et/ou à les assumer aussi efficacement qu'on le voudrait. Cela s'explique, entre autres, par le fait que les organismes, en plus de devoir fonctionner avec des ressources techniques, matérielles et financières limitées, disposent souvent de ressources humaines insuffisantes. En effet, même si l'on doit constater que le temps de travail bénévole fourni par les membres s'élève à plusieurs heures par semaine, même si certains groupes bénéficient de la présence (quelquefois indispensable) de travailleur-euse-s salariés, les énergies humaines ne sont pas en surplus dans ces groupes et ce, d'autant plus qu'un nombre relativement restreint de membres, tel qu'expliqué précédemment, s'y impliquent de façon active.

D'autre part, tout en pouvant s'appuyer sur des personnes compétentes pour la réalisation de certaines tâches (par exemple, pour l'éducation des enfants, l'enseignement de la musique,...), les organismes doivent se confronter, à divers niveaux, à l'absence de tradition et à un manque d'expérience. Car, non seulement ils produisent (en partie du moins) "quelque chose de nouveau", mais aussi, ils veulent pour la plupart produire "autrement", intégrant dans leur démarche outre l'objectif d'un fonctionnement collectif, la volonté de développer de nouvelles façons de penser et d'agir. Avant d'aborder cette question, précisons que l'énergie qu'implique le travail quotidien lié aux activités régulières, que ronge le manque de ressources et parfois l'inexpérience, qu'exigent les imprévus et les problèmes de tout ordre, est d'une ampleur telle que les groupes sont souvent amenés à secondariser des tâches moins urgentes à court terme dont, rappelons-le, la réflexion idéologique.

L'informatrice de l'École et l'informateur des Habitations nous ont souligné que leur groupe rencontrait ce défi particulier de réussir à contrôler idéologiquement l'évolution de leur pratique à travers le roulement du quotidien. "On n'a pas toujours le temps de réfléchir", nous dira-t-on, s'inquiétant alors du danger de perdre, sous le flot des tâches et la poussée des événements, l'occasion d'évaluer et d'ajuster au besoin son action. Évidemment, la réalité diffère d'un groupe à l'autre et spécialement entre les groupes où la production de services est au centre des activités et ceux où les activités de "pression" occupent une place aussi sinon plus importante. Ainsi au Collectif et aux Assoiffés de vivre, où tout en cherchant à maintenir une permanence on n'a pas à assumer jour après jour la venue d'une clientèle régulière, on semble réussir à contrôler assez bien le rythme et la densité du travail. Cela est plus difficile à faire dans les organismes où l'on doit assumer des exigences quotidiennes quoiqu'il arrive. Par exemple, même débordée de travail, la Radio ne peut interrompre à son gré, la diffusion des émissions. Mais, mis à part ces distinctions importantes, il faut retenir que chacun, à sa mesure, relève le défi de faire beaucoup avec peu de ressources.

6.5 D'AUTRES INDICES D'UNE DÉMARCHÉ ALTERNATIVE

Sans être nécessairement précisé sous forme d'objectifs formels, le désir de développer, dans la dynamique interne, une façon de penser et d'agir qui soit à la fois plus égalitaire et plus épanouissante que celle qui prévaut dans la société actuelle, est repérable dans la plupart des pratiques que nous avons étudiées. Cohérents par rapport à leur intention de travailler à l'amélioration des conditions de vie et à l'appropriation par certaines couches sociales du contrôle de leur existence, les groupes combattent les comportements et les attitudes discriminatoires et s'animent de nouvelles interrogations liées à la quête d'un mieux-être collectif et individuel. Par exemple,

au Collectif, on a le souci très net de ne pas reproduire des attitudes individualistes, de partir du vécu et des besoins des membres et de ne pas faire une coupure entre le privé et le public. Les émotions, les goûts, les connaissances et les disponibilités de chacune des membres ne sont pas ignorés dans la vie de cet organisme qui déjà, au niveau interne, veut permettre le développement d'une parole, d'une pratique de femmes vraiment autonomes (c'est d'ailleurs en ce sens qu'il tient à regrouper en tant que membres actives uniquement des femmes).

En réalité, le Collectif, mais aussi la majorité des autres groupes, cherchent à bousculer certaines mentalités, certains comportements traditionnels qui enfrennent la créativité, l'autonomie, l'égalité. Ainsi, nous avons remarqué que plusieurs organismes intègrent des préoccupations communautaires, d'entraide et de solidarité, et s'opposent, dans leur pratique, au développement d'un pouvoir personnel au détriment du pouvoir collectif. D'ailleurs, il n'y a pas de "boss", pas de "cadre supérieur" dans ces groupes (seule la Radio où les indices d'une nouvelle façon de faire sont moins perceptibles que dans les autres groupes, semble définir, dans la structure opérationnelle, une hiérarchie de pouvoirs de type plus conventionnel). Nous avons constaté, de plus, que certains groupes cherchent à démystifier, si besoin est, le travail des instances décisionnelles afin qu'elles ne soient pas réservées à une minorité détenant des connaissances académiques et/ou professionnelles. Retenons, enfin, le refus de développer une pratique compétitive fondée sur des performances individuelles et le souci de ne pas faire fi des capacités et du rythme de chacun-e:

On respecte le rythme des gens. Il vaut mieux attendre que ça prenne deux jours à se décider. On ne cherche pas nécessairement à en arriver aux mêmes opinions mais plutôt à avoir un minimum de regard sur une démarche commune. C'est chacun ce

qu'il peut.

Militant aux Assoiffés de vivre
Extrait d'une entrevue réalisée en mars
1984

Dans un univers d'innovation, on tâtonne, hésite, emprunte parfois des voies incertaines, se réajuste, recommence au besoin, mais on apprend:

Il y a eu des failles. On s'est cogné des fois et on s'est repris. On est un lieu de formation et d'information. Moi, j'ai appris beaucoup avec les Assoiffés de vivre.

Ibidem.

En fait, le cheminement interne de ces groupes n'est pas parfait et la recherche d'un "autrement" se fait à petit pas... mais elle se fait.

Depuis les débuts, il y a beaucoup d'amélioration qui s'est faite. Les gens n'avaient jamais vécu des expériences comme ça; le fait de ne pas avoir de "boss" implique toute une nouvelle démarche. Ca, c'est très positif. C'est toujours dans un esprit de recherche que s'effectue le travail en ce sens que tu n'as jamais trouvé "l'affaire"; tu remets toujours tout en question et ce, à tous les niveaux.

Travailleuse de la Garderie populaire
Extrait d'une entrevue réalisée par le
C.P.D.R. en décembre 1981

6.6 DU COTÉ DES TRAVAILLEUR-EUSE-S

Quatre des six groupes étudiés fonctionnent avec la présence de travailleur-euse-s réguliers. Il

s'agit de l'École populaire (où une moyenne de dix personnes sont rémunérées pour quelques heures d'enseignement chaque semaine et où, depuis peu, une personne l'est également pour assurer une permanence à demi-temps); des Habitations populaires (où l'on retrouve une dizaine de travailleur-euse-s à temps plein pour réaliser les tâches inhérentes à l'action de ce groupe de ressources techniques: architecture, gestion, formation, secrétariat, etc.); de la Garderie populaire (laquelle réunit aujourd'hui dix-neuf travailleuses dont dix permanentes à temps plein assignées pour la plupart au travail d'éducation auprès des enfants); et de la Radio communautaire (où l'on compte, en mars 1984, huit travailleur-euse-s à temps plein et quatre à temps partiel pour assumer les principales tâches devant être réalisées dans ce type d'entreprise: animateur-trice, journaliste, directeur-trice à la programmation, réceptionniste/secrétaire, ...).

Aux Assoiffés de vivre, la presque totalité du travail réalisé jusqu'à ce jour l'a été bénévolement. Par le biais de certains projets subventionnés, ce groupe a bénéficié, à l'occasion, de la contribution de travailleur-euse-s rémunérés mais ce fut toujours, semble-t-il, pour des activités spéciales et non pour la permanence comme telle¹¹. La situation du Collectif est comparable à celle des Assoiffés de vivre. Dans cet organisme, des travailleuses rémunérées sur une base temporaire ont permis la réalisation de certains projets et à diverses périodes, une (et parfois deux) membre(s) a (ont) pu assumer, en étant payé(s), un travail de permanence. Toutefois, la majeure partie du travail effectué par le Collectif, depuis ses débuts, le fut de façon bénévole.

La possibilité qu'ont eue les Assoiffés de vivre et le Collectif de fonctionner sans l'apport d'une équipe de travailleur-euse-s s'explique, en grande partie, par la nature du travail. Un volet important de leurs activités (soit les luttes, les pressions, les actions revendicatrices) peut assez facilement être pris en charge sur une base bénévole. La réalité

est bien différente dans les quatre autres organismes où la production de services occupe une place prédominante et où l'on doit assumer, en conséquence, une série de tâches quotidiennes qui ne peuvent être interrompues selon la disponibilité des membres. Dans ces quatre organismes, qui desservent une clientèle régulière, la présence de travailleur-euse-s réguliers est, en fait, indispensable avec tout ce que cela implique comme défis particuliers. Défi, d'abord, au niveau financier puisqu'au chapitre des dépenses on a donc un item qui pèse plus lourd, soit celui des "salaires" (selon les derniers bilans financiers annuels dont nous disposons pour notre recherche, cet item représente entre 40 et 80% du total des dépenses).

Si la création de quelques dizaines d'emplois par l'ensemble des quatre groupes concernés ici doit être inscrite au chapitre de leur contribution dans le développement d'une région marquée, rappelons-le, par un haut taux de chômage, il faut savoir cependant que ces pratiques, pour la plupart "transformatrices" au niveau de leurs réalisations, n'ont pas nécessairement été "exemplaires" au niveau des conditions de travail. Certes, ces organismes ont accordé une part importante de leurs revenus pour les salaires mais ceux-ci ont été, dans bien des cas, inférieurs à ceux qui auraient pu être obtenus à formation égale et pour un travail "équivalent" dans le secteur privé ou public. La précarité financière des groupes a évidemment eu des répercussions sur les conditions de travail. Dans les faits, être travailleur-euse dans l'un de ces organismes a signifié l'obligation de vivre avec un bas salaire et, sauf exception, sans sécurité d'emploi¹². A certaines périodes, il est même arrivé que des groupes ne pouvaient payer tous les employé-e-s ou devaient retarder plusieurs jours, voire plusieurs semaines, le versement de leur paie. Peu à peu, on a réussi à apporter des améliorations mais, comme à d'autres niveaux, on est encore loin de l'idéal (d'ailleurs, au début de 1984, l'un des groupes ne parvenait toujours pas à payer de façon régu-

lière tous ceux et toutes celles qui devaient l'être). On comprendra, dès lors, que la préoccupation d'améliorer les conditions de travail dans ces groupes qui visent l'amélioration des conditions de vie, tend à devenir un objectif spécifique. Mais cette tendance est surtout perceptible aux Habitations populaires et, depuis plusieurs années, à la Garderie populaire qui a la particularité de porter clairement et avec vigueur cette préoccupation dans ses revendications à l'État à qui elle attribue la responsabilité du financement des conditions de travail. Pour cet organisme où, soulignons-le, les travailleur-euse-s se sont syndiqués en 1980¹³, l'État est vu comme le véritable employeur. Mais la Garderie ne se décharge pas de toute responsabilité face aux conditions de ses travailleur-euse-s; elle a la volonté explicite de cerner et d'assumer le mieux possible ses obligations à ce niveau en se situant non pas dans un rapport traditionnel d'employeur à employé-e-s, mais dans une relation qu'elle veut animée d'un esprit de co-gestion.

Toutefois, si positives que soient les intentions, les conditions de travail dans les organismes étudiés n'ont donc pas été des plus enviables. Pourquoi s'y implique-t-on? Est-ce à défaut de trouver un autre emploi? Sans avoir questionné plusieurs travailleur-euse-s à ce sujet, nous pouvons dire, à partir de notre "observation" participante, que ce n'est pas là la véritable raison et qu'au point de départ l'une de leurs principales motivations réside dans l'intérêt qu'ils et elles portent par rapport aux objectifs de l'organisme et/ou dans leur désir de travailler dans un cadre différent, "novateur". Bien sûr, la majorité s'y retrouve également (et, surtout, pour bon nombre) parce qu'il y a là un travail qu'ils et elles connaissent, veulent et aiment faire et parce qu'ils et elles ont besoin comme "tout le monde" d'un salaire pour vivre... dans une région marquée par le chômage mais où plusieurs veulent demeurer.

Examinons maintenant le profil de ces personnes en nous référant, encore pour ce faire, aux données recueillies à l'été 1982 par le R.O.C.C.R. et le C.P.D.R.:

TABLEAU 11

PROFIL DES TRAVAILLEUR-EUSE-S (1981-1982)¹⁴

VARIABLES \ GROUPES		ÉCOLE	HABITATIONS	GARDERIE	RADIO
NOMBRE (1)	T P I	—	6	10	7
	T P II	9	—	4	7
	Partiel	—	1	7	—
	Contractuel	—	—	—	10
AGE	18 - 35 ans	89%	100%	100%	100%
	36 - 50 ans	11%	—	—	—
SEXE	Hommes	22%	57%	14%	60%
	Femmes	78%	43%	86%	40%
SCOLARITÉ	Secondaire	—	12%	14%	15%
	Collégial	22%	—	62%	60%
	Universitaire	78%	88%	24%	25%

(1) T P I : Personne à temps plein, 8 heures/jour, 12 mois/an

T P II : Personne qui travaille tous les jours mais quelques heures seulement

Partiel: Personne sur appel

Contractuel:

Personne qui travaille à temps plein mais quelques mois seulement

Une tendance repérée au niveau des usager-ère-s et des membres se confirme donc et même se renforce: ce sont presque exclusivement des personnes âgées entre 18 et 35 ans qui travaillent dans ces groupes. Une nouvelle variable est mise en lumière, soit celle de la scolarité. On remarque que la très grande majorité des travailleur-euse-s ont une formation collégiale et, pour plusieurs, une formation universitaire. Se rappelant ici que les militant-e-s actifs sont aussi en majorité des personnes âgées entre 18 et 35 ans ayant une formation post-collégiale, il apparaît, à la lumière de ces différentes variables, que les organismes étudiés sont soutenus par une fraction seulement des classes populaires (réalité qui, nous le verrons ultérieurement, a sa correspondance au niveau du R.O.C.C.R.).

Mais jusqu'à quel point les travailleur-euse-s soutiennent-ils la démarche de leur groupe? Quelle est leur place dans la dynamique collective? Répondre à cette question, c'est mettre en relief le fait que la présence de travailleur-euse-s, en plus d'impliquer des exigences financières particulières, introduit dans la pratique de nouveaux défis en termes de fonctionnement démocratique puisqu'elle fait surgir le risque d'un déséquilibre dans l'exercice du pouvoir réel par les différents intervenant-e-s. D'ailleurs, à l'École populaire, le collectif des professeur-e-s a eu une influence plus importante sur l'évolution de la pratique que celle exercée par les usager-ère-s même si la participation de ceux-ci, celles-ci s'est accrue au fil des ans. Cette situation s'explique en grande partie, par le fait que l'équipe des enseignant-e-s est relativement stable d'une année à l'autre alors que le membership étudiant connaît à chaque automne un taux de roulement assez élevé. Toutefois, il est clair que la volonté de développer des moyens pour favoriser au maximum la participation des usager-ère-s a animé la démarche de l'École depuis les débuts et que si un déséquilibre subsiste encore, on a néanmoins relevé le défi de l'amenuiser progressivement.

A la Garderie populaire, les personnes rémunérées ne semblent pas avoir exercé sur le développement de l'organisme une influence "démessurée" par rapport à celle issue des usager-ère-s. Certes, dans le quotidien, ce sont ces personnes qui ont réalisé la majeure partie du travail inhérent à l'existence de la Garderie et leurs connaissances de la vie interne a fort probablement influencé nombre de décisions. Mais globalement, dans l'exercice du pouvoir décisionnel, les usager-ère-s ont eu une place considérable et certains indices nous laissent même croire que l'enjeu a été, ici, de s'assurer que les travailleur-euse-s y occupent également une place significative. Or, l'expérience de la Garderie nous révèle que des efforts concrets ont été déployés pour instaurer une véritable pratique de co-gestion, efforts qui, quoiqu'ayant été ardues à certains niveaux, ne semblent pas avoir été vains.

La réalité est tout autre à la Radio communautaire où l'équipe des travailleur-euse-s a très rapidement exercé une influence déterminante sur l'évolution du groupe principalement lorsqu'elle amena celui-ci à accepter, en 1981, l'élargissement des normes publicitaires afin d'ouvrir les portes à de nouvelles sources de revenus et d'assurer ainsi la présence d'un grand nombre de personnes salariées. De plus, de par leur implication continue dans le quotidien, les travailleur-euse-s détiendront un pouvoir réel plus imposant que celui des usager-ère-s sur l'orientation de la pratique telle qu'elle se tisse, effectivement, au jour le jour. Notons que l'assemblée générale est toujours souveraine, que le Conseil d'administration n'est pas un "acteur" passif et que par le biais de ces instances décisionnelles, l'orientation de la Radio se voit également influencée. Mais on peut penser que le roulement des membres dans ces instances et celui des bénévoles dans la structure opérationnelle, favorisent un déséquilibre au niveau de l'influence exercée par les différents groupes en présence.

Enfin, aux Habitations populaires, malgré des efforts concrets pour favoriser la participation des membres, les travailleur-euse-s ont également exercé sur la pratique de l'organisme une influence dépassant celle exercée par les autres intervenant-e-s. Regardons plus en détail le cas des Habitations où, à l'heure actuelle, surgissent de nouveaux défis.

Précisons d'abord que dans ce groupe de ressources techniques, une part importante des tâches à réaliser sont relativement spécialisées (pensons, par exemple, aux services d'architecture) et pourraient difficilement être partagées avec des bénévoles agissant sur une base irrégulière. Or, la pratique à ce niveau (c'est-à-dire, dans la structure opérationnelle) évoluera constamment et assez rapidement (ce qui ne sera pas le cas à la Garderie et à l'École où, tout en évoluant, le contenu du travail sera beaucoup plus stable d'un mois à l'autre). Fréquemment, dans le quotidien, les travailleur-euse-s ont dû se confronter à de nouveaux enjeux et prendre de nouvelles décisions. Pour permettre aux membres présents dans la structure décisionnelle de suivre et de contrôler réellement le travail effectué dans la structure opérationnelle, il aurait sans doute fallu ralentir le rythme de son évolution. Mais les événements, nous a-t-on laissé entendre, "poussaient en sens contraire". Ces événements, ce sont de nouveaux projets à réaliser, de nouvelles demandes auxquelles l'on trouve important de répondre, de nouvelles portes de financement qui s'ouvrent, etc. Bref, ce sont les événements marquant très souvent la vie d'une "entreprise" qui, fonctionnant bien, voit des possibilités d'améliorer, d'augmenter, d'étendre ses services et qui, effectivement, décidera de suivre ce chemin. Dans ce cas-ci, cette décision reposera également sur l'analyse des enjeux financiers (et, notamment, sur la volonté d'assurer la survie sur une base de plus en plus autonome par rapport à l'État). Toutefois, plus le travail s'intensifie, s'élargit, se complexifie, plus l'organisme "grossit", plus la participation réelle des usager-ère-s devient un défi. Le défi est d'autant

plus imposant qu'une partie des usager-ère-s, soit les coopératives d'habitation, sont éparpillées sur le vaste territoire du Bas-Saint-Laurent. D'ailleurs, dans les faits, les coopératives n'ont jamais réussi à structurer véritablement leur participation dans ce groupe de ressources techniques:

Dans la réalité, les membres des coopératives d'habitation n'avaient pas vraiment de pouvoir. On a essayé, à partir de 1981, de créer un regroupement (des coopératives) pour que "lui" puisse définir davantage ses besoins, ses attentes. Ça n'a pas fonctionné. C'est nous (les travailleur-euse-s) qui le soutenaient.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984.

D'autre part, les efforts pour mobiliser la population dans les actions sur le logement n'ont pas obtenu des résultats jugés satisfaisants. Au niveau des actions revendicatrices, comme à celui de l'intervention auprès des coopératives, les travailleur-euse-s ont fait le constat que ce sont d'abord et surtout eux et elles qui ont soutenu, guidé, animé la pratique des Habitations populaires. Face à ce constat, ils et elles se sont questionnés sur leur pouvoir, leur rôle ainsi que sur leurs propres besoins et attentes en tant que travailleur-euse-s. C'est ce questionnement qui, inséré dans une réflexion globale sur l'action de l'organisme (et, entre autres, au sujet de son champ d'intervention), a amené les travailleur-euse-s à opter, tout récemment, pour la création d'une coopérative de travail et à intégrer clairement, dans leur pratique, le principe d'autogestion promulgué auprès des coopératives d'habitation:

Pourquoi on n'aurait pas le droit d'être autonome quand on dit aux autres: "il faut que vous soyez autonomes".

Ibidem

L'autonomie dans l'organisation du travail (que l'on peut considérer comme un pas en avant dans la construction d'une société autogérée) sera-t-elle synonyme d'une autonomie dans la définition des services et, plus précisément, d'un non-contrôle par les usager-ère-s sur ce processus de définition (ce qui pourrait signifier un pas en arrière dans l'élaboration d'une alternative sociétale)? En dernière instance, au niveau de la structure de la coopérative, ce sera techniquement le cas puisque l'instance souveraine sera composée exclusivement des travailleur-euse-s. Mais dans les différentes structures intégrées dans cette coopérative (dont les Habitations populaires), on prévoit encore accorder une place aux "usager-ère-s":

Ça ne veut pas dire que les usager-ère-s n'auront pas leur mot à dire sur la qualité des services qu'ils veulent, sur leurs besoins. Ils seront représentés dans les structures.

Ibidem

De plus, selon notre informateur, il est clair que l'organisme, compte tenu des objectifs qu'il poursuit et des préoccupations idéologiques et politiques qui l'animent, demeurera lié au milieu. Cependant, celui-ci n'aura plus, semble-t-il, la possibilité de contrôler directement l'ensemble des activités par le biais, par exemple, d'une assemblée générale. Mais de toute façon, dans l'ancienne structure où une telle possibilité était offerte, le contrôle des usager-ère-s était plus souhaité qu'effectif. Le nouveau défi des Habitations est donc d'assurer la participation de leur population-cible selon de nouveaux schémas organisationnels. Le défi est important, car il s'agit de ne pas instaurer entre le groupe et cette population un rapport d'extériorité, ce qui pourrait laisser place au développement d'un pouvoir de type technocratique. A ce sujet, référons à une étude de Jacques Godbout où celui-ci, après avoir mentionné

l'existence de conflits objectifs entre les "clients" et les producteurs dans une organisation, expliquera, entre autres, ce qui suit:

Ne peut-on pas supposer que le pouvoir technocratique s'appuie sur cette divergence d'intérêts, qu'il mobilise ainsi la définition des besoins des usagers au nom d'une légitimité technique? Une société dominée par les producteurs, même sous forme autogestionnaire, ne risque-t-elle pas continuellement d'être une société technocratique? L'autogestion, non accompagnée d'une participation des utilisateurs, ne contient pas de mécanisme capable d'empêcher la génération constante d'un pouvoir technocratique qui définit, à partir des exigences de la production et des producteurs, ce que doivent être les besoins des utilisateurs, et utilise l'information et la compétence technique pour imposer ses valeurs.

(...) on peut facilement admettre (...) que la participation des usagers peut constituer un moyen efficace de lutter, au sein d'une organisation, contre les tendances technocratiques¹⁵.

Dans la mesure où se développeront ici des mécanismes concrets pour favoriser cette participation des usager-ère-s et dans la mesure où cette participation sera effective, on aura marqué des pas en avant importants dans la nécessaire recherche d'une plus grande cohérence au niveau de l'action transformatrice, celle-ci devant mener idéalement à une société autogérée par les producteur-trice-s et les usager-ère-s. En effet, le projet global n'est-il pas d'abolir toute forme de domination et d'assurer le contrôle par tous et toutes de leurs conditions d'existence, lesquelles ne se limitent pas aux conditions de travail mais incluent aussi les conditions de vie dans la sphère de

la reproduction et de la consommation?

6.7 LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Il faut tout savoir de son passé, dit le proverbe, sinon on se condamne à le revivre. Ce savoir est-il inscrit dans la pratique des groupes? A ce sujet, il nous est permis d'affirmer que bien des membres (y compris des militant-e-s actifs) ignorent ou ont oublié des moments parfois importants du passé de leur organisme. Certes, le fait que des personnes dans un groupe ne connaissent pas certaines bribes de son histoire ne signifie pas nécessairement que le groupe lui-même souffrira dans son développement de "pertes de mémoire", mais ce, en autant évidemment que d'autres participant-e-s se souviennent. Or, dans quelques organismes subsiste un roulement continu des membres et, dans la plupart des cas, seuls quelques membres encore impliqués aujourd'hui le sont depuis plusieurs années. Quelquefois, l'équipe de militant-e-s présente à l'origine est même complètement différente de celle qui est aujourd'hui active. Tout cela en soi ne constitue pas un problème, celui-ci résidant plutôt dans le fait que les nouveaux membres ne sont pas toujours informés suffisamment sur le vécu passé en raison, souvent, d'un manque de temps. Par exemple, déjà en 1981, il fut souligné à la Radio que les membres-bénévoles ressentaient "un manque d'information ou d'éclaircissement face à la raison d'être de la radio, son histoire, ses buts, ses objectifs, son fonctionnement, etc..."¹⁶. Et la Radio n'est pas un cas unique... Objectivement, il faut toutefois reconnaître qu'il n'est pas nécessairement facile de s'approprier le passé d'un organisme pour ceux et celles qui y adhèrent quelque temps après sa mise sur pied alors qu'il est passablement structuré. Ces personnes n'ont pas participé à la formulation des objectifs, aux luttes, aux débats et, finalement, à toute une démarche dans et par laquelle le groupe s'est développé. Celui-ci, cela est fort compréhensible, ne désire pas recommencer constamment la réflexion; mais on peut

espérer qu'il ait développé des mécanismes d'intégration permettant aux nouveaux d'être à la fois informés sur la situation actuelle, et sensibilisés aux principaux événements et aux principales étapes franchies dans le passé, de façon à en conserver les acquis. Cependant, même si soucieux d'informer leurs membres sur le "présent", les groupes n'ont pas réellement mis sur pied de tels mécanismes. Évidemment, cela peut entraîner une inégale compréhension parmi les participant-e-s face aux enjeux de la pratique avec tous les risques qui s'en suivent lorsque vient le moment de prendre des décisions importantes. D'autre part, compte tenu du roulement des membres, cela peut donc entraîner l'effritement progressif de la mémoire collective. Encore jeunes, les organismes se rappellent encore assez facilement de leur passé quoique nous ayons repéré des pertes de mémoire qui, si elles augmentaient, pourraient provoquer (si cela ne s'est pas déjà produit) des piétinements. Mais éparpillée dans une multitude de textes écrits (que les groupes ne relisent pas nécessairement) et condensée en partie dans la tête de militant-e-s actifs (militant-e-s qui, un jour ou l'autre, partiront), cette mémoire est du nombre des préoccupations que l'on tend à secondariser. Pour des groupes qui doivent lutter pour survivre aujourd'hui et qui ont un quotidien chargé, le regard sur le passé est parfois considéré comme un luxe qu'ils n'ont pas le temps et les moyens de s'offrir.

6.8 EN GUISE DE CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons découvert que le mode de fonctionnement revêtait formellement un caractère collectif et démocratique dans tous les groupes. Nous avons vu, par ailleurs, que la participation des membres et l'exercice du "pouvoir réel" étaient inégaux au sein de ces groupes. En effet, les militant-e-s actifs sont peu nombreux (le Collectif faisant cependant figure d'exception) et dans la plupart des organismes où l'on retrouve des travailleur-euse-s,

ceux-ci et celles-ci ont une influence plus forte sur le développement du groupe que celle exercée par les usager-ère-s. Cela ne doit toutefois pas nous empêcher de reconnaître que la pratique interne des organismes a été concrètement animée de préoccupations autogestionnaires. Nous pouvons le constater au niveau de la composition de leur membership (celle-ci étant donc liée à la composition de leur clientèle), dans la définition de leurs structures de participation, dans leur recherche de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements. Mais vouloir produire "autre chose" et vouloir produire "autrement" ne sont pas des intentions qui se concrétisent sans embûche. Les groupes populaires ont bien des problèmes à résoudre (le manque de ressources en est un), bien des défis à surmonter (dont celui-là même de survivre) et certains dangers à éviter (dont celui d'oublier leur propre passé).

Malgré les obstacles, les erreurs, les limites, les faits sont là: la plupart des groupes participent, de par leur dynamique interne, au processus de transformation sociale non pas en instituant de nouveaux modèles mais en s'imprégnant, à ce niveau, des objectifs d'autonomie, d'égalité et de mieux-être qui les animent dans leurs réalisations. Cependant, d'autres analystes préféreront peut-être parler de pratiques "rénovatrices" au profit d'un État qui se dote ici de nouveaux appareils pour gérer à rabais la société. Certaines informations présentées jusqu'ici infirment implicitement l'idée que ces pratiques sont liées à la logique de l'État. Mais il faut convenir que, jusqu'à maintenant, peu d'indices ont été clarifiés à ce sujet. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

NOTES:

1. On retrouve également, dans les règlements généraux de certains groupes, une catégorie de "membres honoraires" auxquels n'est pas accordé le droit de vote.

2. Le nombre de membres dans la plupart des groupes, a eu tendance à se maintenir sinon à augmenter au fil des ans. Dans un cas, la tendance semble cependant à la baisse depuis quelques années. Il s'agit des Assoiffés de vivre où le nombre de membres est passé de 76 en 1982 à 47 en 1984.
3. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R.
4. Les organigrammes des groupes sont présentés dans l'un des appendices qui accompagnent notre mémoire déposé à l'Université du Québec à Montréal. On peut consulter ce document au Centre de documentation du G.R.I.D.E.Q.
5. Depuis les débuts de leur existence, certains groupes ont modifié leur structure changeant, par exemple, le nombre d'administrateur-trice-s au C.A. ou ajoutant de nouvelles instances (comme ce fut le cas à l'École populaire où, en 1980, furent mis sur pied les "comités locaux"). Très souvent, ces modifications ont été apportées dans la perspective d'un meilleur fonctionnement démocratique.
6. Les données présentées dans cette partie ont été calculées à partir du dernier bilan financier annuel disponible ou sur la base d'informations fournies par nos informateur-trice-s. Il est possible que certains groupes n'aient pas introduit dans leur bilan, les revenus et dépenses rattachés à des subventions spéciales. De plus, à la lecture de ces bilans, certaines manoeuvres comptables peuvent nous échapper. Il faut donc considérer avec réserve les chiffres que nous présentons.
Soulignons, d'autre part, que les données concernant les Habitations populaires ont été compilées à partir de trois bilans financiers soit ceux des Logements populaires, de la Boutique de gestion et des Habitations populaires proprement

dites. Rappelons que ces trois entreprises sont insérées dans la même dynamique et ne sont distinguées que pour des fins techniques.

7. Les revenus actuels des Assoiffés de vivre sont complétés par une subvention de Centraide.
8. Extrait des dossiers du R.O.C.C.R. Document "Les coûts de la fermeture", 5 novembre 1982.
9. Extrait d'une brochure d'information.
10. Dorénavant, elles offriront leurs services à des organismes intervenant dans d'autres secteurs.
11. Cet organisme a également bénéficié, par moments, de l'apport de personnes-ressources extérieures tels des travailleur-euse-s du Centre des services sociaux.
12. L'absence d'une sécurité d'emploi est due, en partie, au fait que les revenus servant à payer les salaires sont souvent liés à des subventions gouvernementales dont bon nombre, nous l'avons dit, ont la caractéristique d'être temporaires.
13. Les travailleur-euse-s se sont affiliés à la Confédération des Syndicats nationaux (C.S.N.).
14. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R.
15. Jacques Godbout, La participation contre la démocratie, Coll. "Pratiques sociales", Montréal, Ed. coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 24 et 25.
16. Extrait d'un bulletin d'information interne, juin 1981.

CHAPITRE 7

Le rapport à l'état

7.1 AU NIVEAU DES RELATIONS DIRECTES AVEC L'ÉTAT

Nous avons pu repérer dans la pratique de l'ensemble des groupes, plusieurs indices confirmant notre hypothèse selon laquelle ils ont tendance à se démarquer idéologiquement et politiquement de l'État. Ces indices ont été décelés, en grande partie, par notre analyse du type de relations qu'ils ont établies avec l'État. La question du financement a été, dans la plupart des cas, au coeur de ces relations. Économiquement, nous l'avons vu, aucun des groupes n'est indépendant de l'État puisqu'ils reçoivent tous des subventions gouvernementales dont le montant global représente, sauf dans un cas, plus de la moitié de leurs revenus. Dégageons les positions idéologiques qui sous-tendent ces liens économiques avec l'État, découvrant par ce biais les indices relatifs à notre hypothèse du départ.

Considérons d'abord la Garderie populaire: elle porte très clairement la revendication d'être contrôlée par les usager-ère-s et les travailleur-euse-s. Pour cet organisme, les positions sont explicites: on n'estime pas devoir assurer seul le financement des services: l'État a une responsabilité économique à assurer mais ne doit pas s'appropriier le contrôle de la démarche. La volonté de conserver une autonomie interne par rapport à l'État s'articule ici à un point de vue critique face à ce dernier. La tendance à s'en démarquer idéologiquement est facilement repérable et se révèle d'ailleurs à travers les revendications touchant la question des subventions. En effet, ces revendications ont été, par moments, l'occasion pour la Garderie d'exprimer sa conscience que l'État défend principalement les intérêts de la classe dominante. Il est évident, par ailleurs, que ce groupe assume une certaine dépendance fonctionnelle, étant assujéti aux politiques de l'Office des services de garde du Québec. Cependant, il n'est pas demeuré passif à ce niveau réclamant à quelques reprises (et, très souvent, en liens avec d'autres garderies) des ajustements et des modifications correspondant à ses attentes et à ses objectifs tels que définis par ses usager-ère-s et ses travailleur-euse-s.

La lutte pour le financement a également été l'occasion pour d'autres groupes d'exprimer clairement un point de vue critique face à l'État et de révéler leur conscience de la divergence des intérêts en cause. Ce fut notamment le cas de la Radio dans le contexte d'une bataille menée en 1980 suite au refus d'une subvention par l'Office de planification et de développement du Québec-région de l'Est. Toutefois, les acquis ne sont pas indissolubles et il semble bien que le point de vue critique de cet organisme se soit non pas renforcé mais dilué progressivement. Néanmoins, la Radio, selon notre informateur, tient à conserver son autonomie interne. On tient à protéger la liberté d'expression de ce média qui se veut ouvert à toute position, lui-même, nous a-t-on laissé entendre, ne voulant pas privilégier un point de vue idéologique

afin de s'assurer d'une crédibilité "journalistique".

Le désir d'autonomie interne anime aussi la pratique de l'École, des Habitations et du Collectif mais, dans ces cas-ci, est sous-tendu par une conscience de l'incompatibilité des intérêts défendus avec ceux de l'État. De celui-ci, on se démarque idéologiquement sans ambiguïté.

Ce serait tout à fait fautif de croire que les deux, groupes populaires et État, vont pouvoir collaborer: tu vas te faire assimiler. L'École ne serait plus rien si on avait fait ce qu'ils voulaient. Nos activités s'opposent à celles de l'État.

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Quelquefois, les pressions que ces groupes exercent sur l'État (et, tout particulièrement les Habitations et le Collectif pour ce qui a trait à des questions autres que leur propre organisation) ont pour but de l'amener à s'engager davantage sur le terrain social, mais jamais ce but n'est dissocié de celui de favoriser la réappropriation par les classes populaires du contrôle de leur existence. On exige parfois sa participation mais, conscient qu'il défend principalement les intérêts d'une minorité, on surveille sa pratique, la conteste et la dénonce au besoin:

Ce n'est pas collaboration du tout (avec l'État). On est les chiens de garde, on est les fatigantes. Des fois, ils prennent nos intérêts mais c'est qu'ils n'ont pas le choix.

Militante au Collectif
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

La volonté d'autonomie interne est également présente dans la dynamique des Assoiffés de vivre sans toutefois être articulée à une position de rupture idéologique claire face à l'État. Si, par moments, ce groupe tendra à se situer devant ce dernier dans un rapport d'opposition, la plupart du temps, ses critiques s'adresseront à l'État "bureaucratique" et mettront en cause non pas les intérêts de classe mais plutôt l'inertie et la mentalité de certains "décideurs". Par contre, il faut savoir que les Assoiffés de vivre ont assumé, de façon significative, un rôle de vigilance par rapport à la pratique de l'État, le forçant à bien des niveaux à agir dans les intérêts des personnes handicapées et, surtout, à agir avec la participation de ces personnes dans les décisions les concernant.

Examinons maintenant comment ces groupes perçoivent la participation financière de l'État dans leur pratique. Nous savons déjà qu'à la Garderie, cette participation fait l'objet d'une revendication explicite. Qu'en est-il des autres organismes? Visent-ils, au contraire, à se dégager progressivement des subventions gouvernementales? En réalité, aucun n'a comme objectif, à court ou moyen terme, de vivre essentiellement de ses revenus autonomes. D'une part, l'expérience aidant, on évalue qu'il ne sera pas vraiment possible, dans un avenir plus ou moins rapproché, d'atteindre cet objectif; d'autre part, considérant le rôle social de l'organisme, on estime avoir le droit de réclamer et d'obtenir des subventions. Celles-ci ne sont pas perçues comme un "cadeau" mais comme une juste reconnaissance du travail réalisé socialement:

C'est évident que l'on va toujours aller chercher (les subventions); on trouve qu'ils nous les doivent de toute façon.

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

On présume que l'on répond à un besoin social et qu'à ce niveau là, le gouvernement devrait nous subventionner le plus possible.

Travailleur de la Radio communautaire
Extrait d'une entrevue réalisée en mars
1984.

Exigeant donc une contribution financière de la part de l'État, on est conscient, par ailleurs, qu'il peut y avoir là certains dangers dont la nature et l'ampleur varient selon la subvention octroyée et selon la proportion que cette subvention représente dans le budget total. Ainsi, certains se méfieront du danger de ne pas réussir à survivre si des subventions importantes venaient à être coupées ou retirées et d'autres craindront d'être éventuellement coïncés en termes d'autonomie interne en laissant une trop grande place dans leurs revenus à une seule source de subventions. Pour parer à ces dangers, les moyens développés sont diversifiés et plus ou moins différents selon les groupes: on cherche à multiplier les sources de subventions; on tente d'augmenter progressivement la part des revenus autonomes; on travaille à instaurer des mécanismes permanents d'auto-financement ou encore à maintenir un mode de fonctionnement nécessitant très peu de revenus, etc. Mentionnons également que plusieurs participent à un regroupement sectoriel national par le biais duquel ils réussissent à renforcer leur pouvoir de revendication et de négociation au sujet, entre autres, du financement gouvernemental.

Évidemment, il y a aussi des dangers à éviter dans l'utilisation comme telle des subventions, certaines exigences auxquelles les groupes doivent répondre pour obtenir et renouveler les fonds, pouvant altérer de façon plus ou moins directe leur orientation. Or, à ce niveau, tout indique que les organismes ont réussi à contourner les pièges et à maintenir leur propre logique sans enfreindre les normes ou les refusant le cas échéant. Certes, ils ont parfois

ajouté, déplacé, sacrifié des activités en fonction des critères inclus dans les subventions disponibles et une partie de leur plan d'action aura dû, quelquefois, être définie selon les priorités de bailleurs de fonds, d'où l'impossibilité de parler ici d'une entière autonomie fonctionnelle. Mais, à travers les mille et une acrobaties effectuées pour obtenir les subventions désirées, ils sont parvenus à conserver leur autonomie idéologique et à maintenir leur orientation politique. En fait, seule la Radio, nous le savons, a profondément modifié son orientation en cours de route. Toutefois, ce n'est pas l'utilisation proprement dite des subventions mais plutôt leur diminution qui, forçant cet organisme à rechercher de nouvelles sources de revenus, favorisa, dans une certaine mesure, le développement du courant commercial.

Pour préserver leur autonomie interne, les organismes n'ont pas eu à lutter qu'au niveau de leurs relations financières avec l'État. Par exemple, les Habitations populaires, en tant que groupe de ressources techniques subventionné à ce titre par la Société d'habitation du Québec, ont dû lutter pour se démarquer d'un rôle essentiellement bureaucratique que leur attribuait l'État. De plus, de par la nature de ses activités, cet organisme a dû régulièrement entrer en relation avec l'État, notamment en ce qui a trait aux programmes de subventions destinés aux coopératives d'habitation et à propos desquels il a parfois été amené à lutter et à négocier afin de les ajuster davantage à ses objectifs. Dans ces négociations et dans l'ensemble de leurs relations avec l'État, les Habitations, selon notre informateur, ont par moments accepté des compromis mais, précisera-t-il, pas de compromission. A l'École populaire, autre exemple, on a dû faire face, dès les premières années, à des pressions du ministère des Affaires culturelles qui visait à imposer certaines normes pouvant compromettre les objectifs poursuivis (au niveau, entre autres, des mécanismes d'évaluation des étudiant-e-s). L'École a su résister à ces pressions et en est aujourd'hui libérée.

Une recherche centrée sur la question du rapport à l'État nous aurait sans doute permis de découvrir une foule de pièges qu'ont dû et que doivent contourner les groupes pour ne pas altérer leur orientation. Mais ce qu'il était important de faire ressortir, c'est cette volonté d'autonomie interne qui anime les groupes, leur tendance à maintenir leur orientation propre à travers leurs relations avec l'État et celle, dans quatre des groupes, à se démarquer clairement de ce dernier en termes idéologiques.

7.2 AU NIVEAU DES RÉALISATIONS

D'autres indices de la tendance des groupes à se démarquer de l'État ont déjà été révélés implicitement dans les chapitres précédents. Ils réfèrent non pas aux relations qu'ils ont avec lui mais à la nature, aux caractéristiques, au sens même de leurs réalisations. Pour bien comprendre ce qu'il en est à ce niveau, rappelons-nous d'abord l'existence d'une volonté, chez la plupart des groupes, de favoriser un plus grand contrôle, une plus grande autonomie populaire relativement à divers aspects des conditions de vie. Rappelons-nous surtout que le travail qu'ils ont réalisé, jusqu'à maintenant, a effectivement contribué à élargir l'autonomie, le pouvoir de certaines couches sociales. En effet, nous savons que l'École a permis à de nombreuses personnes de s'approprier des moyens pour s'exprimer musicalement. Nous savons que les Habitations ont initié des groupes d'individus à la gestion de leur coopérative. Nous savons aussi que le Collectif et la Garderie ont contribué à développer l'autonomie des femmes et que les Assoiffés de vivre ont participé à développer celle des personnes handicapées. Or, par toutes ces contributions, c'est l'espace sur lequel l'État peut exercer son emprise qui se rétrécit. Les organismes que nous avons étudiés ne parlent pas de conquérir le pouvoir d'État mais, de par leur pratique, ils sont dès maintenant impliqués dans une démarche offensive face à l'État favorisant l'appropriation de multiples petits pouvoirs par les classes populaires¹.

D'autre part, référant toujours aux chapitres précédents, il faut reconnaître que plusieurs groupes véhiculent des préoccupations et réalisent des activités qui sont à bien des égards "alternatives" par rapport à la pratique de l'État. On peut évidemment envisager la possibilité qu'à un moment ou à un autre celui-ci intégrera, sous la pression directe ou indirecte des groupes populaires, diverses facettes de leur pratique qui sont pour l'instant "alternatives" ce qui, aux yeux de certains analystes, diminuerait peut-être le caractère transformateur de ces organismes. Mais le fait de forcer l'État à modifier certains aspects de sa pratique et ce, dans l'intérêt des classes populaires, n'est pas une réalité extérieure au processus de transformation sociale. Cependant, pour que ce processus puisse se développer, il faut, à travers et au-delà des réformes, élargir le contrôle populaire sur l'ensemble de la praxis sociale, ce à quoi la majorité des groupes contribuent à la fois par leurs réalisations spécifiques et par le fait qu'ils constituent eux-mêmes des zones de relative autonomie face à l'emprise de l'État sur la vie sociale. Cela reconnu, nous devons préciser que les groupes n'ont pas nécessairement étayé, éclairci en profondeur les enjeux d'une telle démarche par rapport à l'État. Leur réflexion à ce niveau s'effectue souvent morceau par morceau, au fur et à mesure que les événements se présentent; mais nous avons repéré chez certains organismes (et, tout particulièrement, chez les Habitations) des efforts de réflexion visant à mieux cerner globalement leur rapport à l'État en tant que groupes populaires. D'ailleurs, à ce titre, le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski aura été perçu comme un lieu potentiel de réflexion politique. Une attente parmi tant d'autres par rapport à ce regroupement dont il convient maintenant d'analyser la pratique. Ce sera l'objet de la prochaine partie de cette étude.

NOTES:

1. Seule la Radio nous indique moins clairement, depuis quelques années, une volonté d'élargir le contrôle populaire sur le terrain social. Par ses objectifs initiaux et par son principe d'accessibilité, elle aurait pu contribuer considérablement à une telle démarche. Certes, elle y contribue effectivement à certains niveaux, notamment en permettant à plusieurs personnes de faire l'apprentissage de techniques réservées traditionnellement à des spécialistes et en diffusant, par moments, un contenu critique et alternatif. Cependant, en tant qu'entité, la Radio ne porte plus avec énergie cette volonté politique et cela transparait, nous l'avons vu, dans la globalité de ses réalisations.

Troisième partie

Analyse de la pratique du
regroupement des organismes
communautaires et culturels de
Rimouski

CHAPITRE 8

Éléments de présentation

Le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski a vu officiellement le jour, après seulement quelques mois de gestation sous forme de comité provisoire, le 29 novembre 1978¹. A cette date, il réunira 9 organismes, à savoir: l'École populaire d'Arts et d'Essais, l'Association de planning des naissances du Bas du Fleuve (Collectif de Rimouski pour la santé des femmes), la Garderie populaire, la Radio communautaire du Bas-Saint-Laurent, la Grande Ourse, le Théâtre des Gens d'en Bas, le Théâtre l'Alma Mater (qui deviendra plus tard le Théâtre La Relance), le Théâtre Taratapomme et l'Association coopérative d'économie familiale².

La création du R.O.C.C.R. a été motivée, en grande partie, par la volonté des groupes "communautaires" et "culturels" de mettre en commun leurs ressources humaines, matérielles et techniques afin d'assurer leur survie. Prioritairement, ces organismes

avaient une préoccupation commune: celle de résoudre un problème de locaux. Dans cette ville dite de services, aucune infrastructure adéquate n'était mise à leur disposition. Jusqu'à cette date, la recherche périodique d'un espace pour se loger avait constitué un frein important dans le fonctionnement de certains d'entre eux. Pour d'autres, le début des activités était fonction, à cette époque, de l'acquisition de locaux adéquats, permanents et accessibles en termes de coût. Le projet envisagé par le R.O.C.C.R. pour régler ce problème particulier, et autour duquel les groupes se mobilisèrent au point de départ, fut celui de l'implantation d'un Centre communautaire et culturel à Rimouski. Lieu où pourraient s'installer les divers organismes, ce Centre serait également un moyen privilégié pour développer une plus grande collaboration entre eux.

C'est d'abord avec l'espoir d'obtenir l'aide de la Municipalité que le travail fut amorcé à ce niveau. En effet, en septembre 1978, le Comité provisoire du Regroupement, en collaboration avec le Service des loisirs de la Ville de Rimouski, présenta au Conseil municipal, un projet dans lequel il proposait à la Municipalité de se porter acquéreur d'une ancienne école - l'École Sacré-Coeur -, d'en confier la gestion au R.O.C.C.R. et de participer financièrement à l'entretien de l'édifice. Puis, en janvier 1979, un autre projet, semblable au premier, fut déposé à la Ville concernant cette fois-ci l'ancienne École de Marine alors mise en vente par le Musée régional. En février 1979, constatant que la Municipalité avait entrepris des démarches pour obtenir l'École de Marine sans tenir compte de ses propositions, le R.O.C.C.R. prit la décision de "voler de ses propres ailes". Délaisant le projet de l'École Sacré-Coeur freiné par diverses complications administratives mais aussi par l'inertie de la Ville³, il concentra ses efforts sur celui de l'École de Marine qu'il défendra de façon autonome devant le Musée. Parmi les différentes demandes qui lui furent présentées (dont l'une en provenance de la Municipalité), le Musée retiendra celle

du Regroupement. Après des négociations, par moments difficiles, concernant les conditions de la vente⁴, celui-ci deviendra officiellement propriétaire, le 12 juin 1979, de cet édifice; il le transformera en un Centre communautaire et culturel autogéré. Environ une dizaine des organismes-membres du R.O.C.C.R. y logeront à partir de l'automne 1979 dont quatre des groupes que nous avons étudiés, soit l'École populaire, l'Association de planning, la Garderie populaire et la Radio communautaire. Les Assoiffés de vivre, qui ont adhéré au Regroupement en janvier 1979, ne s'installeront au Centre qu'à l'été 1982, la bâtisse n'ayant pas été accessible aux personnes handicapées avant cette date. Les Habitations populaires, devenues membres en février 1980, choisiront, pour leur part, de ne pas loger au Centre et ce, à l'instar de quelques autres groupes.

Il est important de souligner, dès maintenant, que l'acquisition de l'École de Marine par le R.O.C.C.R. a considérablement "déplu" aux autorités municipales. Le maire expliquera en partie sa position sur cette question lors d'une entrevue accordée au journal Le Progrès-Écho au mois de juillet 1979:

"Comme dirait les anciens, le Rocc est un organisme sans âme. Il n'a pas la capacité financière pour supporter l'administration de cet édifice, il n'a pas non plus ni les structures ni la permanence que peut avoir la ville pour gérer une telle entreprise. Au surplus, le Rocc n'est pas suffisamment représentatif de la population ni même des organismes qu'il dit représenter. Bref, le Rocc s'est embarqué dans une dépense inconsidérée et le musée n'a pas réfléchi. Ou on n'est pas sérieux, ou on est de mauvaise foi"⁵.

Au cours de cette entrevue, le maire de Rimouski révélera également sa "conception culturelle". Voici quelques-uns de ses commentaires à ce sujet présentés

par la journaliste du Progrès-Écho:

"Je voudrais qu'il n'y ait pas seulement de la culture populaire de bas étage, comme c'est le cas actuellement, mais qu'on atteigne un certain niveau", de dire M. Michaud.

On doit penser aux arts avec un grand "A", c'est-à-dire, se rapprocher de la perfection et dépasser la médiocrité. Actuellement, dit-il, il y a trop d'argents consacrés à la culture populaire et préférerait qu'il y en ait plus pour la culture de "dépassement" ou dite "classique".(...)

Bref, M. le Maire se plaint qu'on ait trop longtemps priorisé l'art primaire. Il faut, dit-il, développer l'art des hautes "sphères", plutôt que celui de la rue, sinon on va rester dans la médiocrité.

Il faut, ajoute-t-il encore, savoir ce qui élève l'âme, mais du même coup précise que bien sûr ce n'est pas donné à tout le monde de comprendre cela intellectuellement, comme ce n'est pas non plus donné à tout le monde d'atteindre un niveau "Universitaire", c'est pourtant, dit-il, ce qu'il faut viser.⁶

Le R.O.C.C.R. réagira publiquement contre ces déclarations du maire et ce, non seulement pour défendre sa propre cause mais aussi pour manifester son désaccord avec la conception culturelle de cet élu municipal. En plus d'intervenir par le biais d'un article dans le même journal, il organisera avec le Conseil central du Bas-Saint-Laurent de la CSN et le Syndicat des enseignants de la région de la Mitis, une assemblée publique. Suite à cette assemblée, il alla rencontrer, avec un grand nombre de sympathisant-e-s, le Conseil municipal à qui il demanda une subvention

de 50 000 dollars pour la mise sur pied du Centre. A partir de cette date, la contribution financière de la Municipalité (nous en reparlerons dans un prochain chapitre) sera à maintes fois revendiquée. Différents moyens de pression seront utilisés par le R.O.C.C.R. pour obtenir cette contribution dont celui de ne pas payer les taxes municipales auxquelles le Centre communautaire et culturel est assujéti au même titre que tout édifice commercial. En effet, jusqu'à la fin de 1982, le Regroupement exigera, préalablement au paiement de ses taxes, la reconnaissance par la Ville de son utilité dans la collectivité, reconnaissance devant se traduire, aux yeux de cet organisme, par l'octroi d'une subvention annuelle au montant équivalent à celui des taxes. Le maire, appuyé par la petite et moyenne bourgeoisie de Rimouski très bien représentées derrière la table du Conseil municipal, ne concèdera d'aucune façon. En fait, la naissance du Regroupement dérangerait quelque peu "l'élite" rimouskoise. Les organismes aux épithètes menaçants ("populaire", "socialiste", ...) avaient peu bousculé jusqu'alors l'ordre établi. Les revendications populaires étaient certes nombreuses dans le milieu rural environnant (pensons, par exemple, aux Opérations-Dignité) mais plutôt sporadiques à Rimouski et, la plupart du temps, concentrées sur de courtes périodes. Mais voilà donc que plus d'une dizaine de ces organismes se sont réunis et ont décidé de mettre en commun leurs ressources pour, tout d'abord, assurer leur survie... L'isolement initial de ces groupes, nés pour la plupart entre 1974 et 1978, était ainsi brisé et leur pouvoir d'intervention était potentiellement renforcé... Déjà un tel pouvoir s'était concrétisé par l'achat d'une bâtisse que la Ville aurait bien voulu s'approprier... Subventionner cette bâtisse, c'était reconnaître la pertinence du R.O.C.C.R. tel que composé par certains organismes dont les objectifs et le travail ne coïncidaient pas, voire s'opposaient à l'idéologie dominante. Quoi qu'il en soit, le Regroupement réussira à faire fonctionner le Centre... mais non sans peine, comme nous le verrons plus loin.

NOTES:

1. Parmi les documents annexés au mémoire que nous avons déposé à l'Université du Québec à Montréal et qui peuvent être consultés au Centre de documentation du GRIDEQ, se retrouve une liste de quelques-uns des principaux événements qui ont marqué la vie du R.O.C.C.R. depuis sa naissance et de quelques-unes des actions ponctuelles qu'il a menées ou appuyées. Cette liste, présentée sous forme de tableaux chronologiques, permet d'avoir une vue d'ensemble de l'histoire du Regroupement.
2. Dans l'annexe 2, on retrouve une brève présentation de ces organismes et de tous ceux qui ont participé au Regroupement à titre de membre jusqu'à ce jour.
3. Certains groupes-membres du R.O.C.C.R. logeront toutefois dans cette bâtisse pendant quelques mois et ce, jusqu'à l'été 1979.
4. La bâtisse, évaluée en 1983 à 400 000 dollars (incluant le terrain) sera acquise pour une somme annuelle de 7 500 dollars, indexée selon l'indice des coûts à la consommation et devant être versée à compter du 31 mars 1981 pendant une période de neuf ans.

Orientation, objectifs et réalisations

Tel que prévu au point de départ, nous allons interroger la pratique du R.O.C.C.R. au niveau de son orientation et de ses objectifs afin de voir si, lui aussi, a exprimé la volonté de porter des préoccupations populaires, le désir de participer au processus de transformation sociale et, de façon spécifique, au processus de coordination des forces populaires. Pour bien cerner la réalité à ce niveau, on ne saurait se limiter à analyser la "plate-forme" officielle du R.O.C.C.R. Il nous faudra également considérer le contexte idéologique dans lequel cette plate-forme a été élaborée de même que les positions et les débats qui marqueront par la suite sa dynamique¹. D'autre part, afin de saisir la raison d'être de certains de ces débats, il nous faudra, dans ce chapitre, décrire brièvement les principales activités que cet organisme a réalisées jusqu'à ce jour. C'est dans leur ordre chronologique que la plupart des informations analysées seront présentées. Nous aurons ainsi une trame

de fond d'une partie importante de l'histoire du Regroupement à laquelle viendront se greffer d'autres informations dans les prochains chapitres.

9.1 ORIENTATION ET OBJECTIFS OFFICIELS

9.1.1 Des points de vue diversifiés

Au cours de sa première année d'existence, le R.O.C.C.R. étant envahi par le travail relatif à l'acquisition d'un Centre communautaire et culturel, n'aborda que très rapidement la question de son orientation. Sitôt le problème des locaux résolu (du moins, en partie) par l'achat de l'École de Marine, les membres revinrent, dans le cadre d'un Congrès organisé à cette fin en novembre 1979, sur le contenu des objectifs adoptés à l'automne 1978² et élaborèrent une nouvelle "plate-forme". A travers cette démarche, différents points de vue, sans doute en germe dès les premiers mois, se manifestèrent plus ou moins clairement. Deux grandes tendances peuvent, avec recul, être identifiées. La première, que nous appellerons, dans cette étude, la tendance "politisée", situait l'action des organismes communautaires et culturels pouvant composer le R.O.C.C.R., dans la perspective de défendre les intérêts des classes populaires (on parlait souvent des couches sociales défavorisées) et inscrivait cette action dans une lutte plus large et à long terme visant à "transformer" la société. Pour les groupes et les individus qui adhéraient à ces positions en 1979 (dont l'École, l'Association de planning et une partie des membres de la Garderie et de la Radio), le Regroupement était vu comme un moyen de briser l'isolement pour assurer la survie des organismes, renforcer leur action et augmenter leur pouvoir de revendication. On peut voir dans cette tendance alors plus ou moins articulée, mais qui ira en se précisant au fil des ans, l'espoir que le R.O.C.C.R. soit une façon concrète de se lier à d'autres luttes et de dépasser le cadre spécifique de son intervention. C'est, dans une certaine mesure, la

volonté d'être partie prenante d'une lutte globale (volonté que nous avons déjà repérée à travers l'analyse des objectifs de quelques groupes dans la deuxième partie) qui cherche à se concrétiser. Germe de ce côté, l'idée de constituer un "front populaire", un lieu de coordination.

On peut identifier une seconde tendance chez des participant-e-s³ (dont une partie des membres de la Radio); elle se traduit par l'hésitation, voire le refus d'expliquer en des termes politiques clairs, "pour qui" et "pourquoi" l'action des groupes pouvant devenir membres du R.O.C.C.R. est menée. C'était, en quelque sorte, un point de vue "a-politique" qui s'exprimait ici. Le rôle du Regroupement se définissait, au sein de cette tendance, uniquement en tant qu'organisme de services et, principalement, en tant que "lieu" de services, son existence étant alors réduite à celle du Centre communautaire et culturel. C'était une orientation plus large que trop précise qui était souhaitée ce qui semblait se justifier, pour quelques-un-e-s, par la crainte d'être associés à des visées gauchistes et/ou d'être écrasés par des positions politiques trop restrictives. A première vue, on pourrait voir dans cette crainte, le rejet positif de tout dogmatisme; mais il faut savoir que même le terme de "lutte" était, aux yeux de certain-e-s, trop coloré politiquement.

Les deux tendances que nous venons de cerner ne recouvrent pas l'ensemble des positions qui subsistaient, à l'époque du Congrès d'orientation, par rapport au R.O.C.C.R. D'autres points de vue sont repérables. Ainsi, on constate que quelques personnes, tout en étant guidées dans leur propre organisme par des préoccupations "populaires", tendaient à définir le Regroupement en fonction, prioritairement, du Centre. Pour elles, l'existence d'un lieu de production, de diffusion et de création culturelles et d'activités communautaires, constituait la principale motivation de leur adhésion au R.O.C.C.R. Celui-ci avait vu le jour autour du projet d'un Centre communautaire et

culturel et c'était, d'abord et avant tout, à ce projet que l'on voulait se rattacher.

Soulignons, enfin, que plusieurs participant-e-s adoptèrent des points de vue oscillant entre ceux présentés ci-haut et/ou ne développèrent pas de positions vraiment claires. Politiquement, leurs motivations étaient confuses et, dans bien des cas, le demeureront. Les Assoiffés de vivre étaient du nombre de ces participant-e-s. Cet organisme était principalement intéressé par la possibilité, en étant membre du Regroupement, d'obtenir des locaux au Centre. Toutefois, les attentes exprimées officiellement semblaient plus larges. En effet, les Assoiffés de vivre manifestèrent également l'espoir que le R.O.C.C.R. puisse permettre "le rapprochement des groupes, la mise en commun de certains biens et l'entraide dans les démarches et les activités". Par ce biais, ils voyaient l'occasion de favoriser l'intégration des personnes handicapées en s'associant à d'autres groupes, qui jusqu'à un certain point, avaient "des choses en commun" avec eux. Sur les caractéristiques de ces autres groupes, le discours était cependant imprécis. Si l'on peut dégager une tendance à les distinguer des clubs humanitaires ou des associations sociales traditionnelles, la définition qu'on leur donna formellement demeura "vague". Par exemple, dans un questionnaire complété pour le Congrès d'orientation, ce groupe décrit les caractéristiques d'un organisme communautaire comme suit: "selon son secteur d'activité être au service du communautaire et à son épanouissement".

9.1.2 Définition d'un organisme-membre

C'est dans ce contexte de pluralité idéologique qu'a été discutée au Congrès d'orientation de 1979 et adoptée à l'assemblée générale de février 1980, la définition des groupes-membres du R.O.C.C.R. et des objectifs encore en vigueur au moment de notre enquête. Concernant la définition d'un organisme "commu-

nautaire" et celle d'un organisme "culturel", qui seuls pouvaient et peuvent devenir membres, la plupart des groupes s'entendirent facilement sur certains principes tels celui voulant que ces organismes n'aient pas comme but premier la recherche du profit et celui voulant qu'ils soient à gestion et à propriété collectives (principe qui est évidemment fort important dans la perspective d'un contrôle populaire sur la vie sociale). De plus, on n'hésita pas à adopter la proposition voulant que les organismes ne soient pas "manifestement subordonnés dans leur orientation générale et dans leur administration à quelque groupe ou parti politique et/ou organisation religieuse que ce soit". Concernant les autres caractéristiques des membres, la convergence des idées était moins évidente. Du côté de la tendance "politisée", une attitude "conciliante", de "compromis" avait été adoptée: on défendait son point de vue mais acceptait de nuancer ses positions et ne cherchait pas à forcer le débat voulant éviter que la démarche du R.O.C.C.R. n'éclate prématurément. Au terme des discussions portant parfois sur le choix d'un mot plutôt qu'un autre (tel celui "d'action" plutôt que celui de "lutte"), le consensus fut fait sur des définitions dont l'imprécision sera déplorée, quelques années plus tard, par des militant-e-s "politisés:

Un organisme communautaire est un organisme à gestion et à propriété collectives dont la recherche du profit n'est pas le but premier, regroupant des individus impliqués dans des problèmes et touchés par des besoins ressentis et/ou vécus par eux-mêmes et une partie de la population. L'organisme communautaire a comme objectif premier de se donner des moyens nécessaires pour améliorer sa situation et celle de ses membres et favoriser par une action à long terme le mieux-être collectif.

Rejetant l'idée de le considérer comme étant un organisme communautaire, on se limita à dire qu'un

organisme culturel était, quant à lui :

(...) un organisme à gestion et à propriété collectives dont la recherche du profit n'est pas le but premier, regroupant des individus pratiquant et/ou diffusant des activités créatrices et/ou artistiques visant à rejoindre la population.

A travers ces définitions, il faut donc savoir qu'était sous-entendue, aux yeux de quelques membres, la volonté de s'associer à des groupes travaillant à la transformation de la société dans les intérêts des classes populaires. Ainsi, parlant "des individus impliqués dans des problèmes et touchés par des besoins ressentis et/ou vécus par eux-mêmes et une partie de la population", c'était aux personnes vivant des injustices et des inégalités sociales auxquelles plusieurs participant-e-s songeaient. Par ailleurs, les mots "favoriser par une action à long terme le mieux-être collectif" traduisaient pour plus d'un-e, le désir de situer les démarches spécifiques dans une lutte globale de transformation. Que tout cela n'ait pas été expliqué en des termes clairs politiquement et n'ait pas été intégré dans la définition d'un organisme culturel nous indique que ce n'était pas la majorité des membres qui pouvait et/ou voulait, à cette époque, avancer de telles positions. Et pourtant, à l'origine du R.O.C.C.R., les membres ont semblé s'entendre, de façon implicite, sur leur volonté de ne pas s'associer avec des groupes défendant les intérêts d'une minorité dominante et bien nantie (c'est du moins ce que nous a laissé comprendre un militant du Regroupement, présent à l'automne 1978 lorsque le comité provisoire identifia et interpella des groupes du milieu pour les associer à la démarche en tant que membres). Mais on ne fut pas en mesure, à l'automne 1979, d'expliquer collectivement et formellement cette volonté. Dans le travail de définition d'une plateforme, le R.O.C.C.R. s'était buté à la diversité et, dans certains cas, à l'ambiguïté des points de vue, voire même à l'immaturité idéologique de bien des

membres. Sur ce dernier point, il convient de souligner que plusieurs groupes (y compris des groupes politisés), ayant vu le jour depuis peu longtemps, commençaient tout juste à définir leur propre orientation. Dans ce contexte, plus d'une conviction politique était encore à l'état embryonnaire et on peut penser que cela n'a pas facilité leur formulation au niveau du R.O.C.C.R.

9.1.3 Objectifs

Voyons maintenant les objectifs du Regroupement. Rapidement, on peut constater que des visées beaucoup plus larges que celles envisagées par quelques participant-e-s ont été définies:

Le R.O.C.C.R. a comme objectif de regrouper les organismes à caractère communautaire et culturel de Rimouski et de sa périphérie et ce:

- en vue de favoriser le développement des liens entre ces dits organismes et de devenir un soutien actif à la poursuite des objectifs communs à ces organismes;
- en vue d'obtenir l'aide financière, matérielle, technique et humaine suffisante à leur fonctionnement et au développement communautaire et culturel à Rimouski et en périphérie;
- en vue de s'impliquer et de travailler activement pour le développement communautaire et culturel;
- en vue de favoriser l'identification collective par les différents groupes de leurs besoins communs et la recherche de solutions collectives;

- en vue d'appuyer et d'aider les différents groupes à répondre à leurs besoins matériels, techniques et humains et de défendre leurs droits;
- en vue de conseiller et d'assister ses membres dans l'élaboration, l'étude, le développement et la réalisation des projets communautaires et culturels.

A l'assemblée générale où furent adoptés ces objectifs, les membres ont également entériné le principe voulant que le R.O.C.C.R. s'oriente "vers une tâche de sensibilisation, d'information, d'échange, de participation et de collaboration avec les organismes partageant des objectifs similaires".

Considérant l'ensemble de ces objectifs, nous devons conclure que le Regroupement n'a pas limité son rôle à la fonction de propriétaire du Centre communautaire et culturel (il n'est d'ailleurs pas question de ce Centre) ou à une tâche de soutien technique au profit uniquement de ses membres. Il s'est attribué une vocation beaucoup plus large en laissant entrevoir, outre sa volonté de soutenir l'action de ses groupes, son intention de s'impliquer dans une démarche de liaison (on parle de "favoriser le développement des liens" ainsi que "l'identification collective des besoins communs et la recherche de solutions collectives") et son désir d'intervenir activement dans le développement communautaire et culturel. Cependant, l'orientation politique de ce regroupement, de par la définition même des termes "communautaire" et "culturel", demeurerait sujette à interprétations diverses. Le parti-pris "populaire" n'était pas évident. Mais pour l'un des groupes, l'orientation du R.O.C.C.R., telle que discutée au Congrès de novembre 1979, s'annonçait déjà trop teintée politiquement. Cet organisme, la troupe de folklore Rigodon, démissionna au lendemain du Congrès.

9.2 DESCRIPTION PRÉLIMINAIRE DES RÉALISATIONS

9.2.1 Un carrefour populaire

En 1982, on comptait à Rimouski, environ 400 associations volontaires structurées dans le but de défendre et/ou de promouvoir des intérêts communs dans différents secteurs de la vie sociale (condition des femmes, sports et loisirs, environnement, droits sociaux, arts et culture, logement, condition des jeunes, etc.)⁴. Le Regroupement, au cours de son existence, n'interpella pas toutes ces associations. Jusqu'à ce jour, seulement une trentaine d'organismes y ont participé à titre de membres. Selon les périodes, leur nombre a varié entre 11 et 22; à la fin de 1983, 12 organismes y étaient associés officiellement. Ses critères d'adhésion étant larges, le R.O.C.C.R. aurait pu intéresser des organismes fort hétérogènes idéologiquement. Toutefois, très rapidement, de par ses déclarations, ses actions et ses luttes dont nous parlerons plus loin, il devint assez évident qu'il s'adressait à un type particulier d'organismes: sans s'être défini formellement de la sorte, il allait devenir un regroupement composé surtout de groupes populaires. Par ailleurs, nous pouvons affirmer, à la lumière de notre enquête sur la vie associative à Rimouski⁵, que la majeure partie des organisations travaillant dans ce milieu à la recherche d'alternatives et/ou en résistance contre diverses inégalités et injustices sociales sur le terrain des conditions de vie, ont été associées au R.O.C.C.R. Regroupement "populaire", celui-ci fut aussi, au cours des dernières années, le principal lieu de jonction de la plupart des groupes pouvant être qualifiés de la sorte à Rimouski.

En tant qu'entité spécifique, le R.O.C.C.R. a réalisé plusieurs activités. A ce stade-ci, il convient de présenter brièvement celles qui furent les plus importantes. C'est dans un chapitre subséquent que nous reviendrons sur l'apport de ces activités et de l'ensemble de la pratique du Regroupement dans le processus de transformation sociale.

9.2.2 Les principales activités

La principale tâche assumée par le R.O.C.C.R. a été la mise sur pied et la gestion du Centre communautaire et culturel en qui plusieurs ont vu, dès le départ, outre un lieu où pourraient loger des organismes-membres, un outil potentiel d'animation et de diffusion "communautaires" et "culturelles" dans le milieu rimouskois. Point de départ du Regroupement, ce Centre, nous le constaterons ultérieurement, à également été au coeur de ses préoccupations tout au long de son existence. Environ une dizaine de ses membres, rappelons-le, s'y installeront et par le biais de ceux-ci, il deviendra le lieu de travail d'une certaine de personnes.

Par ailleurs, le R.O.C.C.R. a déployé certains efforts pour favoriser les échanges entre ses membres, appuyer leur démarche à d'autres niveaux qu'à celui des loyers, sensibiliser et informer la population sur leur travail. Ces efforts, plus ou moins soutenus dans le temps et souvent liés à l'existence du Centre, se sont matérialisés de différentes façons: bulletins d'information, chroniques dans les médias, kiosques dans les centres d'achat, lettres d'appuis, soutien financier, services techniques, etc. La mise sur pied d'un Centre populaire de documentation, de recherche et de formation (projet qui s'amorça au sein du R.O.C.C.R. en décembre 1979 alors qu'une équipe de travailleur-euse-s fut engagée sur la base d'une subvention temporaire et qui est devenu légalement autonome en janvier 1981) fait partie des autres réalisations du Regroupement à ce chapitre. A cela, il faut aussi ajouter l'acquisition, à l'été 1981, d'un Café-bar situé au sous-sol du Centre⁶ (café qui deviendra un lieu important d'informations et d'échanges informels entre les membres), et la réalisation de quelques activités d'animation pour les membres et l'ensemble de la population telles, par exemple, des fêtes "populaires".

Le Regroupement s'est aussi impliqué dans diverses luttes populaires et syndicales menées dans la

région et même ailleurs au Québec. A ce sujet, il est important de préciser que cet organisme a vite été identifié comme l'un des carrefours des forces populaires dans le milieu et qu'à plusieurs reprises d'autres organisations l'interpelleront pour diffuser de l'information et/ou recueillir des appuis pour différentes actions revendicatrices. Si dans certains cas, l'appui du R.O.C.C.R. se limitera à signer une pétition ou à expédier une lettre, dans plus d'une lutte, il investira temps, énergie et parfois argent. Retenons, entre autres, qu'il donna un appui significatif aux grévistes de Radio-Canada (fin 1980, début 1981), au Comité de soutien aux accusés de Matane suite à la répression policière survenue le 8 mars 1981, au Comité de citoyens de Sacré-Coeur dans sa lutte contre l'implantation d'une usine de bitume dans un quartier résidentiel, etc.

Le R.O.C.C.R. a lui-même initié ou été au centre de quelques luttes importantes à Rimouski telles celle pour le maintien de l'horaire du transport en commun en 1980-1981 et, de façon toute particulière, celle contre le pouvoir municipal visant à obtenir une subvention annuelle pour le Centre. Dans cette dernière lutte, il sera soutenu à son tour par les autres forces populaires. Par exemple, à l'automne 1982, dans le contexte d'une bataille décisive pour sauver le Centre d'une saisie légale (nous en reparlerons plus loin), il recevra l'appui de 1 600 personnes et de 100 organisations populaires et syndicales du Québec représentant plus de 23 000 personnes. De plus, 500 sympathisant-e-s se rallieront à une manifestation qu'il organisa le 12 octobre à l'occasion d'une réunion du Conseil municipal.

Soulignons, en dernier lieu, que le Regroupement a planifié quelques activités devant favoriser la concertation avec d'autres intervenant-e-s "communautaires" et culturels". Dans ce domaine, les réalisations ont toutefois été peu nombreuses. Mis à part, une rencontre avec les Maisons communautaires et culturelles du Québec et quelques réunions ou échanges ponctuels avec des organismes de Rimouski ou d'ailleurs,

Le R.O.C.C.R. n'aura guère été plus loin que de proposer, à son assemblée générale de mars 1981, la tenue "d'États généraux" avec d'autres intervenant-e-s du milieu afin d'élaborer un plan de développement communautaire et culturel. Ce projet ne sera jamais réalisé. D'autres priorités d'actions adoptées en mars 1981 seront également délaissées (dont celle qui, greffée au projet des "États généraux", prévoyait que le Regroupement élabore son propre programme de développement) ou secondarisées peu à peu au fil des mois (dont celle de resserrer les liens entre les groupes-membres). Il en va de même de l'implication dans d'autres luttes, effective surtout en 1980 et 1981. Ces dernières remarques nous amènent à décrire brièvement les grandes étapes dans l'évolution de cet organisme au niveau de ses activités et à expliquer, du même coup, les débats et les problèmes qui l'ont traversé au sujet de son orientation depuis le Congrès tenu en 1979 jusqu'à ce jour.

9.3 AU FIL DES ANNÉES

9.3.1 Le dynamisme des débuts

Comme première étape de l'histoire du R.O.C.C.R., on peut identifier la période allant de l'automne 1978 à décembre 1979. Cette étape est celle de l'émergence et de la structuration de l'organisme. Le travail fut concentré principalement sur l'acquisition du Centre communautaire et culturel. A l'automne 1979, pendant que les groupes-locataires aménagent progressivement leur espace dans cet édifice et que se prépare leur premier Congrès d'orientation, la lutte avec la Ville s'amorce sur la scène publique.

La deuxième étape couvre approximativement la période allant de l'hiver 1980 au début de l'automne 1981. C'est une période de croissance au cours de laquelle on tente d'implanter, de consolider le Centre, de développer les structures internes

(animation, gestion, documentation, secrétariat,...) et d'insérer le R.O.C.C.R. dans la dynamique communautaire et culturelle du milieu. Parmi les événements importants à cette époque, mentionnons l'ouverture officielle du Centre au mois de mai 1980. A cette occasion, on organisera une semaine d'activités communautaires et culturelles destinées à l'ensemble de la population. Quelques mois plus tard, une première campagne de sensibilisation et d'information sur les activités du R.O.C.C.R. et de ses membres, sera mise en branle. Elle se clôturera par un radio-téléthon le 12 avril 1981. C'est au cours de cette deuxième étape, qui semble en être une d'expansion (on remarque, par exemple, que le nombre de membres passe de 13 en février 1980 à 22 en février 1981), que le R.O.C.C.R. s'impliquera activement dans diverses luttes du milieu. Par ces actions, il manifestera, de toute évidence, des préoccupations "populaires". Le discours officiel alors véhiculé tendra d'ailleurs à confirmer une telle orientation. Expliquons brièvement.

Des positions qui se précisent

La tendance à définir le R.O.C.C.R. dans une perspective "populaire", quelque peu étouffée dans le cadre du Congrès d'orientation de 1979, ne s'est pas dissoute suite à cette rencontre. Au contraire, des propos traduisant davantage un tel point de vue prendront peu à peu une place significative dans les déclarations officielles et ce, surtout à partir de l'automne 1980. Ainsi, sans cesser de référer aux notions de "communautaire" et de "culturel", on parlera des organismes-membres en utilisant régulièrement les termes de "groupes populaires" expliquant, ici et là, qu'ils travaillent à l'amélioration des conditions de vie et que leurs luttes sont liées à celles relatives aux conditions de travail. Quant au R.O.C.C.R., on le situera parfois dans un mouvement plus large précisant, entre autres, qu'il "constitue un prolongement de l'esprit combatif de la population de l'Est du Québec" tel qu'il s'est manifesté au cours de la dernière décennie. Il faut savoir, par ailleurs, que

son action et celle de ses membres sont souvent confondues dans les documents écrits que nous avons analysés. C'est là l'indice d'une certaine ambiguïté au sujet de son rôle spécifique mais aussi d'une volonté de greffer son action à celle de ses groupes-membres pour qui il veut être un soutien. Concrètement, le Centre constitue la forme de soutien dont il sera le plus question dans les déclarations publiques. On peut néanmoins repérer une tendance visant à ne pas réduire les objectifs du R.O.C.C.R. au niveau des services matériels et à le présenter comme un intervenant dans le développement "communautaire et culturel" au-delà de la gestion d'une bâtisse et du réseau de ses membres. Si l'identification de son champ précis d'intervention est plus ou moins claire selon les documents étudiés, le sens politique de cette intervention est, par contre, plus explicite que dans la plate-forme adoptée en février 1980. Dans certaines déclarations, on inscrira sans hésitation le R.O.C.C.R. et les groupes qui le composent dans une démarche visant la prise en charge par la majorité de la vie quotidienne et de la culture; l'idée qu'il est une force populaire dans la quête d'un mieux-vivre collectif sera exprimée de différentes façons.

Le développement d'un point de vue populaire dans le discours officiel du Regroupement doit-il nous amener à conclure que l'ensemble des membres ont peu à peu précisé l'orientation de cet organisme et convenu formellement de lui attribuer de telles préoccupations? En fait, même si l'orientation a été l'objet de quelques discussions au sein des instances, la situation ne s'est pas transformée en profondeur. Le R.O.C.C.R. a bien sûr évolué... et ses membres également. Les attentes chez plus d'un groupe se précisent progressivement comme nous le verrons plus loin; mais des différences de point de vue subsistent toujours. Ainsi, tout permet de dire que la tendance à réduire l'existence du R.O.C.C.R. à celle du Centre communautaire et culturel est encore présente et que bien des participant-e-s ne voient pas dans cet organisme une force populaire comme cela est sous-entendu dans

diverses déclarations. Comment, dès lors, expliquer la teneur de ces déclarations? Par le fait, notamment, que ce sont les militant-e-s politisés qui, activement impliqués dans les instances (nous en parlerons dans le prochain chapitre), se retrouvent, à maintes occasions, plume ou micro à la main, chargés de parler au nom du Regroupement. Plus encore: ce sont ces militant-e-s qui, très souvent, guident l'action du R.O.C.C.R. (par exemple, au niveau de son intervention dans les luttes du milieu) et animent, de façon parfois déterminante, des discussions collectives. Ce fut le cas à l'assemblée générale de mars 1981, assemblée au cours de laquelle furent adoptées, outre des priorités d'action confirmant l'intention que le R.O.C.C.R. soit plus qu'une bâtisse (rappelons-nous, par exemple, le projet des "États généraux") une proposition qui reconnaissait le caractère politique de l'existence et des luttes de cet organisme.

Si l'on doit repérer la présence de leaders politisés derrière le discours du Regroupement qui, développé en 1980 et 1981, situe donc plus clairement la démarche dans une perspective populaire et étaye l'objectif de dépasser le cadre strictement des services, il faut constater, d'autre part, que chez quelques groupes, une telle orientation va en se précisant. Prenons le cas de la Garderie où la volonté de participer, par le biais du R.O.C.C.R., à une expérience de coordination populaire s'exprimera avec une clarté sans précédent à l'assemblée de mars 1981. Dans un document préparé aux fins de cette rencontre, la Garderie écrira ce qui suit:

Le R.O.C.C.R. est une expérience positive et une nouvelle étape dans l'émergence des groupes populaires. Auparavant, chacun travaillait en ordre dispersé dans un secteur particulier, souvent dans des conditions matérielles précaires et en l'absence d'un solide réseau de solidarité. Ce que le R.O.C.C.R. peut apporter c'est:

- i la mise en commun de ressources matérielles: services communs, locaux, etc... le Centre communautaire en est un bon exemple.
- ii une meilleure conscientisation de l'ensemble au niveau des luttes sectorielles des divers groupes-membres. Chacun pouvant faire bénéficier les autres de sa réflexion et de sa pratique, sans oublier les relations personnelles qui s'établissent entre individus.
- iii l'émergence d'un réseau institutionnel de solidarité dans le domaine des conditions de vie, comparable à celui des syndicats qui oeuvrent dans le secteur des conditions de travail. Cela permettra des actions communes efficaces (dans le domaine du transport en commun par exemple). A long terme, en plus d'être un lieu d'apprentissage de la démocratie, le regroupement devrait devenir, en liaison avec les syndicats et autres organismes populaires, un important agent de changement social.

L'École populaire fait partie de ces organismes qui explicitent davantage, à cette époque, l'orientation et les objectifs du R.O.C.C.R. Dans un document produit également pour l'assemblée générale de 1981, elle soulignera sa volonté que cet organisme soit plus qu'un Centre en ces termes:

Le R.O.C.C.R. est un ensemble de groupes qui luttent quotidiennement pour l'amélioration, mais le R.O.C.C.R. lui-même ne devrait-il pas être un élément encore plus important dans l'amélioration du cadre de vie social et culturel? Le R.O.C.C.R. doit être plus qu'un Centre communautaire et culturel, il doit favoriser et participer activement au développement communautaire et culturel.

La présence de groupes non-locataires au sein du R.O.C.C.R. alimente, il va sans dire, cet objectif d'un regroupement aux préoccupations plus larges que celles liées à l'existence du Centre communautaire et culturel. Certains de ces groupes viendront renforcer la tendance "politisée". C'est tout particulièrement le cas des Habitations populaires qui ont adhéré au Regroupement en espérant, elles aussi, y trouver un lieu de solidarité:

La principale raison pour laquelle nous avons adhéré au R.O.C.C.R. était que l'on se sentait seul au niveau de la lutte que l'on commençait à mener au niveau du logement et au niveau de l'intervention que l'on faisait avec les gens, le travail que l'on effectuait avec eux (...). Alors, on pensait que le R.O.C.C.R. nous donnerait une force, une force politique d'intervention (...) qu'il se développerait une solidarité au niveau de certains fronts (...)

La principale raison pour laquelle on est au R.O.C.C.R., c'est pour lutter tous ensemble (...)

Extrait d'une entrevue réalisée par le C.P.D.R. en février 1982

9.3.2 Le besoin de faire le point

A côté du discours officiel qui tend donc à situer le R.O.C.C.R. dans le mouvement populaire, à côté de cette tendance chez certains membres à expliciter leur volonté qu'il soit un outil de coordination, un lieu de conscientisation et de solidarité, d'autres points de vue, nous l'avons dit, subsistent sans toutefois être formulés clairement au niveau des instances. D'ailleurs, au cours de la deuxième période de son histoire, le Regroupement aura fonctionné en ne questionnant pas réellement, avec l'ensemble de ses

membres, sa pluralité interne et en ne débattant pas collectivement ses objectifs adoptés au Congrès d'orientation afin de les préciser et de bien baliser sa pratique. Le consensus interne, quant à son orientation et à ses buts, est ambigu, fragile et s'il a réussi jusqu'ici à contourner ce problème, il s'avère maintenant plus difficile de l'ignorer... Des malaises se font, en effet, sentir... Plusieurs participant-e-s semblent avoir peine à se situer dans la dynamique. Concrètement, les préoccupations relatives au Centre ont pris beaucoup de place depuis les débuts, y compris en 1980 et 1981, et cela ne satisfait pas certains membres. Certes, d'autres activités ont été réalisées mais il n'est pas évident qu'elles répondent aux attentes de tous les groupes. Par rapport au fonctionnement, des critiques germent également au fil des mois. Nous reviendrons au cours de ce travail sur ces divers éléments d'insatisfaction. Qu'il suffise de dire, pour l'instant, que la tentative à l'assemblée générale de mars 1981 d'attribuer, sans ambiguïté, un caractère politique au R.O.C.C.R. et de définir diverses priorités d'action pouvant consolider et propulser sa pratique, se butera, quelques mois plus tard, au constat que tout n'est pas clair au sujet des buts à poursuivre (et ce, soulignons-le, même au sein de la tendance politisée) et qu'il y a bien des problèmes à identifier et à solutionner avant d'aller plus loin.

Ce constat fera d'abord l'objet de discussions informelles entre quelques militant-e-s "politisés" lesquels, à l'automne 1981, amèneront les instances à se questionner sur la pratique du Regroupement. C'est la troisième étape dans l'histoire de cet organisme qui débute. Le R.O.C.C.R., au cours de cette étape qui se prolongera jusqu'au printemps 1982, restreint le champ de ses activités et tente effectivement de cerner ses problèmes et de clarifier ses objectifs. Les préoccupations administratives du Centre entrecourent ses efforts de réflexion qui aboutiront à l'organisation et à la tenue d'un deuxième Congrès d'orientation en avril 1982. Référant à la réalité vécue depuis les débuts, certain-e-s se demanderont, lors

de ce Congrès, si le R.O.C.C.R. est synonyme, d'abord et surtout, de "Centre". Sinon, quel est son rôle? Que peut-il être de plus? Des opinions diverses sont exprimées. Quelques-un-e-s craignent d'exiger du Regroupement plus que ses membres ne peuvent en donner. On veut être réaliste et reconnaître que les objectifs de cet organisme sont à définir en fonction des possibilités humaines. Certain-e-s veulent bien, par ce biais, soutenir, renforcer l'action des groupes et peut-être même la dépasser, mais on ne veut pas d'un militantisme étouffant à travers lequel "on tenterait de porter tous les problèmes du monde". Par ailleurs, le Centre communautaire et culturel - tous et toutes en conviendront à cette occasion - est important. Pour quelques participant-e-s (dont des membres de la Garderie), le faire fonctionner constitue déjà un défi considérable (nous serons à même de constater ultérieurement l'ampleur effective de la tâche) et il leur apparaît difficile d'envisager d'autres actions. Par contre, des militant-e-s défendent l'idée qu'on ne peut limiter l'existence du R.O.C.C.R. à celle du Centre lequel, de toute façon, ne concerne pas directement les membres non-locataires. L'objectif de soutenir les groupes à d'autres niveaux peut, à leur avis, être poursuivi tout en demeurant réaliste en termes d'énergie.

De toutes ces discussions découlera l'adoption d'une proposition apportant des modifications par rapport aux structures de fonctionnement, modifications devant permettre au R.O.C.C.R. de devenir véritablement un lieu de concertation entre les membres. Plusieurs ambiguïtés persistent au sujet de l'orientation et des objectifs. On sent que tout n'est pas clarifié. Sans doute dans la perspective d'y arriver un jour, des groupes continuent de réfléchir et de discuter sur leur propre base. Ainsi, au printemps 1982, l'Association de planning (qui deviendra plus tard, le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes) questionnera ses attentes face au R.O.C.C.R. et précisera qu'elle en est membre pour les raisons suivantes:

1. Nous voulons briser l'isolement de notre groupe et des autres groupes.
2. Nous voulons appuyer et se solidariser aux luttes des autres groupes et vice-versa.
3. Nous voulons de l'information sur les groupes et sur le R.O.C.C.R.
4. Nous voulons ensemble nous donner des moyens d'action qui nous permettent de durer en tant que groupe et en tant que R.O.C.C.R.

Elle dira également:

Nous aimerions que le R.O.C.C.R. devienne une ressource pour les groupes, qu'il soit un lieu de lutte et qu'il devienne une entité politique à Rimouski.

Extrait du bilan de l'Association de planning des naissances du Bas du Fleuve pour l'année 1981-1982.

Si des groupes précisent leurs attentes, d'autres cependant (tels les Assoiffés de vivre) ne sont guère plus explicites qu'en 1979 et quelques-un-e-s s'expriment peu au sujet des objectifs du R.O.C.C.R. Ainsi en est-il de la Radio qui devient de plus en plus silencieuse sur cette question. Tournée maintenant vers des préoccupations commerciales, elle ne véhiculera qu'en de rares occasions un point de vue collectif lequel, de toute façon, demeurera imprécis... Mais dans la pratique, on peut repérer sa tendance à considérer le Regroupement comme étant le propriétaire de l'édifice où elle loge... sans plus...

9.3.3 Un moment historique

Les ambiguïtés qui persistent suite au Congrès

d'orientation de 1982 n'ont pas le temps, à cette époque, d'être cernées, car à l'été, l'alarme sonne... En plus d'être impliqué dans des démêlées avec le Musée à qui il doit une redevance annuelle, le R.O.C.C.R. se voit confronté à une menace de saisie du Centre communautaire et culturel en raison du non-paiement de ses taxes dont le montant s'élève à plus de 60 000 dollars. Jusqu'en décembre 1982 (la saisie est prévue pour le 15 de ce mois), la presque totalité des énergies sera consacrée à sauver la bâtisse. Cette quatrième étape dans la vie du Regroupement fut celle où l'on tenta en vain de se "concerter" avec les gouvernements pour obtenir de leur part une contribution financière. Ce fut celle également où, de différentes façons, on informa la population et sollicita son appui dans cette bataille "déterminante" contre le pouvoir municipal. De plus, quelques semaines avant la date prévue de la saisie, une campagne de financement éclair (sous forme de dons et de prêts communautaires) est lancée. C'est "l'Opération-sauvetage"... Or, dans les derniers jours de cette Opération, des tensions internes éclatent... Les buts poursuivis ne font pas le consensus. Pour les un-e-s, il faut sauver le Centre coûte que coûte et, pour ce faire, payer les taxes... ce que le R.O.C.C.R., on s'en souviendra, s'était refusé à faire tant et aussi longtemps que la Municipalité ne reconnaîtrait pas sa place dans la communauté en lui versant une subvention. Cette reconnaissance n'étant pas acquise, d'autres groupes préféreront s'abstenir au moment d'adopter, en assemblée générale, la proposition prévoyant le paiement des taxes. Le résultat du vote: 18 délégué-e-s (dont ceux et celles de la Garderie, des Assoiffés de vivre et de la Radio) voteront "pour" le paiement et 17 s'abstiendront (dont l'École, l'Association de planning et les Habitations). Ce vote sera à l'origine d'une profonde scission au sein du Regroupement et à partir de ce moment, la dynamique collective s'effritera considérablement.

9.3.4 L'effritement

De décembre 1982 à juin 1983, les seules réalisations concrètes seront liées au Centre et à l'organisation d'un Congrès d'orientation. Le R.O.C.C.R. vit alors une période de son histoire que plusieurs, sans doute, cherchent encore à oublier... car cette période fut marquée par de fortes tensions entre des groupes et des individus. Les différences de points de vue sur la question des taxes sont perçues, en partie, comme la manifestation de divergences de fond par rapport à l'orientation et aux objectifs du Regroupement et le fragile consensus du départ semble exploser sous le poids des frictions internes... Ces "divergences" ne seront jamais clarifiées en profondeur par l'ensemble des membres, mais au sujet du paiement des taxes, les positions sont assez explicites. Ainsi vu d'un côté, il est clair qu'en effectuant ce paiement, le R.O.C.C.R. a sauvé le Centre (et, du même coup plusieurs dizaines d'emplois), du moins temporairement. Vu de l'autre, il a perdu une bataille des plus importantes et hypothéqué de façon démesurée son avenir. Cet avenir, cela apparaît être évident aux yeux de certain-e-s participant-e-s, sera celui de la bâtisse par rapport à laquelle il faudra centrer toutes les énergies pour assurer l'emprunt effectué pour le paiement des taxes (nous y reviendrons dans le prochain chapitre). Face à une telle perspective, quelques-uns -unes remettront en question leur adhésion à ce regroupement. Des rencontres parallèles réunissant une dizaine de militant-e-s politisés sont tenues. On tente d'y faire le bilan de la démarche, de faire le point sur les événements, de dégager des conclusions...

C'est dans ce contexte de tensions et de remises en question, liées à une série de problèmes de fonctionnement, que fut organisé le troisième Congrès d'orientation. Tenu en avril 1983, ce Congrès sera un demi-échec au niveau de la participation. Néanmoins, il aura été l'occasion pour quelques groupes (alimentés, dans certains cas, par les discussions informelles auxquelles participent quelques-uns-unes de leurs

militant-e-s), de préciser encore davantage leurs positions. Ainsi, par exemple le Collectif de Rimouski pour la santé des femmes, dans un bilan pré-comparatoire à cette rencontre, identifiera les objectifs du Regroupement comme suit:

Regroupement d'organismes à caractère populaire, c'est-à-dire travaillant dans les intérêts des classes populaires.

Groupe de dénonciation, de luttes et de pressions pour modifier le pouvoir en place.

Groupe qui amène des alternatives pour répondre aux besoins réels de la population.

Répondre au besoin de locaux des groupes en tenant compte de leurs revenus.

Briser l'isolement des groupes et offrir un lieu d'échanges et d'aide mutuelle.

L'École populaire précisera également son point de vue au sujet des objectifs du R.O.C.C.R., point de vue qui ira dans le même sens que celui avancé par le Collectif. Elle parlera du Regroupement en termes de groupe d'intervention sociale, de lieu de formation politique, de lieu de "contre-pouvoir". D'un organisme communautaire, elle donnera alors la définition suivante:

Groupe travaillant au mieux-être de la population et à la défense des droits des personnes, dans un secteur d'intervention précis, qui a une orientation et une démarche politique cohérente, qui donne à la population des services et de l'information, afin que celle-ci prenne en charge son devenir collectif. C'est aussi un groupe à but non-lucratif, dont la gestion

devra être collective.

Extrait du bilan préparatoire au Congrès
d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Enfin, il est important de constater que l'École, à l'instar de d'autres groupes, abolira, dans sa définition des groupes-membres, la distinction entre "communautaire" et "culturel" révélant ainsi sa volonté, non explicite en 1979, d'associer des organismes sur la base de leurs objectifs et non de leur secteur d'activité.

Si les Habitations populaires défendent des positions s'apparentant à celles du Collectif et de l'École, la Garderie, quant à elle, est divisée en son sein. Cette division réfère à des points de vue opposés sur la question des taxes et, sans que cela soit clair, on peut penser qu'elle correspond, en fait, à des façons différentes de concevoir "l'action formatrice".

Du côté des Assoiffés de vivre, on fait le constat, dans toute cette période de remises en question, des difficultés et des tensions. On ne se situe ni d'un bord ni de l'autre prônant l'idée de respecter les différences. Dans la pratique, tout indique que cet organisme accorde la priorité au Centre communautaire et culturel dans le développement du R.O.C.C.R.

La Radio participe peu aux débats collectifs. Il est de plus en plus évident qu'elle s'est retirée de la démarche ne participant qu'aux événements déterminants pour son propre fonctionnement (telle la lutte contre la saisie). D'autres groupes songent aussi à se retirer mais de façon formelle et pour des raisons différentes. Pour quelques participant-e-s, il apparaît maintenant vain de continuer à s'impliquer dans le R.O.C.C.R. qui fut dans le passé, est dans le présent et sera dans le futur, limité par les murs du Centre. Depuis les débuts, une confusion aura régné entre le Regroupement et la bâtisse (c'est-à-dire, le Centre communautaire et culturel) et pour cause...

Car, retraçant l'histoire de cet organisme, il faut conclure que les réalisations autres que celles relatives au Centre se sont développées, en grande partie, entre les débuts de 1980 et l'automne 1981 (période qui couvre un peu moins de deux ans). Cela ne signifie pas qu'avant et qu'après cette période, aucune activité n'ait été réalisée à d'autres niveaux. Mais à côté de celles concernant le Centre, elles auront occupé peu de place.

Pour certains militant-e-s, il convient donc d'admettre officiellement que la pratique du "R.O.C.C.R." sera dorénavant limitée aux activités concernant le Centre communautaire et culturel tout en conservant l'espoir que les groupes populaires puissent échanger entre eux et coordonner leur pratique dans un autre cadre. C'est ainsi qu'au terme du Congrès d'orientation, la proposition est lancée que le Regroupement des organismes communautaires et culturels soit remplacé par le Centre communautaire et culturel. L'assemblée générale devant débattre de cette proposition, quelques semaines après le Congrès, reportera la question à l'automne.

9.3.5 Les derniers espoirs

A l'été 1983, les travaux d'aménagement d'une salle multidisciplinaire au sous-sol du Centre (projet que le R.O.C.C.R. envisage depuis longtemps) sont mis en branle. Les efforts dans ce projet seront soutenus par quelques personnes... Il en va de même de la gestion du Centre qui, à toute fin pratique, repose alors sur une seule personne... La présence des militant-e-s dans la dynamique quotidienne est nulle... Tous et toutes, de quelque tendance qu'ils et elles soient, semblent démobilisés. Mais chez certains leaders "politisés", des regrets surgissent: pourquoi abandonner le projet d'un "regroupement" (c'est-à-dire d'un outil de coordination) au sein du R.O.C.C.R.? L'automne 1983 marque le début d'une autre étape: on tente, encore une fois, militant-e-s politisés en tête, d'amorcer une réflexion collective pour redéfi-

nir les objectifs et le fonctionnement du R.O.C.C.R. "On est de ceux et celles qui croient qu'il leur reste encore une chance" écrira-t-on, en citant Edith Butler... Cependant, peu de monde y croiront... Après un bref soubresaut d'énergie qui aura permis notamment d'amorcer le projet d'un magazine populaire à Rimouski (le magazine "Images")⁷, la démarche avortera. La relance du R.O.C.C.R. ne sera pas réalisée. Quelques tensions entre militant-e-s politisés qui la souhaitent et militant-e-s politisés qui n'y croient plus, précèdent le constat de l'échec. Les groupes, les individus sont démobilisés, épuisés, peut-être depuis trop longtemps. L'espoir est rongé. Ce n'est plus là que l'on veut lutter même si l'on est de ceux et celles qui, dès le départ, ont soutenu l'objectif de "bâtir" plus qu'un Centre.

Hiver 1984: la dynamique continue de s'effriter. Le Centre communautaire et culturel existe toujours mais cela ne semble pas aller de soi. Une nouvelle campagne de financement, sous forme de loterie, réussit à démarrer. Les profits sont destinés au Centre aux prises, nous en reparlerons, avec des problèmes financiers qui s'amplifient sans cesse depuis le paiement des taxes. Économiquement, un seuil critique est atteint... L'idée d'un regroupement en tant que lieu et outil de coordination est, quant à elle, délaissée. Notre enquête s'est terminée à cette époque, peut-être au même moment où le R.O.C.C.R. s'apprêtait à quitter la scène définitivement...

9.4 POUR COMPLÉTER ET CONCLURE

Organisme populaire? Outil de transformation sociale? Outil de coordination politique? Au niveau de ses objectifs formels, le R.O.C.C.R. ne se sera pas réellement défini de la sorte sans nier, par ailleurs, une telle orientation. Nous savons maintenant que certains participant-e-s auraient souhaité qu'il s'inscrive dans cette perspective. Mais nous savons également que, malgré les efforts faits en ce sens,

le Regroupement ne se dotera pas d'une plate-forme plus explicite que celle adoptée suite au Congrès d'orientation de 1979. Certes, l'assemblée des membres reconnaîtra officiellement, en mars 1981, le caractère politique de la démarche et le R.O.C.C.R. lui-même se situera, dans diverses déclarations, du côté du mouvement populaire. Toutefois, l'adhésion des membres à ce discours n'était pas évidente. Ceux-ci auront bien essayé de préciser ce pourquoi ils étaient ensemble... Mais le fragile consensus qu'ils avaient établi au point de départ s'effritera avant de n'avoir pu se consolider. La plate-forme du R.O.C.C.R., constateront des militant-e-s à l'automne 1983, "était insuffisante pour permettre un renforcement de l'unité autour de la question des taxes"⁸ et, doit-on ajouter, pour empêcher la scission de se produire. Pourtant, il existait entre la plupart des organismes, une convergence au niveau du sens global de leur action. En effet, notre étude de six groupes-membres, dans la deuxième partie, nous a révélé que cinq d'entre eux s'inscrivaient dans le processus de transformation sociale. Or, de par notre "observation" participante, nous pouvons affirmer que c'était également le cas de la majorité des organismes impliqués dans le Regroupement. Comme l'a expliqué un membre de la Garderie, dans un bulletin d'information diffusé au mois de mai 1983, les participant-e-s au R.O.C.C.R. partageaient une volonté commune: celle de changer le monde:

Qu'on veuille dépoussiérer le carcan culturel d'une élite décadente, vanter les mérites nutritifs du tofu, promouvoir une pédagogie progressiste pour nos petits monstres, regrouper et soutenir les moins favorisés de la société ou vendre les mérites de l'idéal socialiste, chaque groupe, et chaque personne qui en fait partie, maintient sa petite idée bien à lui: changer le monde.

Il faut savoir, cependant, que la volonté de changement n'était pas portée par tous et toutes avec la même conviction. Plus encore, certain-e-s semblaient peu animés par cette volonté comme nous l'indique l'étude de la Radio communautaire... Mais ce cas ne se retrouvait pas en de multiples exemplaires. Il n'y avait pas, au niveau de l'orientation des pratiques concernées, deux tendances diamétralement opposées... Il y avait, par contre, une diversité dans les façons de vivre, d'exprimer, de concevoir, en tant qu'individu et en tant que groupe son rapport au changement. Une recherche qui aurait considéré chacun des trente organismes qui ont été membres du R.O.C.C.R., nous aurait permis, pensons-nous, de dégager différents courants ou différents types de rapport au changement (écologiste, socialiste, féministe, humaniste, contre-culturel,...). Mais déjà à partir de l'étude de six groupes nous pouvons repérer des différences qui témoignent d'une pluralité idéologique. On se souviendra, par exemple, du cas des Assoiffés de vivre où on ne semble pas avoir développé une critique de fond de la société et ce, contrairement à d'autres organismes tels le Collectif ou les Habitations. Ce cas, nous avons pu le constater (ici aussi, à partir de notre "observation" participante) n'était pas unique au sein du R.O.C.C.R. En fait, il est clair que la réflexion, l'analyse "politique" était plus ou moins développée selon les groupes et l'importance accordée comme telle à cette réflexion dans la pratique n'était pas la même pour tous (et souvent inégale à l'intérieur d'un même organisme). Ainsi, quelques-uns refuseront assez clairement de s'insérer dans une démarche de réflexion politique (on peut facilement repérer un tel refus à la Radio), d'autres, au contraire, tenteront d'articuler action et réflexion (c'est le cas notamment du Collectif) et certain-e-s s'en préoccupent peu ou, sans l'exclure, la minimiseront de crainte de se faire ensevelir par les dogmes. Conséquemment, la volonté de définir une plateforme idéologique pour le R.O.C.C.R. sera plus ou moins forte selon les participant-e-s. Par exemple, au printemps 1983, alors que plusieurs militant-e-s

politisés déploreront l'absence d'une définition claire des objectifs et des idéologies communes à l'intérieur du Regroupement, d'autres critiqueront la tendance, à leurs yeux "dogmatique", de vouloir "définir à tout prix le communautaire et le culturel et d'enligner tout le monde sur la "bonne" voie"⁹. La "voie" préconisée par les militant-e-s politisés (qui, peut-on penser, sont concernés par cette critique) était pourtant large et le R.O.C.C.R., il faut le préciser, n'a pas été dominé par des courants politiques dogmatiques de type "marxiste-léniniste". Les militant-e-s que nous avons qualifiés de "politisés" avaient, cela est évident, des convictions idéologiques qui d'ailleurs se préciseront au fil des ans. Ainsi, de façon assez explicite (du moins, en 1983), ils et elles optaient pour la défense des "classes populaires"¹⁰, se situaient en rupture avec le pouvoir dominant et, en des termes variés, exprimaient leur désir de participer à la transformation sociale. Il est tout aussi évident, par ailleurs, qu'ils et elles véhiculaient une volonté de définir idéologiquement le R.O.C.C.R., volonté non partagée par l'ensemble des participant-e-s. Enfin, il semble bien que, sans prôner un modèle à suivre pour mener une action transformatrice, certain-e-s d'entre eux et elles accordaient une plus grande importance que d'autres participant-e-s à la revendication sur le terrain politique. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre sur l'État.

Le principal point d'achoppement

Là où des points de vue sont diversifiés, où les manières de voir et de vivre l'action transformatrice ne coïncident pas nécessairement, où l'objectif de se définir "idéologiquement" n'est pas porté par tous et toutes, il peut être difficile d'élaborer une plateforme qui satisfasse vraiment l'ensemble des participant-e-s et qui permette de bien baliser la pratique. Le R.O.C.C.R. a rencontré cette difficulté... sans réussir véritablement à la surmonter. Dans un contexte où la pratique des groupes semble converger plus

que diverger de par son caractère populaire et transformateur, un tel constat peut soulever des inquiétudes concernant le processus de coordination des forces populaires. Cependant, ces inquiétudes ne sont en partie justifiables que dans la mesure où l'objectif de la pratique étudiée est effectivement celui de travailler à la coordination politique. Or, dans le cas du Regroupement, cet objectif n'était pas porté par tous les membres... Et nous touchons là, la principale difficulté rencontrée par cet organisme dans la formulation de ses objectifs: nonobstant leur manière spécifique de vivre le changement, les participant-e-s ne partageaient pas les mêmes motivations face au R.O.C.C.R. (leur diversité idéologique expliquant, du moins en partie, l'incapacité de cerner collectivement ces différences). Né en réponse à un besoin de locaux et, fondé au point de départ sur la volonté d'assurer la survie des groupes "communautaires" et "culturels", le R.O.C.C.R. aura été confronté, par la suite, à diverses attentes dont certaines iront en se précisant pendant que d'autres demeureront ambiguës. Plusieurs tendances, nous l'avons vu, ont subsisté. Deux d'entre elles s'opposaient en quelque sorte. L'une limitait le R.O.C.C.R. dans un rôle de production de services et principalement comme propriétaire et gestionnaire du Centre communautaire et culturel, celui-ci étant vu comme sa raison d'être et son objectif de développement mais sans perspective politique claire. L'autre tendance attendait du Regroupement qu'il soit un soutien technique et politique aux organismes populaires en favorisant les échanges, la solidarité, la concertation, en étant un lieu de formation et un groupe d'intervention et de pression dans le milieu. Ici, le Centre était vu comme un moyen et non une fin. Entre ces deux tendances, d'autres points de vue plus ou moins explicites et parfois confus ont jalonné la vie du Regroupement. Parmi ces autres points de vue, il y avait peut-être en germe l'idée de faire du Centre la raison d'être du R.O.C.C.R. (ou une entité autonome) tout en lui accordant un sens politique clair. La position qui, portée au Congrès d'orientation de 1979 par des groupes guidés eux-mêmes par des préoccupa-

tions populaires, accordait une place centrale au projet d'un Centre communautaire et culturel, en est un indice. Mais cette perspective ne sera pas exprimée avec force à travers les nombreux débats sur l'orientation. Au Congrès de 1982, on rejeta d'ailleurs assez rapidement l'idée de détacher le Centre du Regroupement (pour en faire, par exemple, une coopérative autonome) et au Congrès de 1983, la proposition de remplacer le R.O.C.C.R. par le Centre ne fut pas étayée par des explications sur le sens politique qu'il faudrait donner à ce dernier...

Quelles que soient les attentes des groupes que l'on peut repérer ou soupçonner, la réalité est là: le Centre a pris une place considérable dans l'histoire du R.O.C.C.R. Toutefois, cela ne signifie pas que cet organisme n'ait été qu'un lieu physique et qu'un outil technique... Sans en avoir précisé l'intention, de façon formelle et collective, il a participé au processus de transformation sociale et même au processus de coordination. C'est ce que nous allons démontrer dans les prochains chapitres.

NOTES:

1. Il est important de rappeler que, dans la mesure où l'étude du R.O.C.C.R. supposait que nous considérions ses organismes-membres, nous avons référé principalement (mais non exclusivement) aux six groupes retenus pour notre recherche. En ce sens, certains aspects de la réalité nous ont fort probablement échappé mais il est évident que nous ne pouvions analyser les trente organismes ayant participé au Regroupement. On peut néanmoins estimer que par l'étude de six d'entre eux, nous avons pu repérer la plupart des données significatives relatives au vécu du R.O.C.C.R. en tant que lié à celui de ses membres.

2. Ces objectifs sont présentés dans l'un des appendices de notre mémoire conservés au Centre de documentation du GRIDEQ.
3. La notion de "participant-e" est utilisée, dans le cas du R.O.C.C.R., pour désigner à la fois les membres (qui sont ici des groupes) et les individus impliqués dans la démarche.
4. Cette information a été recueillie dans le cadre d'une recherche sur la vie associative à Rimouski: Marie Blanchard et Diane Doucet, Conduites collectives et intégration des objectifs d'aménagement dans l'espace de l'Est du Québec - Rapport d'étape: Les conduites associatives à Rimouski - 1964 à nos jours, Rimouski, Université du Québec à Rimouski / Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, juillet 1982, 12 pages et annexes (texte photocopié).
5. Voir note 4.
6. Jusqu'à cette date, le Café avait été géré par un collectif, membre du R.O.C.C.R. Il était alors connu sous le nom de "Café au Coin Rond". Le Regroupement, à l'achat, lui donnera le nom de "Café-bar La Place publique".
7. Ce projet, soulignons-le, évolue aujourd'hui de façon relativement autonome par rapport à la structure du R.O.C.C.R.
8. Extrait d'un document de travail interne: "Printemps R.O.C.C.R. 83-84, Fiche 1 - L'action communautaire", automne 1983.
9. Extrait d'un commentaire d'un membre de la Garderie dans un bulletin d'information du R.O.C.C.R. - CROCCR graffiti, 1er mai 1983.

10. Le concept de classes populaires, rappelons-le, semble référer au sein du R.O.C.C.R. aux couches sociales défavorisées économiquement. On peut penser toutefois que l'idée d'y inclure tous ceux et celles qui sont exploités, dominés, opprimés n'est pas totalement absente et que c'est, en fait, un pas "théorique" qui est sur le point d'être franchi si cela n'est pas déjà fait.



CHAPITRE 10

Fonctionnement

Le R.O.C.C.R. qui a eu peine à expliquer ce qu'il voulait être et faire, a néanmoins, avons-nous dit, développé une pratique qui le situera du côté de la transformation sociale. Dans ce chapitre, c'est au niveau de sa dynamique interne, en tant que structure spécifique, que nous ferons ressortir les indices de son caractère transformateur. Étudiant son fonctionnement, il nous faudra également cerner quelques-uns des principaux problèmes qu'ils a rencontrés. Nous avons déjà souligné l'existence de ces problèmes internes dans le chapitre précédent. Nous verrons qu'ils furent nombreux et parfois déterminants dans son évolution.

10.1 POUR UN FONCTIONNEMENT COLLECTIF ET DÉMOCRATIQUE

Le fonctionnement du R.O.C.C.R. s'est apparenté, à bien des niveaux, à celui des organismes qu'il a

réunis. Ainsi, à l'instar de ceux-ci, il a été guidé par la volonté d'être pris en charge, contrôlé, animé par ses membres. Évidemment, il n'allait pas déroger du principe voulant que ses groupes soient à propriété et à gestion collectives et la composition de ses instances, se modifiant à la lumière de l'expérience et selon les besoins ressentis, intégrera ce principe. Examinons certaines caractéristiques des principales instances que l'on retrouve dans l'organigramme du R.O.C.C.R. en vigueur au printemps 1983.

10.1.1 Présentation des instances

Comme dans les six organismes étudiés précédemment, l'assemblée générale des membres est l'instance souveraine au Regroupement. A partir de février 1980, on donnera le droit de vote à trois délégué-e-s par groupe-membre. Pratique contestée par quelques participant-e-s du fait qu'elle ne forçait pas chaque organisme à assumer "un" point de vue collectif face au R.O.C.C.R., ce droit de vote à trois personnes n'en fut pas moins adopté dans une optique démocratique. En effet, on voulait ainsi que les diverses positions susceptibles de subsister à l'intérieur d'un même groupe, puissent s'exprimer. D'ailleurs, on avait déjà repéré l'existence de différents points de vue au sein de la Radio et c'est, en partie, ce qui incita le R.O.C.C.R. à adopter ce principe de fonctionnement.

Lieux où se prenaient les décisions de base quant à l'orientation, au fonctionnement et aux activités de l'organisme, les assemblées générales ont très souvent fait l'objet d'une préparation préalable afin de bien informer les membres et de favoriser leur implication réelle (des bilans leur seront parfois sollicités, des documents leur seront présentés,...). Ce fut également le cas lors des Congrès d'orientation¹ en prévision desquels les groupes étaient toujours invités à discuter, sur leur propre base, des questions à l'ordre du jour et ce, à l'aide d'outils conçus spécialement à cette fin.

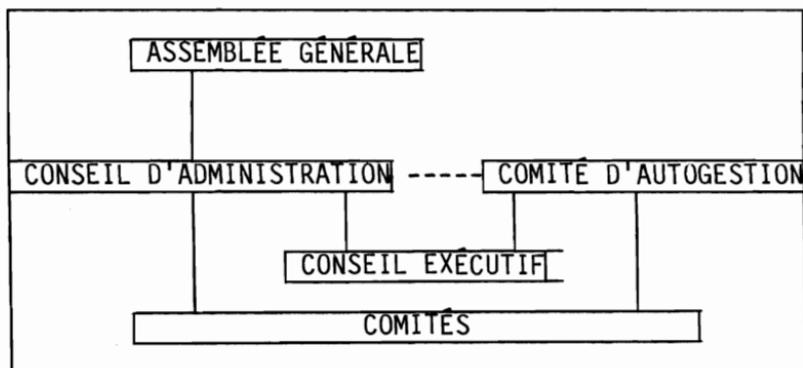
L'instance décisionnelle la plus importante après l'assemblée générale est le Conseil d'administration (C.A.). Celui-ci est composé d'un nombre d'administrateur-trice-s variable selon le nombre de groupes-membres, chaque membre devant y déléguer un-e représentant-e². Ainsi composé, le C.A., on l'espérait, allait permettre la participation directe de tous les organismes dans le développement du R.O.C.C.R. entre les assemblées générales. Par ailleurs, bénéficiant du soutien de travailleur-euse-s salariées à partir de décembre 1979 (travailleur-euse-s dont le nombre variera entre un et neuf selon les périodes) le Regroupement n'hésitera pas à accepter comme membre votant dans cette instance et, également, au niveau de l'assemblée générale, une personne (ou trois, s'il s'agit de l'assemblée) pour les représenter. Cette pratique amorcée en mars 1980 sera entérinée officiellement par l'assemblée générale en juin 1981. A partir de février 1983, les travailleur-euse-s du Café-bar "La Place Publique" auront également un droit de vote spécifique.

Sous le C.A. qui doit "administrer les affaires de la corporation", on retrouve dans l'organigramme, un comité exécutif (C.E.) chargé de "l'administration courante" et composé des différents officier-ère-s (président-e, vice-président-e, secrétaire, trésorier-ère) que le C.A. voit à élire. En 1980, le C.E., qui jusqu'alors avait revêtu une forme traditionnelle, se transforma en "présidence collégiale". L'idée de cette présidence (que la nécessité de mieux répartir les responsabilités avait fait jaillir) intégra clairement l'objectif d'un fonctionnement collectif et égalitaire au sein de cette instance.

Enfin, le R.O.C.C.R. a lui aussi créé, au cours de sa vie, divers comités qui ouvriront la porte à l'implication des membres dans son fonctionnement et ses activités³. Le comité qui se vit accorder la plus grande place et qui aura d'ailleurs un statut spécial dans l'organigramme est le Comité d'autogestion du Centre (C.A.G.). Fondé en 1980 sous le nom

de "Comité de gestion" (son nom sera modifié à l'assemblée générale de mars 1981 pour mieux traduire le principe autogestionnaire devant guider la démarche), cette instance allait matérialiser, au niveau des structures, ce projet envisagé dès le départ par le R.O.C.C.R., d'accorder la responsabilité de la gestion du Centre à l'ensemble des membres-locataires. Composé d'un-e représentant-e de chaque groupe-locataire et d'un-e représentant-e des travailleur-euse-s, le C.A.G. devait alléger le C.A. de certaines tâches concernant la bâtisse. Un protocole d'entente élaboré conjointement par ces deux instances et définissant leurs pouvoirs respectifs, fut adopté en juin 1980 subissant, par la suite, quelques modifications. Selon ce protocole, le C.A.G. avait la responsabilité de l'aménagement, de la gestion et des activités communautaires du Centre. Le C.A., en tant que représentant du R.O.C.C.R., qui est le propriétaire légal de la bâtisse, administrait celle-ci (étude du budget, représentations extérieures, ratification des documents). A partir de juin 1981, une place sera officiellement réservée au sein du C.E. à un-e représentant-e du C.A.G. dans le but de favoriser une meilleure coordination du travail.

FIGURE 2
 ORGANIGRAMME DU R.O.C.C.R.
 1980-1983



10.1.2 Des indices d'une vie collective

Il est important de souligner que l'objectif poursuivi par le R.O.C.C.R., au niveau de son fonctionnement, était celui d'impliquer ses membres, dans les prises de décision qui les concernaient, bien sûr, mais aussi dans les activités et les tâches à réaliser dans et hors des structures. Deux propositions adoptées à l'assemblée de février 1980, traduisent cette volonté:

Que chacun des groupes soit activement impliqué dans le travail des différents comités en distinguant toutefois dans leur implication le Centre communautaire et culturel du 167 de la rue Saint-Louis, du Regroupement, chacun des organismes s'impliquant dans les comités de la structure qui le concerne.

Que chacun des groupes participe activement aux tâches, corvées, actions communes menées par le Regroupement.

Pour susciter la participation des membres dans les structures et les différentes activités du Regroupement, leur transmettre les informations sur la vie interne et animer la dynamique collective, différents moyens, outre ceux concernant la préparation des assemblées, seront utilisés: babillard, visites dans les groupes, communiqués internes,... Un bulletin d'information, nous l'avons déjà mentionné, sera également produit mais ce, de façon très irrégulière. De plus, quelques activités d'animation interne seront organisées au cours des années (party de Noël, fêtes communautaires,...). Tout ce travail d'animation et d'information internes fut cependant développé inégalement dans le temps. Le R.O.C.C.R., nous le verrons plus loin, a dû fonctionner avec peu de ressources

humaines et matérielles et cela a évidemment eu des incidences sur l'efficacité et la poursuite de certaines tâches dont, précisément, celles d'animation et d'information. Malgré tout, les efforts du Regroupement pour impliquer ses membres et les structures de participation qu'il se sera donné auront permis à cet organisme de devenir le lieu d'expérimentation d'un fonctionnement collectif, traversé cela est clair, par des préoccupations démocratiques. Dans les faits, il y a eu plusieurs assemblées générales (annuelles et spéciales); le C.A. s'est réuni en moyenne deux fois par mois et le C.A.G., quant à lui, a fonctionné pendant un certain temps; quelques Congrès d'orientation, nous l'avons vu, ont eu lieu; certains comités ont accompli un travail considérable et, à quelques reprises, des C.A. "élargis" (c'est-à-dire, des C.A. où tous les individus membres des organismes étaient invités à venir participer aux discussions) ont été convoqués. Enfin, diverses activités, tâches et luttes "communes" ont été effectivement réalisées.

10.2 L'ALTERNATIVE AU PLURIEL

Déjà repérées dans la composition des instances, les préoccupations démocratiques se manifesteront également à d'autres niveaux de la vie interne, s'intégrant dans la pratique à toute une recherche de nouvelles façons de penser et d'agir. Cette recherche présente, rappelons-le, dans la dynamique interne de la plupart des groupes étudiés dans la deuxième partie et dans celle également de la majorité des membres (c'est ce que nous pouvons affirmer sur la base de notre "observation" participante), se prolongera, en effet, dans la pratique du Regroupement. Celui-ci sera traversé des remises en question de certaines attitudes inégalitaires et animé par diverses valeurs participant de la quête d'un mieux-être individuel et collectif. Un vécu truffé d'intentions communautaires et imprégné de différentes aspirations alternatives véhiculées par les membres, cherchera à se développer.

Groupes écologistes, féministes, culturels et tous les autres donneront une teinte "plurielle" au R.O.C.C.R. lequel traduira sa sensibilité à de nouvelles revendications par son appui concret à diverses luttes. La "pluralité" du Regroupement se manifesterait également dans plusieurs de ses activités et, notamment, dans ces quelques fêtes qui ont eu lieu au cours des premières années et dont l'organisation s'est enrichie de l'apport spécifique des membres: la décoration était réalisée par la Grande Ourse, le spectacle produit avec les ressources des troupes de théâtre et de l'École populaire de musique, la "bouffe" préparée par le Café et la Coop Alina,... Lors du Radio-téléthon, en avril 1981, le tout était même diffusé sur les ondes de la Radio communautaire.

D'autre part, le R.O.C.C.R. se préoccupera toujours un peu plus, au fil des ans, de la place des femmes. Son discours tendra d'ailleurs à se féminiser et, en 1981, il reformulera officiellement ses règlements généraux pour y faire la concordance des termes au féminin. Il se sensibilisera aussi à la condition des personnes handicapées ce qui se matérialisera, entre autres, par le projet de rendre accessible le Centre à ces personnes (projet qui, faute d'argent, ne pourra cependant être réalisé qu'au printemps 1982).

Et puis, il y a tous ces petits gestes posés ici et là qui semblent anodins mais qui ne le sont pas et qui nous rappellent que la recherche d'un autrement doit se développer à tous les niveaux: on élimine les purificateurs à bombone parce qu'ils sont polluants, on éteint le micro dans les assemblées générales parce qu'il "gèle" la parole,...

N'allons pas croire que le fonctionnement du R.O.C.C.R. a reflété l'idéal démocratique et alternatif... Cet organisme, nous en reparlerons plus loin, a entraîné avec lui des comportements qui s'harmonisaient peu avec cet idéal. Mais, pour l'instant, nous

voulons mettre en relief le fait qu'il a été imprégné de nouvelles valeurs véhiculées par ses membres et qu'il s'est laissé pénétrer des remises en question des façons traditionnelles d'agir de notre société. Critiqué, il l'a été... mais l'existence même de ces critiques nous indique que l'on cherchait "autre chose". Ainsi, au niveau de l'organisation du travail, on le verra être contesté là où le pouvoir semblait vouloir s'instituer, là où les attitudes rappelaient celles des "boss"... Au niveau des instances, il évoluera avec des critiques sur certaines façons de faire qui freinaient l'exercice de la démocratie. Par exemple, au C.A. élargi du 29 septembre 1981, il sera dit:

(...) le modèle de fonctionnement actuel du CA de type code Morin ne semble pas permettre à tous et toutes de s'exprimer également et ne favorise pas toujours la chaleur du dialogue. Il faut beaucoup de temps pour s'y sentir à l'aise et pouvoir intervenir dans les "règles".

Extrait du procès-verbal.

Sous cette critique, c'est donc la recherche d'une plus grande démocratie et de nouveaux rapports et, plus largement, la volonté d'ouvrir le chemin à l'alternative qu'il faut reconnaître, volonté qui sera présente dans et hors des structures, à travers les activités et, notamment, à travers la dynamique du Centre. Celui-ci sera le lieu privilégié pour tenter de vivre "différemment" étant donné le principe auto-gestionnaire qu'il intégrera dans son fonctionnement et, aussi, la nature des organismes qui y habiteront et qui teinteront cet espace de leurs propres préoccupations transformatrices.

Tout cela ne représente cependant qu'un côté de la médaille... car critiqué et critiquable, le R.O.C.C.R. l'a donc été et le deviendra même, de plus en plus, pendant un certain temps. En réalité, son

caractère alternatif a eu peine à se consolider et à s'élargir et, de plus, il n'a pas toujours eu un "coeur collectif" bien solide... Mais avant de voir l'autre côté de la médaille, il convient de décrire brièvement sa situation financière et de voir avec quelles ressources il fonctionna au jour le jour.

10.3 LA SITUATION FINANCIÈRE⁴

Le R.O.C.C.R. n'aura pas vécu dans des conditions financières idéales, loin de là. A ce niveau, il aura connu bien des problèmes lesquels, on s'en doutera, concerneront surtout le Centre. Celui-ci sera sa principale source de revenus... et de dépenses. Or, revenus et dépenses ne coïncideront pas dans leur montant... Voyons d'abord la source des recettes... puis celle des problèmes.

10.3.1 Les revenus

Les revenus du Regroupement (qui se chiffraient à un peu plus de 100 000 dollars en 1982) proviennent principalement de la location d'espaces au Centre, de campagnes de financement (principalement le radio-téléthon en 1981, les prêts et les dons communautaires en 1982 et la loterie en 1984), des surplus d'une photocopieuse payante et de fêtes populaires. De plus, le R.O.C.C.R. a obtenu, depuis les débuts de son existence, diverses subventions "temporaires" pour la réalisation de certaines de ses activités. Il n'a bénéficié, jusqu'ici, d'aucune subvention de fonctionnement et la contribution des gouvernements, selon le bilan de 1982, représentait tout juste 14% du total des revenus⁵.

Parmi ces différentes sources de revenus, ce sont les loyers qui occupent la place la plus importante représentant au moins 64% du montant global des revenus annuels (près de 67 000 dollars en 1982). A l'instar des organismes étudiés dans la deuxième

partie, le R.O.C.C.R. a voulu offrir ses services (en l'occurrence, la location d'espaces au Centre) à un coût le plus accessible possible pour sa "clientèle-cible", c'est-à-dire ses membres. C'est ainsi que les salles de réunions seront mises gratuitement à leur disposition et que chaque groupe-membre locataire paiera le coût de son (ses) propre(s) local(aux) en fonction de ses capacités financières selon entente avec le Comité d'autogestion. Connaissant ce principe établi dès le départ, on comprend mal qu'un groupe, la Radio, ait déjà laissé entendre publiquement que le coût de loyer était trop élevé. Le R.O.C.C.R. lui rappellera d'ailleurs que c'est le C.A. de la Radio qui a fixé le coût avec le C.A.G... Mais le cas de la Radio est exceptionnel et la plupart des autres membres locataires reconnaissent sans hésitation avoir bénéficié, à ce niveau, de conditions privilégiées. Depuis le paiement des taxes, qui a occasionné une hausse de 10% du loyer, on craint cependant que ces conditions ne se détériorent. Pour comprendre cette crainte, il faut maintenant décrire brièvement quelques-uns des problèmes financiers du R.O.C.C.R.

10.3.2 Les problèmes

Jusqu'au paiement des taxes, le Regroupement réussissait à boucler son budget... en autant, toutefois, qu'il y excluait outre sa dette à la Municipalité, celle au Musée. En effet, sa redevance annuelle à l'ancien propriétaire de l'École de Marine lui pesait lourd sur le dos et c'est souvent en vain ou avec beaucoup de difficultés qu'il négocia avec ce dernier un arrangement pouvant le satisfaire. Mais même si l'on omet cette dette et celle des taxes, le R.O.C.C.R. avait, une fois ses dépenses de base réglées (dépenses réduites autant que possible au minimum), une marge de manoeuvre bien mince. Avec une subvention annuelle de fonctionnement, il aurait eu, bien sûr, la vie plus facile. Sans subvention, taxes payées, il l'a eu beaucoup plus difficile... car désormais il lui fallait donc assumer un emprunt

effectué à la Caisse populaire des travailleurs et des travailleuses de Québec qui avait posé ici un geste de solidarité dans la lutte pour la survie du Centre. Le casse-tête financier du R.O.C.C.R. venait de se "complexifier" et au cours de 1983, d'autres problèmes viendront s'ajouter. Ainsi, à l'automne, un étage presque complet du Centre sera libéré de ses occupants. L'un d'entre eux était un organisme non-membre qui depuis son installation en 1979, avait payé son loyer à un coût commercial. Le départ de cet organisme prévu dès la signature du bail, occasionna une perte importante de revenus (2 400 dollars par mois) qu'on n'a, à ce jour, réussi à compenser que partiellement⁰. D'autre part, on découvrit que le Café, en qui le R.O.C.C.R. avait vu un lieu d'animation et, aussi, une source éventuelle de revenus, avait plutôt été le lieu de création de dettes supplémentaires considérables. Et les dépenses de base, quant à elles, ne disparaissaient pas: électricité, chauffage, téléphone,...

Une bonne nouvelle a cependant été annoncée en 1983: le Centre s'étant aperçu qu'il avait été jusqu'alors surtaxé a déposé une requête au bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec et "normalement", devrait obtenir gain de cause¹.

10.3.3 Les espoirs du début... les inquiétudes des derniers mois...

Constatant le seuil critique que le R.O.C.C.R. avait atteint financièrement à l'automne 1983 (à cette époque, on évaluait le manque à gagner à près de 4 500 dollars mensuellement), certains participant-e-s se demanderont si cet organisme avait finalement vu trop grand en faisant l'acquisition de l'École de Marine. En réalité, il avait ajusté sa vue à la lumière des données dont il disposait en 1979, et, surtout, à partir des convictions qui l'animaient à cette époque.

L'expérience était sans précédent à Rimouski. Le "rêve" d'une maison communautaire, en germe dans une lutte menée à la fin des années 60 pour l'acquisition d'une "grange" afin d'en faire un centre populaire de culture, prenait forme réellement avec la naissance du R.O.C.C.R. Ceux et celles qui le portaient dans le dossier de l'École de Marine n'avaient peut-être pas toutes les ressources techniques et financières nécessaires pour planifier et garantir sur un long terme la rentabilité et la gestion de cette bâtisse de cinq étages qui impliquait des coûts d'entretien sans doute sous-estimés à l'origine. Certes, le R.O.C.C.R. se préoccupa d'être réaliste et procéda à certaines estimations financières; mais on doit préciser qu'il fit l'achat de la bâtisse, en partie sous la poussée des événements, en étant bousculé par l'urgence à laquelle étaient confrontés certains groupes (par exemple, pour la Garderie, l'obtention de locaux était, à cette époque, essentielle pour bénéficier d'une subvention du ministère des Affaires sociales) et, en étant muni, d'abord et surtout, de l'espoir et de l'énergie du départ. Le défi, on le savait, était considérable et ce, d'autant plus qu'on avait fait un choix idéologique qui était lourd d'implication au niveau financier, soit celui de louer à un prix établi en fonction de la capacité de payer des membres. Mais le dynamisme des premiers temps était prometteur et laissait croire que ce défi était surmontable.

Par ailleurs, l'obligation de payer les taxes municipales ne s'imposera qu'au mois de décembre 1980, soit plus d'un an après l'acquisition de l'École de Marine (jusqu'à cette date, le Regroupement avait espéré en être exempté et avait plaidé sa cause devant la Commission des Affaires municipales... mais en vain) ce qui, possiblement, influença sa perception de l'avenir en termes financiers. La réalité étant autre, il exerça donc des pressions sur la Municipalité se promettant, nous le savons, de ne pas payer les taxes sans compensation (à l'assemblée de mars 1981, il a même officiellement exclu cette dépense de son budget). En les payant en décembre 1982 pour sauver

le Centre, il venait de se charger d'une dette qu'il ne pouvait plus ignorer dans le cadre d'une stratégie politique. Le problème était, selon certain-e-s, simplement transposé. Mais surtout, penseront quel-ques militant-e-s, le R.O.C.C.R. venait de poser un geste qui risquait de transformer la vocation du Centre:

La solution finalement adoptée (payer les taxes) ne fait que transposer le problème. Nous changeons de débiteur. Or ce qui est évident c'est notre incapacité de payer (peu importe le débiteur). Nous n'avons même pas été capable de payer nos redevances au Musée pour l'achat de l'édifice...

Alors pour rentabiliser le Centre, reste deux solutions: augmenter les loyers (jusqu'où bientôt) ce que des groupes ne pourront plus assumer et louer les espaces vacants (en les aménageant préalablement) à un prix commercial concurrentiel. Le jeu en vaut-il la chandelle? Que devient le Centre culturel dans tout cela? Un centre culturel, ce n'est pas un édifice à bureau.

Les Gens d'en Bas

Extrait d'une lettre adressée au C.A. du R.O.C.C.R. - Avril 1983.

L'inquiétude gagnera ainsi plusieurs groupes au fur et à mesure où les problèmes s'amplifieront et, dans les mois précédents notre enquête, l'espoir de pouvoir surmonter les problèmes baissera considérablement chez plusieurs participant-e-s.

Mars 1984: la crise financière semble avoir atteint un point limite. Le Centre ne peut plus survivre dans ces conditions: il faut rapidement trouver une solution... ou fermer. Or, peu de personnes sont

impliquées dans la recherche de cette solution. Déjà dans le contexte de la crise interne à l'hiver 1983, les énergies avaient commencé à diminuer au sein du R.O.C.C.R. Aujourd'hui, au moment où l'avenir du Centre est plus que jamais incertain, les militant-e-s n'y sont plus, y compris ceux et celles qui ont voté "pour" le paiement des taxes et qui pour bon nombre sont partis les premier-ère-s. Dans le dernier chapitre, nous commenterons plus en détail cette démobilisation que l'on peut repérer actuellement au niveau du Centre communautaire culturel.

10.4 LE DÉFI DU QUOTIDIEN

Compte tenu de sa précarité financière, le R.O.C.C.R. n'échappa pas à ce problème rencontré par la plupart des organismes populaires de devoir fonctionner avec des ressources matérielles et techniques minimales et, à certains niveaux, déficitaires. Créativité et dédoublement d'énergie seront, ici aussi, essentiels pour compenser la faiblesse des moyens financiers et réaliser toutes les tâches inhérentes au fonctionnement de l'organisme. Or, ces tâches seront considérables... Ce sont évidemment celles concernant le Centre qui exigeront le plus d'énergies et de ressources, laissant donc peu de place aux autres activités. Matériellement, techniquement, financièrement, la gestion de cette bâtisse impliquait une série de responsabilités qui ne pouvaient pas toujours être reportées au lendemain. De plus, les problèmes, parfois imprévus, seront nombreux et de tout ordre (bris de tuyaux, ascenseur défectueux, compte de taxes, etc...). En fait, le R.O.C.C.R. avait à relever un défi quotidien, défi d'autant plus important qu'il avait l'objectif d'y impliquer l'ensemble des membres-locataires.

Aux tâches du Centre se sont ajoutées, par moments, celles inhérentes à l'implication dans certaines luttes (mobilisation des membres et/ou de la population, élaboration des moyens de pression,...), à

l'organisation de diverses activités spéciales (telles les campagnes de financement), à l'animation et à l'information internes et externes, sans compter les tâches de secrétariat, les représentations officielles, la préparation des rencontres, la comptabilité, etc. Bref, une liste qui serait longue à faire et, soulignons-le, la recherche et les problèmes de financement y occupent une place fort importante.

Pour assumer une partie de ce travail, le R.O.C.C.R., nous l'avons déjà mentionné, bénéficiera du soutien de personnes rémunérées. Mais l'"équipe" de travailleur-euse-s (mis à part le service de conciergerie qui sera assumé par un contractuel et les travailleur-euse-s du Café qui, dans la pratique, agiront sur une base relativement autonome par rapport au R.O.C.C.R.) se réduira parfois - et trop souvent - à une seule personne, soit le ou la gestionnaire. Ce poste est le seul qui a pu être maintenu en permanence depuis 1979. Embauchées et payées en grande partie dans le cadre de projets subventionnés par l'État, ces personnes auront des conditions semblables à celles que l'on retrouve dans les autres groupes populaires: bas salaires, aucune sécurité d'emploi,... Associés au Regroupement, non pas parce que celui-ci est une bonne source de revenus mais, dans bien des cas, parce qu'ils et elles adhèrent idéologiquement à ce projet, les travailleur-euse-s seront, ici aussi, plusieurs heures par semaine, voire plusieurs semaines par année, des "bénévoles".

Outre les (ou le ou la) travailleur-euse-(s), on retrouvera un nombre plus ou moins élevé de "militant-e-s" bénévoles. Il y a d'abord tous ceux et toutes celles qui participent aux instances (C.A., C.A.G., C.E. et autres comités) et dont certain-e-s s'impliqueront, au fil des jours, pour assurer le suivi des rencontres et/ou assumer d'autres tâches surgissant à travers les événements. Des individus non impliqués dans les instances mais liés à l'un ou l'autre des organismes-membres, viendront également, à l'occasion, donner un "coup de main", participer à des

corvées ou à d'autres activités. A certaines époques de son histoire, le R.O.C.C.R. recevra aussi l'aide de stagiaires et de personnes-ressources extérieures sensibilisées à la démarche. Evidemment, pour les travaux qu'il ne sera pas en mesure de réaliser sur sa propre base (tels ceux relatifs à l'entretien de l'édifice: plomberie, menuiserie,...), il engagera les services de personnes ayant les compétences nécessaires.

Si lors d'événements spéciaux (campagnes de financement, manifestation à la Ville,...), le nombre d'individus impliqués a souvent été élevé, il faut cependant savoir que dans le quotidien, le R.O.C.C.R. fonctionna plus souvent qu'autrement avec moins de monde qu'il y avait de tâches à réaliser. Globalement, plusieurs centaines de personnes (et peut-être davantage) ont mis, à un moment ou à un autre, la "main à la pâte"... Toutefois, au jour le jour, le Regroupement a eu peu de ressources humaines à sa disposition. Nous reparlerons ultérieurement du problème de participation dans cet organisme mais, pour l'instant, retenons que l'on retrouva ici quelques militant-e-s actifs trop peu nombreux pour l'ampleur du travail que les membres auraient souhaité réaliser.

Ces brèves remarques sur les ressources du R.O.C.C.R. étant faites, on comprendra maintenant que ce groupe a dû souvent "prendre les bouchées doubles", courant au plus urgent, colmatant ici une fissure pour en découvrir parfois une autre sitôt après, n'ayant pas toujours le temps de bien planifier son travail et d'assumer efficacement les tâches non prioritaires à court terme (dont l'intégration des membres, l'animation, l'information,...) et laissant quelquefois des projets en plan. Le temps lui manquera pour poursuivre des activités entreprises par des travailleuse-s maintenant partis et/ou des militant-e-s aujourd'hui épuisés... Au Centre, on aura parfois l'impression de faire la gestion des "pots cassés" et d'avoir plus de catastrophes que de monde pour les résoudre... De plus, pour une partie importante du

travail, soit la gestion et l'administration de la bâtisse, tous et toutes (sauf, peut-être, de rares exceptions) seront des novices confrontés, de surcroît, à la nouveauté de ce type d'expérience collective. Si cette nouveauté et toute la recherche d'une façon différente de fonctionner représentent l'une des richesses du R.O.C.C.R., celui-ci aura par ailleurs à en assurer les inconvénients. En effet, l'inexpérience sera, par endroits, source de piétinements et même d'inefficacité... Et là où l'expérience est faible, où le temps manque pour la formation, où les ressources financières, techniques, humaines sont insuffisantes, on trouve quelquefois des solutions à court terme, on répète parfois des erreurs ou on refait des chemins déjà parcourus...

10.5 L'AUTRE COTÉ DE LA MÉDAILLE

10.5.1 Les problèmes des instances

Au niveau de ses instances, le R.O.C.C.R. aura vécu également des difficultés inhérentes à la nouveauté de son expérience en plus de devoir y assumer certains problèmes découlant de l'ambiguïté de ses objectifs. Trouver un mode de fonctionnement efficace et s'adaptant à ses besoins spécifiques n'était pas chose simple pour ce Regroupement qui n'avait pas de modèle pour s'inspirer et qui était plus ou moins "fixé" quant au rôle qu'il devait jouer. Même en modifiant ses structures, il n'y sera pas parvenu entièrement. Voyons brièvement quelques-unes des difficultés qu'il rencontra.

10.5.1.1 Le Conseil d'administration et le Comité d'autogestion

En premier lieu, soulignons que le R.O.C.C.R. n'a jamais réussi à bien cerner et délimiter le rôle et les pouvoirs de ses deux instances-clés que sont le conseil d'administration et le Comité d'autogestion

lesquels, dans la pratique, se dédoubleront très souvent. Concrètement, le C.A.G. a dû régulièrement se référer au C.A. (à qui revenait le pouvoir de prendre, en dernière instance, plusieurs décisions relatives au Centre sans que l'on sache toujours, par ailleurs, si telle ou telle décision était bel et bien de son ressort) et attendre parfois pour agir que cette instance ait pris position. A maintes reprises, le C.A. verra ainsi son ordre du jour rongé par les préoccupations de la bâtisse qui feront donc l'objet de discussions aux deux paliers. Résultat: les participant-e-s dans chacune de ces instances seront insatisfaits, les un-e-s se sentant constamment freinés dans leur travail par le C.A. et les autres étant déçus de voir leurs réunions envahies à tout moment par les questions du Centre. Cette insatisfaction, maintes fois manifestée au cours des années, fera l'objet de discussions dans le cadre, entre autres, des C.A. élargis convoqués à l'automne 1981 pour amorcer un questionnement collectif sur les problèmes d'orientation et de fonctionnement du R.O.C.C.R. Ainsi, dans le procès-verbal du C.A. élargi du 29 octobre, on retrouve le commentaire suivant:

Depuis la naissance du R.O.C.C.R. et du Centre, les deux instances de ceux-ci, soient le CA et le CAG, semblent s'être confondues. Il existe toutefois un protocole d'entente.

Dans les faits, le CAG du Centre devrait gérer et contrôler la bâtisse dans sa totalité ce qui n'exclut pas de nombreuses décisions à prendre avec le CA.

Or, plusieurs décisions concernant la gestion du Centre ont été prises et discutées au CA, d'où l'intérêt décroissant de la part des organismes-membres du ROCCR mais non locataires du Centre.

Ces propos nous précisent donc l'origine de certains malaises qui se font sentir à cette époque et dont nous avons mentionné l'existence dans le chapitre précédent. Le C.A., on le constate, est directement concerné par ces malaises lesquels ne se limitent pas à la question du dédoublement des structures. En effet, au C.A. du 29 septembre, il est dit:

(...) on discute du sentiment largement répandu que la structure principale du ROCCR, le CA, ne répond plus aux attentes réelles et vitales de son membership.

(...) la structure principale du ROCCR, le CA, s'est progressivement, peu ou insuffisamment préoccupé de la réalité de son membership et a plutôt eu tendance à se développer en dehors de lui-même, comme un groupe distinct avec ses intérêts propres. Le problème est tel que les désaffections ne tarderont pas à se concrétiser, si nous ne modifions pas le tir.

Extrait du procès-verbal

Au C.A. du 27 octobre, des participant-e-s, référant à l'implication du R.O.C.C.R. en 1980-1981 dans différents dossiers "extérieurs" (tel celui du transport en commun), formulèrent la critique suivante:

Par ailleurs, et de toute évidence, le CA du ROCCR s'est consacré à bien d'autres choses que la tuyauterie mais qui, tout en étant fort importantes, ne correspondaient peut-être pas aux priorités d'action et aux préoccupations des groupes.

Extrait du procès-verbal

A partir de ces quelques commentaires, il faut conclure que c'est le C.A. qui, en tant que lieu où se

se définit la pratique du R.O.C.C.R., est la cible des remises en question à l'automne 1981, remises en question qui concernent, en réalité, les objectifs et le rôle de cet organisme. Cela dit, qu'attend-on exactement du C.A.? A la rencontre du 29 septembre, quelques éléments importants de réponse sont apportés. Cette structure, dira-t-on alors, "doit d'abord être au service de ses groupes et en fonction de leurs réalités favoriser les échanges et les débats". En fait, il semble bien que certains militant-e-s souhaitent que cette instance, en plus d'assumer son rôle administratif (qui devait donc être délimité plus clairement par rapport au rôle du C.A.G.), soit le lieu, l'outil concret d'animation politique au sein du R.O.C.C.R. Au Congrès d'orientation d'avril 1982, c'est précisément en ce sens que des modifications furent apportées aux structures de participation. Rappelons-nous qu'il fut alors décidé d'impliquer réellement le Regroupement dans un travail de concertation. Pour ce faire, on apporta des changements au mode de fonctionnement du C.A. Cette instance devait se transformer en "tables de concertation" autour de sujets déterminés par les membres tout en conservant périodiquement du temps pour assumer son rôle spécifique d'administrateur. Mais le nouveau mode de fonctionnement n'aura pas vraiment le temps d'être mis à l'épreuve dans la foulée des événements de l'été et de l'automne 1982.

10.5.1.2 L'effritement des instances

Après le paiement des taxes, le Comité d'auto-gestion aura peine à fonctionner. Il réussira difficilement à obtenir le quorum et, de plus, dédoublera encore le Conseil d'administration. Ce dernier, préoccupé plus que jamais par les problèmes du Centre, sera, quant à lui, incapable de gérer les tensions internes (qui paralysent alors le dynamisme du Regroupement) et de coordonner les énergies militantes qui s'éparpillent et se diluent quelque peu à travers la crise.

C'est à cette époque, on s'en souviendra, que s'est tenu le troisième Congrès d'orientation en prévision duquel des membres réfléchiront à nouveau sur le problème des instances. Retenons les commentaires exprimés par l'École et le Collectif concernant plus spécifiquement le Conseil d'administration.

Son rôle (au CA) est très flou. On le voit souvent comme une abstraction, plutôt de le voir très lié aux groupes-membres.

Il aurait (été) important que le C.A. puisse se donner plus d'informations sur ses groupes, et établir ainsi, des lignes de développement communes.

A cause des problèmes actuels du R.O.C.C.R., le C.A. ne parle que de fric et de projets de financement. C'est assez déplorable, car le C.A. devrait se pencher sur des problèmes d'orientation politique.

École populaire

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Nous lui voyons le rôle administratif du Regroupement. Le lieu d'échanges d'information, des luttes communes et respectives, liens de solidarité se traduisant par des actions concrètes et collectives.

=====

Lorsque le débat est autre que sur le Centre, il nous a apporté de l'information sur les autres groupes et sur le financement.

=====

Actuellement, nous en sommes insatisfaites. Tout est "centré sur le Centre", la circulation de l'information est nulle ou

presque, pas de suivi ni d'organisation des réunions (p.v. absents, ordre du jour pas préparé,...). Nous n'avons plus d'intérêt à y aller, on considère qu'on y dépense trop d'énergie et déplorons l'absence de beaucoup de groupes. Le CA est devenu une structure à part, pas pris en charge par les groupes, non intégré au reste du ROCCR.

Collectif

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983.

Ces commentaires confirment la volonté repérée plus haut et partagée, précisons-le, par plusieurs militant-e-s lié-e-s à la tendance politisée, d'attribuer au Conseil d'administration le rôle d'animation politique au sein du R.O.C.C.R. Mais, à court terme, la vocation de cette instance ne sera pas réorientée en ce sens, bien au contraire. Au Congrès d'orientation d'avril 1983, on prévoit qu'il remplacera jusqu'à la prochaine assemblée générale le C.A.G. (lequel ne reverra pas le jour), indice que la recommandation, à cette époque, de remplacer le R.O.C.C.R. par le Centre est mise en oeuvre. A l'automne, nous le savons, le processus est freiné par la tentative de relancer le Regroupement en amorçant une redéfinition de ses objectifs et de son fonctionnement. C'est le C.A. qui se voit attribuer la responsabilité d'animer la démarche. Il est alors déchargé de son rôle administratif par le C.E., les participant-e-s ayant constaté probablement que le fait d'y attribuer un double mandat (soit celui d'administration et celui d'animation) n'était pas nécessairement réaliste et ce, d'autant plus qu'un nombre relativement élevé de personnes y siégeaient. Mais il est trop tard... et le C.A., même déchargé d'une partie importante de sa tâche (qui jusqu'alors l'avait freiné dans la poursuite d'autres objectifs) ne réussira pas réellement à prendre son élan.

10.5.1.3 Le Comité exécutif

Et le C.E.? Repère-t-on également dans la vie de cette instance certains problèmes importants? Précisons d'abord qu'il a eu une activité d'intensité variable selon les périodes. Au cours des premières années, il assumait un leadership considérable et c'est d'ailleurs lui qui porta, en grande partie, les implications du Regroupement dans diverses luttes du milieu. Son leadership fut tout particulièrement important dans les débuts de la présidence collégiale. En effet, à sa refonte en "collectif" à la fin de 1980, on y retrouvera une équipe de travail très active qui assumera, avec "conviction", une quantité impressionnante de dossiers et qui en viendra à déterminer, de façon non-préméditée, une part considérable de l'information au sein du R.O.C.C.R. Le Comité exécutif, dans lequel la tendance politisée prédominait alors, était en quelque sorte, le principal moteur du Regroupement. Or, certaines de ses initiatives ne correspondaient pas aux besoins des groupes et/ou ne reflétaient pas la diversité idéologique interne. C'est ce comité qui fut, par exemple, au coeur du dossier du transport en commun à Rimouski, dossier qui, quoique jugé pertinent par les membres, n'était pas considéré par tous et toutes comme une priorité. C'est lui, autre exemple, qui fut à la base de l'organisation de l'assemblée générale de mars 1981 au cours de laquelle furent présentées des positions de principe et des propositions d'action qui ne traduisaient pas nécessairement le point de vue et/ou les attentes de tous les membres.

A partir de l'automne 1981, dans le contexte des remises en question du R.O.C.C.R., le C.E. diminuera le rythme de ses activités et décidera plus ou moins explicitement de jouer dorénavant, un rôle, d'abord et avant tout, d'exécutant. Il lui arrivera encore de prendre des initiatives importantes mais en tant qu'instance, il n'aura plus un poids aussi déterminant⁸, du moins jusqu'à l'automne 1983 où on le voit resurgir en tant qu'instance centrale au niveau de la

gestion et du financement du Centre. Alors composé de quatre personnes, il remplacera dans la tentative de "relance", le Comité d'autogestion et déchargera le C.A., nous l'avons dit, de ses préoccupations administratives. Le travail qu'il assumera sera considérable... C'est lui qui cherchera à repérer et à éteindre les feux financiers du Centre et qui travaillera à développer certains mécanismes de "sauvetage" (dont la loterie). A l'hiver 1984, c'est la seule instance encore vraiment active dans le quotidien.

10.5.1.4 D'autres problèmes... et non les moindres...

Le dédoublement des structures, l'incapacité du C.A. de répondre aux attentes de plusieurs membres (surtout les membres non-locataires et tous les participant-e-s qui voulaient que le R.O.C.C.R. soit un outil politique), l'écart par moments, entre le C.E. et la "base", ne sont pas les seuls problèmes que rencontra le Regroupement au niveau de ses instances avant de voir celles-ci s'effriter en 1983. Même si plus nombreuses et se renforçant après le paiement des taxes, bien d'autres difficultés existaient déjà auparavant. Soulignons, notamment, le taux élevé du roulement des délégué-e-s au sein du C.A.G. (roulement qui semble avoir nui considérablement à l'efficacité de cette instance par rapport, entre autres, au suivi des dossiers); l'absence de mécanismes d'intégration et de formation (problème dont souffrira tout particulièrement, encore une fois, le C.A.G.); le désordre et le manque de rigueur, par moments, dans l'organisation des rencontres; le manque de coordination, à certaines périodes, entre les instances et l'équipe des travailleur-euse-s, etc. Et il ne faut pas oublier le problème de participation.

Le problème de participation

Déjà repéré dans la vie quotidienne du R.O.C.C.R., le problème de participation affecta dès

Le départ le Comité d'autogestion (qui faute d'implication de plusieurs membres aura peine à démarrer et à fonctionner avec constance) et, de manière différente, les autres instances. Ainsi, le C.A., bien qu'ayant obtenu, la majeure partie du temps, le "quorum", a souffert de l'absence prolongée de certains groupes et ce, dès la première année de son existence. Parmi les six organismes que nous avons étudiés, trois sont concernés dont la Radio qui, progressivement, au rythme de sa "commercialisation" délaissera le C.A. En effet, depuis l'automne 1981, elle y participe peu et de façon très irrégulière. Devenue la cible de bien des critiques à l'intérieur du R.O.C.C.R. et, à quelques reprises, objet de remises en question au sein du C.A., la Radio éprouvera de la difficulté, selon notre informateur, à trouver parmi ses membres un-e délégué-e prêt à justifier toutes les politiques et le fonctionnement de son organisme devant cette instance du Regroupement. C'est un secret de polichinelle que des tensions idéologiques se sont développées entre la Radio et le R.O.C.C.R. (ou du moins ses instances telles que traversées voire, par moments, dominées par la tendance "politisée"). Pour certains participant-e-s, cet organisme avait une pratique qui divergeait sinon avec l'orientation du Regroupement, avec celle de plusieurs membres et sa présence confirmait, à leurs yeux, un vice de fonctionnement relatif à l'imprécision des critères d'adhésion: un groupe qui semblait défendre des préoccupations contraires à celles des autres membres ne pouvait, sur la base de ces critères, être invité formellement à repenser son orientation (au risque que cela soit considéré comme de l'ingérence) ou son adhésion au R.O.C.C.R. Quoi qu'il en soit, la Radio, en participant de moins en moins à la dynamique, réglera la question, mais en partie seulement... car cette non-participation, conséquence des divergences et des tensions avec le Regroupement, renforcera ces dernières, obligeant les critiques à se faire dans les "couloirs", empêchant la situation d'être formellement clarifiée et de s'envenimer en "parallèle". Toutefois, depuis l'automne 1983, les tensions semblent s'être atténuées. On a

accepté non pas les positions de la Radio mais de ne plus s'en préoccuper puisque de toute façon elle ne s'intéresse pas à l'idée d'un regroupement.

Les Habitations populaires ont été présentes au C.A. de manière également discontinue et ce, surtout, durant la période suivant leur adhésion. A l'instar d'autres groupes non-locataires, elles ressentaient une grande insatisfaction par rapport au R.O.C.C.R. Cependant, lorsque celui-ci amorcera sa réflexion interne à l'automne 1981, les Habitations s'y réimpliqueront sur une base régulière. Suite au paiement des taxes, elles interrogeront, comme d'autres membres, l'importance de demeurer membre du Regroupement mais elles continueront de s'impliquer dans le C.A. et participeront activement à la démarche de relance à l'automne 1983 par le biais surtout du C.E.

Enfin, les Assoiffés de vivre ont diminué de façon significative leur participation au C.A. au cours de l'année 1981, le Centre où se tenaient les réunions, ne leur étant pas accessible. Ils se réimpliquèrent en 1982, au moment où les travaux d'installation d'une rampe d'accès pour les personnes handicapées furent amorcés.

Trois groupes, trois raisons spécifiques pour ne pas avoir participé à un moment ou à un autre... Le cas des Habitations n'est toutefois pas unique, d'autres organismes ayant également manifesté de cette manière leur désintérêt face au R.O.C.C.R.

L'École, le Collectif et la Garderie participèrent, quant à eux, assez régulièrement aux réunions du C.A., ne s'absentant que sur de courtes périodes et ce, jusqu'au printemps 1983. L'École et la Garderie s'impliquèrent activement dans la relance de l'automne 1983 par le biais, entre autres, du C.E. où elles sont encore représentées à l'hiver 1984. Mais leur participation ne doit pas être interprétée comme l'indice d'une satisfaction par rapport au R.O.C.C.R....

Les Comités

Le problème de participation au R.O.C.C.R. s'est également fait sentir au niveau des "comités". En effet, faute de participant-e-s, la structuration des comités de travail sera parfois difficile à réaliser (d'ailleurs, on n'y parviendra pas toujours) et souvent on retrouvera dans ces instances des personnes déjà impliquées au C.A., au C.E. et/ou au C.A.G.

Certains comités, tel que mentionné plus avant, ont accompli un travail considérable mais ce, toujours sur des périodes relativement courtes. Si plusieurs d'entre eux, de par leurs objectifs, étaient prévus pour durer temporairement (nous pensons, par exemple, au comité de stratégie mis sur pied dans le cadre de la lutte contre la Ville à l'automne 1982) quelques-uns auraient dû, selon les vœux réitérés des membres, fonctionner en permanence. C'est le cas principalement du Comité de financement et de celui d'information qui ont vécu par intermittence, lors d'événements spéciaux (une campagne de financement) et/ou lorsque des travailleur-euse-s étaient disponibles. Les militant-e-s interpellés par d'autres tâches ne pouvaient pas assurer la continuité de ces comités.

10.5.2 Le sentiment d'appartenance

Certains militant-e-s interviewés au cours de notre enquête, ont formulé, à travers leur évaluation du R.O.C.C.R., une critique fort importante concernant le caractère collectif de cette expérience: en des termes variés, on nous a laissé entendre que le développement du Regroupement a davantage reposé sur la participation active de quelques dizaines d'individus plutôt que sur celle des organismes-membres. Qu'en est-il exactement? Nous savons maintenant que la vie quotidienne du R.O.C.C.R. a été assumée par un petit nombre de personnes et qu'au niveau des instances, un problème de participation a constamment subsisté.

Toutefois, les personnes impliquées, à un moment ou à un autre, dans le quotidien, les instances, les luttes et les activités spéciales du Regroupement se comptent, nous l'avons dit, par centaines, ce qui constitue un indice indéniable du caractère collectif de la démarche. D'autre part, un tel caractère ne nous est-il pas confirmé par le fait que la majorité de ces personnes (et ce, nonobstant leur nombre au jour le jour) étaient associées au R.O.C.C.R. par le biais de l'un de ses organismes-membres, certaines étant d'ailleurs des représentantes de leur groupe dans les différentes instances? En fait, cette dernière remarque exige d'être nuancée pour bien traduire la réalité: la pratique fut telle que bien des militant-es ont souvent agi sur une base "individuelle", le groupe auquel ils et elles étaient liés n'ayant pas réussi, dans tous les cas, à développer un profond sentiment d'appartenance face au Regroupement.

Vécu à des degrés divers selon les organismes, le problème du sentiment d'appartenance aura été tout particulièrement évident dans l'évolution du Centre. La gestion de l'édifice devant être prise en charge par l'ensemble des membres-locataires, restera plus un objectif à atteindre qu'une pratique effective car aura germé ici non pas tant une conscience collective face aux responsabilités quotidiennes qu'impliquait ce Centre mais plutôt une "mentalité de locataire". A l'assemblée générale de mars 1981, le Comité de gestion cernera cette réalité comme suit:

(...) la mentalité de locataire est dominante au Centre, si bien qu'on se décharge souvent des problèmes quotidiens sur les épaules des représentants(tes) ou des employés(ées) ou on les ignore purement et simplement.

=====
Ce qui reste le plus urgent à résoudre, c'est cette question de mentalité de locataire répandue du premier au dernier étage. Nous sommes des propriétaires, cet édifice est à nous, personne ne réglera

les problèmes à notre place. Une fois le loyer payé (souvent en retard), on se balance plus ou moins du reste. Ce sont toujours les mêmes qui se tapent le travail, les réunions et les corvées.

Extrait du bilan des activités
du Comité de gestion de Mars 1981

Cette mentalité de locataire présente dès les premiers mois de fonctionnement du Centre aura persisté, au fil des années, dans plusieurs des groupes concernés notamment à la Radio qui écrit, en septembre 1983, ce commentaire révélateur:

Nous nous considérons davantage comme locataire du Centre que comme membre.

Nous arrivons à cette conclusion par le fait que le genre de relations que nous avons avec le Centre ne sont pas des relations de membre mais bien plutôt, de locataire car, si ce n'est pas que pour des questions de pieds carrés, de serrures, de portes à ré-installer (!), de toilettes ou d'ascenseur à réparer, les contacts sont plutôt rares...

Extrait d'une lettre-réponse à un questionnaire du R.O.C.C.R.

Chez d'autres, elle semble toutefois s'être atténuée progressivement. Par exemple, le Collectif expliquera, en 1983, ce qui suit:

Ça (a) pris beaucoup de temps avant que notre groupe se sente "propriétaire collectivement". Depuis 1½ an, on sent qu'on joue un rôle important (dans l'expérience d'autogestion du Centre).

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Malgré cette évolution chez certains membres-locataires, le moteur collectif dans l'expérience du Centre ne réussira pas à s'activer avec force et constance. Le C.A.G. en témoignera par sa difficulté de fonctionner en raison de l'absence de plusieurs "propriétaires" et l'implication actuellement de seulement quelques individus dans le travail quotidien (alors que la situation financière est des plus critiques) en est un autre indice. Mais ces remarques ne concernent que le Centre. Qu'en est-il du degré d'adhésion des groupes par rapport à la démarche du R.O.C.C.R. prise dans son ensemble? A ce niveau, il faut reconnaître que le sentiment d'appartenance n'a été véritablement ressenti, dans la majorité des organismes-membres, que par quelques personnes. Voyons, par exemple, la situation au sein des Assoiffés de vivre:

Il y a peut-être deux tiers des membres des Assoiffés de vivre qui n'ont pas compris ce qu'était vraiment le R.O.C.C.R. Même pour une partie du C.A. des Assoiffés de vivre, le R.O.C.C.R., c'est plus ou moins important. Dans les 35 ans et moins, il y a peut-être la moitié qui pour eux le R.O.C.C.R., ce n'est pas grand chose.

Extrait d'une entrevue réalisée par le C.P.D.R. en décembre 1981

Les membres moins actifs des ADV pour eux le R.O.C.C.R. est plutôt un moyen d'avoir un local pour pas cher et cela malgré les efforts du conseil d'administration des Assoiffés de vivre de faire comprendre que ce n'est pas seulement une question de local.

Extrait du compte rendu d'une réunion des Assoiffés de vivre préparatoire au Congrès d'orientation

L'informatrice de l'École et celle de la Garderie nous ont confirmé le fait que plusieurs membres, dans leur propre organisme, étaient peu sensibilisés au R.O.C.C.R. et tout indique que la situation a été la même aux Habitations et à la Radio. Comment s'explique cette réalité? Elle s'explique, en partie, par les lacunes dans le fonctionnement du Regroupement au niveau de l'information et de l'animation internes. Mais là n'est pas la seule raison car il faut savoir également que, dans certains groupes, les membres délégués au R.O.C.C.R. ne diffuseront pas toujours l'information qu'ils détiendront sur cet organisme. En 1981, l'École a fait le constat de ce problème et de certaines de ses conséquences, en ces termes:

(...) à l'intérieur des groupes, on accorde pas beaucoup de temps et d'importance à l'information que les représentants du C.G. et du C.A. ont à donner. Il en va de même pour les représentants de ces deux instances qui ne donnent pas une place prioritaire à cette information. Il n'est pas étonnant de voir alors toujours les mêmes représentants au C.A. et au C.G., puisque les autres membres des groupes manquent d'information et de suivi sur les différents dossiers du R.O.C.C.R.

Extrait du bilan préparatoire à l'assemblée du R.O.C.C.R. de mars 1981.

En 1983, ce même organisme, à l'instar d'autres participant-e-s, cernera, dans son bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. tenu en avril, ce qui nous semble être une des principales causes de ce problème:

Si le ou la déléguée prend trop de temps pour parler du R.O.C.C.R. à son groupe, le groupe finit par manquer de temps pour des discussions sur son propre fonctionnement. Ou alors, le ou la déléguée ramène

seulement l'information et ne pousse pas son groupe à s'impliquer dans les décisions.

Nous touchons là un problème de fond dans la vie d'un regroupement d'organismes populaires, problème duquel découle bon nombre de difficultés rencontrées au niveau de la participation: pour les groupes-membres, l'implication dans un tel organisme est une tâche qui s'ajoute à celles déjà nombreuses qu'ils doivent réaliser et pour lesquelles les ressources humaines sont souvent minimales. Étant envahis quotidiennement par leurs préoccupations spécifiques, plusieurs groupes auront peu de temps à consacrer à celles du R.O.C.C.R. D'ailleurs, on ne sera pas surpris de savoir que pour certains organismes, il a parfois été difficile de trouver un-e ou des délégué(s)-ées(s) pour le Regroupement, toutes les énergies étant requises pour leurs propres activités. On ne sera pas surpris de savoir également que certains délégué-e-s agiront, par moments, sans mandat clair de la part de leur groupe, celui-ci n'ayant pas eu le temps (et/ou l'intérêt) de discuter de la question. Enfin, on comprendra que devant quelquefois déployer des efforts considérables pour impliquer leurs membres dans leur dynamique, des groupes auront des hésitations sinon de la difficulté à les mobiliser dans celle du R.O.C.C.R. C'est ainsi que bien souvent, ils se limiteront à libérer un-e ou deux de leurs militant-e-s lesquels ne pourront pas toujours consacrer plusieurs heures par semaine dans le Regroupement. Mais quel que soit le nombre de militant-e-s que délègueront les organismes et quel que soit le temps que ces personnes investiront dans leur nouvelle implication, certains membres estimant dépenser trop d'énergie dans le R.O.C.C.R. par rapport au bénéfice qu'ils en retirent ou n'ayant pas les disponibilités minimales requises, choisiront de délaisser cet organisme temporairement ou définitivement... Car le problème de la participation des groupes réfère non seulement au manque de temps, de ressources, d'information mais aussi au manque d'intérêt et/ou de satisfaction face

au projet... Dans une certaine mesure, il réfère également à une "immaturité" collective: le développement d'un sentiment de responsabilité collective dans notre société axée sur l'individualisme, n'est pas un processus qui se fait nécessairement du jour au lendemain...

10.5.3 Les militant-e-s

Parmi toutes les personnes impliquées au R.O.C.C.R., ils et elles étaient quelques hommes et quelques femmes (qui, au jour le jour, ne se comptaient donc pas par dizaines) à agir plus activement. Associés souvent au C.A. et, pour certain-e-s, au C.E., ils et elles détenaient de par leur implication intense dans la vie du Regroupement (et ce, dans, mais aussi hors des instances), beaucoup plus d'informations que tous les autres délégué-e-s. Cela leur donnera un leadership important (rappelons-nous celui exercé par le C.E. au début de sa présidence collégiale), leadership qui ne réussira pas réellement à s'élargir et qui demeurera entre les mains de ces personnes déjà en mesure d'investir plusieurs heures par semaine dans un ou des dossiers en cours.

Plusieurs militant-e-s actifs appartenaient à la tendance "politisée" (des membres "politisés" de la Garderie, de l'École, du Collectif et des Habitations seront du nombre de ces militant-e-s) ce qui explique, nous l'avons vu, certaines positions adoptées par le R.O.C.C.R. au cours de son histoire. Ces militant-e-s ont cherché, par moments, à réfléchir ensemble sur la pratique du Regroupement. Ne trouvant pas dans celui-ci les moyens pour effectuer cette réflexion, ils et elles se réuniront à quelques reprises de façon "parallèle". Ce fut le cas, rappelons-le, à l'hiver 1983 alors qu'une dizaine d'entre eux et d'entre elles échangeront et se questionneront longuement sur la démarche du Regroupement suite au paiement des taxes. Outre le pouvoir d'information détenu par les plus actifs, les militant-e-s politisés détiendront donc, jusqu'à un certain point, celui d'une réflexion plus

approfondie sur la pratique concernée. Leur intention n'était pas d'imposer leur point de vue envers et contre la volonté collective; dans les faits, cependant, leur réflexion parallèle leur donnera un pouvoir qu'ils et elles utiliseront, d'abord et avant tout, pour suggérer avec plus de force et de conviction aux autres participant-e-s, la nécessité de clarifier cette volonté collective.

A un tout autre niveau, il est important de préciser que les militant-e-s actifs, nonobstant leurs positions idéologiques, avaient tous et toutes (sauf peut-être, quelques exceptions), la particularité d'être impliqués également (et, pour plusieurs, de façon aussi active) dans un des organismes-membres. Parce que le Regroupement, une fois qu'ils et elles y étaient engagés, ne cessait d'exiger de leurs énergies et de soulever à tout moment des tâches urgentes qu'ils et elles ne pouvaient pas contourner (même s'ils et elles étaient déjà "surchargés"); parce qu'il sera le lieu, par moments, de tensions; et parce qu'il ne répondra pas toujours aux attentes, plus d'un-e militant-e s'épuisera, se démobilisera et quittera sans regret les "rangs"... Le R.O.C.C.R. ne réussira pas toujours à les remplacer facilement. Déjà peu nombreux dans les organismes-membres, les militant-e-s prêts à s'impliquer activement dans cette deuxième structure verront d'ailleurs leur nombre diminuer au fil des ans. Cette baisse est liée, en partie, à toute une remise en question du modèle traditionnel de la "milittance" qui a surgi au début des années 80. La recherche d'une nouvelle façon de lutter et de vivre son rapport au changement, déjà repérée ailleurs au Québec,⁹ a cours également à Rimouski... et au R.O.C.C.R. L'implication sans fin qui ronge santé et vie privée est contestée par plusieurs... On veut militer "autrement", en étant réaliste dans ses objectifs de lutte (c'est-à-dire, à la mesure de ses énergies) et en tenant compte des besoins individuels. Mais le R.O.C.C.R., de par sa dynamique et son fonctionnement, ne répondra pas nécessairement aux nouvelles préoccupations qui nous sont en partie révélées

dans ces suggestions d'une participante:

1. Alléger nos foutus structures démocratiques basées sur des modes étatiques et capitalistes pour laisser le militantisme s'ouvrir l'esprit et imaginer au lieu des carcans insoutenables (sic) pour, en outre les femmes et tous ceux qui veulent faire autre chose de leur vie qu'un éternel conseil d'administration.

Nos productions n'en seront que plus belles, s'il existe moins de pressions et de cotas (sic) de productivité.

2. Utiliser notre temps autrement.
3. Que notre engagement ne sous-entende aucun sacrifice afin de ne pas se transformer en missionnaires martyres.
4. Améliorer la santé mentale et physique des membres des Conseils d'administration (yeux cernés, blêmes, sous-alimentés, etc...) de nos groupes et de notre regroupement, en effectuant des rotations (...) et améliorer par le fait même nos relations.
5. Loisirs, fêtes, bien-être, relaxation, détente à poursuivre.

Extrait d'un commentaire dans un bulletin interne du R.O.C.C.R. - GROCCR Graffiti - 1er avril 1983.

En terminant ici, précisons que la "diminution" du nombre de militant-e-s au sein du R.O.C.C.R. n'est pas sans liens également avec la réalité spécifique de l'Est du Québec. Cette région dite périphérique, marquée par le chômage, a vu bien des personnes activement impliquées dans les organisations populaires

s'exiler vers d'autres régions (et surtout, vers les grands centres). Le R.O.C.C.R. a vécu, lui aussi, plusieurs de ces départs.

10.5.4 Ce n'est pas "l'idéal"

L'autre côté de la médaille lorsque l'on est à la recherche d'indices témoignant du caractère collectif et alternatif du R.O.C.C.R. au niveau de sa dynamique interne, c'est donc ce faible taux de participation des membres dans la vie quotidienne et leur incapacité, dans certains cas, à développer un véritable sentiment d'appartenance par rapport à ce regroupement; c'est aussi ce problème de "surchARGE" que celui-ci représentera et que le mode de fonctionnement, soulignons-le, n'aura pas réussi à contourner; c'est également le fait que certaines instances ont été, par moments, détachées de la base; etc. A cette liste, il faut ajouter la reproduction de certaines façons de faire et de penser qui ne reflètent pas nécessairement "l'idéal alternatif"... L'autre côté de la médaille, c'est en effet, l'impossibilité objective du R.O.C.C.R. d'être "l'idéal"... notamment par rapport à la lutte des femmes comme ces propos du Collectif en témoignent:

Être membre du R.O.C.C.R. nous aide à quoi?

Cela "aide" à une lutte spécifique soit celle de la place des femmes dans les groupes communautaires... Ainsi donc, au lieu de nous aider dans notre lutte, ceci nous oblige à une lutte continuelle au ROCCR pour la reconnaissance des femmes dans les instances, au niveau des termes (féminisation), du pouvoir de la parole,...

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Si l'on doit voir dans ce commentaire, l'indice positif que le R.O.C.C.R. a été traversé par les revendications féministes, vu sous un autre angle, on doit donc y voir l'indice qu'il n'était pas exempt de critiques à ce sujet. N'allons pas croire cependant que ce regroupement a été un autre sexiste... La féminisation des termes s'est effectuée sans difficulté lorsque les femmes la revendiquèrent. D'autre part, la participation de celles-ci sur les instances ne fut pas négligeable, loin de là. Certes, le C.E., il faut le préciser, a été composé pendant longtemps par une majorité d'hommes mais, actuellement, ce sont quatre femmes qui l'animent. De plus, dans l'équipe des travailleur-euse-s, elles ont souvent été majoritaires (ce qui peut s'expliquer, par contre, par le fait que les salaires y étaient peu élevés) et par moments y ont occupé des postes-clés. A deux reprises, ce fut une femme qui occupa le poste de gestionnaire et c'est d'ailleurs le cas depuis les débuts de 1983 (soulignons que l'état financier actuel du R.O.C.C.R. ne relève aucunement de la compétence de la gestionnaire qui, au contraire, a réalisé un travail faisant preuve de savoir-faire étant donné les mauvaises conditions).

La féminisation des termes et la présence des femmes dans les structures décisionnelles ne signifient pas toutefois que tout était "réglé" et qu'il n'a pas fallu mener, même à ce niveau, des luttes (comme l'a d'ailleurs laissé entendre le Collectif). Ainsi, si l'on peut dire que le R.O.C.C.R. a été ouvert et sensible aux revendications féministes, il faut souligner, d'autre part, que des formes de domination et des types de pratiques contestées surtout par des femmes ont subsisté dans son fonctionnement. Par exemple, au sein du C.A., a prédominé selon quelques participantes, un pouvoir fondé sur l'habileté des gens à analyser les faits et à s'exprimer oralement en public. Et que dire, autre exemple, des exigences qu'impliquait l'engagement dans certaines instances (notamment en termes de disponibilité) sinon qu'elles ont peut-être été la cause de la faible

représentativité des femmes au niveau principalement du Comité exécutif.

Militer "autrement", c'est ici, comme ailleurs, une préoccupation qui sera portée d'abord et surtout par des femmes et il est clair que certaines ont ressenti, au sein du R.O.C.C.R., des insatisfactions à ce sujet. Mais les critiques qui traverseront le Regroupement demeureront souvent éparpillées et informelles. Cette dernière remarque nous amène à parler du difficile rapport qui aura subsisté dans cette organisation entre les individus et le "collectif" (c'est-à-dire l'ensemble des participant-e-s représentés dans les instances). A ce sujet, précisons que si le R.O.C.C.R. n'a pas su développer une façon de lutter qui répondent réellement aux nouvelles préoccupations de plusieurs militant-e-s, si plus largement, il n'a pas su développer un mode de fonctionnement et une pratique globale qui répondent aux besoins et aux attentes de tous et toutes, à l'inverse, les participant-e-s n'ont pas toujours su alimenter positivement sa dynamique interne de leurs remises en question. Bien des critiques concernant le R.O.C.C.R. seront formulées de façon informelle sans être transposées, discutées, prises en charge par/dans les instances ce qui empêchera cet organisme de les assumer clairement et d'en enrichir sa démarche. Ce problème se vivra également au niveau des rapports entre les individus. Trop souvent, comme le laissa entendre une de nos informatrices, la vie interne a souffert de tensions inhérentes à l'incapacité des participant-e-s de se dire "les choses en face". Des non-dits et des ambiguïtés planeront parfois dans des échanges entre militant-e-s du R.O.C.C.R. lequel, de plus, n'échappera pas à l'existence de quelques jeux de pouvoir entre individus et/ou clans idéologiques...

Dès les débuts, le Regroupement aura éprouvé une certaine difficulté à assumer son vécu collectif, tel que marqué par la pluralité, dans l'harmonie et sur la base de rapports clairs. Ce n'est toutefois qu'après le paiement des taxes que cette difficulté se manifeste-

tera avec force: pendant quelques mois, la dynamique rongée par les frictions "inter-clans", reflétera peu les préoccupations alternatives qui semblaient l'avoir teintée jusqu'à cette époque. Mais quelles étaient formellement ces préoccupations? En réalité, comme ce fut le cas au niveau de ses objectifs globaux, le R.O.C.C.R. n'aura guère précisé et étayé ses positions et ses intentions idéologiques en termes de fonctionnement. Certes, quelques grands principes auront été formulés (tel celui de la propriété et de la gestion collectives) mais sans plus... D'ailleurs, après quatre ans d'expérience, l'idée même de l'autogestion est demeurée "floue" dans la tête des participant-e-s. C'est du moins ce qui ressort des commentaires exprimés par l'École et le Collectif dans leur bilan préparatoire au Congrès d'orientation d'avril 1983:

Nous pratiquons l'auto-gestion dans notre groupe et il est plus simple d'en parler par rapport à l'École que par rapport au R.O.C.C.R. Il aurait fallu qu'ensemble, (le R.O.C.C.R.), on définisse nos pratiques d'autogestion.

L'Auto-gestion n'était pas définie au départ, et ne s'est pas définie beaucoup dans la pratique.

École populaire

On ne sait pas trop ce qu'est l'autogestion... on ne se l'est jamais défini...

Collectif

Très concrètement, il n'y a pas eu par rapport à l'autogestion du Centre et, finalement par rapport au fonctionnement global du R.O.C.C.R., de réflexion collective approfondie. Questionner, ramasser, synthétiser les préoccupations "alternatives" de ses propres membres à ce sujet: voilà une tâche que cet organisme

n'aura pas véritablement effectuée... Mais le fait que ces préoccupations étaient pour bon nombre "nouvelles" au sein même des groupes-membres peut expliquer en partie ce pourquoi le Regroupement n'a pas su les cerner et se les approprier clairement. Chacun-e n'arrivait pas ici avec sa petite boîte de revendications alternatives à transposer dans la pratique du R.O.C.C.R. Ces revendications étaient en train de germer, de se définir dans/par la pratique des groupes impliqués dans ce regroupement qui ne voulait être défini que par ses membres. Et c'est ce principe d'être défini par la base qui a peut-être constitué sa plus grande valeur alternative...

NOTES:

1. Les Congrès d'orientation étaient, en quelque sorte, des assemblées générales "informelles", les participant-e-s ne pouvant pas y prendre de décisions officielles.
2. La loi exige que soit inscrit sur les lettres patentes des corporations un nombre fixe d'administrateur-trice-s. Ici, ce nombre fut établi à 25 mais, dans la pratique, il n'aura jamais été atteint.

Soulignons, d'autre part, que l'assemblée générale entérine le choix des délégué-e-s au C.A. Toutefois, ce n'est là qu'une formalité et le groupe peut d'ailleurs remplacer son ou sa délégué-e en cours d'année.
3. Parmi les différents comités ayant déjà existé mentionnons, à titre d'exemple, ceux d'animation, d'information et de financement, ceux pour l'organisation des Congrès d'orientation, ceux pour la lutte contre la Ville à l'automne 1982

(comité de stratégie, comité des effectifs, comité de solidarité,...), celui pour le contrôle budgétaire, etc.

4. Les données présentées dans cette partie sont basées sur des bilans financiers du R.O.C.C.R. qui concernent l'ensemble de son fonctionnement (y compris et surtout le Centre) excluant cependant le Café-bar "La Place Publique" et certains projets subventionnés.
5. Il est possible que ce pourcentage soit plus élevé, certaines subventions ayant pu être comptabilisées séparément, mais globalement l'aide gouvernementale, tout en ayant été des plus utiles pour réaliser différents projets, est demeurée une source secondaire de revenus dans le budget de fonctionnement du Centre.
6. Il s'agit de l'Université du Québec à Rimouski qui y avait installé les locaux du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec et de la Maîtrise en développement régional.
7. Nous avons appris, dans les mois suivants notre enquête sur le terrain, qu'un jugement a donné raison à la requête du R.O.C.C.R. et reconnu que ce dernier avait été évalué par la Ville, au double de sa valeur. Ce jugement n'est toutefois pas rétroactif pour les années précédant celle où fut déposée la requête.
8. Il semble même qu'à certaines périodes, il ait été pratiquement inopérant.
9. A ce sujet, voir entre autres l'article de Nathalie Petrowski, "Le militantisme: des grandes luttes collectives aux combats plus ponctuels et plus modestes" dans Le Devoir 75 ans, édition spéciale (1985), 37 et 38.

CHAPITRE 11

Le rapport à l'état

La dernière facette de la pratique du R.O.C.C.R. que nous voulons étudier avant de dégager les principaux indices de son apport transformateur est celle concernant son rapport à l'État. Notre intention, telle qu'annoncée dans la première partie, est de voir si le Regroupement a eu tendance à se démarquer idéologiquement et politiquement de ce dernier. Le présent chapitre sera l'occasion également d'apporter quelques informations supplémentaires sur son vécu qui, complétant celles présentées jusqu'ici, nous permettront de mieux comprendre certaines limites qu'il a rencontrées dans le renforcement de son action.

11.1 LES POSITIONS

Distinguons d'abord deux niveaux de relations avec l'État, soit celui relatif à l'existence proprement dite du R.O.C.C.R. comme organisme et celui portant sur d'autres aspects des conditions de vie et de

travail. A ce deuxième niveau, rappelons simplement que le R.O.C.C.R. a donné des appuis à des luttes menées par ses membres ou d'autres organisations populaires et syndicales et qu'il a lui-même assumé le leadership de quelques revendications dans le milieu. Déjà, il faut reconnaître dans ces actions dont un bon nombre concerne l'État, l'indice d'une tendance à se démarquer de celui-ci. En effet, il est clair que le Regroupement a défendu les intérêts des classes populaires et qu'il s'est inscrit en rupture avec des politiques, des projets, des pratiques du pouvoir en place (et principalement du pouvoir municipal) qui s'opposaient à ces intérêts (soulignons, par exemple, l'appui qu'il donna à la lutte contre un changement de zonage devant permettre l'implantation d'une usine de bitume dans un quartier résidentiel). C'est là l'une de ses contributions dans le processus de transformation sociale sur laquelle nous reviendrons dans le prochain chapitre.

Au niveau des rapports à l'État liés à l'existence même du Regroupement et à ses exigences de développement, la question du financement, comme c'est le cas dans la plupart des organisations populaires, a occupé une place centrale. Sur ce terrain, on s'en doutera, c'est principalement le projet du Centre qui fut concerné. Dans ce projet, le R.O.C.C.R. aura formulé, à quelques reprises au cours de son histoire, l'intention d'atteindre une autonomie financière. Cependant, à l'instar de plusieurs de ses membres, il relativisera le sens d'un tel objectif dont la réalisation aurait supposé, notamment, la suppression du principe de louer les locaux aux groupes à un coût correspondant à leurs moyens. C'est ainsi que le R.O.C.C.R., tout en indiquant sa volonté de s'autogérer, évaluera lui aussi que les subventions sont nécessaires à son fonctionnement et que leur obtention constitue d'ailleurs une juste redistribution de l'argent des citoyen-ne-s. Argumentant qu'il "est né de l'incapacité des institutions (gouvernement et municipalité) de doter la ville de Rimouski des services communautaires et culturels répondant aux besoins de

la population"¹, considérant que son Centre permet à des organismes populaires d'offrir de tels services et ce, à un coût moindre pour la société que s'ils étaient dispensés sur le marché "libre"², et constatant qu'il a, de par ses membres, un apport économique important dans le milieu³, il n'hésitera pas, en effet, à revendiquer une contribution gouvernementale et, tout particulièrement, une subvention annuelle de fonctionnement. C'est son rôle et son importance sociale qu'il veut voir de la sorte reconnus, ne limitant pas la responsabilité de l'État à celle de lui attribuer des fonds dans le cadre de projets temporaires. Voici comment le R.O.C.C.R. résumera, à l'occasion, l'objet et le bien-fondé de sa revendication:

(...) le R.O.C.C.R. demande d'être reconnu comme intervenant valable dans le domaine communautaire et culturel à Rimouski. Reconnaissance qui, selon nous, doit se traduire par l'attribution de subventions annuelles pour aider au financement des activités du R.O.C.C.R.

Extrait d'un communiqué de presse
Octobre 1982⁴

Ce que nous demandons essentiellement c'est la reconnaissance institutionnelle de la part des divers paliers de gouvernement. Il ne s'agit pas de quémander quelque faveur que ce soit mais plutôt de faire admettre que les services rendus par le R.O.C.C.R. à la population, dans le champ social et culturel, sont importants et que l'on doit favoriser leur maintien.

Extrait d'un communiqué de presse
Septembre 1982⁵

Mais cette reconnaissance ne lui sera donc pas accordée et ce, malgré les nombreuses pressions qu'il a exercées principalement auprès de la Municipalité.

Le R.O.C.C.R. avait envisagé, au point de départ, de réaliser son projet du Centre communautaire et culturel en collaboration avec la Ville mais il a trouvé, au contraire, en la personne du maire appuyé par ses échevins et l'élite rimouskoise, un opposant tenace à sa cause. On se rappellera que c'est par ses déclarations dans Le Progrès-Écho au mois de juillet 1979 que cet élu municipal amorça publiquement la lutte avec le R.O.C.C.R. A partir de ce moment et jusqu'à la fin de 1982, les membres de cet organisme se sont mobilisés de façon active à plus d'une reprise créant ainsi, au-delà de leur diversité, une solidarité interne qu'ils élargiront, par moments, à l'extérieur. Manifestations, élaboration et remise de dossiers et de pétitions, conférences de presse, rencontres de négociation... rien ne fit modifier la décision de la Ville de ne pas subventionner le R.O.C.C.R. Cette décision fut justifiée de différentes manières: on a prétexté, notamment, que ce regroupement dédoublait quelques services de la Ville; on a dit que la Municipalité avait l'habitude d'exercer un certain contrôle sur l'argent qu'elle distribuait, ce qu'elle n'aurait osé faire avec le R.O.C.C.R. (...) car celui-ci, elle le savait, voulait garder son autonomie; on a prétendu qu'il n'était pas dans les politiques de la Ville de subventionner les regroupements d'organismes, argument qui sera contesté publiquement par le R.O.C.C.R. après qu'il eut découvert que la Cité subventionnait déjà un autre regroupement; etc. Mais sur les raisons réelles de ce refus, on ne s'exprima guère. Le Regroupement ne sera toutefois pas dupe. L'opposition qu'aura maintenue le pouvoir municipal et l'inertie des autres paliers gouvernementaux ne seront pas perçues comme de simples vices administratifs. Dans le contexte de cette lutte et également à travers d'autres batailles qu'il a dû mener contre l'État (telle celle visant à être exempté des taxes municipales), le R.O.C.C.R. formulera d'ailleurs certains propos témoignant de sa conscience que le pouvoir en place défend des pratiques différentes de la sienne. Par exemple, il expliquera publiquement en janvier 1981:

Si la réalisation du Centre communautaire et culturel originait de l'initiative d'une quelconque entreprise privée, il y a belle lurette que l'affaire eut été vivement louée et encouragée. Qu'elle soit le fait de citoyens qui prenant en main leurs moyens de production, se donnent des outils collectifs de développement et voilà les complications bureaucratiques et les tergiversations politiciennes qui occupent toute la scène et qui masquent l'essentiel.

Extrait du texte d'une conférence de presse, janvier 1981⁶

Cela dit, le R.O.C.C.R. n'aura pas cherché à tout prix l'affrontement avec les gouvernements et n'hésitera pas, par moments, à faire des efforts de "concertation". Cependant, quelle que soit la tactique utilisée, il conservera toujours son principe d'autonomie sachant bien (du moins, selon certaines déclarations) que c'est là l'une des causes fondamentales de ses difficultés avec l'État:

Nos gouvernements évoquent souvent la crise actuelle et les difficultés de trésorerie qu'elle entraîne pour nous refuser leur appui. Nous croyons plutôt que ce qui les gêne le plus c'est cette autonomie dans la gestion que réclame le R.O.C.C.R. Dès lors, le Centre culturel et communautaire apparaît comme la preuve tangible que des groupes peuvent prendre en main leur développement en court-circuitant la pesante structure bureaucratique. Finalement, c'est peut-être la source essentielle de nos problèmes de survie que de concurrencer l'État dans des champs qui sont traditionnellement les siens tout en mettant en doute la légitimité de son envahissement croissant.

Extrait d'un communiqué de presse
Septembre 1982⁷

En plus de traduire clairement sa volonté d'autonomie, le R.O.C.C.R. nous révèle par ces propos une position critique face à "l'envahissement" de la sphère politique dans le champ social. Ce sont là deux indices indéniables de la tendance qu'a eue cet organisme à se démarquer de l'État. Il s'en démarquera mais n'optera donc pas pour son désengagement face à certaines responsabilités. Le Regroupement fut de ceux qui sans vouloir s'intégrer et participer à la pratique dominante au sein de l'État, a lutté pour que celui-ci s'implique financièrement.

11.2 LES LIMITES

Très tôt dans son histoire, le R.O.C.C.R. aura manifesté la conscience de l'importance de se solidariser avec d'autres groupes et individus dans les revendications auprès de l'État. Au niveau local, il tissera des liens ponctuels avec divers intervenants (par exemple, on se souviendra que l'assemblée publique organisée en septembre 1979 en réaction aux déclarations du maire dans Le Progrès-Écho, le sera en collaboration avec le Conseil central du Bas Saint-Laurent de la CSN et le Syndicat des enseignants de la Mitis) et réussira à obtenir l'appui d'une partie de la population dans sa lutte contre la Ville. De plus, l'objectif de se concerter avec d'autres intervenants du milieu afin d'élaborer et de défendre en commun des revendications relatives au développement communautaire et culturel, l'aura animé pendant quelque temps donnant lieu à la formulation du projet des "États généraux" en 1981 qui sera proposé comme suit aux membres:

Que le Conseil d'administration voit à l'élaboration d'un programme de développement communautaire et culturel pour le R.O.C.C.R. et pour la population de notre région; ceci d'abord par le biais d'une consultation avec d'autres intervenants dans le domaine.

Le développement d'un programme et la consultation avec d'autres intervenants permettrait de présenter un front uni de revendications devant la Ville de Rimouski. Cela veut dire présenter des solutions originales d'organisation et de développement. Ça veut dire, au bout du compte, élaborer une véritable politique de développement communautaire et culturel à partir de ceux et celles qui le font.

Extrait d'un document présenté à l'assemblée générale de mars 1981 et ayant pour titre "La tenue des États généraux"

Toutefois, nous l'avons déjà souligné, ce projet ne verra pas le jour et aucune collaboration permanente ne s'établira avec d'autres organisations.

Au niveau national, le R.O.C.C.R. envisagea, en 1981, la création d'un front commun des regroupements communautaires et culturels du Québec, projet qui, pour l'un des leaders de l'époque, incluait précisément l'objectif de renforcer le pouvoir de revendication de ce genre d'organismes face à l'État:

Il nous apparaît urgent de nous unir afin d'avoir cette force de revendication populaire qui nous a toujours manqué et qui nous permettra entre autre de faire des pressions sur les gouvernements en place afin d'amener ceux-ci à voter des politiques adéquates pour nos besoins.

Extrait d'un éditorial signé par un militant du R.O.C.C.R. dans un bulletin interne. Printemps 1981.

Dans la foulée des événements qui marquèrent l'histoire du Regroupement à partir de l'automne 1981, le projet fut déposé sur les tablettes.

En 1982, d'autres voies de liaison nationale semblent s'ouvrir: le R.O.C.C.R. établit des contacts avec le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (M.E.P.A.C.Q.) qui regroupe des organismes volontaires d'éducation populaire (O.V.E.P.) de l'ensemble du Québec. Cependant, les priorités d'action étant autres, les liens avec cet organisme demeureront embryonnaires.

En l'absence donc d'une véritable concertation suivie avec d'autres organisations, le R.O.C.C.R. a dû, au-delà du court terme, réfléchir et planifier seul ses rapports à l'État et ce, dans la mesure où il a réussi à le faire... car, en réalité, mis à part sa demande de subvention annuelle et la proposition adoptée en mars 1981 concernant le caractère politique de son existence, il n'aura pas réellement développé de politique globale de revendication et peu précisé ses positions idéologiques face à l'État. Nous savons qu'en 1981, il avait projeté d'élaborer son propre programme de développement communautaire et culturel ce qui aurait probablement permis l'éclaircissement de ses principes de base et de ses intentions globales concernant l'État. Mais ce projet ne sera donc pas amorcé et le Regroupement agira devant les gouvernements (comme à tous les niveaux) sans balises idéologiques claires. N'a-t-on pas repéré, par ailleurs, des propos officiels qui traduisaient une position critique face à l'État? Cela est vrai, mais ces propos, prononcés très souvent par les leaders du moment, ne seront pas intégrés dans une réflexion idéologique collective. En fait, nous pouvons dire que les membres n'ont pas discuté de leur rapport à l'État de façon à mettre clairement en relief leurs points de vue et à établir un consensus plus précis que celui portant sur des tactiques à développer dans le court terme. S'ils ont, par exemple, débattu à plus d'une reprise des moyens à prendre dans la lutte contre la Ville, ils ont peu questionné le sens politique global de cette bataille (même le sens de la

revendication d'une reconnaissance par les "institutions" ne fera l'objet d'une véritable réflexion que dans le cadre du Congrès d'orientation d'avril 1983). Certes, l'absence de telles discussions n'a pas empêché le R.O.C.C.R. de faire des déclarations officielles (auxquelles, on peut le penser, la plupart des membres adhéraient) et de poser des gestes témoignant de sa tendance à se démarquer de l'État. Par contre, elle aura pesé lourd dans l'évolution de cet organisme qui, de ce fait, n'aura permis à des points de vue fort différents de se manifester réellement qu'à la dernière minute, soit quelques jours avant la date limite pour payer les taxes.

11.3 LA QUESTION DES TAXES

Tous et toutes les participant-e-s au sein du R.O.C.C.R. ne partageaient pas la même conception au sujet de la lutte contre la Ville sur le terrain des taxes. Le résultat du vote relativement au paiement des taxes en décembre 1982 en témoignera (rappelons qu'il y a eu 18 "pour" et 17 abstentions). Différents éléments d'information ont déjà été apportés sur la nature des points de vue alors défendus. Afin de bien cerner la situation, reprenons brièvement les plus importants en les précisant quelque peu.

Fondamentalement, deux grandes tendances s'opposaient. D'une part, il y avait celle pour qui le paiement de taxes signifiait un recul considérable dans la lutte pour une reconnaissance par la Ville, lutte à laquelle on accordait l'une des places centrales dans le cheminement politique du R.O.C.C.R. Se retrouvaient dans cette tendance, bon nombre de militant-e-s politisés qui avaient comme projet de développer plus qu'un Centre. Nous savons que ce projet se voyait, à leurs yeux, hypothéqué par le paiement des taxes. D'autre part, il y avait cette tendance pour qui le paiement signifiait non pas nécessairement un refus de poursuivre la lutte (cette dernière, de

toute façon, n'était pas perçue par l'ensemble comme une priorité) mais, d'abord et surtout, la possibilité de sauver le Centre. Objectivement, nous savons toutefois que si le fait de ne pas payer les taxes équivalait à la saisie de la bâtisse, le choix de les payer risquait de simplement transposer voire d'envenimer le problème de la survie (du fait, notamment, que le R.O.C.C.R. allait devoir assumer un emprunt) ce que plusieurs militant-e-s pressentaient au moment de prendre le vote.

La détérioration des conditions financières suite au paiement et, de façon liée, la mise en péril de certains objectifs initiaux (et, principalement, celui d'offrir les locaux à un coût accessible) tendront d'ailleurs à confirmer le fait que tout n'était pas réglé par ce geste historique. Par contre, il faut préciser qu'aucun participant-e n'avait, dans les jours précédant la date prévue de la saisie de l'édifice, de solution de rechange d'où la décision prise par ceux et celles qui étaient très réticents à l'idée de payer les taxes, de s'abstenir.

Nonobstant les conséquences financières qui découleront du paiement des taxes, doit-on dire que celui-ci mettait un terme à la lutte contre la Ville? Évidemment, le R.O.C.C.R. perdait ainsi sa principale arme de pression et marquait une défaite importante. Mais, selon nous, ce compromis ne mettait pas inéluctablement un point final à la bataille. Même si affaibli, le R.O.C.C.R. n'avait pas nécessairement dit son dernier mot. La lutte pouvait se poursuivre en autant, il va sans dire, qu'une solidarité subsiste entre les membres. Cependant, la réflexion sur la manière de la poursuivre sera étouffée par les frictions "inter-clans". La solidarité (nous y reviendrons dans le prochain chapitre) n'était plus de rigueur. L'opposition idéologique se vivait maintenant entre les membres du Regroupement. Si les membres avaient pu au préalable discuter collectivement de leurs positions, ils auraient peut-être constaté

qu'il existait entre eux non pas tant des divergences de fond que des points de vue différents quant à la façon de concevoir l'action, notamment au niveau de l'importance accordée à la lutte sur le terrain politique. Ils auraient peut-être mieux saisi également qu'en dépit de cette différence, la majorité d'entre eux, de par leur pratique, se démarquaient de l'État (c'est ce que nous avons constaté dans l'étude de six organismes-membres et que notre "observation" participante nous permet de confirmer). Cela n'aurait pas nécessairement empêché des désaccords de subsister sur la question des taxes, mais cela aurait peut-être permis d'éviter que la scission interne se produise face à ces désaccords. Mais la réalité fut autre, la volonté de se définir idéologiquement n'était pas partagée par tous et toutes... Le R.O.C.C.R. écrasé par ses problèmes, interrompra sa lutte contre la Ville.

NOTES:

1. Extrait d'un article dans Le Progrès-Écho, "Le ROCC répond au maire Michaud", (5 septembre 1979): A.8. (Dossier de presse du R.O.C.C.R. 1978-1980, 40.
2. Selon une étude réalisée à l'automne 1982 (étude à laquelle nous avons référé dans la deuxième partie), le coût des services offerts par l'ensemble des groupes-membres du R.O.C.C.R. est moins élevé que celui qui prévaut sur le marché, le consommateur rimouskois retirant ici un bénéfice de 557 013,25 dollars. Au Regroupement, on explique ce bénéfice par l'existence de faibles salaires et de milliers d'heures de travail bénévole dans ces organismes (on a comptabilisé 34 000 heures de bénévolat annuellement), par la mise en commun des services et l'octroi de subventions. (Extrait d'un communiqué de presse, novembre 1982 - Dossier de presse du R.O.C.C.R.:

1981-1983, 123). Il va sans dire également que le coût des services chez ces groupes s'explique, à la base, par les choix idéologiques qu'ils font dont celui de ne pas avoir comme but premier la recherche de profit.

3. En 1982, on évalue que les activités générées par les groupes ont permis, depuis trois (3) ans, de créer cinquante (50) emplois permanents et soixante-quinze (75) à demi-temps, à temps partiel et à contrat. De plus, on estime, à la même époque, que la masse financière injectée par les organismes-membres atteint près du million annuellement. (Extrait d'une lettre d'entente adressée à la Municipalité régionale de comté Rimouski-Neigette, Novembre 1982. - Dossier de presse du R.O.C.C.R.: 1981-1983, 120.)
4. Dossier de presse du R.O.C.C.R.: 1981-1983, 86.
5. Dossier de presse du R.O.C.C.R.: 1981-1983, 85.
6. Dossier de presse du R.O.C.C.R.: 1981-1983, 5.
7. Dossier de presse du R.O.C.C.R.: 1981-1983, 85.

CHAPITRE 12

Le R.O.C.C.R.: son apport... ses limites

Quelle a été la contribution du R.O.C.C.R. dans le processus de transformation sociale? En tant que "regroupement", a-t-il participé au processus de coordination politique des forces populaires, processus qui a été défini, dans notre problématique, non seulement en termes de liaison mais aussi de renforcement des pratiques concernées? Le moment est donc venu de répondre à ces questions et d'effectuer de la sorte un bilan global de l'expérience. Déjà quelques éléments du caractère transformateur du Regroupement ont été repérés précédemment. Il s'agira maintenant de dégager d'autres indices concernant soit certaines activités de cet organisme, soit l'ensemble de sa pratique. Plusieurs de ces indices référeront à l'influence que ce regroupement a exercée sur ses groupes-membres. Dans ce dernier chapitre, nous introduirons également quelques critiques formulées par des membres nous donnant ainsi l'occasion d'expliquer plus en détail ce que le R.O.C.C.R. a été... et n'a pas été.

12.1 LE SOUTIEN DIRECT AUX GROUPES-MEMBRES

12.1.1 Le Centre: un espace pour se loger et une expérience d'autogestion

Parmi toutes les contributions du R.O.C.C.R. dans le processus de transformation sociale, nous voulons retenir, en premier lieu, le soutien matériel qu'il apporta à des groupes-membres par le biais de son Centre. Si à lui seul ce soutien ne saurait suffire pour dire que le Regroupement a été un outil de coordination dans le processus de transformation, il représente néanmoins un apport important dans le renforcement de certaines pratiques populaires.

Preuve tangible du potentiel combatif que recèle la liaison de ces pratiques, le Centre communautaire et culturel a été, en effet, des plus utiles dans le développement et la consolidation d'organismes populaires qui y trouveront donc un espace pour se loger à un coût établi en fonction de leurs capacités financières. Sans pouvoir dire que tous les groupes ayant habité dans cet édifice seraient disparus si ce projet n'avait pas vu le jour, nous pouvons affirmer qu'un grand nombre d'entre eux ont pu, grâce à lui, stabiliser et mieux structurer leur fonctionnement (c'est le cas du Collectif de Rimouski pour la santé des femmes qui, jusqu'en 1979, n'avait pas de local fixe) et assumer des frais d'opération moindres que s'ils avaient été installés dans des locaux à prix commercial (les Assoiffés de vivre, par exemple, verront le coût de leur loyer passer de 545 à 62 dollars par mois en s'installant au Centre à l'été 1982). De plus, le Centre a grandement facilité la mise sur pied de certains groupes (dont la Garderie) et fort probablement (cela ne pouvant pas être prouvé hors de tout doute) assuré la survie de quelques-uns. Certes, il n'a pas été (et n'est pas) pour tous les organismes-membres du R.O.C.C.R. un outil essentiel ou même très utile au niveau matériel, plusieurs ayant préféré habiter en d'autres lieux. Il est clair, toutefois, qu'il a été pour plus d'une dizaine d'organismes la

solution la plus avantageuse (voire la seule solution à leurs problèmes de locaux, soit sur une base temporaire ou pour une période prolongée selon les cas.

Aujourd'hui, la vente de cet édifice désorganiserait considérablement le fonctionnement des groupes qui y logent et entraînerait peut-être la mort de certains d'entre eux (c'est du moins le sort que craignait l'École populaire à l'automne 1983). De plus, elle pourrait signifier la fin d'une expérience d'appropriation collective, par des groupes populaires, du contrôle de leurs outils. Bien sûr, cette expérience ne s'est pas développée sans difficulté. Mais, si l'existence de certaines limites et de nombreux obstacles ne peut être niée, le constat qu'il y a eu dans ce projet des efforts importants pour bâtir l'autogestion s'impose dans le bilan que l'on en fait. Or, ces efforts ne furent pas vains: sans modèle de référence, le R.O.C.C.R. a réussi à initier un mode de fonctionnement qui intégrait des éléments de rupture face à l'organisation actuelle de la société. Cette remarque vaut d'ailleurs pour l'ensemble de son fonctionnement puisque c'est à tous les niveaux de sa structure qu'il fut animé d'une volonté autogestionnaire et qu'il tenta d'articuler à son vécu collectif des préoccupations alternatives encore en germe socialement. Son fonctionnement ne fut pas "l'idéal"... il ne pouvait pas l'être... En plus d'être confronté à une multitude de problèmes, le R.O.C.C.R. avait à défricher des chemins pour construire "l'autrement"... Sa pratique, comme celle de ses membres, aura témoigné du fait que cette tâche n'est pas des plus faciles. Ainsi, parlant des acquis de l'expérience autogestionnaire du Centre, le Collectif écrira, en 1983:

C'est un bel effort d'organisation collective. C'est un aspect "innovateur" qui est cependant, dur à vivre.

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983.

"Dur à vivre"... ce fut effectivement le cas et le manque de ressources humaines, matérielles, financières n'y est pas pour rien... Comme le dira une militante de la Radio, "on n'a pas toujours l'énergie et les moyens pour réaliser ce que l'on voudrait transformer"¹. Être réaliste: c'est probablement l'une des conditions premières pour ne pas se désillusionner dans des projets de transformation. Le Regroupement, nous y reviendrons au terme de ce chapitre, ne l'a peut-être pas été suffisamment.

12.1.2 D'autres formes de soutien

Outre le soutien matériel qu'il apporta à ses membres par le biais du Centre, le R.O.C.C.R., nous l'avons dit, aura fait certains efforts à d'autres niveaux pour aider ses groupes dans la poursuite de leurs objectifs (soutien financier, appui à leurs luttes, animation pour favoriser les échanges, etc.). Même si ces efforts ont été plus ou moins soutenus dans le temps, même s'ils n'ont pas abouti à la création d'outils collectifs à l'intérieur du Regroupement (tel, par exemple, un fonds de solidarité ou encore un comité de formation), il faut reconnaître qu'ils ont été faits et qu'ils se sont inscrits dans le sens d'un renforcement des pratiques concernées. Par ailleurs, il est clair que de tels efforts ont favorisé, à des périodes différentes, la naissance de deux projets importants pour la consolidation du mouvement populaire rimouskois, soit le Centre populaire de documentation de Rimouski (C.P.D.R.) et le magazine "Images", qui, quoiqu'étant autonomes techniquement du R.O.C.C.R., (ou tendant à le devenir dans le cas du magazine)² ont germé en son sein. Le premier de ces groupes travaille depuis 1980 à la construction d'une mémoire collective à l'intérieur du mouvement populaire. Connaissant déjà la fragilité de cette mémoire dans le développement des groupes populaires, on doit voir dans l'existence du C.P.D.R. un acquis fort important pour ces derniers. Cela est d'autant plus

vrai que ce Centre s'implique, outre dans le domaine de la documentation, dans ceux de la recherche et de la formation.

Le magazine "Images", né à la fin de 1983, deviendra probablement un outil des plus utiles pour ceux et celles qui agissent dans le mouvement populaire. Dans le numéro zéro de ce magazine (le seul du genre à Rimouski) on expliquera, entre autres, ce qui suit:

IMAGES reflètera la vie, les désirs, besoins et préoccupations individuelles et collectives.

IMAGES axera résolument ses colonnes sur les intérêts populaires. Il sera branché au premier chef sur ces groupes de personnes qui cristallisent les intérêts collectifs dans des actions concrètes de transformation: les groupes populaires.

12.2 SUR LA SCÈNE POLITIQUE

L'apport transformateur du R.O.C.C.R. réside également au niveau de son implication dans diverses luttes populaires et syndicales. Par ce biais, et tout particulièrement par sa lutte contre le Conseil municipal, il aura joué, sans l'avoir planifié clairement, le rôle d'un groupe de pression défendant de toute évidence, tel que souligné plus avant, des intérêts populaires. Participant à la dénonciation des choix du pouvoir politique, soutenant, de façon parfois déterminante, des actions qui s'opposaient à des projets de ce pouvoir ou qui s'inscrivaient en résistance contre d'autres forces dominantes, révélant avec plus de clarté de par ses propres revendications au sujet du Centre, les intérêts de l'élite, le Regroupement aura finalement été l'un des diffuseurs d'un autre son de cloche dans cette société dominée par un

groupe minoritaire qui se voulait (et se veut) seul maître à bord. Sur la scène municipale, il a même été l'un des principaux opposants au pouvoir en place et ce, surtout avant 1983 (nous savons qu'il a été actif dans des dossiers "extérieurs" principalement en 1980 et 1981). L'intérêt que les médias lui accorderont confirmera son importance.

(...) le R.O.C.C.R. par ces luttes, a été pour les médias un groupe de pression, presque le penchant de la balance du pouvoir, ce qui a placé, (mal et bien) le R.O.C.C.R. dans l'opinion publique.

École populaire

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Il n'est pas erroné de dire, à l'instar d'un travailleur de la Radio, que le Regroupement a été, jusqu'à un certain point, "un comité de citoyens improvisé" dont la présence était d'autant plus importante qu'il n'y avait personne d'autre pour assumer un rôle d'opposition face à la Municipalité³. Toutefois, nous verrons plus loin, qu'il joua ce rôle de façon non satisfaisante et/ou un peu prématurément selon certains participant-e-s.

12.3 UN RÉSEAU D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ

12.3.1 Les liens avec d'autres intervenants

Le R.O.C.C.R., nous l'avons déjà précisé, n'a pas tissé de liens permanents avec d'autres pratiques collectives mis à part, bien sûr, les groupes qu'il réunissait. Par contre, de nombreux contacts avec le mouvement populaire et syndical ont été établis au cours de son histoire, contacts qui, en autant que la mémoire collective ne s'effrite pas, font partie des acquis relatifs au processus de coordination des forces populaires.

12.3.1.1 Le mouvement syndical

L'espoir d'établir des liens de solidarité avec le mouvement syndical se sera manifesté très tôt dans la vie du R.O.C.C.R. et des preuves qu'un tel espoir était présent au sein de ce mouvement évoluant sur le terrain des conditions de travail lui seront données à plus d'une reprise. Ainsi, outre les appuis qu'il recevra dans ses revendications, il obtiendra à certaines occasions un soutien technique et parfois financier de quelques organisations syndicales. Quant à lui, il donnera donc également son appui à diverses luttes s'investissant même très activement ou plus que symboliquement dans certaines d'entre elles.

Si, les liens avec le mouvement syndical, soulignons-le, n'ont pas été planifiés clairement dans une démarche globale dépassant le court terme, s'ils n'ont pas toujours été jugés des plus satisfaisants par l'une ou l'autre des parties, il faut se rappeler qu'ils ont existé et qu'ils ont permis, quelquefois, de renforcer de façon significative les actions revendicatrices et/ou alternatives concernées. De plus, par ce biais, la convergence des intérêts entre le mouvement populaire et syndical s'est révélée un peu plus clairement et ce, souvent publiquement (ce fut le cas, entre autres, lors de l'assemblée publique organisée en 1979 en réaction aux déclarations du maire dans Le Progrès-Écho). Avoir des intérêts communs ne signifie pas cependant que l'on puisse se lier et se coordonner sans difficulté (la dynamique même du R.O.C.C.R. n'en est-elle pas une preuve indéniable? ...). Même en supposant que la conscience de ces intérêts soit fortement développée, des différences importantes peuvent subsister et rendre plus ardues des efforts de concertation et de collaboration. A ce titre, il convient de préciser que plusieurs militant-e-s du R.O.C.C.R. perçoivent des différences de culture et de fonctionnement entre le mouvement populaire et le mouvement syndical qui les laissent perplexes lorsqu'ils et elles imaginent le développement d'une collaboration plus étroite entre ces deux mouvements. Tout en se sentant, idéologiquement, les

alliés du mouvement syndical, on est critique par rapport à divers aspects de sa pratique notamment lorsque l'on constate qu'il adopte, par moments, des attitudes corporatistes et qu'il s'appuie sur un mode de fonctionnement marqué trop souvent par une rigidité et un formalisme pouvant écraser les non-initié-e-s. De plus, on est sceptique en ce qui concerne sa réelle compréhension du vécu, des besoins et de l'importance des groupes populaires et son désir réel de s'y lier. Par contre, les hésitations, les tâtonnements, voire l'ambiguïté idéologique qui traversent le mouvement populaire et certaines faiblesses organisationnelles qui le caractérisent n'incitent pas nécessairement le mouvement syndical à s'y impliquer avec l'intensité et la conviction espérées. Mais ce qui constituent des lacunes du mouvement populaire sont parfois le tribut de son apport dans la construction de l'alternative. Par exemple, du refus de reproduire un mode de fonctionnement traditionnel et de s'assurer ainsi d'une plus grande efficacité immédiate, découle la richesse d'ouvrir le terrain à de nouvelles sensibilités et à de nouveaux comportements. Le défi est de réussir à trouver l'équilibre entre la recherche créatrice et une rigueur fonctionnelle qui permette de composer son itinéraire avec d'autres partenaires.

12.3.1.2 Sur le plan national

Il faut se rappeler également que l'histoire du R.O.C.C.R. aura été marquée par quelques échanges avec d'autres intervenants communautaires et culturels ailleurs au Québec. Le Regroupement, qui fut l'un des principaux leaders dans l'organisation d'une rencontre des maisons communautaires en 1981, aura "rêvé", nous l'avons vu, de liens suivis avec d'autres organisations au niveau national, projetant même la création d'un front commun des regroupements communautaires et culturels. Ce projet, délaissé à l'automne 1981, doit resté gravé dans la mémoire du mouvement populaire qui un jour, peut-être, le reconsidérera. Et si la conjoncture ne s'est pas prêtée au développement de liens permanents entre ce genre de regroupement, elle a donc

permis, par contre, des contacts ponctuels entre le R.O.C.C.R. et des organisations populaires évoluant dans d'autres régions dont certains auront été fort utiles pour le renforcement du mouvement populaire. Ainsi, en plus des appuis qui seront à l'occasion recueillis ou donnés et qui témoigneront que la solidarité n'a pas de frontière (plusieurs militant-e-s se souviendront, par exemple, que le Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma est venu appuyer la lutte du R.O.C.C.R. contre la Ville à l'automne 1982), des informations sur les pratiques respectives seront échangées à diverses reprises. D'ailleurs, plusieurs organismes viendront questionner l'expérience du R.O.C.C.R., y trouvant une source d'inspiration pour leur propre démarche.

12.3.1.3 Sur le plan local

Au niveau local, les liens ponctuels avec d'autres intervenants communautaires et culturels ont été nombreux dans la vie du R.O.C.C.R. Mais ici aussi, ce regroupement aurait souhaité davantage; il avait même formulé en 1981 cette idée de tenir des "États généraux" avec d'autres intervenants du milieu afin d'élaborer un plan de développement communautaire et culturel. Ses problèmes internes l'amèneront donc à oublier ce projet qui, de toute façon, était peut-être trop ambitieux pour ce jeune regroupement. En effet, réunissant déjà un certain nombre de groupes populaires, son action ne devait-elle pas se centrer, d'abord et surtout, sur le développement d'une concertation entre ses membres? C'est un peu le constat que feront les militant-e-s à l'automne 1981 et qui justifiera également l'abandon de ce projet des "États généraux". Toutefois, le R.O.C.C.R. aura eu peine, même en son sein, à structurer et organiser des échanges intergroupes. N'allons pas croire, cependant, qu'il n'a rien permis à ce niveau, bien au contraire... Il est clair qu'il a favorisé, de façon fort significative, de nouveaux liens entre des organismes populaires...et c'est là, sans doute, l'une de ses principales contributions dans le développement du mouvement populaire.

12.3.2 Les liens internes

12.3.2.1 Les acquis

Le R.O.C.C.R., de par sa structure, ses activités et, en fait, l'ensemble de sa dynamique, aura permis à plusieurs organismes populaires d'établir des liens entre eux et de briser leur isolement sectoriel.

Je ne suis pas sûre, s'il n'y avait pas eu le R.O.C.C.R., que l'on aurait eu des liens avec certains organismes.

Militante au Collectif

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

Je pense que s'il n'y avait pas eu le R.O.C.C.R., on serait resté tout seul dans notre petit coin.

Travailleur des Habitations populaires

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

Or, les interrelations entre les groupes ont contribué à développer la sensibilité des uns par rapport au vécu des autres. Mais cette "influence" du R.O.C.C.R. fut limitée et, dans les faits, plusieurs ont éprouvé une insatisfaction. Pour se sensibiliser à la pratique des autres membres, il fallait avoir l'occasion, en dehors des instances officielles (qui apporteront peu à ce niveau), d'échanger informellement avec les groupes et les militant-e-s réunis au sein du Regroupement. Tous et toutes n'auront pas cette occasion et on peut penser que l'apport du R.O.C.C.R. fut proportionnel au degré d'implication des participant-e-s dans la dynamique quotidienne et, tout particulièrement, dans celle du Centre. Néanmoins, cet apport est repérable et non négligeable. Il se concrétise notamment par une plus grande conscience chez plusieurs groupes et individus de la

réalité de certains groupes sociaux:

Le fait que les personnes handicapées soient ici, dans la bâtisse, a modifié beaucoup les attitudes du monde à l'École (...). On n'a plus envie de dire les "handicapés" mais plutôt les "personnes" handicapées.

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

En ce qui concerne les chômeurs, les chômeuses, les assistés sociaux... ça a toujours fait partie de nos préoccupations. Mais les personnes handicapées, c'est nouveau comme préoccupation.

Militante au Collectif
Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

C'est sûr que le R.O.C.C.R. nous a sensibilisés à la réalité des autres groupes (...). La condition des femmes, pour moi, ça a été marquant (...). Ça nous a fait voir des affaires que l'on n'avait jamais vues.

Travailleur des Habitations populaires
Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

La présence de la Garderie dans le Centre ne manquera pas également de sensibiliser des participant-e-s du R.O.C.C.R. (l'informateur des Assoiffés de vivre nous l'a confirmé) à une catégorie sociale trop souvent oubliée dans les discours sur la transformation, à savoir: les enfants.

Le Regroupement a permis, de plus, la diffusion en son sein de diverses préoccupations écologistes et

ce, principalement par le biais d'un de ses membres, soit la Coop Alina (coopérative d'aliments naturels dont la Garderie est membre) et de son Café-bar "La Place Publique" où l'on sert des repas basés presque exclusivement sur ce type d'aliments.

A un autre niveau, il faut souligner que les groupes-membres ont été amenés par le biais du R.O.C.C.R. à s'appuyer réciproquement dans leurs luttes. Être lié à ce regroupement, c'était avoir la certitude de pouvoir obtenir rapidement l'appui de la plupart des autres membres dans ses revendications. Certain-e-s militant-e-s interviewé-e-s en 1983, reconnaissent sans hésitation qu'ils et elles sentaient leur groupe mieux outillé et plus fort dans ses luttes du fait qu'il était associé au R.O.C.C.R. Cependant, les appuis qu'ont reçus les groupes ont souvent été symboliques et rarement sous-tendus par des discussions collectives dans les instances du Regroupement pouvant permettre d'approfondir la compréhension des enjeux de la lutte. Mais cela ne doit pas nous empêcher de voir ici les germes d'une nouvelle solidarité entre des organismes populaires qui auparavant (dans la mesure où ils existaient) se connaissaient peu ou pas du tout.

Si l'on était seul, on serait beaucoup moins sensible aux revendications de tous les groupes (...) juste le fait de cohabiter avec d'autres (...) tu es beaucoup plus ouvert à toutes les luttes qui se mènent partout... Oui, le R.O.C.C.R. a sensibilisé beaucoup le monde aux luttes des autres groupes.

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Cette "nouvelle" solidarité ne s'exprimera pas qu'au niveau des luttes ponctuelles. On la verra également germer et se matérialiser dans le quotidien. Ainsi, des groupes échangeront entre eux des services

(locaux, appuis techniques, conseils,...), s'entraideront parfois financièrement et, à l'occasion, uniront leurs efforts pour réaliser des activités communes (telle cette "semaine-thème" sur les prisonniers politiques qui fut organisée en 1981 par la Grande Ourse et le Centre populaire de documentation). Ces échanges se développeront tout particulièrement entre les groupes-locataires dont plusieurs confirmeront à différents moments l'avantage, à ce niveau, d'habiter le Centre. Mais plus d'un-e participant-e déplorera également le fait que ces échanges, en l'absence d'outils d'animation permanents, n'aient pu se développer autant que cela aurait été possible ayant d'ailleurs été établis, plus souvent qu'autrement, de façon spontanée. On parlera d'un potentiel d'échanges sous-exploité sachant toutefois qu'une collaboration est facilitée par l'existence du R.O.C.C.R. et surtout du Centre.

Précisons enfin que par les luttes qu'initia ou appuya le Regroupement, les membres ont été associés, du moins indirectement et de façon ponctuelle, à diverses actions populaires et syndicales. Il est loin d'être évident qu'en étant demeurés isolés, ils auraient pu, en termes d'énergie, s'impliquer dans toutes ces actions dont certaines leur seraient peut-être restées inconnues.

12.3.2.2 Les limites

Le R.O.C.C.R. a donc permis à ses groupes-membres de se lier à d'autres fronts de lutte que le leur et de tisser entre eux de nouveaux liens. Concernant la solidarité interne, quelques nuances doivent cependant être apportées. D'abord, nous devons dire qu'elle ne s'est pas développée entre tous les membres. Cela s'explique en partie parce que certains groupes seront à toute fin pratique absents de la dynamique (tant formelle qu'informelle). Cela s'explique également par le fait que les uns, de par leur évolution, ne seront plus reconnus par les autres

comme des "partenaires" et/ou, de par leurs objectifs et leur fonctionnement, auront, semble-t-il, moins tendance à alimenter cette solidarité:

(...) nous croyons qu'il y a un germe de mise en commun de nos luttes, mais cela ne se passe pas avec tous les groupes, car selon nous, certains groupes sont beaucoup trop individualistes et ne se reconnaissent pas comme groupe de pression.

(...) de plus en plus, nous nous sentons solidaires des autres groupes. Nous avons toujours essayé dans le groupe, pour se solidariser des luttes des autres groupes. Toutefois, nous sommes incapables d'être solidaires de tous les groupes, car il y a des groupes et des individus qui défendent des positions trop inverses aux nôtres pour que l'on puisse s'en sentir solidaires. Nous souhaitons une grande solidarité, mais pas à n'importe quel prix.

École populaire

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Dans le R.O.C.C.R. nous nous sentons solidaires avec certains groupes parce que ce sont des groupes de luttes et de pressions. D'autres groupes se définissant peut-être comme des groupes de luttes et pressions, ont des moyens d'action qui font que nous "désolidarisons".

Collectif

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

L'incapacité de certains groupes de se solidariser avec tous les autres membres nous ramène à la

question de la diversité idéologique au sein du R.O.C.C.R. dont nous avons fait état dans le deuxième chapitre de la présente partie. Nous avons démontré que tous les organismes ne s'inscrivaient pas dans une perspective populaire et transformatrice, le cas de la Radio nous ayant servi d'exemple. Ce groupe fut d'ailleurs l'un de ceux vis-à-vis duquel d'autres organismes se désolidariseront. Certains groupes (dont l'École, le Collectif et les Habitations) exprimeront clairement leurs désaccords concernant la pratique de la Radio en décidant de ne pas en demeurer membres au moment où sa réorientation idéologique leur est apparue décisive. Plusieurs militant-e-s agiront également de la sorte, mais ces désaffections ne troubleront pas outre mesure la Radio chez qui le souci de s'identifier au mouvement populaire ira en s'amenuisant. A ses débuts, elle était toutefois très liée, comme nous le verrons plus loin, aux autres groupes du R.O.C.C.R. et véhiculait explicitement l'intention d'être imprégnée de leurs préoccupations. Aujourd'hui, les membres utilisent encore la Radio mais, pour bon nombre, au même titre qu'un autre média tout en semblant reconnaître, cependant, qu'elle est plus accessible.

Si la solidarité ne s'est pas développée et/ou maintenue entre tous les membres, là où elle a subsisté, elle fut d'inégale intensité selon les périodes (ainsi dans le cadre de certaines luttes et certaines activités spéciales, elle sera particulièrement forte) et aussi selon les groupes. A ce sujet, il convient de rappeler que tous les groupes n'exprimaient pas dans les mêmes termes leur conception et leur rapport au changement social ce qui aura des incidences sur le développement des liens au sein du R.O.C.C.R. Par exemple, entre les membres se situant sans ambiguïté dans une perspective populaire et transformatrice et concevant leur rapport au changement dans des termes "politiques" (c'est le cas des Habitations populaires, de l'École et du Collectif), une solidarité plus forte se construira au fil des ans. A travers et suite au débat sur la question du paiement des taxes, cette solidarité s'intensifiera:

(...) c'est dans la lutte qu'on voit les affaires, qu'on se solidarise (...) Malgré que ce soit une défaite la lutte contre la Ville, on considère (...) que l'on s'est solidarisé avec certains groupes (...) il y a quelque chose qui, là, est plus clair.

Militante au Collectif

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

Mais si des germes de solidarité se renforceront sur certains plans, ils demeureront fragiles en d'autres lieux et, même, s'effriteront entre quelques groupes suite à la décision de payer les taxes. Tensions, frictions, on s'en souviendra, marqueront la vie interne du Regroupement à l'hiver 1983 prenant le dessus sur cette volonté commune à la majorité des organismes de "changer le monde"... Et pendant que certains groupes déplorent la non-adhésion de quelques-uns à une vision "politisée" de la lutte à mener, d'autres critiqueront le fait que des membres ont des balises idéologiques trop restrictives. Cette dernière critique nous est révélée clairement dans les propos suivants:

En ce qui concerne la recherche d'alternatives, nous considérons que certains groupes ont une ligne idéologique trop précise pour permettre un véritable consensus dans la recherche d'alternatives nouvelles.

Groupe Barnabé

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

La solidarité renforcée entre certains groupes, brisée entre quelques-uns, sera par ailleurs maintenue à l'hiver 1983 avec d'autres membres mais sur des bases idéologiques relativement "floues". Par exemple, les Assoiffés de vivre, avec qui ni les uns ni

les autres ne briseront les liens suite au paiement des taxes, participeront peu à la clarification des convergences entre la plupart des groupes associés au R.O.C.C.R. En 1983, des membres de cet organisme proposeront même de rapprocher le Regroupement de divers autres organismes du milieu qui, dans certains cas, se différenciaient considérablement (et se différenciaient encore) des groupes populaires (telle la Chambre de commerce)...

12.3.2.3 Pour conclure sur la question de la solidarité

Lieu où se seront tissées de nouvelles solidarités, le R.O.C.C.R. l'aura donc été... mais il n'aura pas été le lieu où se sera bâtie "une" solidarité permanente entre tous les groupes, celle-ci n'ayant subsisté que de façon ponctuelle et/ou qu'entre certains groupes... Et s'il fut le lieu de solidarités et, par moments, "d'une" solidarité, son histoire fut, d'autre part, marquée par quelques ruptures... La crise de 1983 en témoigne et même avant cette date, des ruptures internes se sont produites, comme nous l'indique le cas de la Radio et comme nous l'indiquerait, sans aucun doute, l'étude d'autres organismes ayant participé au Regroupement (nous savons, par exemple, qu'un organisme, la troupe folklore Rigodon, a démissionné du R.O.C.C.R. au lendemain du Congrès d'orientation tenu en 1979).

Actuellement, et il faudra en reparler plus loin, les groupes-membres (y compris ceux liés au courant politique) tendent à se replier sur eux-mêmes ou, du moins, sur leur secteur d'activité. Les échanges entre eux sont moins nombreux qu'auparavant et on peut craindre de voir les liens inter-sectoriels s'estomper progressivement pour un temps indéterminé. Si tel était le cas, le cheminement idéologique et politique de certains groupes pourrait s'en ressentir... Car la réflexion des organismes populaires sur leur propre pratique doit s'enrichir des échanges avec

d'autres partenaires. A ce niveau, d'ailleurs, le R.O.C.C.R. aura été utile pour quelques-uns de ses membres même si ce fut de façon limitée. C'est, en effet, ce que nous avons découvert en questionnant son "influence" sur l'orientation idéologique des groupes ayant fait l'objet de notre recherche.

12.4 UNE SOURCE D'INFLUENCE

12.4.1 Sur l'orientation idéologique

On ne peut parler de l'influence du R.O.C.C.R. sur l'orientation des six groupes étudiés sans préciser, au point de départ, qu'il a vu le jour à la même époque que la plupart d'entre eux. Alors que l'École populaire préparait sa "déclaration de principes", que la Garderie populaire travaillait à la définition de ses objectifs, que l'Association de planning s'interrogeait sur l'action qu'elle devait entreprendre et que la Radio élaborait sa "politique globale", le R.O.C.C.R. oeuvrait à sa structuration et au regroupement, dans un projet "commun", de ces organismes et de plusieurs autres groupes "communautaires" et "culturels". On peut penser que cette réunion de groupes dans une même structure a dynamisé, en 1978 et 1979, le travail de réflexion idéologique dans lequel nombre d'entre eux étaient impliqués. L'influence qu'il exercera à cette époque ainsi que par la suite, se vérifie dans certains cas.

Considérons d'abord l'École, les Habitations, le Collectif et la Garderie dont les positions idéologiques à la base de la démarche étaient déjà repérables à l'origine. Aucune transformation "radicale" ne s'est effectuée au cours des années. Cependant, ces groupes ont précisé peu à peu leurs objectifs et/ou étayé, renforcé certaines de leurs positions. Dans ce processus, l'École et les Habitations ont été influencées par le R.O.C.C.R. et il est permis de croire que ce fut également le cas des autres organismes. En effet, bien que manifestant dès les débuts de leur

existence une volonté de défendre les intérêts des classes populaires et de travailler dans une perspective transformatrice, ces organismes ont vu leur réflexion idéologique alimentée en ce sens de par leur participation au Regroupement. Prenons l'exemple des Habitations populaires. Lors de l'entrevue réalisée en février 1983, le "représentant" de cet organisme nous précisera ce qui suit:

Nos objectifs ont bougé. Sur papier, c'était peut-être écrit mais c'était pas clair dans la tête de personne ce que ça voulait dire. Ça s'est précisé par le cheminement que l'on a fait de 1980 à maintenant. Nous sommes encore dedans (...) ça se précise (...) de plus en plus.

A travers ce cheminement effectué depuis 1980, il y a eu l'adhésion et l'implication au R.O.C.C.R. et, d'après notre informateur, cela ne fut pas sans influence sur la démarche des Habitations:

Le fait d'avoir participé au R.O.C.C.R., ça nous a amenés à nous préciser (...) d'être regroupés, des organismes avec des actions différentes, c'est là que l'on voyait le moyen de dépasser l'habitation et de préciser des revendications, des objectifs plus globaux.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

C'est donc au niveau d'une vision plus globale de l'action à mener que l'on reconnaît l'influence du R.O.C.C.R. laquelle, nous expliquera notre informateur, se vérifie entre autres lorsque les Habitations échangent avec certains groupes intervenant ailleurs au Québec dans le secteur du logement. Dans ces échanges, dira-t-il, "on dépasse beaucoup plus facilement que les autres l'habitation; on a des préoccupations qui sont bien plus larges".

En 1981, l'informatrice de l'École nous avait exprimé, dans le cadre d'une entrevue réalisée pour le Centre populaire de documentation, cette même idée en ces termes:

La participation au R.O.C.C.R. a influencé la mentalité, la conscience des membres de l'École. On est associé à des groupes intervenant à d'autres niveaux que le nôtre. Notre intervention, on peut la percevoir plus globale que juste dans le domaine des arts.

A un autre niveau, cette informatrice nous a laissé entendre en 1983 (et réexpliqué en 1984) que la participation de l'École au R.O.C.C.R. a dynamisé la réflexion de ce groupe:

Le fait que l'on soit 21 groupes et que l'on voyait chacun des groupes modifier ses affaires nous a donné le goût de nous définir nous-mêmes plus clairement.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

Un organisme isolé, on peut facilement se l'imaginer, court davantage le risque de "stagner" dans son cheminement idéologique qu'un organisme constamment confronté à d'autres positions, à d'autres pratiques. Si, de plus, certaines de ces positions semblent quelque peu en "opposition" aux siennes, la dynamique peut, à notre avis, être renforcée. En effet, il est fort possible que surgisse alors la nécessité d'étayer au mieux son argumentation et ce, pour éviter d'être "écrasé" par ces autres discours. Tout laisse croire que c'est le cas ici et que la présence de différents points de vue au sein du R.O.C.C.R., notamment par rapport à l'orientation comme telle de ce regroupement, a avivé, en quelque sorte, le désir de certains groupes de préciser davantage leur propre point de vue à ce sujet et, du même coup, leurs positions concer-

nant leur pratique spécifique. D'ailleurs, nous avons constaté qu'à l'occasion d'assemblées générales et de Congrès d'orientation, l'École, le Collectif et, par moments, la Garderie ont précisé plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors quelques positions de base dont celle relative à la notion de groupes populaires (ou "communautaires"). Leur cheminement idéologique n'a cependant pas été alimenté que par le contact avec d'autres points de vue. Il l'a été par les échanges avec les membres (à travers lesquels ils se sensibiliseront donc à d'autres préoccupations et cerneront mieux la globalité de l'action à mener); par les activités et les luttes mêmes du R.O.C.C.R. et, en fait, par l'ensemble de la dynamique qui aura favorisé le renforcement, chez certains, d'un point de vue populaire et ce, dès les débuts:

On dirait que l'idée de "groupes populaires", on a commencé à saisir ce que ça voulait dire avec l'avènement du R.O.C.C.R. Ça a mis dans nos têtes l'idée des batailles et des luttes, de se tenir et qu'on n'était pas tout seul.

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en
décembre 1981

Cependant, cette idée de "groupes populaires" (et tout ce qui politiquement la sous-tend) ne s'est pas développée, renforcée chez tous les groupes. Le cas de la Radio en témoigne. Expliquons brièvement.

Dans les faits, la Radio communautaire est le seul des six groupes que nous avons étudiés à avoir modifié en profondeur son orientation. L'influence du Regroupement dans l'évolution de cet organisme s'évalue, dans une certaine mesure, par la "négative". Certes, nous pouvons affirmer qu'en tant qu'organisme, le R.O.C.C.R. n'a pas provoqué ou même soutenu la réorientation de la Radio, s'y opposant même clairement à quelques occasions (entre autres, par rapport à

l'engagement de l'animateur-vedette en 1982). Toutefois, il n'a pas été suffisamment fort politiquement pour permettre le maintien et le développement des positions officielles de la Radio qui, adoptées en 1980, situaient celle-ci dans une perspective populaire et transformatrice.

Au début, nous a expliqué l'informateur de cet organisme, "la Radio était un peu celle du R.O.C.C.R.; les 200, 300 membres de la Radio étaient les 200, 300 membres qui avaient mis sur pied la totalité des organismes composant le Regroupement"⁴. Cette affirmation est à nuancer en partie, mais il est vrai que plusieurs membres de la Radio étaient également des militant-e-s actifs dans d'autres groupes du R.O.C.C.R. Malgré ces liens du départ, le Regroupement n'a pas été réellement l'outil pour aider les forces populaires à structurer une réflexion collective sur la Radio alors que des visées commerciales, on le voyait bien, germaient en son sein. Plus encore: demandant lui-même des énergies, on peut penser qu'il empêcha indirectement l'implication dans cet organisme d'un plus grand nombre de militant-e-s qui auraient pu renforcer les efforts visant à contrer le processus de commercialisation. Aujourd'hui, la Radio vivant pratiquement en marge de la dynamique du R.O.C.C.R., tend à être imperméable, du moins en tant qu'organisme, à l'influence que celui-ci pourrait exercer sur son cheminement idéologique.

Enfin, en ce qui concerne les Assoiffés de vivre, l'influence du R.O.C.C.R., si elle est effective, n'est pas évidente à nos yeux et à la lumière de notre recherche. En effet, nous n'avons repéré aucune modification significative dans l'orientation de ce groupe pouvant être issue de sa participation au Regroupement. D'ailleurs, on constate qu'en 1983, soit plus de quatre ans après leur adhésion, les Assoiffés de vivre donnait à la notion de "communautaire" une définition qui demeurait large et imprécise idéologiquement:

Le communautaire, selon les ADV, c'est un partage et une mise en commun, c'est de s'adonner à des choses à notre goût et pour ceux qui partagent les mêmes goûts.

Extrait du compte rendu d'une réunion
des Assoiffés de vivre préparatoire au
Congrès d'orientation du R.O.C.C.R.
d'avril 1983

Que l'influence du R.O.C.C.R. sur l'orientation des Assoiffés de vivre ne soit pas clairement repérable à travers l'ensemble de nos données ne nous autorise pas à la nier. Cela nous amène à préciser cependant qu'en l'absence d'outils concrets de formation, le Regroupement n'a pu influencer ses membres que de façon limitée. Par contre, il faut savoir que pour les Assoiffés de vivre et pour la plupart des groupes-membres, ce regroupement a été l'occasion d'amorcer de nouvelles réflexions (dont celle portant justement sur la définition de communautaire), de participer à des activités communes et de vivre des échanges sans lesquels leur pratique aurait peut-être été bien différente. Retenons, à ce sujet, ces propos d'une professeure de l'École populaire:

Oui, le fait de côtoyer des organismes ici et même les organismes qui n'ont pas la même orientation que nous-autres ou qui n'en ont pas du tout ou que l'on considère qui fonctionnent mal... ça a fait que, nous, on a avancé différemment.

Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Soyons plus claire: le R.O.C.C.R., quoique n'ayant pas amené tous les groupes à maintenir, préciser et/ou renforcer un point de vue populaire, a peut-être empêché certains membres d'être "récupérés". Lors d'une entrevue réalisée en février 1983, un travailleur des Habitations nous a formulé une telle

possibilité en ces termes:

Je pense que s'il n'y avait pas eu le R.O.C.C.R. (...) l'idée d'intervention serait complètement différente. On serait peut-être récupéré. On serait moins sensible à tout ce qui se passe à l'extérieur.

Imagine les Habitations trois ans tout seul... je me demande ce que l'on aurait fait. Peut-être que l'on aurait fait autant, mais on aurait peut-être été comme le C.L.E.Q...⁵ plus différent.

En terminant, précisons que plusieurs informateur-trice-s nous ont expliqué qu'en termes de fonctionnement, la dynamique du R.O.C.C.R. a été pour eux une source d'inspiration et d'apprentissage. De par sa dynamique et de par les échanges entre les groupes qu'il favorisa, le Regroupement en plus d'insuffler de nouvelles idées de fonctionnement, a renforcé certaines préoccupations idéologiques au niveau de l'organisation interne de ses membres. Ainsi, l'informateur des Habitations nous a souligné, dans une entrevue réalisée en 1983, que la participation au Regroupement n'a peut-être pas guidé des modifications de structure au sein de son organisme mais enrichi une "volonté" de démocratie et de respect" dans la pratique quotidienne. Cet informateur nous a précisé également que les remises en question et les revendications portées par les groupes de femmes membres du R.O.C.C.R., ont eu un impact important sur sa propre démarche de militant.

12.4.2 Sur les positions au sujet de l'État

En questionnant l'influence du R.O.C.C.R. sur l'évolution des positions de ses membres concernant l'État, nous avons pu repérer des indices enrichissant, dans une certaine mesure, notre hypothèse à l'effet qu'il ait été un rempart contre la "récupération" possible de pratiques populaires, c'est-à-dire

contre leur intégration, sous un angle ou sous un autre, à la logique dominante. Ainsi, il est clair que ce regroupement a permis à des membres de se sensibiliser davantage aux intérêts du pouvoir en place et/ou de raffermir leurs positions face à celui-ci, cette influence s'étant exercée, entre autres, par les échanges qu'il favorisa entre les participant-e-s.

Je pense que l'École avait déjà eu tellement de problèmes, entre autres, avec deux ministères que notre rapport avec eux-autres, c'était bien clair... Mais de voir aussi qu'on n'est pas les seuls dans toute cette confrontation, bien effectivement ça nous renforce beaucoup dans notre position et notre intervention.

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Les regroupements communautaires peuvent constituer un frein à la stratégie de l'État visant à refouler les revendications populaires derrière des paravents ministériels. Regroupés, les organismes populaires sont susceptibles de repérer plus facilement la logique commune qui traverse les différentes instances gouvernementales. Il semble que ce fut effectivement le cas, sinon pour des groupes, du moins pour des individus impliqués au R.O.C.C.R.:

Tout seul, on aurait eu de la misère à comprendre que c'est ça qui est l'État... sa volonté de particulariser les groupes ... de les isoler, pour plus tard pouvoir mieux les bouffer... Pas avoir été dans un regroupement, je n'aurais pas su, par exemple, ce que signifiait concrètement les coupures dans les Affaires sociales.

Militant à l'École populaire et au
R.O.C.C.R. / Extrait d'une entrevue
réalisée en février 1983

De par ses propres rapports avec l'État, en particulier au palier municipal, le R.O.C.C.R. a également été un lieu de "conscientisation". C'est sans doute à travers sa lutte contre la Ville que son apport fut le plus important. L'entêtement des "élus" devant les revendications du R.O.C.C.R., leurs attitudes non-démocratiques dans ce dossier, les déclarations méprisantes du maire en juillet 1979 sur cet organisme et sur la "culture" sont autant de faits qui alimenteront, chez plusieurs participant-e-s, la conscience que les intérêts de part et d'autre sont différents. Certes, de profonds désaccords auront subsisté entre les groupes sur la façon de concevoir la lutte contre la Ville et sur la place à lui accorder dans la démarche mais ces désaccords, nous l'avons laissé entendre dans le chapitre précédent, ne peuvent être perçus comme la preuve d'une opposition idéologique fondamentale au sujet du pouvoir en place. Jusqu'au moment du paiement des taxes, la majorité des groupes s'étaient d'ailleurs solidarisés à travers des décisions (tel le refus de payer les taxes) et des actions (telles des manifestations) révélant de toute évidence une position critique face au pouvoir municipal.

Soulignons, enfin, que la lutte contre la Ville aura été l'occasion pour quelques militant-e-s, de découvrir la force politique potentielle d'un regroupement sur le plan municipal et l'importance de s'impliquer à ce niveau:

Avoir compris vite que c'était un espèce de contre-pouvoir municipal... je pense que le R.O.C.C.R. aurait gagné en quatre ans(...) Pour moi, la lutte (...) a fait ressortir la nécessité que les groupes (...) suivent ça de près la politique municipale.

Travailleur des Habitations populaires
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Ces quelques remarques étant faites, il faut maintenant préciser que le R.O.C.C.R. n'a pas exercé sur la pratique de ses membres peu "politisés" (comme les Assoiffés de vivre), une influence telle que l'on puisse repérer le développement de positions beaucoup plus claires qu'auparavant par rapport à l'État. De plus, nous savons qu'il n'a pas empêché le processus de réorientation de s'effectuer au sein de la Radio laquelle aura tendance à se démarquer de plus en plus, au fil des ans, non pas tant de l'État (sans pourtant s'y associer) que du R.O.C.C.R. et du mouvement populaire. Cet organisme qui, en 1980, avait apprécié l'appui du Regroupement dans une lutte qu'il mena contre l'Office de planification et de développement du Québec-région de l'Est, pour l'obtention d'une subvention, semble aujourd'hui considérer que le fait d'en être membre peut lui nuire dans ses rapports avec les gouvernements. C'est du moins le point de vue que défendra, plus ou moins explicitement, l'informateur que nous avons rencontré. En effet, celui-ci nous laissera entendre que le R.O.C.C.R., étant trop teinté politiquement, pourrait effrayer ces bailleurs de fonds...

12.4.3 Sur le cheminement des individus

Outre l'influence qu'exerça le R.O.C.C.R. sur le cheminement idéologique de certains de ses groupes-membres, il est important de souligner l'influence qu'il a eue sur celui des individus participant à sa démarche. Une enquête centrée sur le rapport individu/R.O.C.C.R. nous aurait, sans aucun doute, apporté une foule d'indices confirmant l'importance de cette influence. Mais déjà, certaines observations faites dans les pages précédentes témoignent du fait que le Regroupement a sensibilisé des participant-e-s à diverses préoccupations populaires. Si nous ne pouvons étayer nos propos à ce sujet et ce, faute de

données, nous estimons toutefois essentiel de préciser que notre participation au R.O.C.C.R. nous a permis de constater que celui-ci a été, pour plusieurs personnes, une expérience des plus enrichissantes, constituant, en quelque sorte, un lieu d'apprentissage, de formation politique et une source de réflexion dans leur quête d'un "mieux-vivre"... nous sommes d'ailleurs au nombre de ces personnes...

Il demeure cependant que le R.O.C.C.R. n'a pas structuré et développé des outils de formation au niveau collectif, et que son influence n'a pu s'exercer, en grande partie, que par des voies indirectes et informelles atteignant surtout ceux et celles qui étaient impliqués dans son quotidien et, principalement, dans celui du Centre. Cette absence d'outils de formation constitue pour certains groupes, l'objet d'une déception... parmi bien d'autres.

12.5 L'INSATISFACTION ET LA DÉMOBILISATION DES MEMBRES

Si la pratique du R.O.C.C.R. a été, à différents niveaux, d'un apport positif dans le développement ou la formation politique de plusieurs membres, elle n'a toutefois pas répondu aux attentes de tous les participant-e-s (groupes et individus). Divers éléments d'information apportés dans les pages et les chapitres précédents nous ont d'ailleurs clairement révélé l'existence d'une insatisfaction au sein de ce regroupement. Il apparaît important de résumer et de compléter quelques données nous indiquant les principales raisons de cette insatisfaction en nous appuyant surtout, pour ce faire, sur les critiques formulées par les groupes-membres que nous avons étudiés plus en détail dans cette recherche. Tel que prévu, cela nous donnera l'occasion de mieux cerner ce que le R.O.C.C.R. a été ... et n'a pas été. Cela nous permettra également de mieux comprendre la situation qui prévaut actuellement dans cet organisme.

12.5.1 Les lacunes au niveau des actions et des outils de coordination

Les "dêçu-e-s" sont nombreux au sein du R.O.C.C.R. Parmi eux, nous le savons, se retrouvent des organismes non-locataires dont l'insatisfaction se fera ressentir très tôt dans l'histoire du R.O.C.C.R. Envahi par les préoccupations relatives au Centre communautaire et culturel, celui-ci ne parviendra pas, malgré certains efforts faits en ce sens, à contrer la baisse plus ou moins rapide de l'intérêt de ces groupes dont plusieurs, soulignons-le, se dissocieront peu à peu de la démarche.

Parmi les dêçu-e-s, se retrouvent également tous ceux et celles liés à la tendance politisée, locataires ou non du Centre. Au cours des deux dernières années, les organismes et les militant-e-s associés à cette tendance (dont, rappelons-le, l'École, le Collectif, les Habitations et une partie des membres de la Garderie) ont formulé plusieurs critiques à l'égard du R.O.C.C.R. concernant, en fait, toute sa participation dans le processus de coordination. En des termes différents, on déplorera le fait que cette participation fut beaucoup moindre que celle souhaitée. Ainsi, on estimera qu'en tant qu'organisme spécifique, le R.O.C.C.R. n'a pas favorisé de façon satisfaisante le développement des liens entre les membres. Par exemple, certain-e-s constateront qu'il n'a pas permis, par le biais de ses structures formelles, une connaissance approfondie des autres pratiques le composant:

On a connu l'existence des autres groupes, on a eu une certaine connaissance des actions et luttes des autres groupes mais qui n'ont jamais été plus loin que des discussions (...) ...lorsque le Centre ne prenait pas trop de place dans les ordres du jour... Sauf pour la Maison des femmes ou les discussions à la bière avec des individus, nous avons encore un grand mystère sur ce que font les groupes, comment

ils le font et ce qu'ils visent. Le principal lieu qui nous aurait permis d'en savoir plus (CA) était un peu trop, selon nous, envahi par les préoccupations exclusives de la bâtisse.

Collectif

Extrait du bilan préparatoire au Congrès d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

Ce qu'il faut une fois de plus rappeler et préciser, c'est que le R.O.C.C.R., s'il a permis, de par sa dynamique, des échanges entre ses membres, n'a peu ou pas du tout développé, au niveau de ses structures, d'outils pouvant soutenir ces rapports et permettre un véritable travail de concertation. Les instances n'auront pas été (ou qu'en de rares occasions) des lieux d'échanges, de réflexion sur la pratique des groupes, leur vécu, leurs problèmes, leurs enjeux et leurs défis. Elles n'auront pas été des lieux où tous les membres auraient pu éclaircir leurs convergences, discuter de leurs différences, élaborer des stratégies d'actions sectorielles ou globales en référant à leurs préoccupations spécifiques ou communes. Centré sur les problèmes de gestion de l'édifice, le Regroupement n'aura finalement pas su planifier, développer, de façon formelle, une démarche de coordination politique:

Si le R.O.C.C.R. s'était approprié tous les fronts de lutte des groupes qui étaient dedans, en faire une démarche globale (...) c'était le lieu où l'on pouvait parler de ce que les groupes vivaient, vers quoi on s'en allait, c'était qui l'ennemi là-dessus... On n'a pas fait ça...

Travailleuse de l'École populaire

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Nous-autres, on était ici au début pour développer une solidarité avec les groupes populaires et un niveau d'intervention politique, idéologique et définir en tant que groupes populaires, quelque chose qui nous ressemble et une espèce de projet de société (...) On fait pas autre chose que gérer une cabane.

Travailleur des Habitations populaires
Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Par ailleurs, plusieurs participant-e-s reconnaîtront que le R.O.C.C.R. n'a pas assumé qu'un rôle "technique" et qu'il a dépassé, par moments, les murs de la bâtisse tout particulièrement de par ses implications dans diverses luttes du milieu ne concernant pas directement sa propre dynamique (dossiers du transport en commun, de l'usine de bitume à Sacré-Coeur,...). Mais on critiquera le fait qu'il n'a pas planifié et dirigé ces actions avec l'apport de tous les membres. Dans la pratique, nous l'avons vu, l'intervention du R.O.C.C.R. hors de son terrain spécifique a été assumée, en grande partie, par seulement quelques individus (et principalement, à une certaine époque, par le Comité exécutif) et ce fut sans plateforme formelle pour le guider qu'il mena certaines luttes et donna certains appuis.

(...) le R.O.C.C.R. a mené quelques luttes, donné des appuis mais cela ne faisait pas partie d'un objectif clair, consciemment donné et mené par les groupes-membres.

Il n'y avait pas de décision collective des membres du R.O.C.C.R. de s'impliquer dans ces dossiers (à savoir, les luttes menées dans le milieu telle celle du transport en commun); c'était l'affaire de quelques individus et individuelles.

École populaire

Extrait du bilan préparatoire au Congrès
d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

On estimera, de plus, que le R.O.C.C.R. a déployé son énergie, dans des luttes du milieu, trop rapidement, c'est-à-dire au détriment de sa propre consolidation:

Ces dossiers nous ont semblé souvent parachutés, comme si on luttait à l'extérieur plutôt que de consolider le ROCCR. Il nous semble que cette ouverture a été trop rapide. Cependant, il est important d'appuyer les luttes de la communauté rimouskoise sans nécessairement assumer le leadership.

Collectif

Extrait du bilan d'orientation au Congrès
d'orientation du R.O.C.C.R. d'avril 1983

De nombreux participant-e-s évalueront, d'autre part, que le R.O.C.C.R. a parfois consacré plus d'efforts à appuyer des luttes "extérieures" qu'à soutenir le développement et les luttes de ses membres. "Comité de citoyens improvisé", force d'intervention politique, il le fut mais, dans une certaine mesure, en étant détaché de sa base, comme une entité "autonome" de ses groupes. On se souviendra d'ailleurs qu'à l'automne 1981, il sera contesté dans ses choix d'action perçus comme non prioritaires par rapport aux besoins des membres. Retenons, à ce sujet, ce commentaire retrouvé dans le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration "élargi" tenue le 29 septembre 1981:

(...) le R.O.C.C.R. a eu tendance à se préoccuper des dossiers qui, s'ils n'en demeuraient pas pour autant importants, apparaissaient à la majorité comme secondaires par rapport aux problèmes quoti-

diens vécus par ses groupes-membres. L'énergie considérable et le leadership incontestable que le R.O.C.C.R. a investi dans les dossiers du transport en commun et des rencontres des maisons communautaires, à titre d'exemple, semblent disproportionnés par rapport aux problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, plusieurs groupes considèrent que le R.O.C.C.R. leur a été utile à certains niveaux, mais il est évident qu'ils sont de plus en plus nombreux ceux pour qui l'apport du regroupement n'est pas suffisant pour y investir encore de l'énergie... Aux yeux de certains membres, même l'utilité du Centre ne semble plus compenser pour l'effort qu'il exige...

12.5.2 Le Centre: un fardeau... un luxe...

Objectivement, la gestion du Centre communautaire et culturel supposait un investissement important en termes d'énergie et de ressources. Quotidiennement, nous l'avons souligné dans un chapitre précédent, il y avait ici un défi à relever. Or, nombre de militant-e-s, tout en reconnaissant l'utilité du Centre et l'importance de lutter pour sa survie, hésiteront à accepter les conditions et les exigences objectives de ce projet qui sera vu comme un "fardeau" dans la démarche collective. Politiquement, le Centre sera secondarisé par rapport à d'autres objectifs que l'on aurait voulu poursuivre par le biais du R.O.C.C.R.

C'est comme si on avait toujours considéré le Centre comme un boulet au lieu de lui accorder une place.

Militante au Collectif

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Dès 1980, certains individus se sont d'ailleurs demandés si l'achat de cette bâtisse constituait non pas tant un acquis qu'une erreur dans le développement du R.O.C.C.R. Peu à peu le doute s'étendra parmi les participant-e-s et s'intensifiera considérablement à partir de 1983. Désormais, en plus d'y voir un obstacle à l'épanouissement du Regroupement, on s'interrogera sur le réalisme financier du projet compte tenu de l'ampleur des difficultés vécues à ce niveau. Quelques-un-e-s, on s'en souviendra, se demanderont alors si le R.O.C.C.R. avait vu trop grand en faisant l'acquisition de l'ancienne École de marine... Erreur ou non, il semble clair que pour des groupes, le Centre constitue, aujourd'hui, "un luxe". Ainsi, en septembre 1983, le Conseil d'administration de la Garderie écrira ce qui suit:

Le "feeling" de notre organisme par rapport au centre: c'est un luxe de se payer actuellement une telle bâtisse. Nous serions plus favorables à créer des solidarités entre les groupes populaires sur des bases de lutte dans la défense de nos intérêts communs (dossiers) plus que sur la base de conserver un Centre.

Extrait d'une lettre-réponse à un questionnaire du R.O.C.C.R.

La Radio communautaire, quant à elle, préconisera clairement, à la même époque, la vente de l'édifice. Un travailleur de cet organisme nous exprimera l'opinion suivante partagée, on peut le penser, par plus d'un-e participant-e:

Le R.O.C.C.R. (le Centre), c'est une espèce d'éléphant blanc, trop gros, trop dispendieux... pour le peu d'organismes qu'il y a dedans et pour les moyens du Centre... ce qui fait que c'est une erreur de perdre de l'énergie pour essayer de financer ça.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Si les quatre autres organismes que nous avons étudiés n'ont apparemment pas défendu l'idée de vendre le Centre au cours des derniers mois, la plupart déplorent, depuis longtemps, le fait qu'il ait pris une trop grande place dans la vie du R.O.C.C.R. (seuls les Assoiffés de vivre, rappelons-le, auront tendance à accorder la priorité au Centre) et tous s'interrogent, actuellement, sur les possibilités de sa survie. Mais, nous l'avons déjà laissé entendre, peu de gens se sont impliqués dans la recherche d'une solution. Aujourd'hui (mars 1984), la démobilisation des membres est frappante, quelques personnes assumant à elles seules la presque totalité du travail qui consiste surtout à comptabiliser les dettes et à évaluer les possibilités de poursuivre le projet. Le Centre, qui fut au coeur de l'existence du R.O.C.C.R., est menacé de disparaître et les principaux concernés semblent peu intéressés ou non en mesure d'investir des énergies pour inverser le processus.

12.5.3 Le R.O.C.C.R.: un ghetto

La démobilisation actuelle des membres par rapport au Centre doit être interprétée comme la conséquence de cette déception (ressentie par certains groupes depuis trop longtemps) d'avoir réduit la vie du Regroupement à l'existence de la bâtisse. C'est donc, également, la conséquence d'un sentiment d'impuissance face aux problèmes financiers. De plus, elle n'est pas étrangère au constat du problème de participation qui, concrètement, rend sceptique plusieurs militant-e-s au sujet de l'intérêt véritable des membres dans ce projet. La conscience que seulement quelques individus se sont impliqués activement dans le quotidien aura rongé les énergies et les espoirs... Et puis, il y a cette impression chez certain-e-s que le Centre a été finalement un "ghetto", impression qui diminue plus ou moins la valeur qu'on lui accorde dans le développement du mouvement communautaire". Pour bien comprendre cette critique, il faut rappeler qu'au point de départ, le Centre

était vu comme un lieu potentiel d'animation et de diffusion "communautaires" et "culturelles" dans le milieu. Les membres espéraient qu'il soit un lieu ouvert et accessible à l'ensemble de la population, espoir qui se greffait à leur volonté de se lier par/dans leurs propres activités à la communauté (et, plus précisément, pour plusieurs, aux classes populaires). On ne voulait pas évoluer en "vase clos", retranché du milieu mais, au contraire, mener ses luttes et/ou offrir ses services avec/pour la population tout en priorisant, dans quelques cas, des catégories sociales spécifiques. Le Centre, souhaitait-on, allait soutenir les efforts de ses membres pour rejoindre leur "clientèle" en ouvrant lui-même ses portes à l'ensemble de la population. Toutefois, selon des participant-e-s, la réalité fut autre. Bien sûr, le Centre communautaire et culturel était ouvert formellement à la communauté et, dans les faits, il a été fréquenté hebdomadairement par plusieurs centaines de personnes. Cependant, le regroupement des forces progressistes dans un même lieu physique aurait entraîné leur isolement par rapport au "reste" de la population. Les organismes se seraient refermés sur le réseau des membres et une partie des usager-ère-s qu'ils rejoignaient, s'auto-suffisant dans leur dynamique collective et créant ainsi un îlot dans la société rimoukoise:

Le problème du R.O.C.C.R., je pense, a été entre autres de s'embarquer dans une histoire de ghetto qui a été la bâtisse qu'ils ont achetée pour tout mettre les énergies à la même place; ça a été une première erreur, parce que ça n'a pas aidé à l'épanouissement des organismes (...) d'une certaine façon, ça ne les a pas rendus plus proches des autres citoyens au contraire, ça les a protégés, ça les a mis sous une bulle qui s'appelait la bâtisse.

Travailleur de la Radio communautaire
Extrait d'une entrevue réalisée en mars
1984.

De plus, le fait d'être associé au R.O.C.C.R. et au Centre (les deux sont souvent confondus non seulement à l'interne mais aussi dans le milieu) peut nuire, de l'avis de quelques participant-e-s, aux efforts des groupes pour s'intégrer, se lier à l'ensemble de la population puisque, dit-on, bien des gens extérieurs à ce regroupement le perçoivent négativement. Certaines tactiques utilisées dans la lutte pour la survie du Centre (dont le "noyautage" en 1982 de l'assemblée du Musée afin de faire reviser le contrat de vente initial) et la confrontation régulière avec la Ville figurent parmi les principaux événements ayant contribué à détériorer l'image du Regroupement. La bâtisse serait perçue comme le gîte d'une petite "gang" marginale, le refuge de quelques gauchistes et, habitant sous cette bulle, les groupes-membres seraient étiquetés de la sorte.

Cette idée de "ghetto", véhiculée à l'intérieur du R.O.C.C.R. en des termes diversifiés, contestée par les un-e-s, appuyée ou nuancée par les autres, concerne surtout le Centre mais aussi toute la pratique du Regroupement. Parfois, c'est même l'ensemble des groupes qui sont ainsi critiqués comme en témoignent ces propos:

Ca a été un ghetto au point de départ à cause de la nature des organismes qu'il y avait ici, à cause du monde qui s'y est retrouvé... C'est qu'en fait les gens qui se sont retrouvés au R.O.C.C.R. étaient tellement tous des gens qui mangeaient pareil, parlaient pareil, avaient les mêmes préoccupations, écoutaient la même Radio, faisaient garder leurs enfants à la même place... Finalement, ce sont des gens qui vivent en vase clos, qui ont des préoccupations qui sont similaires mais qui sont coupés d'une certaine façon, du restant de la réalité rimouskoise... tout le développement des organismes qu'eux autres pouvaient amener, ils l'apportaient toujours en fonction de leur gang, du

monde qu'il fréquentaient; mais comme ils fréquentaient tout le temps le même monde, ça tourne en rond et tu t'aperçois, à travers tout ça, que tu rejoins pas le monde. Tu rejoins ce monde là et ce monde là c'est quand même beaucoup de monde pour le milieu, c'est peut-être 5000 personnes pour la région de Rimouski, mais ça s'arrête là.

Travailleur de la Radio communautaire
Extrait d'une entrevue réalisée en mars
1984.

S'il est vrai, soulignons-le, qu'il y avait des convergences entre les préoccupations véhiculées au sein du R.O.C.C.R., s'il est vrai que des affinités idéologiques subsistaient entre les participant-e-s, la critique de cet organisme selon laquelle il a été un ghetto, est-elle pour autant justifiée? D'abord, il faut préciser que le Regroupement a rejoint indirectement par le biais de ses membres, des milliers d'usager-ère-s dont quelques centaines fréquenteront le Centre à chaque semaine pour venir utiliser les services offerts par les différents groupes-locataires. Même si l'on remarque parmi ces usager-ère-s un fort pourcentage de personnes âgées entre 18 et 35 ans, il apparaît difficile d'évaluer clairement la représentativité de la clientèle par rapport à l'ensemble de la population, du moins d'après les données que nous détenons. Celles-ci souffrent, en effet, de certaines imprécisions. Néanmoins, on peut en dégager des informations significatives (voir tableau page suivante).

Les données du tableau 12 en plus d'infirmes, dans une certaine mesure, l'idée que les groupes rejoignent "finalement" peu de monde nous révèlent une diversification au niveau du statut des usager-ère-s. Complétant ces données avec celles recueillies dans notre étude sur six organismes-membres, il est permis d'affirmer que l'ensemble des groupes ont une clientèle provenant de différentes couches sociales, apparte-

TABLEAU 12

PROFIL DES USAGER-ÈRE-S DE L'ENSEMBLE DES GROUPES-MEMBRES DU R.O.C.C.R.
(1981-1982)⁶

NOMBRE D'USAGER-ÈRE-S PAR ANNÉE *	AGE	SEXE	STATUT DES USAGER-ÈRE-S DES GROUPES-LOCATAIRES
Personnes desservies: 13 404	0 - 17 ans : 20%	Hommes : 41% Femmes : 59%	Travailleur-euse-s: 38%
Actes de service: 76 700	18 - 35 ans : 57%		Étudiant-e-s: 25%
	36 - 50 ans : 18%		Professionnel-le-s 12%
	51 - 64 ans : 3%		Chômeur-euse-s 8%
			Bien-être social: 10%
			Autres (retraité-e-s, femmes à la maison...): 7%

* Notes au dossier:

"Personnes desservies: nous arrivons à un chiffre de 13 404 qui se trouvent à être des usager-ère-s du R.O.C.C.R. Par contre, sur ce 13 404, une personne utilisant plusieurs services du R.O.C.C.R., se trouve à être comptée dans chaque organisme.

Actes de service: certains groupes (Café, Grande Ourse, Maison des femmes) ont comptabilisé leur usager-ère-s plus d'une fois (ex.: au café, il y a environ 4 000 usager-ère-s/mois, mais sur ce chiffre une personne peut être comptée autant de fois qu'elle va au Café). Par contre on ne peut comptabiliser les spectateur-trice-s de Goyar et des Gens d'en Bas comme étant des usager-ère-s du R.O.C.C.R."

nant aux classes populaires. On peut même penser qu'ils touchent par leur action la plupart des couches sociales populaires de Rimouski et d'une fraction de la population rurale appartenant également aux classes populaires. Il est évident, cependant, que les personnes âgées sont à toute fin pratique absentes de ce bassin d'usager-ère-s.

Quelles que soient les constatations que nous fassions sur les usager-ère-s des groupes-membres, nous ne pouvons les considérer comme étant ceux et celles qui ont tissé réellement la vie du R.O.C.C.R. en tant qu'entité spécifique et ce, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux et elles ne connaissent probablement même pas l'existence d'un lien entre l'organisme dont ils et elles utilisent les services et ce regroupement. Cette remarque ne nie pas le fait que le R.O.C.C.R. a évolué "indirectement" dans ce bassin d'usager-ère-s, mais il faut voir que son développement a reposé, à un premier niveau, sur ses organismes et leurs individus-membres lesquels pouvaient potentiellement caractériser le profil du R.O.C.C.R. beaucoup plus que ne le faisaient les usager-ère-s. Voyons, dans le tableau 13, quel était le portrait des membres en 1981-1982 (page suivante).

A l'instar des six organismes étudiés dans la seconde partie, l'ensemble des groupes-membres du R.O.C.C.R. sont donc composés majoritairement de personnes âgées entre 18 et 35 ans. Au niveau du statut, on remarque que 45% des membres des groupes-locataires sont des travailleur-euse-s. Mais quel type de travailleur-euse-s? Faute de données plus précises à ce sujet et également au sujet de la scolarité et du revenu des membres, on ne peut conclure sur le fait qu'ils sont ou non représentatifs de l'ensemble de la population. On peut toutefois être plus précise en ce qui concerne les personnes qui furent réellement au coeur de la dynamique du R.O.C.C.R. puisque, dans les faits, bon nombre d'individus-membres des groupes s'impliqueront peu ou pas du tout dans cet organisme. En effet, à partir de notre "observation" participante, il nous est possible de dire que les individus qui

TABLEAU 13

 PROFIL DES MEMBRES DE L'ENSEMBLE DES GROUPES-MEMBRES DU R.O.C.C.R.
 (1981-1982) ⁷

NOMBRE *	AGE DES MEMBRES ACTIFS	SEXE DES MEMBRES ACTIFS	STATUT DES MEMBRES ACTIFS DES GROUPES-LOCATAIRES
Actif-tive-s: 759	0 - 17 ans : 8%	Hommes : 45%	Travailleur-euse-s : 45%
	18 - 35 ans : 79%		Étudiant-e-s : 22%
Soutien : 493	36 - 50 ans : 10%	Femmes : 55%	Professionnel-le-s : 13%
	51 - 64 ans : 3%		Chômeur-euse-s : 6%
			Bien-être social : 9%
			Autres (retraité-e-s, femmes à la maison) : 5%

* Note au dossier:

Membre actif-tive-s: "... Nous rencontrons le même problème qu'aux usager-ère-s, c'est-à-dire qu'une personne peut être membre de plusieurs organismes. Selon une enquête effectuée par Laurie Joe (...) il ressort que 70% sont membres d'un (1) organisme, 20% sont membres de deux (2) organismes et 10% de trois (3) organismes. 70% de 759 = 542 personnes distinctes. Néanmoins, on peut quant même utiliser le chiffre total: 759, car une personne de plus d'un organisme n'est pas moins membre d'un organisme que de l'autre".

ont animé directement le Regroupement, c'est-à-dire, participé à ses structures et à ses activités internes étaient (sont) en majorité des travailleur-euse-s culturels et intellectuels, des chômeur-euse-s instruits âgés, on s'en doutera, entre 18 et 35 ans. Un autre chercheur, Jean-Pierre Dupuis, a également fait ce constat dans une étude qu'il effectua sur le R.O.C.C.R.⁸. Après avoir repéré l'absence, entre autres, des travailleur-euse-s manuels dans la vie du R.O.C.C.R., ses structures, ses fêtes mais ayant constaté, par ailleurs, que ces travailleur-euse-s (secteur manufacturier et de la construction) ne représentaient, en 1981, que 12% de la main-d'oeuvre active de Rimouski et que la plus grande partie de la population de cette ville était "constituée de professeurs, de fonctionnaires, d'infirmières, de secrétaires et d'employés de commerce", il se demandera "pourquoi parler alors de ghetto pour le Regroupement"? A cette question, il répondra ce qui suit:

Tout simplement parce qu'il rejoint qu'une petite partie de cette population - les 20 à 35 ans, travailleurs culturels et intellectuels à contrat ou chômeurs instruits - plus que parce qu'il ne rejoint pas les travailleurs manuels, la classe populaire. Il ne rejoint d'ailleurs ni la classe populaire ni la petite bourgeoisie, il est plutôt dans une situation bien particulière par rapport à ces deux classes sociales dominantes à Rimouski. Beaucoup de ses membres, comme les chômeurs instruits et les travailleurs culturels, ont souvent des conditions socio-économiques identiques à celles de la classe populaire tout en ayant l'éducation, la culture et la formation de la petite bourgeoisie. D'autres, comme les professeurs, font carrément partie de la petite bourgeoisie, mais, par convictions politiques et idéologiques, ils cherchent davantage à s'associer à la classe populaire⁹.

Nous sommes d'accord avec cette remarque dans la mesure où il y est question des membres activement impliqués dans leur groupe et intervenant directement dans la vie interne du Regroupement et dans la mesure également où l'on s'entend pour dire que le concept de "classe populaire" est défini ici dans son sens "restreint". Mais, même devant ce constat sur le profil des "membres", ce n'est pas en termes de "ghetto" qu'il faut, selon nous, qualifier le R.O.C.C.R. du moins, si cette notion réfère, comme certains participant-e-s le laissent entendre, à l'idée d'un repli et d'une coupure avec le reste du monde. Il est vrai que le Centre communautaire et culturel a été un lieu où se développa une spécificité culturelle qui l'a, jusqu'à un certain point, "étiqueté". Il est vrai qu'il fut le lieu d'animation et de rencontre d'une partie seulement de la population et qu'il ne fut pas fréquenté par toutes les couches de la société. Mais, si ce Centre a été, à certains égards, un "carrefour" culturel bien distinct dans le milieu rimouskois, il faut savoir que la volonté qu'il ne soit pas un îlot fermé à la communauté a été présente dans son histoire. L'objectif d'être ouvert et lié à la population a, en effet, animé ce projet, mais il est évident que certains membres estiment qu'il n'a pas été atteint de façon satisfaisante. Plusieurs obstacles en ont freiné la poursuite dont la non-implication de nombreux participant-e-s dans le quotidien du Centre et, spécialement, dans tout le travail d'animation et d'information. Les problèmes financiers ont également bloqué plus d'une fois les efforts fait en ce sens. Par exemple, les travaux d'aménagement d'une salle pour des activités communautaires et culturelles qui, pouvant accueillir environ 300 personnes, aurait permis d'ouvrir une autre porte sur le milieu, ne sont pas encore achevés en mars 1984, faute de ressources financières.

L'objectif de se lier à la communauté a également été présent à d'autres niveaux de la vie du Regroupement et, en fait, dans l'ensemble de sa dynamique. Mais, quel que soit le niveau considéré, ces

liens ne se seront pas développés autant qu'on l'aurait espéré. Les efforts de sensibilisation, d'information et d'animation auprès de la population n'ont d'ailleurs pas été déployés de manière soutenue et avec toute l'habileté qu'octroie seulement l'expérience. Par contre, les appuis qu'a reçus le R.O.C.C.R. à diverses occasions témoignent du fait qu'il n'était pas seul, avec sa petite "gang", à refuser l'état des choses. De plus, les luttes qu'il a menées concernaient parfois des milliers de personnes. Certes, nous devons admettre qu'il fut controversé au sein de la population et qu'il n'a pas été perçu par tous et toutes comme un élément "positif" dans la dynamique rimouskoise, sa cote d'amour subissant même, par moments, des baisses inquiétantes... Mais l'opposition à une idéologie et à un pouvoir dominants ne se développe pas sans heurter des façons de faire et de penser... Au-delà de ce fait objectif, il demeure que des erreurs de stratégie ont été commises donnant raison à certaines critiques négatives... L'expérience ne s'acquiert pas qu'à travers les succès... Elle est aussi le fruit des erreurs qu'il faut savoir cerner pour ne pas les répéter...

Précisons, enfin, que s'ils et elles sont rares ceux et celles qui considèrent que le R.O.C.C.R. a été suffisamment lié à la population, ils et elles sont nombreux ceux et celles pour qui il n'a pas été pour autant un ghetto. Certains groupes estimeront qu'il leur a permis de rejoindre plus de monde que s'ils avaient été "isolés"... Par exemple, il a été perçu par les Assoiffés de vivre non pas comme un organisme qui les a "coupés" de la réalité rimouskoise, mais plutôt comme un outil qui a favorisé leur intégration dans la communauté.

Face à tout cela, c'est plus en nous référant aux termes de "foyer alternatif" qu'à celui de "ghetto" que nous proposons de parler du R.O.C.C.R.: foyer d'activités alternatives, créatrices, contestatrices dans divers secteurs, par le biais duquel seront diffusées, dans le milieu, de nouvelles préoccupations,

de nouvelles sensibilités et qui aura contribué, comme cela fut souligné dans le cadre du Congrès d'orientation d'avril 1983, à "brasser les idées dans un large réseau de personnes". Ce foyer, en se créant, a réuni plusieurs centaines de personnes lesquelles avaient à se connaître entre elles. Les efforts pour faciliter cette démarche, tous comme ceux visant à se lier à la population, n'ont peut-être pas été assez soutenus par le R.O.C.C.R. mais il est clair, qu'à la mesure de ses moyens et tel que faisant face aux problèmes que rencontre la recherche d'un autrement, il a oeuvré pour repousser les murs de la marginalité derrière lesquels la société tente de confiner de telles entreprises... Et, dès le point de départ, il brisa une barrière importante, soit celle de l'isolement des groupes populaires.

12.5.4 Les tensions internes

En terminant ici, il s'avère important de mettre en relief une autre explication à la démobilisation des membres dans le projet du R.O.C.C.R. et du Centre. Suite au paiement des taxes nous savons que ce "foyer alternatif" fut un foyer de tensions et de frictions internes. Or, le Centre sera le lieu où s'exprimeront en majeure partie ces tensions. Pendant quelques mois, la vie dans la bâtisse fut des plus difficiles comme en témoigne ce commentaire d'un groupe qui démissionna au début de 1983 en partie pour cette raison:

(...) il y a la question des rapports internes, le cancer principal, celui qui risque de faire de l'expérience du R.O.C.C.R. un souvenir cauchemardesque.

Les relations entre les groupes et les individus se sont complètement détériorées depuis l'origine. Les gangs, les clans, les factions pullulent et se lancent des anathèmes mutuels. Les vies privées sont

au menu quotidien et font l'objet de plus de discussions et de débats que l'affaire des taxes.

Le ghetto dont d'aucuns parlaient prématurément, s'est bel et bien constitué et la Place Publique est devenue le déversoir de toutes les frustrations privées. Le ragoût des ragots est le plat principal. Le moindre incident fait l'objet d'éditoriaux enflammés et au besoin on invente et on fabule. Il ne manque plus qu'un doritoir pour que la tribu reconnaisse que le monde et son nombril commencent et s'arrêtent au Centre.

Les Gens d'en Bas

Extrait d'une lettre adressée au C.A. du R.O.C.C.R. - Avril 1983

A l'automne 1983, la tempête est calmée mais elle aura eu le temps de provoquer des départs et d'éliminer chez plusieurs le goût de poursuivre avec coeur et énergie... Une flamme s'est peut-être éteinte... L'unité interne ne réussira pas à se retisser.... Mais de toute façon, on se souviendra, que cette unité était fragile... Pour certain-e-s, c'est d'ailleurs clair, elle n'a pas existé.

Il n'y a pas d'unité dans le Regroupement. Ca fait longtemps; y'en a jamais eu; à un moment donné, il faut que tu l'acceptes. Il y a moyen de fonctionner avec les divergences mais sur une autre base, par exemple, sur la base du Centre.

Travailleuse du C.P.D.R.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Toutefois, même par rapport au Centre, ce fardeau, ce luxe, ce "ghetto", l'intérêt collectif n'est donc pas, à ce jour, des plus vivaces...

12.6 LE PROJET DE COORDINATION

Si, en mars 1984, l'avenir du Centre n'apparaissait guère prometteur, l'idée de créer un "outil de coordination" au sein du R.O.C.C.R., nous l'avons déjà dit, semble quant à elle disparue de l'ordre du jour. Tout laisse croire qu'elle le soit de façon définitive. Le discours de certain-e-s militant-e-s, parmi les plus intéressés par ce projet dans le passé, est révélateur à ce sujet. Considérons les propos d'une travailleuse de l'École populaire, militante "politisée" qui fut très active dans les instances du Regroupement et qui fut du nombre à espérer avec ferveur la relance du projet à l'automne 1983:

Moi je pense qu'il faut arrêter d'en parler, c'est assez (...) Nous autres, on a voulu tenir une affaire et elle ne tient pas l'affaire, ça ne se tient pas le Regroupement; alors on oublie l'idée et comme le Regroupement a surgi, il y a cinq ans par besoin, par nécessité, bien peut-être que dans trois ans, il va y avoir un autre type de regroupement qui va resurgir par nécessité, par besoin... S'il n'y a pas ça, on ne va pas mourir. Mais là, il faut arrêter.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Dans la pratique, il n'y a pas que le projet de faire du R.O.C.C.R. une "entité politique" qui soit délaissé... Ce sont également les efforts des groupes pour demeurer liés entre eux d'une façon ou d'une autre qui ont diminué considérablement au cours des derniers mois, et ce, même dans le réseau des "politisés". Tel qu'annoncé précédemment, on assiste à un repli des organismes sur leur propre pratique et sur leur secteur d'activité:

Comme à l'École, on a l'impression (d'être dans une bonne période) et ça se passe bien à l'interne (...) c'est comme si notre façon de bien filer, c'était de se lancer là-dedans (...) J'ai l'impression que les gens à l'intérieur de leur front de lutte, ça procède bien mais pas sur l'idée d'un regroupement, pas maintenant...

Travailleuse de l'École populaire
Extrait d'une entrevue réalisée en mars
1984

Mais ce repli, que l'on peut constater également aux Habitations et à la Garderie, est peut-être nécessaire. Comme l'expliquera l'informateur des Assoiffés de vivre, une période d'accalmie est importante. Les groupes sont déçus, épuisés... mais aussi et surtout envahis par des préoccupations internes et/ou sectorielles. Dans certains cas, on a quelque peu délaissé sa propre pratique au profit d'un investissement dans un regroupement qui n'a pas été en mesure de soutenir de façon satisfaisante ses membres dans la prise en charge de leurs préoccupations spécifiques. Il faut penser à son organisme, nous dira un militant... Il faut renforcer notre front de lutte, nous expliquera une autre personne... Certes, mais l'intérêt pour un regroupement des forces populaires dans un autre cadre est-il maintenu? D'abord, il faut préciser que cet intérêt, s'il était en germe dans la tête de quelques participant-e-s au point de départ, s'est sinon élargi, renforcé à travers la pratique du R.O.C.C.R. Les indices d'un tel renforcement ont déjà été repérés dans le deuxième chapitre lorsque nous avons souligné le fait que des groupes ont peu à peu précisé, surtout dans le cadre des assemblées générales et des Congrès d'orientation, leurs attentes par rapport au Regroupement. Ce commentaire d'un militant actif de l'École et du R.O.C.C.R. vient également le confirmer.

La volonté, l'idée de faire un regroupement s'est renforcée. On est beaucoup plus de monde à vouloir des affaires (...) Après les événements de l'automne 1982, on (les groupes politisés) réalisait toute l'importance d'être ensemble, qu'il faudrait, même si le R.O.C.C.R. mourait demain, qu'on continue d'évoluer ensemble, de ne plus jamais s'en aller chacun de son côté, de rester ensemble, de garder les liens.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

A la même époque, une militante du Collectif nous dira:

On est venu à se dire: le R.O.C.C.R. existerait pas et on chercherait à se regrouper avec des groupes populaires pour briser l'isolement.

Extrait d'une entrevue réalisée en février 1983

C'était en 1983... Aujourd'hui, la pratique tend donc à refléter d'autres préoccupations. Par contre, il n'est pas évident que l'idée d'un regroupement soit disparue:

Moi, je pense qu'elle n'est pas disparue sauf que l'on n'en a pas parlé formellement. Elle est encore là et pas; parce que tant que ça va rester comme ça dans le Centre tant que l'on n'aura pas réglé ces problèmes là...

Travailleuse du C.P.D.R.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Au cours de nos entrevues, nous avons d'ailleurs pu constater que la conscience de l'importance d'avoir un lieu, un outil de coordination, qui s'est donc développée chez certains groupes par le biais du R.O.C.C.R., est encore présente dans la tête de quelques participant-e-s, malgré les choix actuels. Retenons à titre d'exemple ce commentaire d'un travailleur des Habitations populaires:

Ca prend des affaires comme ça pour que l'on ne puisse pas dévier (...)

Il faut qu'il y ait un lieu d'échanges à quelque part pour être capable de savoir si l'on reste différent, si l'on veut vraiment être un groupe populaire, si l'on veut maintenir nos objectifs de transformation sociale, il faut en jaser avec d'autres qui en poursuivent, sinon... Pour les maintenir, il faut être près de d'autres groupes qui travaillent dans le même sens avec d'autres moyens, d'autres méthodes.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Toutefois, il serait faux de croire que le besoin est ressenti par tous et toutes. Le principal obstacle qu'auront rencontré ceux et celles qui visaient à faire du R.O.C.C.R. un outil de coordination politique résidait d'ailleurs, rappelons-le, dans le fait bien concret qu'un tel objectif n'a jamais été porté par tous et toutes. On peut se demander si ceux et celles qui l'ont défendu avec conviction, ont bien évalué au fil des événements la possibilité de la concrétiser dans ce cadre précis compte tenu précisément que tous et toutes n'y adhéraient pas. La préoccupation première des groupes (dont bon nombre venaient de naître) était d'assurer leur propre survie. Le Centre sera perçu comme un outil utile dans cette démarche, mais tous les membres n'auront pas nécessairement

le temps de repérer et de clarifier d'autres besoins. En d'autres mots, structurer, consolider son organisme représentera probablement, pour certain-e-s, un défi tel, que d'autres préoccupations n'auront pas l'occasion de jaillir ou d'être vraiment intégrées.

Peut-être qu'on n'était pas réaliste dans nos objectifs de regroupement, peut-être qu'on voulait trop faire quelque chose au-dessus des groupes, de leur réalité?...

Militante au Collectif

Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984

Mais là où le R.O.C.C.R. manqua peut-être le plus de réalisme, lorsque l'on considère son histoire avec recul, ce fut dans cette tentative de faire cohabiter deux projets dont l'envergure était considérable. Bâtir un Centre communautaire et culturel auto-géré et chercher à créer un regroupement politique à l'intérieur d'une même structure: n'était-ce pas là un objectif très ambitieux risquant d'impliquer presque inévitablement des confusions dans le fonctionnement et des empiètements au niveau des ressources militantes? Quoi qu'il en soit, l'effort n'aura pas été totalement vain. Par rapport au processus de coordination, il y a des acquis significatifs. Outre ceux que nous avons présentés dans ce chapitre, il y a aussi ceux d'avoir renforcé chez certain-e-s la conscience de l'importance de se regrouper et d'avoir cerné plus clairement des exigences. Par exemple, l'informateur des Habitations nous a souligné que la nécessité de bien baliser la pratique d'un regroupement éventuel a été davantage mise en lumière par l'expérience du R.O.C.C.R.: la "baliser" en termes idéologiques et également en termes d'objectifs concrets à poursuivre. Sur ce dernier point, l'informateur de la Radio sera du même avis:

Je pense que si vraiment il y a besoin d'un regroupement, il va s'en former un sauf peut-être qu'il faudra clarifier un

peu plus son champ d'intervention.

Extrait d'une entrevue réalisée en mars
1984

Le R.O.C.C.R. aura été l'occasion pour des groupes populaires d'expérimenter concrètement une façon de se lier entre eux. Si cette façon ne donna pas les résultats souhaités par tous et toutes, il n'en demeure pas moins que plusieurs reconnaissent la richesse de l'expérience. En 1983, un militant nous expliquera ce qui suit:

Tout ce que ça a pu apporter est parti de briser l'isolement; ça a apporté beaucoup d'affaires; dans le moment, on est dans un creux; on peut avoir l'impression que c'est la fin de quelque chose; moi je pense que c'est le commencement de quelque chose et avant d'y arriver, il fallait comme vivre ça. Ca nous a permis de nous reconnaître à beaucoup de monde (...) Ca a favorisé l'épanouissement d'une conscience sociale chez plusieurs et aujourd'hui, on se retrouve avec assez de monde pour savoir beaucoup mieux ce que l'on veut faire demain. Ca nous a permis de comprendre jusqu'à quel point les groupes populaires sont un élément indispensable.

Militant à l'École populaire et au
R.O.C.C.R.

Extrait d'une entrevue réalisée en février
1983

Actuellement, le "creux" est plus profond qu'il ne l'était en 1983 et ce que les militant-e-s imaginent pour demain est confus, rempli d'incertitudes lorsqu'ils et elles réfléchissent au-delà de leur pratique sectorielle...

Cette confusion, ces incertitudes ne sont pas en soi l'indice d'un recul, mais ce qui arrivera effectivement demain intégrera-t-il les acquis de ce passé?... Aujourd'hui, ce sont non pas tant les incertitudes, voire le repli que l'effritement et la perte de la mémoire collective qui peuvent inquiéter...

NOTES:

1. Extrait d'une entrevue réalisée par le C.P.D.R. en mars 1982.
2. Le Centre populaire de documentation est cependant membre du R.O.C.C.R.
3. Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984.
4. Extrait d'une entrevue réalisée en mars 1984.
5. Conseil des loisirs de l'Est du Québec.
6. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R. Ces données concernent 15 organismes.
7. Extrait du dossier des effectifs du R.O.C.C.R.
8. Jean-Pierre Dupuis, Les hauts et les bas du Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (s.l.), Institut québécois de recherche sur la culture, (s.d.), 269 p. (texte photocopié).
9. Ibid., 223 et 224.

CONCLUSION

Le changement arrive sans doute "par à coups: les fameuses accélérations de l'histoire, mais aussi, mais surtout, progressivement, de façon presque souterraine, presque imperceptible: de révolutions minuscules en révolutions invisibles!"¹ Ce commentaire de Véronique Dassas nous semble fort approprié pour introduire ces dernières pages d'un mémoire dans lequel nous avons pu découvrir la pratique de quelques groupes populaires et vérifier leur caractère transformateur. Considérées séparément, les organisations populaires n'investissent et ne bousculent que de petits espaces de la société. De plus, elles ne s'attribuent pas nécessairement des visées "révolutionnaires", du moins explicitement. Cependant, elles constituent bel et bien des zones de résistance et d'alternative. Certes, la société alternative est encore loin. Entre le torrent de pluies acides et l'arsenal nucléaire, une foule de problèmes sociaux surgissent, persistent, s'approfondissent et nous rappellent amèrement que le pouvoir et la logique capitaliste et patriarcale sont toujours dominants. Mais dynamisés par l'espoir de "changer les choses", les groupes populaires sont du nombre des acteurs sociaux qui brisent le silence devant les injustices et les inégalités sociales et qui, souvent sans fracas et sans éclat, nous prouvent que c'est effectivement possible de transformer des aspects de la réalité.

Nous savons toutefois que ces groupes font face, dans leur développement, à de nombreux problèmes qui, pour bon nombre, sont le coût de leurs choix idéologiques et de leur caractère "novateur". Les problèmes d'ordre financier sont parmi ceux qui pèsent le plus lourd sur leur fonctionnement. Les organismes populaires agissent avec un minimum de ressources et, très souvent, dans l'incertitude du lendemain. Devant les difficultés et les exigences financières, certain-e-s

ont peine à garder le cap sur leurs visées transformatrices. Il faut se rappeler que tout ce qui s'est voulu un jour outil de transformation ne conserve pas nécessairement pour toujours une telle orientation... D'ailleurs, où seront rendus, dans quelques années d'ici, les organismes populaires que nous avons étudiés? Auront-ils réussi à survivre et, si oui, contribueront-ils encore au processus de transformation sociale? Financièrement, auront-ils amélioré, de façon significative, leurs conditions... sans altérer le sens fondamental de leur démarches? Et quelles seront alors les caractéristiques de leur dynamique collective au niveau, entre autres, de la participation des membres?

Partie prenante du processus de réappropriation, par les classes populaires, du contrôle de leur existence, les organisations populaires sont elles-mêmes, de par leur fonctionnement interne, des lieux d'expérimentation de l'autogestion. Mais nous avons vu ce cheminement collectif n'est pas exempt de difficultés. Rappelons-nous, par exemple, que la participation des "usager-ère-s" demeure bien souvent en-deçà des attentes, que les militant-e-s actifs sont peu nombreux et que les travailleur-euse-s exercent, dans la plupart des groupes concernés, une influence plus forte sur le développement de l'organisme que celle exercée par les autres membres. Tout n'est évidemment pas acquis en termes de fonctionnement collectif et démocratique. A ce niveau, comme à bien d'autres, les groupes font face à une certaine inexpérience... car ils déblaient de nouveaux chemins. Continueront-ils, demain, à ouvrir ainsi les voies à l'alternative? Les préoccupations autogestionnaires animeront-elles encore leur fonctionnement? Et quel type d'implication militante prévaudra dans l'ensemble des groupes populaires?

Depuis quelques années, comme nous l'avons brièvement souligné dans ce mémoire, de nouvelles préoccupations militantes tendent à s'exprimer au sein du mouvement populaire rimouskois. On repère ici un

refus de l'implication qui ronge la santé et la vie privée et une volonté de "militier" différemment en tenant compte des besoins de l'individu. Étant donné que le fonctionnement de plusieurs organismes populaires a reposé, en grande partie, sur un super-bénévolat et une implication au rythme effréné de la part des militant-e-s, il faut voir dans l'émergence et le développement de ces nouvelles préoccupations, un phénomène potentiellement lourd de conséquences sur la dynamique future du mouvement populaire. Potentiellement? En réalité, il y a des conséquences qui se font déjà sentir: concrètement, on assiste à une diminution du nombre de militant-e-s ou plutôt, croyons-nous, du nombre de personnes prêtes à s'impliquer bénévolement sur une base régulière et intensive dans des expériences populaires. Mais on peut émettre l'hypothèse que, simultanément, les lieux d'engagement s'élargissent, la recherche d'un mieux-être se définissant et se matérialisant également au niveau du quotidien et du vécu personnel.

On assiste présentement à une transformation du militantisme. Dans les années soixante et soixante-dix, on se consacrait totalement à la cause dans laquelle on était. Maintenant, l'investissement personnel est multiple. On veut investir tant sur le plan affectif, culturel que militant.²

Cette transformation du militantisme, qui mériterait d'être questionnée plus en détail dans une prochaine recherche, nous semble riche de signification par rapport à la conception du changement social véhiculée dans le "monde militant"... car elle introduit une vision plus cohérente et plus intégrée de l'action transformatrice. A court terme, elle peut cependant ébranler, voire menacer la survie de certains organismes populaires et ce, compte tenu qu'elle s'accompagne d'une diminution du nombre des militant-e-s actifs. Évidemment, les groupes dont le fonctionnement repose presque exclusivement sur la présence de militant-e-s

"bénévoles" risquent d'être davantage touchés par cette "crise". A titre d'indice, précisons que trois groupes-membres du R.O.C.C.R. fonctionnant sur une base militante ont cessé ou ralenti considérablement leurs activités en 1983³. Or, il est probable que la transformation du militantisme y est pour quelque chose quoique cela resterait à vérifier.

Dans une prochaine recherche, il y aurait lieu également d'approfondir toute la question du rapport à l'État. Dans notre mémoire, nous avons abordé cette question en considérant plus spécifiquement la pratique des groupes. Éventuellement, c'est aussi le rôle et la pratique de l'État qui devraient être analysés en profondeur de façon à cerner plus clairement les enjeux des groupes populaires sur le terrain de leurs rapports avec l'État.

Pour la formulation de la problématique d'une telle recherche, qui devrait être plus étayée que ne l'a été la problématique de notre mémoire au sujet des transformations actuelles de l'État, on pourrait s'inspirer de l'analyse de Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque⁴ au sujet de l'évolution du mouvement populaire québécois et de ses nouveaux enjeux. Cette analyse part du constat que le mouvement populaire s'est considérablement transformé depuis les années 60. Alors, qu'à cette époque, il revêtait surtout la forme des comités de citoyens, depuis le milieu des années 70, il tend de plus en plus à s'exprimer sous la forme des groupes de services laquelle est aujourd'hui prédominante. Cette transformation du mouvement populaire dont notre problématique ne fait pas clairement état et que notre étude de sept groupes (nés, sauf dans un cas, après 1975) n'a pas permis de mettre en lumière, est interprétée par Bélanger et Lévesque comme le résultat "du rapport entre les forces sociales dans la conjoncture actuelle"⁵. Les groupes de services, expliquent-ils, constituent "un compromis entre d'une part la demande de contrôle démocratique des services collectifs qui émane du mouvement populaire et d'autre part, la volonté de l'État de se

dégager du social et de favoriser la création d'emplois temporaires conformément aux demandes de la bourgeoisie"⁶.

Reconnaissant que cette forme nouvelle d'organisation au sein du mouvement "constitue une remise en cause sinon de l'État-providence, du moins du mode de gestion et d'intervention de cet État dans les services collectifs" et qu'à cet égard "les groupes populaires sont alternatifs à plus d'un titre"⁷ (on souligne, entre autres, le fait qu'ils développent une pratique autogérée ou cogérée), ces deux auteurs identifient cependant par rapport à ces expériences, certaines ambiguïtés. Ces ambiguïtés sont "surtout celles de la sous-traitance étatique qui aurait tendance à faire des groupes populaires des intermédiaires entre l'État et les classes populaires". "La formule des groupes populaires est encouragée par l'État" là où il se désengage et où les possibilités de profit n'apparaissent pas intéressantes mais ce, "dans la mesure où le contrôle des services offerts ne lui échappera pas". Le danger de récupération qui menace ces groupes se situe, entre autres, au niveau des subventions qui, octroyées par les divers ministères à vocation sociale, sont destinées de moins en moins pour l'infrastructure et de plus en plus "pour des activités bien précises et bien définies". De ce fait, "l'État continue à définir les besoins sociaux et les services y répondant" sans en assumer les coûts⁸.

Rappelons que notre étude nous a permis de constater que les groupes se démarquaient de l'État et réussissaient, à travers l'utilisation des subventions, à maintenir leur orientation. Cependant, nous avons mentionné le fait qu'une partie de leur plan d'action était quelquefois défini à partir des priorités établies par les bailleurs de fonds et que certaines activités étaient parfois ajoutées, déplacées, sacrifiées en fonction des critères inclus dans les subventions disponibles. C'est là un aspect de la pratique qui nous indique que le danger de la sous-

traitance étatique n'est pas "fictif". Mais en ce qui concerne les organismes populaires que nous avons étudiés, il faut convenir que leurs activités, si définies en partie par l'État, l'ont été en concordance avec des besoins populaires (et, fort probablement, sous les pressions du mouvement populaire) ou, sinon, ont pu être ajustées par les organismes en fonction de leurs préoccupations populaires. Les groupes ne sont pas sans vigilance par rapport aux subventions, les "sélectionnant" à partir de leurs objectifs et, si besoin est, en fonction de leur capacité à "tricoter" autour des exigences qu'elles impliquent sans altérer leur orientation et sans compromettre leur autonomie. Par contre, cette lutte est quelquefois complexe et il n'est pas évident qu'à force de "tricoter" et de s'ajuster, les groupes en sortiront toujours gagnants. Pour l'instant, ils le sont, parvenant finalement à utiliser l'État pour assurer financièrement la réalisation d'activités transformatrices qui rétrécissent le contrôle étatique sur le terrain social. Mais, qu'advient-il demain? Compte tenu de leur précarité financière certains groupes en viendront-ils à "sélectionner" les subventions en fonction essentiellement de l'objectif de survivre en tant qu'organisation et de sauvegarder les emplois créés?

En soulignant ici le danger que l'objectif de préserver les emplois soit le seul qui guide les groupes dans la sélection de leur subventions, nous ne voulons pas nier, du même coup, l'importance des préoccupations relatives à la situation des travailleurs dans ces organismes. L'objectif de sauver les emplois, qui a été présent dans la lutte du R.O.C.C.R. contre la saisie du Centre communautaire et culturel à l'automne 1982, est des plus légitimes. Cependant, les groupes ont à relever le défi d'assurer leur survie financière et, même, d'améliorer les conditions à ce niveau, tout en continuant de lutter contre les injustices sociales et de produire des services alternatifs... tout en poursuivant également leur recherche d'une nouvelle façon de penser, d'agir, de produire.

LE R.O.C.C.R.

Questionné au même titre que les autres organismes qui ont fait l'objet de notre recherche (c'est-à-dire, en regard principalement de notre hypothèse voulant que les groupes populaires soient des pratiques transformatrices), le R.O.C.C.R. l'a également été de façon particulière, en tant que lieu de liaison des groupes populaires. Certaines conclusions spécifiques doivent donc être formulées au sujet de ce regroupement, conclusions qui réfèrent à sa contribution au processus de coordination.

Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est que le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski a favorisé, de par l'ensemble de sa dynamique, le renforcement de diverses organisations populaires et participé, par le fait même, au processus de coordination. Ainsi, on se rappellera que certains de ses groupes-membres ont été alimentés dans leur cheminement idéologique en étant associés à sa pratique. Même si le R.O.C.C.R. n'a pas été le lieu d'une démarche de réflexion/formation structurée sur une base permanente, même si tous les groupes n'ont pas été "influencés" idéologiquement en y participant, il a favorisé la diffusion de diverses préoccupations populaires et a été un lieu de conscientisation (notamment par rapport à l'État) pour de nombreux participant-e-s. On se rappellera également que quelques organismes ont pu se renforcer matériellement en étant liés au Regroupement et ce, principalement par le biais du Centre qui a offert aux groupes-membres des conditions de loyer fort avantageuses. De plus, et surtout, le R.O.C.C.R. a brisé l'isolement de plusieurs groupes populaires à Rimouski et permis le développement de liens concrets entre eux et avec d'autres forces populaires du milieu. Malgré le fait que les échanges entre les membres ne se soient pas développés autant que les participant-e-s l'auraient souhaité, les groupes ont pu se sensibiliser au vécu des autres membres et s'appuyer dans leurs luttes. Enfin, le R.O.C.C.R. a fait germer et/ou renforcer chez certains participant-e-s, la conscience de l'im-

portance de se coordonner. Lui-même aura donc été un lieu où des efforts pour créer un outil de coordination auront été déployés. Mais le projet de structurer, dans le cadre du R.O.C.C.R., une démarche de coordination n'aura pu dépasser le stade embryonnaire, celui-ci ayant été freiné, entre autres, par les exigences du Centre communautaire et culturel. D'autre part, même si certains membres ont clairement avancé l'objectif de créer un lieu de regroupement politique et même si le R.O.C.C.R. a, par moments, réalisé des activités s'inscrivant dans une telle perspective, cette expérience collective a souffert, dans son évolution, de l'ambiguïté de ses objectifs.

Un Centre communautaire et culturel? Un lieu, un outil de coordination? Concrètement, son action aura, d'abord et surtout, concerné le Centre... et cela en décevra plusieurs. Mais le projet d'un regroupement "politique" n'était pas porté par tous et toutes. Les attentes par rapport au R.O.C.C.R. étaient diversifiées. Or, on se souviendra que les membres ne sont pas parvenus à clarifier leurs différences de points de vue à ce sujet et à préciser réellement la nature de leur projet "commun". Ce fut là, sans aucun doute, l'un des principaux obstacles dans l'épanouissement de cette expérience... auquel viendra se greffer une foule de problèmes dont celui des tensions internes suite au paiement des taxes. Ces tensions s'estomperont au fil des mois. Cependant, le problème de la démobilisation des membres, qui depuis l'hiver 1983 ronge la pratique collective, n'est pas encore surmonté, atteignant à l'aube du printemps 1984, un point critique.

L'expérience du R.O.C.C.R. nous révèle donc que la liaison des forces populaires ne se réalise pas nécessairement sans embûche. Par contre, elle nous révèle que cette liaison peut être source d'enrichissement pour les pratiques concernées, témoignant ainsi de l'importance de poursuivre les efforts dans le sens de la coordination. De plus, il est permis de penser que cette expérience a été l'occasion pour plusieurs militant-e-s de saisir encore mieux la nécessité

d'envisager tout projet de coordination et, même, toute action collective qui se veut transformatrice sur la base du respect des différences... et de constater plus clairement le fait que les forces populaires ont encore un apprentissage à faire à ce niveau. La volonté "de changer le monde" peut s'exprimer de multiples façons. Évidemment, toutes ces façons ne peuvent être identifiées une à une, car elles évoluent, se transforment... Mais on peut être ouvert théoriquement et politiquement à leur diversité et à leur transformation. Or, nous pensons que cette ouverture caractérisera de plus en plus la pratique des militant-e-s lié-e-s au mouvement populaire rimouskois. D'ailleurs, actuellement, nous sentons qu'une mutation importante est en train de se produire dans ce mouvement. Une expérience collective importante, celle du R.O.C.C.R., est bloquée dans son évolution mais la volonté de "changer le monde" n'est pas éteinte. Avec ou sans le R.O.C.C.R., on a le goût de poursuivre la "lutte"... mais poursuivre autrement ... un autrement encore non défini... dans lequel on semble vouloir intégrer, outre les nouvelles préoccupations militantes dont nous parlions plus haut, une conception encore plus souple du changement social; une conception perméable à tout questionnement qui peut enrichir le processus de transformation; une conception sensible à toute action qui s'inscrit en ce sens; une conception qui est réaliste et qui tient compte des limites du présent. Cette conception était déjà présente à l'origine du R.O.C.C.R. mais nous croyons qu'elle est en train de se renforcer de façon significative.

Dans quelques années d'ici, les militant-e-s du R.O.C.C.R. se rappelleront peut-être de celui-ci comme d'une force qui n'a pas véritablement réussi à se reconnaître comme telle et qui, de ce fait, demeura fragile jusqu'à son effritement; comme d'une expérience qui n'a pas reflété l'idéal alternatif et qui fut truffée d'obstacles; comme d'un organisme qui a dû lutter de façon acharnée contre le pouvoir municipal et qui a perdu sur ce terrain, des batailles importantes... Mais il est probable qu'ils et elles s'en

rappelleront aussi comme d'une force politique, malgré tout importante dans le milieu; comme d'une expérience alternative menée sur les voies de l'autogestion; comme d'un carrefour d'échanges, d'un lieu d'ébullition de nouvelles idées, d'un diffuseur de nouvelles préoccupations; comme l'un des creusets où se sont tissées de nouvelles amitiés, de nouvelles complicités; où s'est matérialisé le goût de créer et, parfois, de fêter; où s'est exprimée l'envie de vivre autrement; où a été expérimentée une façon nouvelle de faire; ... et où s'est alimentée la réflexion sur la manière même de concevoir l'action transformatrice...

D'AUTRES SUJETS DE RECHERCHE

L'ensemble des conclusions que nous avons formulées dans ce mémoire au sujet de la pratique des groupes populaires ne devra évidemment pas être généralisé automatiquement pour tous les organismes populaires évoluant au Québec. Tout en émettant l'hypothèse que la pratique des groupes que nous avons étudiés s'apparente à plusieurs niveaux à celle d'autres organisations agissant ailleurs au Québec, il est plus que probable qu'elle s'en distingue sur différents points. Il est à espérer que des enquêtes sur des groupes populaires évoluant dans d'autres régions viennent se greffer à la nôtre dans le but d'effectuer des analyses comparatives. Ces analyses pourraient porter sur des pratiques existant dans différentes villes de région mais aussi sur des pratiques existant, pour certaines, dans les grands centres urbains et pour d'autres, dans des régions périphériques (distinguant ici celles en milieu rural et celles en milieu urbain). Dans ce dernier cas (soit, dans le cas d'une étude comparative "grands centres urbains/petites villes de région/milieu rural"), on pourrait dégager les conclusions contenues dans des recherches déjà réalisées sur des groupes populaires en milieu urbain et en milieu rural et les comparer avec celles qui se dégagent de notre étude. Plus spécifiquement, on pourrait comparer les organisations populaires que l'on

retrouve à Rimouski avec celles qui évoluent à Montréal et Québec, d'une part, et d'autre part, avec celles qui évoluent dans le milieu rural de l'Est du Québec. La problématique de recherche devrait alors mettre en relief cette spécificité de Rimouski d'être une ville située en région périphérique et d'être un "centre" urbain par rapport au milieu rural. Du même coup, elle devrait bien faire ressortir les particularités du développement du capitalisme dans ce milieu, particularités à partir desquelles pourront éventuellement être comprises certaines différences entre le mouvement populaire rimouskois et celui, par exemple, de Montréal ou du milieu rural.

Enfin, on peut également souhaiter que des recherches soient réalisées sur d'autres expériences de regroupements communautaires dont certain-e-s ont peut-être structuré clairement une démarche de coordination. Encore là, une étude comparative pourrait être effectuée. Ce genre d'étude - que ce soit au sujet des regroupements communautaires ou des groupes populaires évoluant dans différentes régions du Québec - alimenterait, sans aucun doute, la réflexion sur les modalités d'une coordination multi-sectorielle sur le plan national.

NOTES:

1. Véronique Dassas, "Où mènent nos révolutions minuscules?" dans Le Temps fou, no 20 (avril-mai 1982): 27.
2. Louis Favreau, "Militer autrement" dans Mouvements (mai 1985): 24.
3. Il s'agit de la Librairie socialiste de l'Est, du Comité de chômeurs "Action-chômage" et de l'Union des assistés sociaux.

4. Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque, Les nouveaux enjeux du mouvement populaire québécois, Montréal, 1985, 12 p. (texte photocopie) et Le mouvement social au Québec: continuité et rupture (1960-1985), Montréal, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 1985, 18 p. (texte photocopie). Voir également: Benoît Lévesque, "Le mouvement populaire au Québec: de la formule syndicale à la formule coopérative?" dans Coopératives et développement, vol. 16, no 2, (1983-1984): 43 à 66.
5. Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque, Le mouvement social au Québec: continuité et rupture (1960-1985), 8.
6. Id. Les nouveaux enjeux du mouvement populaire québécois, 6.
7. Ibid., 4.
8. Ibid., 6-7.

POSTFACE

Depuis que nous avons terminé notre enquête sur le terrain, en mars 1984, un peu plus de deux ans se sont écoulés. Celui ou celle qui, après la lecture de cet ouvrage, aurait le goût d'aller visiter le Centre communautaire et culturel doit savoir qu'il est à vendre depuis le printemps 1985 et que le R.O.C.C.R. a déclaré faillite en avril 1986. Avant que la décision de vendre le Centre n'ait été prise, un petit noyau de participant-e-s a tenté de remobiliser les groupes autour de projets susceptibles d'alléger les problèmes financiers mais ses efforts ont été vains. Par la suite, quelques personnes se sont occupées de la gestion du Centre en cherchant à contourner l'hypothèse de la faillite qui, selon elles, pouvait hypothéquer dans l'avenir la crédibilité de nouvelles expériences de ce type. Mais ce fut donc, là aussi, sans succès.

C'est la Caisse populaire des travailleurs et des travailleuses de Québec, principal créancier du R.O.C.C.R., qui gère actuellement l'édifice et qui est chargée de sa vente. Certains organismes logent encore dans cet édifice mais l'arrivée d'un nouveau propriétaire les obligera à se relocaliser.

Si l'histoire du Centre communautaire et culturel est donc terminée, celle d'un projet de coordination au sein du R.O.C.C.R. s'est bel et bien achevée au printemps 1984. La fin de cette expérience de regroupement n'a toutefois pas empêché les groupes de poursuivre leur action. Ainsi, cinq des six organismes-membres que nous avons étudiés existent toujours (les Assoiffés de vivre ont cessé leurs activités en 1985) et un nouvel organisme a même été mis sur pied par l'un de ces groupes. En effet, les Habitations populaires ont formé, tel que prévu, une coopérative de travailleurs et de travailleuses qui

s'implique dans le développement d'entreprises communautaires et coopératives.

Mis à part la Radio communautaire où la tendance commerciale s'est renforcée, les groupes que nous avons étudiés en 1984 et qui sont actifs aujourd'hui, semblent encore porter des préoccupations populaires et alternatives. Depuis que le R.O.C.C.R. n'est plus, les échanges entre les organismes ont toutefois diminué considérablement. Interrogés au début de l'été 1986 sur la situation actuelle du mouvement populaire rimouskois, des ex-participant-e-s du Regroupement nous ont expliqué que les liens inter-sectoriels étaient pratiquement inexistantes et que la réflexion politique dans les groupes ne semblait guère dépasser le cadre des interventions spécifiques.

Jusqu'à ce jour, aucun bilan collectif de l'expérience du Regroupement n'a été effectué, sans doute faute de temps mais aussi faute d'intérêt... Les organismes ne parlent plus beaucoup de cette expérience passée et le besoin de relancer un projet de regroupement ou de créer de nouveaux outils de concertation n'est toujours pas ressenti. Ce besoin resurgira-t-il à moyen terme et verra-t-on alors rejaillir un nouveau R.O.C.C.R.? Il est permis de l'espérer en sachant, toutefois, que ce nouveau R.O.C.C.R. aura probablement un autre nom et une autre forme...

(...) le R.O.C.C.R. c'est d'abord une volonté de s'unir et de porter des changements, volonté qui va bien au-delà d'une forme ou l'autre de regroupement.

Un militant du R.O.C.C.R.
CROCCR-Communication
Avril 1983

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages cités¹

ALIX, Yves. "Le son du pouvoir" dans Mouvements (printemps 1985): 58-60.

ALSÈNE, Éric. "L'alternative au tournant" dans Revue internationale d'action communautaire, 10/50 (automne 1983): 49-61.

BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE. Le mouvement social au Québec: continuité et rupture (1960-1985). Montréal, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 1985. 18 p. (texte photocopié).

BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE. Les nouveaux enjeux du mouvement populaire québécois. Montréal, 1985. 12 p. (texte photocopié).

BELZILE, Eudore, Danièle LÉVESQUE et Pierre MONTGRAIN. N'attendez pas demain! Paroles et musique, Rimouski, Ed. N'attendez pas demain, 1982. 77 p.

BIHR, Alain et Jean-Marie HEINRICH. La néo-social-démocratie ou le capitalisme autogéré. Paris, Ed. Le Sycomore, 1979. 287 p.

BLANCHARD, Marie et Diane DOUCET. Conduites collectives et intégration des objectifs d'aménagement dans l'espace de l'Est du Québec - Rapport d'étape: Les conduites associatives à Rimouski - 1964 à nos jours. Rimouski, Université du Québec à Rimouski / Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, juillet 1982. 12 pages et annexes. (texte photocopié).

- BONNEAU, Micheline. "Le développement coopératif au Québec: logique de régulation en pleine effervescence" dans Revue du CIRIEC, vol. 14, no 2 (1981-1982): 109-129.
- CASTELLS, Manuel. Luttes urbaines. Paris, Petite collection Maspero, 1975. 123 p.
- COLLECTIF DE RECHERCHE. Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural. Cahier du GRIDEQ no 11, Rimouski, Université du Québec à Rimouski / Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, février 1983. 351 p.
- COLLECTIF. Le sexe au travail. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984. 320 p.
- CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC ET SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE. Dossier garderies - Pour un réseau universel gratuit. (s.l.), (s.d.), 56 p.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DE RIMOUSKI. Rimouski - Dossier économique. Rimouski, (s.d.), 23 pages et annexes.
- CORIAT, Benjamin. "Y a-t-il un avenir pour la crise?" dans Le Temps fou, no 18 (décembre-janvier 1981-1982): 26-29.
- COTÉ, Serge et Benoît LÉVESQUE. "L'envers de la médaille: le sous-développement régional" dans Interventions économiques pour une alternative sociale, no 8 (printemps 1982): 55-78.
- DASSAS, Véronique. "Où mènent nos révolutions minuscules?" dans Le Temps fou, no 20 (avril-mai 1982): 24-27.

- DÉSY, Marielle et al. La conjoncture au Québec au début des années '80 - Les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire. Rimouski, Éd. La Librairie socialiste de l'Est du Québec, 1980. 220 p.
- DUPUIS, Jean-Pierre et al. Les pratiques émancipatoires en milieu populaire. Coll. "Documents préliminaires", no 2, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982. 176 p.
- DUPUIS, Jean-Pierre. Les hauts et les bas du Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski. (s.l.), Institut québécois de recherche sur la culture, (s.d.) 269 p. (texte photocopié)².
- EHRENREICH, Barbara et Deirdre ENGLISH. Des experts et des femmes - 150 ans de conseils prodigués aux femmes. Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1982. 347 p.
- FAVREAU, Louis. "Militer autrement" dans Mouvements (mai 1985): 24.
- FORTIN, Denis et Marc ROLAND. Sur les rapports avec l'État et les compagnies... Hypothèse d'action pour les ACEF - FNAC. Cahier no 4 de la première série des Cahiers du Groupe de recherche en action populaire, Québec, Université Laval, École de service social, (s.d.). 24 p.
- GODBOUT, Jacques. La participation contre la démocratie. Coll. "Pratiques sociales", Montréal, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, 1983. 190 p.
- GODBOUT, Jacques et Jean-Pierre COLLIN. Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle? Rapports de recherche no 3, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, 1977. 311 p.

- GRANOU, André, Yves BARON et Bernard BILLAUDOT. Croissance et crise. Paris, Petite collection Maspero, 1979. 254 p.
- HAMEL, Pierre. Logement et luttes urbaines à Montréal (1963-1976). Cahier de recherche, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1983. 322 p.
- HAMEL, Pierre et Jean-François LÉONARD. Les organisations populaires, l'État et la démocratie. Montréal, Nouvelle Optique, 1981. 208 p.
- HAMEL, Pierre, Jean-François LÉONARD et Robert MAYER. Les mobilisations populaires urbaines. Montréal, Nouvelle Optique, 1982. 482 p.
- LACROIX, Jean-Guy. "Quel socialisme opposer à l'attaque du capital?" dans Les Cahiers du socialisme, no 9 (hiver 1982): 144-187.
- LACROIX, Jean-Guy. "Le sommet populaire: une forme d'organisation politique dans la crise" dans Les enjeux de la décroissance. Actes du colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française tenu en 1982, Montréal, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, 1983. 243-258.
- LACROIX, Jean-Guy. "L'unité au sein du mouvement populaire: espérance et réalité" dans Les Cahiers du socialisme, nos 10/11 (automne 1982): 84-133.
- LALONDE-GRATON, Micheline. "Le mouvement des garderies: divergence ou convergence des luttes?" dans Les Cahiers du socialisme, nos 10/11 (automne 1982): 45-63.
- LÉVESQUE, Benoît. "Le mouvement populaire au Québec: de la formule syndicale à la formule coopérative?" dans Coopératives et développement, vol. 16, no 2 (1983-1984): 43-66.

- LÉVESQUE, Benoît et Yves VAILLANCOURT. "La participation des usagers, un nouveau pouvoir pour une société nouvelle?" dans Service social, vol. 33, no 1 (1984): 111-121.
- LIBRAIRIE SOCIALISTE DE L'EST. Pour une histoire des groupes populaires dans le Bas Saint-Laurent - 1960-1979. Rimouski, Éd. La Librairie socialiste de l'Est, 1981. 69 p.
- MAHEU, Louis. "Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social" dans Sociologie et société, vol. XV, no 1 (avril 1983): 77-92.
- MAHEU, Louis. "Rapports de classes et problèmes de transformation: la thèse de la société post-industrielle" dans Sociologie et sociétés, vol. X, no 2 (octobre 1978): 11-35.
- McGRAW, Donald. Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973). Montréal, Éd. coopératives Albert Saint-Martin, 1978. 184 p.
- POULANTZAS, Nicos. La crise de l'État. Collection "Politiques", Paris, PUF, 1976. 348 p.
- POULANTZAS, Nicos. "La crise des partis" dans Le Monde diplomatique (septembre 1979): 28.
- PETROWSKI, Nathalie. "Le militantisme: des grandes luttes collectives aux combats plus ponctuels et plus modestes" dans Le Devoir - 75 ans, édition spéciale (1985): 37-38.
- SAINT-PIERRE, Céline. "De l'analyse marxiste des classes sociales dans le mode de production capitaliste" dans Socialisme québécois, no 24, (1974): 9-33.

NOTES:

1. Pour les besoins de l'édition, nous ne mentionnons ici que les ouvrages cités dans le présent document. Une bibliographie dans laquelle sont identifiés les livres et les articles que nous avons consultés pour la production de notre mémoire ainsi que les sources primaires de la recherche (à savoir, les documents écrits par les groupes et les enregistrements magnétiques que nous avons étudiés) accompagne le mémoire que nous avons déposé à l'Université du Québec à Montréal et est disponible au Centre de documentation du GRIDEQ.
2. Cette recherche de Jean-Pierre Dupuis a été publiée à l'automne 1985 sous le titre Le ROCC de Rimouski - La recherche de nouvelles solidarités, coll. "Documents de recherche", no 6, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture. 282 p.

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU 1	Profil des usager-ère-s de l'École populaire - 1981-1982 ..	85
TABLEAU 2	Profil des usager-ère-s des Habitations populaires - 1981-1982	89
TABLEAU 3	Profil des usagères du Collectif - 1981-1982	94
TABLEAU 4	Profil des usager-ère-s de la Garderie populaire - 1981-1982	97
TABLEAU 5	Rapport usager-ère-s/membres ...	117
TABLEAU 6	Profil des membres - 1981-1982 .	120
TABLEAU 7	Revenus annuels	128
TABLEAU 8	Pourcentage des subventions gouvernementales par rapport au total des revenus	129
TABLEAU 9	Bénéfice retiré par le consommateur	131
TABLEAU 10	Principaux services vendus et pourcentage des recettes par rapport au total des revenus ...	133
TABLEAU 11	Profil des travailleur-euse-s - 1981-1982	143

TABLEAU 12	Profil des usager-ère-s de l'ensemble des groupes-membres du R.O.C.C.R. - 1981-1982	299
TABLEAU 13	Profil des membres de l'ensemble des groupes-membres du R.O.C.C.R. - 1981-1982	301

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	Application de la grille d'analyse marxiste des classes sociales à la réalité québécoise - 1983	19
FIGURE 2	Organigramme du R.O.C.C.R. 1980-1983	210

ANNEXES

ANNEXE I

INSTRUMENTS D'ENQUÊTE

Grille pour la cueillette des données dans les documents internes

1 - Origine et structuration du R.O.C.C.R. ou de l'organisme-membre

Quand, pourquoi, comment l'organisme s'est-il constitué?

- Les acteur-trice-s
- Les éléments déclencheurs
- Les objectifs à l'origine (voir point 2)
- La démarche
- Les problèmes rencontrés

Pour le R.O.C.C.R., recueillir le maximum d'informations pertinentes de façon à bien saisir la dynamique initiale: qui a amorcé le processus; comment, sur quelle base les groupes se sont-ils associés; quelles étaient, si c'est le cas, les divergences au point de départ?

2- Orientation et objectifs

Description, explication des objectifs globaux et spécifiques du groupe depuis son origine jusqu'à nos jours, objectifs "formels" (lettres patentes,...) et "informels" (rapports d'étape,...). Dégager les positions, les principes, les intentions, les préoccupations idéologiques contenus dans le discours officiel du groupe.

Pour le R.O.C.C.R., repérer les traces des débats et des divergences concernant la formulation des objectifs et de la plate-forme.

3- Fonctionnement

3.1 Structure

Statut juridique; les instances (identification, composition, rôle et pouvoir); les membres (qui?, conditions d'adhésion, rôle et pouvoir; liste des membres à tous les six mois dans le cas du R.O.C.C.R.); modifications majeures depuis l'origine: raisons des modifications, si c'est le cas; préoccupations et objectifs qui guident le groupe à ce niveau; problèmes rencontrés (voir point 5).

Pour le R.O.C.C.R., repérer, si possible, les raisons de l'adhésion de ses membres et celles de leur départ, lorsque c'est le cas; essayer de calculer le taux de participation des organismes-membres aux différentes instances; retirer le maximum de renseignements qui permettront de bien saisir sa dynamique à ce niveau (compléter avec le point 3.4).

3.2 Organisation du travail

Place, rôle, importance des travailleur-euse-s, des bénévoles, des personnes-ressources et des animateur-trice-s.

Dégager les principales caractéristiques de l'organisation du travail; préoccupations et objectifs qui guident le groupe à ce niveau; ressources et moyens utilisés; évolution dans le temps; problèmes rencontrés; etc. (voir point 5).

3.3 Financement

Sources des revenus; part des subventions gouvernementales dans les budgets et les bilans annuels (voir point 6); part de l'auto-financement et sa nature; dépenses; évolution dans le temps; problèmes rencontrés et solutions apportées.

3.4 Centre communautaire et culturel

Dans le cas du R.O.C.C.R., recueillir les données sur l'organisation et le fonctionnement de son Centre: place et rôle des membres, des locataires-membres et des locataires non membres; instances du Centre et leur rapport avec celles du Regroupement; organisation du travail; financement; évolution dans le temps; problèmes rencontrés et solutions apportées; etc.

4 - Activités

Description générale du produit: secteur d'activité; activités régulières; mode d'intervention; périodes d'activité; pour qui et avec qui (voir points 2 et 5); moyens utilisés; territoire touché; collaboration obtenue (voir point 7); mode de participation de la population concernée; modifications majeures au cours des années; résultats obtenus; etc.

Description des activités autres que régulières, des revendications et des luttes organisées par le groupe ou auxquelles il a participé: nature (objet, quoi, pourquoi); territoire touché; quand, durée, pour qui et avec qui (voir points 2 et 5); contre qui, collaboration obtenue (voir point 7); résultats obtenus; etc.

5 - Population concernée

Description de la population concernée (celle pour qui, avec qui l'on travaille; celle que l'on veut rejoindre et celle qui est effectivement rejointe); âge, sexe, statut économique, provenance géographique. Modifications au cours des années.

6 - Relations avec l'État

Nature des relations avec l'État depuis l'origine jusqu'à nos jours: objet, quoi, pourquoi (financement, autres revendications ...)? qui (palier gouvernemental)? nature (conflictuelles, consensuelles, concertation, collaboration, confrontation,...)? résultats?

Perception de l'État: qu'attend-on de lui? quelles critiques en fait-on?

7 - Liens avec d'autres organismes

7.1 Rapports avec le R.O.C.C.R. (pour les organismes-membres)

Date d'adhésion; locataire ou non au Centre (depuis quand, si c'est le cas?); raisons de l'adhésion (voir point 3.1); participation, relations, problèmes, perception et évaluation globale du R.O.C.C.R. depuis ses débuts, orientation et perspectives d'avenir.

7.2 Liens avec d'autres organismes

Contacts, liens avec d'autres organismes à travers les activités régulières et spéciales: qui? pourquoi? contexte? nature et intensité de ces contacts? évaluation qu'on en fait? (voir point 4).

8 - Informations supplémentaires

Recueillir, dans la mesure du possible, les informations pertinentes sur les 24 organismes-membres non étudiés qui nous permettraient de mieux saisir certaines caractéristiques dominantes de la pratique du R.O.C.C.R. (qui sont-ils? date de leur adhésion; date et raisons de leur départ, si c'est le cas; nature de leur participation; problèmes rencontrés dans leurs liens avec le Regroupement; critiques formulées; place dans la dynamique d'ensemble; etc.).

SCHÉMA D'ENTREVUE 1

1 - Origine et structuration du groupe (R.O.C.C.R. ou organisme-membre)

Compléter s'il y a lieu, la grille de cueillette pour les documents internes et approfondir les questions suivantes:

- Les objectifs (les diverses tendances, si c'est le cas);
- Rôle et place de l'État (municipal, provincial et fédéral) dans l'implantation du R.O.C.C.R.

2 - Orientation et objectifs

Compléter, s'il y a lieu, la grille pour les documents internes.

- De nouveaux objectifs se sont-ils ajoutés depuis l'hiver 1982? Certains ont-ils été éliminés? Si oui, pourquoi?
- Les objectifs concernent-ils Rimouski? Le milieu rural? La région de l'Est?
- Quels liens fait-on entre les objectifs du groupe et ceux des autres organismes populaires de Rimouski, de l'Est, du Québec? Avec les luttes syndicales? Est-il question de ces liens dans la pratique du groupe?
- Quelle importance accorde-t-on à ces objectifs dans l'amélioration des conditions de vie? dans la transformation de la société? Ces objectifs s'inscrivent-ils dans un projet de transformation (dans un projet de construction

d'une alternative sociale)? Y a-t-il une réflexion qui s'est faite ou/et qui se fait à ce sujet au sein du groupe? Quelles tendances idéologiques se côtoient ou se confrontent sur ces questions, si c'est le cas?

- Considère-t-on que la participation au Regroupement a influencé l'évolution des objectifs du groupe? Si oui, dans quel sens (y a-t-il eu des modifications allant, par exemple, dans le sens d'une intégration des préoccupations populaires autres que celles spécifiques au secteur d'activité de l'organisme)?
- Pour le R.O.C.C.R.: Y a-t-il unanimité, consensus, autour des objectifs? Quelles sont les divergences?
- etc.

3 - Fonctionnement

Compléter, s'il y a lieu, la grille pour les documents internes et ce, principalement en ce qui a trait à 1982-1983: y a-t-il eu des modifications au cours de ces années? Si oui, lesquelles et pourquoi? Quelles sont les perspectives d'avenir à ce niveau?

- Comment se définit-on par rapport à d'autres types d'associations?
- Le fonctionnement de l'organisme est-il considéré comme efficace?
- Quelle évaluation fait-on de la participation des membres et/ou de la population?
- Qui décide, qui contrôle dans le groupe?
- La question du fonctionnement et de la démocratie interne fait-elle l'objet de discussions et de débats?

- Quels types de rapports existent-ils entre les différents participant-e-s (consensuels, conflictuels,...)?
- Considère-t-on que la participation au Regroupement a influencé le développement de l'organisme au niveau du fonctionnement? Si oui, comment?
- Pour le R.O.C.C.R.: quels organismes "contrôlent" ou assument un "leadership", si c'est le cas? Quels groupes participent le plus activement?
- Comment évalue-t-on le fonctionnement du Regroupement en termes d'efficacité et de démocratie?
- L'organisme se sent-il intégré dans le fonctionnement du Regroupement? Expliquer.
- Quelles modifications auraient dû être apportées ou devrait-on apporter dans le futur au niveau du fonctionnement du Regroupement?
- etc.

4 - Activités

Compléter, s'il y a lieu, la grille pour les documents internes.

- Des modifications ont-elles été apportées au niveau des activités régulières depuis l'hiver 1982? Si oui, lesquelles et pourquoi?
- Quelles sont les activités spéciales organisées par le groupe ou/et auxquelles il a participé depuis l'hiver 1982? Activités internes au secteur d'activité du groupe? Activités externes?

- Avec qui et pour qui ces actions ont-elles été menées (voir points 2, 5 et 7)?
- Revendications auprès de l'État (voir point 6)?
- La participation au regroupement a-t-elle amené le groupe à s'impliquer sur d'autres fronts? A modifier la nature, la forme de ses luttes et revendications: procède-t-il de la même façon; utilise-t-il les mêmes moyens; se sent-il plus "fort"; sent-il une plus grande participation de la population concernée à ses activités; a-t-il modifié sa façon de concevoir cette participation et le contrôle de la base sur ses activités?
- Le groupe s'est-il sensibilisé, au cours des années, à d'autres luttes, à d'autres fronts d'intervention?
- Pourquoi, si c'est le cas, considère-t-il nécessaire de s'impliquer dans d'autres luttes? Quelle importance accorde-t-il à ces autres luttes dans son propre développement? Quelle évaluation fait-il de sa participation à d'autres luttes?
- A-t-il l'intention de s'impliquer encore, si c'est le cas, sur d'autres fronts?
- Se sent-il concerné par les luttes syndicales? Par les luttes menées à l'extérieur de Rimouski? Si oui, de quelle façon?
- Comment envisage-t-il son action pour les prochaines années?
- Pour le R.O.C.C.R.: comment définit-il son champ d'activité? Comment a-t-il défini son rôle dans le développement de ses membres et dans le déroulement de leurs luttes? des luttes qui lui sont extérieures?

- etc.

5. Population concernée

Compléter, s'il y a lieu, la grille pour les documents internes.

- A qui s'adresse le groupe? Spécifiquement? Globalement? Volonté? Dans les faits?
- Des modifications ont-elles eu lieu à ce niveau depuis l'hiver 1982? Si oui, lesquelles?
- Comment le groupe conçoit-il la participation de la population concernée dans ses activités dans son fonctionnement?
- Distingue-t-il l'existence de groupes sociaux qui lui sont opposés? (d'un adversaire?) Si oui, en a-t-il toujours été ainsi? Le Regroupement a-t-il exercé une influence à ce niveau?
- Le Regroupement a-t-il sensibilisé le groupe à l'existence et à la réalité spécifique d'autres groupes sociaux "opprimés" que ceux à qui il s'adresse spécifiquement?
- Qui désigne-t-il, lorsqu'il parle des "classes populaires" (ou de la "majorité" de la population, ou de la "communauté")?
- Pour le R.O.C.C.R.: quel "type" d'organismes désire-t-il réunir?
- etc.

6 - Relations avec l'État

Compléter, s'il y a lieu la grille pour les documents internes.

- Depuis l'hiver 1982, à quels niveaux et pour quelles raisons le groupe a-t-il eu "affaire" à l'État?
- Qu'est-ce que l'organisme attend de l'État?
- Quelle perception a-t-il de son rôle?
- Quelle(s) critique(s) en fait-il?
- Le groupe identifie-t-il l'État comme un partenaire? comme un collaborateur? comme un adversaire?
- Quels intérêts défend l'État selon le groupe? De quelle façon l'action du groupe se différencie-t-elle de celle de l'État? Elle la complète? Elle s'y oppose?
- Jusqu'à quel point l'État exerce-t-il un contrôle sur les activités du groupe? Le groupe fait-il "appel" à "l'aide" de l'État pour des raisons autres que financières? Si oui, pourquoi?
- Financièrement, le groupe est-il, peut-il, veut-il être autonome? Comment conçoit-il la participation financière de l'État? Comme une nécessité, une obligation, un frein, un obstacle,....?
- Depuis qu'il est membre du R.O.C.C.R., sa perception, ses relations avec l'État se sont-elles modifiées?
- Dans la lutte R.O.C.C.R. - Municipalité, quelle position a adoptée, adopte le groupe? Expliquer.
- etc.

7 - Liens avec d'autres organismes

7.1 R.O.C.C.R.

- Le Regroupement est-il vu comme une nécessité par l'organisme? Expliquer.
- Quelle évaluation fait-on de la participation de l'organisme au Regroupement? Qu'est-ce que ce dernier a apporté à l'organisme et aux autres groupes populaires? Comment envisage-t-il sa participation future au Regroupement? au Centre?
- Comment envisage-t-il l'avenir du R.O.C.C.R.? du Centre? Quelles conséquences aurait la disparition de l'un et de l'autre? Si le R.O.C.C.R. disparaissait, devrait-on mettre sur pied un nouveau regroupement? Si oui, quelle forme devrait-il avoir?
- Évaluation globale de l'expérience du Regroupement?

7.2 Autres organismes

- Dans ses activités, avec quel(s) organisme(s) le groupe est-il en contact? Expliquer (buts et nature de ces contacts; avec qui: autres organisations du milieu rural, autres organismes de la région, autres organismes du Québec)?
- Sa présence au sein du R.O.C.C.R. l'a-t-il amené à entrer en contact avec d'autres organismes? A-t-il été sensibilisé à la nécessité de se lier, de s'unir aux autres organismes?

NOTES:

1. Ce schéma a été utilisé comme un guide pour la préparation des entrevues. Avant les rencontres, il a été reformulé et spécifié sur la base des informations déjà recueillies par le dépouillement des documents, de façon à s'ajuster le plus possible à la réalité de chaque groupe.

ANNEXE II

ORGANISMES-MEMBRES A LA FIN DE 1983

<u>NOM</u>	<u>DATE D'ADHÉSION</u>
École populaire d'Arts et d'Essais ¹	Novembre 1978
Collectif de Rimouski pour la santé des femmes ¹	Novembre 1978
Garderie populaire de Rimouski ¹	Novembre 1978
Radio communautaire du Bas Saint-Laurent	Novembre 1978
La Grande Ourse ¹ Atelier - galerie en arts visuels	Novembre 1978
Les Assoiffés de vivre ¹	Janvier 1979
Alina ² Coopérative d'aliments naturels	Mars 1979
Les Habitations populaires de l'Est	Février 1980
La Maison des femmes ² Groupe travaillant à l'amélioration des conditions de vie des femmes (information juridique, café-rencontre, centre de documentation,...)	Février 1980
Centre populaire de documentation de Rimouski ¹ Services de documentation, de recherche et de formation	Février 1981

<u>NOM</u>	<u>DATE D'ADHÉSION</u>
CEPSI ¹ Corporation d'éducation populaire à la solidarité internationale	Automne 1982
Union des assistés sociaux ² Groupe travaillant à la défense des droits des assistés sociaux	Octobre 1982

ORGANISMES QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ MEMBRES

<u>NOM</u>	<u>PÉRIODE</u>
Rigodon Troupe de danse folklorique offrant des spectacles et animant des ateliers	Fin 1978 - Novembre 1979
ACEF Association coopérative d'économie familiale - groupe qui a travaillé contre l'endet- tement	Novembre 1978 - Été 1979
Taratapomme Troupe de théâtre pour enfants	Novembre 1979 - Début 1979
Théâtre de la Chou-clac Troupe de théâtre pour enfants	Janvier 1979 - Février 1982
Théâtre La Relance ² Troupe de théâtre progressiste Ce groupe portait, à l'origine, le nom de "l'Alma Master"	Novembre 1978 - Février 1982
Théâtre "Les Gens d'en Bas" ³ Troupe de théâtre progressiste	Novembre 1978 - Février 1983

<u>NOM</u>	<u>PÉRIODE</u>
Goélands Groupe qui a oeuvré pour les gens seuls et déprimés"	Janvier 1979 - Été 1979
Librairie socialiste de l'Est ² Comptoir de livres progressistes	Mars 1979 - Printemps 1983
Arc-en-ciel Maison des jeunes, ateliers d'information et de loisirs par et pour les jeunes	Mars 1979 - Mai 1982
Armeuro Collectif de production audiovisuelle qui a travaillé à diffuser des préoccupations populaires de la région	Automne 1979 - Mai 1982
Association de la paralysie cérébrale Groupe oeuvrant "pour venir en aide aux personnes atteintes de paralysie"	1979 - (imprécis)
Café "Au Coin Rond ² Café-restaurant logé au Centre communautaire et culturel et dont le R.O.C.C.R. a fait l'acquisition à l'été 1981	Février 1980 - Été 1981
Librairie populaire Comptoir de livres usagés	Février 1980 - Mai 1982
Transport Autonomie Plus Organisme qui a été formé pour travailler à la mise sur pied d'un service de transport adapté pour les personnes handicapées	Février 1980 - Mai 1982
La Péloche Production audio-visuelle	Septembre 1982 - Mai 1982

<u>NOM</u>	<u>PÉRIODE</u>
Action-chômage ² Comité qui a travaillé à la défense des droits des chômeur-euse-s	Novembre 1980- Fin 1982
Barnabé (Goyar) ² Collectif de musiciens produisant des spectacles	Novembre 1980 - Automne 1983
APETAC Association populaire de l'Est des travailleurs artisans de la chanson	Janvier 1982 - Août 1982

NOTES:

1. Organismes logeant au Centre communautaire et culturel.
2. Organismes ayant déjà logé au Centre.
3. La troupe "Les Gens d'en Bas" est du nombre de ceux qui logent au Centre mais elle n'est plus membre du R.O.C.C.R.

CAHIERS DU GRIDEQ

- Cahier no 1 : Bibliographie: les inégalités de développement régional, au Québec et au Canada. Par Pierre Bruneau et Jean Larrivée, Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1977, 154 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 2 : Les entreprises de mass média de l'Est du Québec et leur personnel (enquête auprès des patrons). Par Benoît Lévesque, Jean Larrivée, Claude Morin, Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1978, 147 p. Prix: 5,00\$
- Cahier no 3 : La câblodistribution dans l'Est du Québec (Les entreprises). Par Hugues Dionne et al. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1978, 201 p. Epuisé
- Cahier no 4 : L'animation sociale au Québec: bibliographie. Par Serge Lapointe et al. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1978, 91 p. Prix: 4,25\$
- Cahier no 5 : Sociographie du personnel spécialisé des mass média de l'Est du Québec. Par Benoît Lévesque et Jean Larrivée. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1979, 212 p. Prix: 5,00\$
- Cahier no 6 : Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec. Par Alain Gagnon. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1979, 156 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 7 : L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Par Pauline Côté. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1981, 193 p. Prix: 7,00\$

- Cahier no 8 : Le conseil régional de développement de l'Est du Québec. Par Johanne Jutras. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1981, 144 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 9 : Industrie manufacturière et développement inégal des régions du Québec. Résultats préliminaires et problématique d'une recherche. Par Serge Côté, Benoît Lévesque, Juan-Luis Klein et d'autres collaborateurs. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1982, 124 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 10: Les interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage et le développement économique de l'Est du Québec 1950 à 1980. Par Jean Saintonge. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1982, 167 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 11: Aménagement intégré des ressources et lutttes en milieu rural. Par Hugues Dionne et autres. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1983, 348 p. Prix: 9,00\$
- Cahier no 12: La Coopérative agricole du Bas St-Laurent: un agent de développement. Par Alain Côté Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1983, 120 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 13: Le Témiscouata en toute justice. Par Pierre Bérubé. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1983, 117 p. Prix: 6,00\$
- Cahier no 14: Région, régionalisme et développement régional. Le cas de l'Est du Québec. Sous la direction de Bruno Jean et Danielle Lafontaine. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1984, 358 p. Prix: 8,00\$

- Cahier no 15: Consommation des mass médias, régions et classes sociales. Par Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Benoît Lévesque. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 375 p. Prix: 12,00\$
- Cahier no 16: Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle. Par Louise Proulx. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 105 p. Prix: 8,00\$
- Cahier no 17: La papeterie de la Vallée de la Mata-pédia: du projet à la lutte. Par Jean Bonneville. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986, 245 p. Prix: 10,00\$
- Cahier no 18: Organisations populaires et transformation sociale. Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres. Par Marie Blanchard. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1986, 359 p. Prix: \$

ACTES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT REGIONAL

- No 1 : La ruralité en question. Par Bruno Jean et al. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 75 p. Prix: 4,00\$
- No 2 : Psychanalyse et changement social: réflexions épistémologiques sur la question du développement. Sous la direction de Danielle Lafontaine, Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986. Prix: 15,00\$
- No 3 : Vers de nouveaux territoires intermédiaires? Par Hugues Dionne et al. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986. Prix: 8,00\$

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Document no 8 : L'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux: application de cette méthode dans une analyse de quatre arrêtés en conseil sur la relocalisation dans l'Est du Québec. Par Pauline Côté. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, mars 1981, 76 p. Prix: 3,00\$

Document no 9 : L'impact des lois 90 (zonage agricole) et 125 (aménagement-urbanisme) dans l'Est du Québec. Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, UQAR - GRIDEQ, juin 1981, 135 p. Prix: 6,00\$

Document no 10: La question du découpage territorial et l'utilisation des statistiques. Par Jean Larrivée. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, janvier 1982, 31 p. Prix: 3,00\$

Document no 11: Les structures productives d'une région périphérique, l'Est du Québec (1896-1980). Collectif. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, juin 1984, 713 p. Prix: 22,00\$

Ces publications sont disponibles à l'adresse suivante:

Secrétariat du GRIDEQ
Université du Québec à Rimouski
300 avenue des Ursulines
Rimouski, (Québec)
G5L 3A1

Téléphone: (418) 724-1440
(418) 724-1441



La coopérative de travail ATENA a contribué financièrement à l'impression de ce cahier.

